LIBRARY

OF

TUFTS COLLEGE.

THE GIFT OF

Maturin M. Ballou, Esq.
Boston.
(1387) June, 1860.

MÉMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BÉTHUNE,
DUC
DE SULLY,
PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRI-LE-GRAND,

Mis en ordre, avec des Remarques,

Par M. L. D. L. D. L.

Nouvelle édition, revue & corrigée.

TOME CINQUIÉME.

A LONDRES.

M. DCC. LXXVIII.

DC
122.9
.S9
1778

MÉMOIRES
DE
SULLY.

LIVRE XV.

SUITE des mémoires de 1603. Continuation de l'ambaſſade de Roſny à Londres. Détail de ce qui ſe paſſa à ſa premiere audience : entretien public du roi d'Angleterre avec lui ſur différens ſujets. Evénemens à la cour de Londres ; favorables & contraires à ſa négociation : diſpoſitions des différentes cours de l'Europe. Premiere conférence de Roſny avec les miniſtres Anglois. Intrigues de l'Eſpagne. Seconde audience, & entretien particulier du roi Jacques avec Roſny, qui lui perſuade de ſoutenir les

Provinces-Unies : autres matieres traitées entr'eux. Seconde conférence de Rosny avec les ministres de S. M. B. qui cherchent à faire échouer sa négociation. Procédé imprudent du comte d'Aremberg. Troisiéme audience : Rosny est admis à la table du roi d'Angleterre : entretien public sur différens sujets. Troisiéme conférence de Rosny avec les conseillers Anglois & les députés des Provinces-Unies : artifice & mauvaise foi de Cécil. Quatriéme audience : entretien secret de Rosny avec le roi Jacques, où il lui communique les desseins politiques de Henri IV & de la reine Elisabeth & les lui fait goûter : explication sommaire de ces desseins. Jacques se déclare publiquement en faveur de Rosny.

Les gardes du roi d'Angleterre, ayant à leur tête le comte Derby, vinrent me prendre au palais d'Arondel, & me servirent d'escorte jusqu'à la Tamise, dont ils bordoient le quai, pendant que je me rendois à Grenvich. Je fis ce trajet sur les barges du roi, ayant avec moi cent vingt gentilshommes, choisis sur tout mon monde. Le comte de Northumberland me reçut au débarquement, & me conduisit au palais

du roi, au travers d'une multitude infinie.

J'entrai dans une chambre, où l'on nous présenta la collation, contre la coutume établie en Angleterre, de ne point traiter les ambassadeurs, ni même de leur offrir un verre d'eau. S. M. m'ayant fait avertir d'entrer dans sa chambre, je fus plus d'un quart-d'heure avant que de pouvoir arriver au pied de son trône, tant par l'affluence de ceux qui y étoient déja, que parce que je fis marcher ma maison devant moi. Ce prince ne m'eut pas plutôt apperçu, qu'il descendit deux degrés, il alloit les descendre tous, tant il montroit d'empressement de m'embrasser, si l'un des ministres qui étoient à ses côtés, ne lui avoit dit tout bas, qu'il ne devoit pas aller plus loin. « Quand j'honorerois, dit-il tout haut, cet » ambassadeur-ci outre la coutume, je ne » prétendrois pas que cela tirât à consé» quence pour les autres. Je l'estime & » aime particuliérement, par l'affection que » je sais qu'il a pour moi, par sa fermeté » dans notre religion, & sa fidélité envers » son maître ». Je n'ose rapporter tout ce qu'il dit encore à mon avantage. Je reçus avec tout le respect que je devois, une déclaration si obligeante, & j'y répondis, non par une harangue, telle qu'on s'attend peut-être à en voir ici, & que les pédans

de cour trouveroient plus de leur goût, mais par un ſimple compliment, qui en diſoit bien autant, & convenoit mieux à mon état. Le regret de Henri ſur la mort d'Eliſabeth ; ſa joie de l'avénement à la couronne du roi régnant ; les louanges des deux rois, tout cela fut achevé en deux mots. Je m'excuſai ſur mon inſuffiſance, & ſur ce que S. M. T. C. avoit elle-même expliqué ſes ſentimens. Je préſentai en même tems les lettres de L. M. parmi leſquelles je fis remarquer à S. M. B. celle qui étoit de la main de Henri. Elle les lut elle-même, & enſuite les donna à Cécil, en témoignant combien elle étoit ſenſible à ce qu'elles contenoient, par ces paroles : « Qu'elle n'avoit pas laiſſé » en Ecoſſe la paſſion avec laquelle elle » avoit toujours chéri le roi de France, & » deſiré la proſpérité de ſa couronne ».

Je continuai à complimenter ce prince, mais ſur le ton ordinaire de la converſation ; celui de harangueur me peinoit extraordinairement. Je lui dis que Henri avoit fait éclater publiquement ſa joie, de voir le trône d'Angleterre rempli par un prince qui en étoit ſi digne, & de ce qu'il avoit été ſi promptement & ſi unanimement reconnu ; que s'il avoit été beſoin de la préſence de S. M. T. C. elle ſe ſeroit tranſportée avec plaiſir par-tout où elle auroit pu être né-

cessaire, pour lui donner des preuves d'un sincere attachement à ses intérêts, & d'union à sa personne. Je ne dûs pas me repentir de ce compliment. Jacques répondit, que quand bien même il auroit trouvé les Anglois en guerre avec les François, il n'auroit dû songer qu'à vivre en paix avec un prince, qui de la couronne de Navarre, avoit été appellé de même que lui, à celle de France, « étant raisonnable, » dit-il, de faire toujours vaincre le mal par » le bien »; mais qu'il avoit eu une double joie, de quitter une couronne amie de la France pour une autre qui ne l'étoit pas moins. La feue reine fut citée en cette occasion, mais sans un seul mot de louange.

Comme ce prince voulut après cela m'entretenir plus long-tems, & plus familiérement, il me fit monter sur le plus haut degré de son estrade. Je pris ce moment pour lui faire mon compliment particulier, dont il me remercia affectueusement. Il ne me cacha pas ce qu'on lui avoit mandé de Paris, des discours attribués au roi, à moi & à mon frere, après son retour d'Ecosse. Il m'avoua qu'il les avoit crus vrais pendant quelque tems; mais qu'il avoit découvert que tout cela n'étoit qu'un artifice des ennemis communs, qui lui rendoit plus odieux ceux qui avoient recours à de pareils

moyens, pour s'ouvrir un chemin à la domination universelle. Il tomba ici d'une étrange maniere sur les Espagnols, ce qui dût faire un grand plaisir à Nassau, qui n'étoit pas assez éloigné, pour qu'il n'en pût entendre quelque chose, & aux députés Flamands, qui se tenoient *incognito* dans la foule, parce qu'ils n'avoient pu jusqu'à ce jour, obtenir audience. Il qualifia en toute rigueur leur malignité à allumer le feu dans tous les états voisins du leur; il protesta qu'il s'opposeroit à leurs injustes desseins; il parla du roi d'Espagne, comme d'un homme trop foible d'esprit & de corps, pour donner entrée dans sa tête aux grandes chimeres de ses prédécesseurs. Je prenois assez de plaisir à ce discours pour chercher à le faire durer. Je dis au roi d'Angleterre, qu'il étoit fort heureux de n'avoir appris à si bien peindre les Espagnols, que sur le malheur d'autrui; qu'il n'en étoit pas de même du roi de France. J'apportai pour preuve, ce qu'ils avoient fait depuis une paix aussi solemnelle que celle de Vervins, la révolte de Biron, la guerre de Savoye, & quelques autres griefs. J'ajoutai que tel étoit l'artifice du conseil d'Espagne, que pour donner le change à l'Europe sur ses propres torts, on le voyoit toujours commencer par se plaindre le premier;

conduite aussi dangereuse, que celle que les Espagnols pratiquoient encore ordinairement, de ne traiter avec leurs voisins, que dans l'intention de les perdre, par la sécurité même que donne un traité. Jacques repartit qu'il savoit bien tout cela. En un mot, je ne pus plus douter que le ressentiment qu'il montroit contre l'Espagne devant tant de témoins, ne fût aussi sincere que violent. Le premier rayon d'espérance commença de ce moment à luire pour moi.

De ce propos, le roi d'Angleterre passa à celui de la chasse, pour laquelle il me fit voir une passion extrême. Il me dit qu'il savoit bien que je n'étois pas un grand chasseur; que la part qu'il m'avoit attribuée dans sa prise ne me regardoit pas comme M. de Rosny, mais comme ambassadeur d'un roi, qui n'étoit pas moins le plus grand chasseur, que le plus grand prince du monde; à quoi il ajouta avec la derniere politesse, que Henri avoit raison de ne pas me mener à la chasse, parce que je lui étois plus utile ailleurs; & que si j'étois chasseur, le roi de France ne pourroit pas l'être. Je lui répondis que Henri aimoit tous les exercices; mais sans qu'aucun lui fît jamais abandonner le soin de ses affaires, ni l'empêchât de se faire rendre un compte exact par ses ministres; bien éloigné de

l'aveugle crédulité du roi d'Eſpagne pour le duc de Lerme. Sur quoi Jacques me dit, que ſans doute j'avois eu bien de la peine à régler les finances, & à réſiſter aux importunités des grands du royaume, & il en rapporta des traits, dont j'avois moi-même perdu la mémoire. Il me demanda enſuite bruſquement, & en s'interrompant lui-même, comment ſe portoit le roi de France. Je jugeai aiſément, à l'air dont cette queſtion me fut faite, qu'il étoit vrai qu'on avoit voulu perſuader à ce prince que Henri ne pouvoit pas vivre long-tems après ſa derniere maladie; qu'il y avoit ajouté foi, & que cette prévention ſeroit le plus puiſſant motif qui l'empêcheroit de contracter avec la France, ne pouvant faire beaucoup de fond ſur un roi enfant. Je m'attachai à le détromper de tous ces faux bruits, & j'y réuſſis. Il ajouta ſeulement, qu'on lui avoit encore dit une choſe de Henri, dont il étoit bien fâché, que les phyſiciens de ce prince, (c'eſt le nom qu'il donna à ſes médecins) lui avoient interdit la chaſſe. Je repliquai à S. M. que ce n'étoit qu'un conſeil, dont lui-même feroit bien de profiter; en effet, il avoit failli à ſe rompre un bras à la chaſſe; & il me rapporta la maniere dont cet accident lui étoit arrivé.

Lorſque je mandai au roi cet endroit de

notre converſation ſur la chaſſe & ſur ſa ſanté, il m'écrivit de dire au roi d'Angleterre, que ſuivant l'avis des médecins, il chaſſoit plus modérément qu'auparavant; & qu'il s'étoit trouvé, depuis que j'étois parti, à la mort de cinq ou ſix cerfs, ſans la moindre incommodité. « Hé bien ! me dit » le roi d'Angleterre, toujours ſur la chaſſe; » vous avez envoyé de ma chaſſe au comte » d'Aremberg; comment penſez-vous qu'il » ait pris cette courtoiſie ? elle ne lui a été » nullement agréable : il dit que vous ne » l'avez fait que pour montrer qu'on faiſoit » plus de cas de vous que de lui; en quoi » il a raiſon; car je ſais bien faire différence » entre le roi mon frere, & ſes maîtres, qui » m'ont envoyé un ambaſſadeur, qui ne » peut ni marcher ni parler; il m'a demandé » audience dans un jardin, parce qu'il ne peut » monter dans une chambre ». Jacques me demanda ſi l'ambaſſadeur Eſpagnol qu'on lui envoyoit avoit paſſé par la France; & ſur ce que je lui répondis qu'oui, « l'Eſpagne, » dit-il, m'envoie un ambaſſadeur poſtillon; » afin qu'il aille plus vîte, & qu'il faſſe nos » affaires en poſte » : c'eſt ainſi qu'en toute occaſion il invectivoit contre les Eſpagnols. Taxis (*a*), courier-major de S. M. C.

(*a*) Jean Taxis, comte de Villa-Mediana.

avoit en effet pris la route de Flandre par la France, pour se rendre de-là à Londres, & il avoit fait ce voyage avec beaucoup de précipitation; mais il n'avoit ordre que de découvrir les intentions du roi d'Angleterre : le véritable ambassadeur étoit Vélasque (*a*), connétable de Castille, qui partit après lui.

Jacques voulut savoir après tout cela (car il n'arrêtoit pas long-tems sur une même matiere) si j'allois au prêche à Londres. Sur la réponse que je fis que j'y allois. « Vous » n'êtes donc pas résolu, me dit-il, de » quitter la religion, comme on me l'a fait » entendre, à l'exemple de Sancy, qui a cru » par-là bien assurer sa fortune, & par une » permission de Dieu, a fait tout le con- » traire ». Je traitai ce rapport de calomnie, & je dis que ce qui y avoit peut-être donné lieu, c'est qu'on me voyoit en France ami de plusieurs ecclésiastiques, & souvent visité par le nonce du pape. « Traitez-vous le » pape de sainteté, reprit-il? Oui, repartis- » je, pour m'accommoder à l'usage établi » en France ». Il voulut me prouver que cet usage offensoit Dieu, auquel seul convient cette qualité. Je repliquai, que je ne croyois pas faire un plus grand mal que

(*a*) Jean-Ferdinand de Velasco, duc de Frias.

lorſqu'on donne, comme on fait ſouvent aux princes, des qualités qu'on ſait bien qu'ils ne méritent pas. Il me parla de du Pleſſis, & parut prendre quelqu'intérêt à ſa fortune & à ſon état : il me dit que je ne devois pas l'oublier tout-à-fait ; qu'il avoit à la vérité très-grand tort d'avoir publié ſon dernier livre ſous ſon nom, parce que, par les qualités qu'il y prenoit, il obligeoit le roi de France à s'élever contre ce livre ; mais que cela n'empêchoit pas qu'on ne dût toujours ſe ſouvenir des ſervices qu'il avoit rendus à l'égliſe réformée. Il ne me dit rien ni de la Hollande, ni du duc de Bouillon, il trouva ſeulement que Henri avoit fort bien fait de châtier le duc de Savoye, qui étoit, dit-il, un homme inquiet & ambitieux.

Je crois n'avoir rien oublié d'important de tout ce qui me fut dit par le roi d'Angleterre dans ma premiere audience. Quand il voulut qu'elle finît, il rentra dans ſon cabinet, en me diſant qu'il étoit tems que j'allaſſe ſouper & me repoſer. Je fus ſalué & abordé, en ſortant de la chambre, par l'amiral Howard, milords Montjoye & Staffort, & le grand chambellan. Le chevalier Aſquins, en me reconduiſant hors l'enceinte du château, me parla de ſon dévouement à S. M. T. C. & de la paſſion

qu'il avoit d'être de mes amis. Le comte de Northumberland m'en dit autant en me ramenant jusqu'à la riviere. Aucun de tous les seigneurs Anglois n'a plus d'esprit, de capacité, de courage, & même d'autorité. Il me témoigna avoir beaucoup d'envie de conférer avec moi dans un tête à tête sur les affaires présentes. Il me donna assez à entendre, quoiqu'il parlât en mots couverts, qu'il n'étoit pas content du gouvernement; qu'il blâmoit la plus grande partie des actions du roi; enfin qu'il n'avoit pas, pour le dire, un fort grand fond de fidélité, ni même d'estime pour Jacques. Il n'est pas nécessaire de dire avec quelle réserve & quelle circonspection j'entendis tenir un pareil discours.

La déclaration si précise du roi d'Angleterre contre l'Espagne avoit commencé à me donner quelque espérance qu'on se tourneroit insensiblement à la cour de Londres contre cette cour. Il se passa dans l'intervalle de ma premiere & de ma seconde audience, plusieurs choses qui augmenterent encore mes espérances. Un catholique Anglois, & jésuite, (c'est ainsi que fut d'abord divulguée cette histoire) fut arrêté sur les terres d'Angleterre, dans un bâtiment de passage; & ayant subi l'interrogatoire, il confessa qu'il s'étoit ainsi déguisé pour

délivrer l'église catholique de l'oppression du nouveau roi d'Angleterre, s'il ne rétablissoit la religion Romaine dans ses états, seule, ou du moins avec un avantage égal à celui dont y jouissoit la réformée, & s'il ne se déclaroit de même contre les protestans de Hollande; que huit autres jésuites avoient conspiré avec lui dans le même dessein, & qu'ils étoient actuellement répandus aux environs de Londres, pour chercher les occasions de se défaire de ce prince. Il est certain que ce bruit étoit faux quant à la personne de cet Anglois si suspect, qui n'étoit point un (1) jésuite, mais un simple prêtre séminariste. Si l'on avoit bien approfondi de même toutes les autres circonstances, je crois qu'il se seroit réduit à fort peu de chose; mais c'est ce qu'on ne fit pas. Jacques prenant d'abord ombrage, suivant le caractere de son esprit, s'imagina que si le comte d'Aremberg ne lui demandoit pas son audience, ce n'étoit point qu'il fût malade, mais qu'il feignoit de l'être, & qu'il attendoit que les prétendus conjurés achevassent leur coup, ou du moins par

(1) M. de Thou, non plus que M. de Sully, ne donnent aucune part aux jésuites dans cette conspiration, qui est la même dont il va être parlé plus bas, *Liv. XIX.*

leurs brigues dans le royaume, ils occaſionnaſſent une révolution qui l'auroit diſpenſé de rechercher le roi.

On ne ſauroit croire juſqu'à quel point fut pouſſé à la cour ce ſoupçon, tout frivole qu'il étoit. La reine approchoit de Londres dans le même tems; c'étoit, dit-on; pour favoriſer la brigue Eſpagnole, & le roi en parut ſi troublé, qu'il fit partir incontinent le comte de Lénox, avec expreſſe défenſe à cette princeſſe de continuer ſon voyage. Soit que ce comte ne pût, ou qu'il n'eût pas envie de réuſſir, la reine n'obéit point. Lénox fut rappellé, & le roi n'en demeura que plus intrigué. A ſon exemple les courtiſans, les miniſtres, & particuliérement la vieille cour, imbue des maximes du regne précédent, commencerent à s'élever fortement contre la reine & contre l'Eſpagne. On rappella la conduite & la politique d'Eliſabeth, qui avoit vécu dans une perpétuelle défiance avec la cour de Madrid. On lui prodiguoit en ce moment les louanges dont on avoit été ſi avare, & l'on murmuroit de l'indifférence qu'on avoit montrée pour ſa mémoire; ſans oublier qu'il avoit preſque fallu me faire violence pour me ranger à l'exemple commun.

Je crois que pendant tout cela, les partiſans Eſpagnols n'étoient pas peu en peine;

car au lieu qu'on ne parloit auparavant que de paix & de neutralité avec tout le monde, rien n'étoit plus commun alors que d'entendre dire, qu'il n'y avoit aucune ſûreté à contracter avec l'Eſpagne, bien loin qu'on pût faire aucun fond ſur ce qu'elle appelloit ſon amitié & ſon alliance; que l'ambaſſadeur de cette cour n'avoit oſé ſe preſenter dans Londres, & qu'aſſurément il n'y viendroit pas, dans la crainte d'y être l'objet, & peut-être la victime de l'indignation publique. On oppoſoit à la conduite de S. M. C. celle de S. M. T. C. On trouvoit de la part de Henri, un procédé ſi franc & ſi éloigné de toute ſupercherie, qu'il ſe faiſoit ſentir par lui-même. Il n'auroit pas, diſoit-on, envoyé en Angleterre, l'homme de ſon royaume qui lui étoit le plus néceſſaire, pour tramer une fourberie indigne de tous les deux. Je n'aurois pas moi-même, en quittant la cour, laiſſé le champ libre à la malignité de mes envieux, pour venir jouer un de ces perſonnages, dont la ſuite la plus ordinaire eſt de ſe voir en même tems déshonoré, & ſacrifié à la haine publique. Enfin ſi l'union des deux couronnes, que je propoſois, n'étoit pas tout ce qu'on pouvoit faire de mieux, c'étoit du moins ce que l'on pouvoit faire de plus ſûr; car que pouvoit l'Eſpagne,

tant que l'un des deux rois alliés ne courroit aucun hasard, qui ne lui fût commun avec l'autre. C'est ainsi qu'on discouroit quelquefois dans le conseil, & en présence du roi d'Angleterre, à la satisfaction de ceux de ses conseillers qui prenoient nos intérêts, & qui ne négligeoient aucune occasion d'y amener ce prince. Milord Montjoye, dont je fis mon ami intime, parce qu'il faisoit une profession presque publique d'attachement à la France, s'y employoit de tout son pouvoir.

Mais tout cela ne dissipoit qu'une partie de mes craintes. Je trouvois tant d'autres obstacles, que je retombois presqu'aussi-tôt dans le découragement. La reine m'en paroissoit elle seule, un presqu'absolument insurmontable. Je ne craignois guère moins le secrétaire Cécil. Il étoit alors séparé de ses anciens amis, & il s'étoit réuni aux Ecossois. Je tâchois de pénétrer le vrai motif de ce changement, car j'étois fortement persuadé qu'il ne falloit rien attendre de sincere, de cet homme artificieux. Peut-être espéra-t-il se rendre maître en assez peu de tems, du parti Ecossois, pour n'en faire ensuite qu'un seul avec les Anglois, qu'il n'avoit abandonnés qu'en apparence; mais ces seigneurs Ecossois étoient si difficiles à manier, & si fort en garde contre les An-

glois, qu'il ne pouvoit ne pas échouer au milieu de ses efforts ; & lui-même étoit trop pénétrant, pour ne l'avoir pas senti mieux que personne. Aussi, disoit-on, & je me rangeai de ce sentiment lorsque j'eus mieux connu les allures de ce secrétaire, qu'il n'avoit recherché les Ecossois, actuellement confidens & favoris de S. M. que pour se faire connoître & se rendre nécessaire à ce prince ; que quand il en seroit venu là, il sauroit bien attirer tout à lui, se servir du nom & de l'autorité du roi, pour réduire au silence la reine, les Anglois, & les Ecossois eux-mêmes, ou du moins ne laisser à ceux qu'il jugeroit à propos, que quelqu'ombre de faveur, & reprendre alors son véritable caractere. Ce qu'il y a en ceci de plus singulier, c'est qu'il n'est pas hors de vraisemblance, que cet homme si rusé, ne fût lui-même la dupe des Ecossois, qui feignoient d'être la sienne. Etoit-il possible que Cécil, connu de toute l'Angleterre pour l'esprit le plus ambitieux & le plus convoiteux de gouverner, qui ait jamais été, ne fût méconnu que d'eux seuls ? mais ils savoient aussi, que l'oreille seule du prince ne suffit pas pour se maintenir à la tête des affaires. Ils n'en avoient pas la moindre teinture ; & le secrétaire seul pouvoit la leur donner,

En ſuppoſant la faction Ecoſſoiſe un parti aſſuré à la France, il reſtoit un grand doute à lever, ſavoir, ſi les Anglois, ce peuple ſi fier, ſe laiſſeroit donner la loi dans ſon propre état, par des étrangers, & encore par les Ecoſſois, de tous tems l'objet de leur averſion. Il eut fallu de plus être aſſuré que ceux-ci demeureroient toujours en poſſeſſion de la perſonne du roi, au lieu que l'amitié qu'il avoit déja commencé à témoigner aux comtes d'Eſſex & de Southampton, & à milord Montjoie, prouvoit aſſez qu'il pouvoit leur échapper. Pour dernier malheur, les deux rois de Suede & de Dannemarc, dont les repréſentations auroient pu être d'un grand poids pour fixer ce prince, ſi, conſtamment unis avec Henri, on les avoit vus concourir dans tous ſes deſſeins, ou ne le faiſoient pas, ou le faiſoient ſi foiblement, que leur exemple n'étoit pas capable d'inſpirer une grande réſolution. Dans les fréquentes conférences que j'eus avec eux, en préſence du comte de Mare, de milord Montjoie & du chevalier Aſquins qui s'y trouverent trois fois, ſans aucune qualité que celle d'amis communs, ils me donnerent les meilleures paroles du monde. Leur averſion pour l'Eſpagne, parut égaler la mienne. Ils en vinrent juſqu'à compoſer une eſpece de projet, dans lequel ils rati-

fioient tout ce que Henri pourroit faire pour eux tous, & même jufqu'au partage des conquêtes qu'ils convenoient qu'il feroit facile de faire, moyennant une liaifon durable & bien cimentée. Mais hors de là, ils ne fe fouvenoient plus de ce qu'ils venoient de promettre. Ils ne voyoient plus que des obftacles, fur lefquels ils gardoient en ma préfence un profond filence; conduite bizarre, & qui me fit connoître à quels efprits j'avois affaire.

Milord Montjoie me dit un jour confidemment, qu'il s'étoit trouvé à une affemblée de ces ambaffadeurs, à laquelle on n'avoit admis que des confeillers de S. M. & les députés des Etats; qu'au lieu d'y travailler à fe fortifier mutuellement dans de bonnes réfolutions, chacun n'avoit cherché qu'à tirer fon épingle du jeu. Il me fit un précis de leurs délibérations. Le député Danois repréfenta que fon maître poffédoit à la vérité une grande étendue de pays; mais ftérile pour la plus grande partie, & plus à charge que profitable, par la bizarrerie de fa fituation; que la foumiffion & la docilité qu'il trouvoit dans fes peuples, étoient un avantage inutile pour lui, parce que la prodigieufe différence de leurs coutumes & de leurs mœurs, faifoit qu'il ne pouvoit ni les entendre, ni eux s'entendre

eux-mêmes ; qu'il étoit actuellement occupé à chercher les moyens d'établir un réglement général & uniforme, qui ne lui permettoit pas d'y mêler aucune autre entreprise. Le Suédois excusa le sien, sur ce que le roi de Pologne son neveu, n'ayant pas oublié ses prétentions sur la couronne de Suede, & au contraire paroissant disposé à les renouveller plus vivement qu'auparavant, il ne pouvoit, sans une extrême imprudence, s'engager dans une guerre étrangere, lui qui avoit tout à craindre dans le sein de ses états. Barneveld au nom de tous ses confreres, s'expliqua d'une maniere si différente de ses complaintes ordinaires, que j'avoue que je ne sais quel pouvoit être le but de cet étrange procédé. Il ne parla qu'avec mépris de l'Espagne. Il trouva dans la mutinerie des Espagnols, & dans les forces des Etats, des ressources suffisantes pour les tirer de l'oppression. Il parut ne plus désespérer du succès d'Ostende comme auparavant ; & fit entrevoir que ses maîtres avoient conçu un dessein capable de les dédommager avec avantage de cette perte, quand même elle leur arriveroit. Les ministres Anglois prenant pour leur texte, cette parole du roi d'Angleterre, que tout nouveau roi, s'il a tant soit peu de conduite, doit du moins laisser passer l'an & jour, avant que
de

de faire la moindre innovation, conclurent tout d'une voix, qu'il falloit attendre, & l'on s'en tint à cette conclusion. Examinez un peu attentivement tous ces esprits du Nord (2), vous trouverez qu'ils se ressentent toujours quelque peu du climat: peu de vivacité dans l'esprit, peu de ressources dans l'imagination, peu d'arrêt dans la résolution, aucune teinture de bonne politique. L'exemple d'Elisabeth est une exception à cette regle, qui n'en est que plus glorieuse pour cette grande reine.

Il ne me manquoit plus que d'être aussi parfaitement au fait du conseil d'Espagne, que je l'étois de ceux de la Grande-Bretagne & du Nord; c'est-à-dire, de savoir au juste quel étoit le véritable objet de cette couronne, quelles propositions elle avoit déja faites au roi d'Angleterre; comment elles avoient été reçues; enfin quel biais elle alloit prendre pour arriver à ses fins; car c'étoit ne savoir rien, ou fort peu de chose, que d'être instruit que le roi d'Espagne cherchoit à détacher l'Angleterre de la France & des Pays-Bas. On soupçonnoit

(2) Les tems sont changés, & je ne doute pas que si l'auteur vivoit aujourd'hui, il ne rendît justice à la sagesse & à la politique de quelques-unes des cours du Nord.

qu'il ſe tramoit quelque choſe de bien plus important; l'avis du chanoine de Cantorbery en inſinuoit déja quelque choſe, & il paroiſſoit d'autant moins à négliger qu'Aërſens & Barneveld en aſſuroient tous les deux en même tems la vérité, l'un à Paris, & l'autre à Londres. Je fis ſur cela toutes les recherches poſſibles. Milords Cobham & Raleich me parlerent conformément à cet avis; & ce qui dut me faire le plus d'impreſſion, c'eſt que le comte de Northumberland, que j'avois gagné par l'offre d'une penſion conſidérable, à titre de préſent, m'envoya fort ſecretement & à l'heure que je me couchois, faire par ſon ſecrétaire le rapport qu'on va voir.

Depuis le moment où le roi Jacques eſt monté ſur le trône d'Angleterre, me dit ce ſecrétaire, le roi d'Eſpagne n'a point ceſſé de le ſolliciter, ſoit par ſes propres agens, ou ceux des archiducs, ſoit par les catholiques anglois, d'entrer avec lui dans une ligue offenſive & défenſive contre la France & les Provinces-Unies qu'il appelle leurs ennemis communs. Il n'a rien oublié pour lui perſuader qu'ils avoient l'un & l'autre, mais particuliérement S. M. B. des droits ſi clairs ſur pluſieurs provinces de la France, qu'il lui ſeroit honteux de ne s'en pas ſervir dans un tems où l'épuiſement de cette cou-

ronne lui donnoit ſi beau jeu. Voici pour en venir à bout, l'accommodement qu'il lui a d'abord propoſé : demander conjointement & en même tems, à la France, la reſtitution de la Normandie, de la Guyenne & du Poitou, pour le roi d'Angleterre, de la Bretagne & Bourgogne, pour le roi d'Eſpagne; ſur le refus fondre ſur ces provinces avec toutes leurs forces réunies. S. M. C. a même offert de retirer pour cet effet toutes celles qu'elle a dans les Pays-Bas; bien plus, de renoncer à tous ſes droits ſur les Provinces-Unies, & de leur accorder la liberté, après laquelle elles ſoupirent; comptant bien que moyennant cette grace, elles voudront bien groſſir la ligue, & concourir dans tous ſes deſſeins. Le roi d'Angleterre n'ayant rien répondu à toutes ces magnifiques propoſitions, ſinon qu'elles étoient prématurées, & qu'il vouloit commencer par connoître ſes nouveaux ſujets, & affermir ſa domination, l'Eſpagne a bien vu que cette réponſe étoit un honnête refus, & s'eſt rabattue à tâcher d'obtenir de ce prince, puiſque ſon goût ne le porte pas à rentrer de vive force dans ſes anciennes poſſeſſions, de favoriſer du moins les provinces Françoiſes, dans le deſſein où elle lui a fait entendre qu'elles étoient de s'ériger, à l'exemple des Suiſſes, en république indé-

pendante. On lui a fait la chofe toute facile. Les provinces, a-t-on dit, ne font qu'attendre impatiemment l'occafion de fecouer un joug infupportable. Les émiffaires Efpagnols, fecondant ces difpofitions, y ont fait entendre par-tout, qu'il ne tenoit qu'à elles de jouir d'un calme profond, fans taille, aides, ni garnifons militaires, à l'abri des deux couronnes leurs protectrices ; & qu'elles n'avoient aucun fujet d'appréhender, ni le reffentiment de Henri, ni les violences de fes troupes, parce qu'on alloit lui fufciter tant d'autres embarras, qu'il feroit bien obligé de les laiffer fe prefcrire à elles-mêmes des loix. On ne dit point, ajoutoit le fecrétaire du comte de Northumberland, ce que Jacques a répondu à cette feconde propofition. On conjecture qu'elle n'a pas été mieux reçue que la premiere, puifque les émiffaires Efpagnols ont été contraints de changer plufieurs fois de fyftême en parlant à S. M. B., ou de préfenter de nouveau le même, fucceffivement avec plufieurs modifications. Tantôt ils lui ont offert toutes les forces, & lui ont ouvert tous les tréfors de l'Efpagne, pour s'en fervir contre la France, à telle expédition qu'il voudroit, fans rien exiger pour retour, finon qu'il ne feroit aucun traité, fans l'y appeller; & qu'il ne fe mêleroit en aucune

maniere de ſon différend avec la Flandre. Tantôt ils ſe ſont réduits à demander pour toute grace qu'il ne donnât aucun ſecours aux Provinces-Unies.

Si ce rapport & tout cet expoſé étoient vrais, il faudroit en conclure, que la France venoit de courir, ſans le ſavoir, un fort grand danger; puiſqu'un ſeul mot d'approbation du roi Jacques, faiſoit fondre ſur elle l'orage le plus terrible. Mais j'avoue que pour moi, je trouvai la choſe ſi extravagante, & ſi dépourvue de toute vraiſemblance, que de quelques endroits qu'elle ait été confirmée, je ne crois pas que l'Eſpagne ait jamais ſongé à rien propoſer au roi Jacques, de pareil aux premieres propoſitions qu'on vient de voir. Suppoſons toutes difficultés levées entre l'Eſpagne & l'Angleterre, pour l'armement & le partage, ce qui n'étoit pourtant pas d'une petite diſcuſſion, conçoit-on tout ce que la différence de religion, d'intérêts, de maximes & de mœurs, auroit fait naître de difficultés, ſoit entr'elles, ſoit avec les provinces Françoiſes, qu'on ſuppoſe d'accord avec elles?

L'article qui concerne les Provinces-Unies, détruit lui ſeul tout ce projet. Si l'Eſpagne commence par les ſubjuguer, cette couronne & celle d'Angleterre ne pouvoient ignorer que cette entrepriſe ſeule étoit capable d'a-

néantir, ou de reculer jufqu'à un tems confidérable, l'exécution de leurs communs deffeins, parce que la France ayant une fois connu que le retardement de cette conquête faifoit fon falut, feroit fon affaire propre de celle des Etats. Si l'Efpagne comptoit mettre dans fes intérêts ces provinces, elle ne fe trompoit pas moins lourdement; il n'y a point d'offre, fans en excepter celle même de la liberté, qui eût été capable de les rapprocher de leur plus mortelle ennemie; encore moins de les porter à l'aider dans fes conquêtes; & quelles conquêtes? contre leur ancien & unique allié. Je fais de quelle maniere ont toujours penfé les députés des Etats. Jamais ils n'ont ceffé de dire que l'Efpagne les trompoit; que l'Angleterre les jouoit; que la France étoit la feule, qui fût bien intentionnée pour eux; fi quelquefois ils ont parlé d'une maniere différente, comme dans la conférence, dont il vient d'être fait mention, c'étoit ou pour faire faire de plus grands efforts encore aux François, en leur faveur, ou pour faire prendre aux Anglois les mêmes fentimens pour eux que la France. Croit-on d'ailleurs que l'Efpagne elle-même eût pu fe porter à relâcher des pays, qui lui étoient acquis?

A l'égard des avis donnés à Henri & à moi fur ce fujet, ni le chanoine de Cantor-

bery, ni Barneveld, qui ne doit avec Aërssens être compté que pour un, parce que celui-ci le tenoit de l'autre, ne sont pas des cautions suffisantes. Le premier peut bien avoir été trompé; & le second, avoir cherché à nous tromper. Cette tromperie n'étoit pas inutile à l'avancement de leurs affaires. Pour les trois milords, je désere si peu à leur rapport, que je les soupçonne au contraire d'avoir été les seuls véritables auteurs de toute cette piece; de l'avoir concertée ensemble; & ensuite de l'avoir présentée, avec différens changemens, au roi d'Angleterre, à moi, aux députés des Etats, & au public, pour jouer le rôle d'importans: elle est tout-à-fait dans leur caractere. Quant à l'Espagne, je croirois aisément qu'elle n'auroit pas été fâchée de voir courir ces bruits, & même, qu'elle auroit volontiers travaillé à les accréditer, non dans l'intention qu'ils parvinssent jusqu'aux oreilles de S. M. B., bien loin de l'en entretenir sérieusement; mais pour souffler la discorde, & pour augmenter le nombre des séditieux dans les provinces de France, qui s'y trouvoient intéressées. C'est en ces termes que j'en écrivis à Henri, qui tantôt prenoit tout ceci pour une supercherie des Etats afin d'accélérer la rupture entre lui & l'Espagne; tantôt le croyoit vrai de la part de l'Es-

pagne, à qui rien ne coûtoit à entreprendre, dans l'envie de le perdre, & dans l'eſpérance de profiter de l'inexpérience du roi d'Angleterre. Je lui mandai qu'en traitant tous ces complots de chimériques, ce qui étoit le parti qu'il devoit prendre, il n'en falloit pas moins faire attention à tout ce qui ſe paſſoit du côté du Poitou, de l'Auvergne, du Limoſin, du pays d'Aunis, enfin de toute la Guyenne, où ils étoient capables de produire les mêmes mauvais effets, que s'ils avoient été véritables.

Le lendemain de mon audience, 23 juin, jour où S. M. B. fit une promotion de chevaliers, elle me fit dire, qu'elle m'accordoit une ſeconde audience, pour le jour où je la lui avois demandée, c'eſt-à-dire le mercredi 25; que je m'y rendiſſe à deux heures après midi, avec peu de monde, pour éviter la foule; & afin de pouvoir, diſoit-elle, s'entretenir plus librement avec moi, ſeul à ſeul. Je fus accompagné cette fois depuis Londres juſqu'à Grenvich, par milord Hume, grand-écuyer d'Ecoſſe, qui avoit eu l'honneur de voir & d'entretenir en France S. M. T. C. Je pris quelques rafraîchiſſemens dans une chambre, en attendant qu'on m'introduisît chez le roi. Je fus abordé en cet endroit par le petit (3)

(3) Cet Edmont, ou plutôt Egmont, avoit été

Edmont, qui me tint de longs diſcours, en ſe plaignant qu'on ne le traitoit pas comme le méritoient ſes ſervices paſſés & ſon intelligence dans les affaires de France. Le comte de Northumberland mit fin à cette converſation, en venant m'avertir de paſſer dans la chambre du roi.

Je n'y fus pas plutôt entré, que ce prince ſe leva ; &, après avoir commandé que perſonne ne le ſuivît, il me conduiſit au travers de pluſieurs cabinets & appartemens dérobés, dans une petite galerie, d'un aſſez mauvais goût. C'eſt en cet endroit que ſe paſſa notre entretien. Je le commençai par des remercimens à ce prince, de ce qu'il me donnoit une occaſion de m'ouvrir à lui ſur le ſujet de ma commiſſion, ſans réſerve & ſans témoins. « Non pas, lui dis-» je, que le roi mon maître m'eût envoyé » pour rien exiger de lui, mais pour ſavoir » ſes intentions dans des choſes où L. M. » pouvoient avoir un égal intérêt, & pour » s'y conformer, comme fait un bon frere » aux deſirs de ſon frere ». Le roi d'Angleterre me répondit que la maniere dont

agent, puis ambaſſadeur d'Eliſabeth auprès de Henri IV, pendant les guerres de la ligue, & il avoit en effet une parfaite connoiſſance des affaires de France.

il voyoit bien que le roi de France & moi agiſſions avec lui, méritoit qu'il n'eût rien de caché pour moi, & qu'il alloit en effet me découvrir tout ce qu'il avoit de plus ſecret dans le cœur. Il fit après cela en deux mots, le plan aſſez juſte des affaires politiques de l'Europe, « dans laquelle » il s'agiſſoit, dit-il, de conſerver l'équilibre » entre trois puiſſances égales à peu de cho» ſes près ». (Il vouloit parler des maiſons de Bourbon, d'Autriche & de Stuart.) Il dit que de ces trois puiſſances, la maiſon d'Autriche en Eſpagne, étoit la ſeule qui cherchât à le faire pencher de ſon côté, par l'eſprit de domination dont elle étoit poſſédée ; que la connoiſſance de cet injuſte deſſein faiſoit que le roi de France & lui, quoiqu'en apparence en paix avec cette couronne, étoient pourtant réellement, mais couvertement en guerre avec elle; que l'Eſpagne ne l'ignoroit pas, mais qu'elle ne pouvoit s'en plaindre, leur en ayant donné l'exemple la premiere à tous deux : à Henri, par ſes liaiſons avec le maréchal de Biron & les mal-intentionnés de France, par le ſecours qu'elle avoit donné au duc de Savoye, en guerre avec S. M. T. C., par l'entrepriſe ſur Genève, enfin par pluſieurs autres manœuvres ſemblables; à lui, en déchaînant les jéſuites & la faction catholique Angloiſe.

L'aventure du jésuite, comme on voit, n'avoit obtenu que trop de créance dans son esprit; que de part & d'autre tout cela n'étoit regardé que comme des causes imparfaites de guerre, qu'on ne pouvoit mieux faire que de laisser tomber, parce qu'on étoit à deux de jeu, en continuant, comme auparavant, à favoriser sous-main les ennemis de l'Espagne, sauf à prendre des mesures plus efficaces, si elle s'avisoit de faire la premiere la démarche d'une rupture ouverte.

Je louai un discours si sensé, & effectivement il méritoit de l'être. Je n'aurois même rien eu à y repliquer, si je n'avois apperçu en même tems dans celui qui me le tenoit, un penchant à la paix, ou plutôt à la paresse & à l'inaction, qui démentoit ses paroles, & sembloit me dire qu'après avoir peu promis, il ne tiendroit rien du tout. C'est ce qui me fit répondre à S. M. B. que le plan de conduite qu'elle venoit de tracer avec l'Espagne, étoit fort du goût de S. M. T. C. que Henri craignoit seulement qu'il ne fût pas suffisant pour les empêcher d'éprouver un jour les cruels effets du ressentiment de cette couronne. Je m'attachai en ce moment à lui en peindre le caractere, avec les couleurs les plus naturelles. Je fis envisager à Jacques tout ce qu'elle avoit dévoré depuis

cent ans; comtés de Flandres & de Bourgogne, royaumes de Grenade, de Navarre & de Portugal, empire d'Allemagne, états de Naples & de Milan, toutes les Indes, & peu s'en étoit fallu, la France & l'Angleterre: l'une & l'autre de ces deux couronnes n'ayant l'obligation de leur conservation, après la fermeté d'Elisabeth & de Henri, qu'à l'heureux incident de la révolte des Pays-Bas; & je conclus que comme il seroit indispensable pour Jacques, aussi-bien que pour Henri, d'entrer un jour en guerre déclarée avec l'Espagne, afin de sapper les fondemens d'une si vaste domination, il étoit de toute nécessité d'en concerter dès aujourd'hui les mesures, pour ne rien faire de contraire à cet objet; que c'étoit tout ce que j'avois à demander à S. M. avec un moyen qui assurât provisionnellement la conservation des Provinces Unies. « Mais, dit le roi d'Angleterre, quelle meilleure assistance voulez-vous que le roi de » France & moi nous donnions aux Pays-» Bas, que de les comprendre avec nous » dans un traité général de pacification & » de partage entr'eux & l'Espagne, à des » conditions dont nous nous rendions cau-» tion; afin que s'il arrive que l'Espagne y » manque la premiere, ce prétexte juste » nous mette les armes à la main pour l'en

» chasser tout-à-fait ? Je consens, ajouta-» t-il, en supposant que cela arrive, à ré-» gler avec vous dès-à-présent, avec quelles » forces nous l'exécuterons, & quels moyens » nous employerons ». Jacques ne sentoit pas tous les inconvéniens de cet accord de partage qu'il proposoit entre l'Espagne & les Etats, ou bien il cherchoit adroitement à se défaire de moi. Le conseil d'Espagne n'auroit pas manqué de paroître déférer à cette proposition, mais pendant les longueurs de cette discussion, sur-tout dans une cour qui fait d'une extrême lenteur l'un des points de sa politique, Ostende, qui étoit aux abois, tomboit au pouvoir de son ennemi, & y entraînoit une partie de la Flandre ; la Hollande & Zélande se désunissoient du parti ; l'Espagne s'affermiroit cependant dans ce qu'elle possédoit, & prépareroit d'une maniere plus infaillible, le coup dont elle engloutiroit le reste de cet état.

Je priai S. M. B. de vouloir bien faire une réflexion sérieuse sur ces considérations, que je venois de lui expliquer. Ce prince demeura quelque tems dans le silence, comme un homme qui pense profondément, après quoi il me dit d'un ton de voix foible & hésitant, qu'il convenoit que j'avois raison ; que la chose étoit de grande conséquence ;

qu'il y avoit ſouvent réfléchi : malgré cela ; qu'il n'y avoit pas encore aſſez penſé, & qu'il m'avoit attendu pour lui aider à ſe déterminer. Je ſentis en ce moment tout ce que ce prince ne vouloit pas me dire, & je crus que je ne devois pas balancer à l'attaquer juſques dans ſon dernier retranchement. Je lui dis donc, en répondant plutôt à ſa penſée qu'à ſes paroles, que toutes les fois que cette queſtion avoit été agitée dans ſon conſeil, lorſqu'il avoit vu ſes miniſtres lui tenir un langage différent du mien, S. M. auroit pu aiſément ſe convaincre qu'ils y étoient pouſſés par quelque intérêt perſonnel ; qu'il n'y avoit point ici de matiere à l'irréſolution ; qu'après une infinité d'examens, il ne ſeroit pas plus clair qu'après un ſeul, qu'il étoit d'une néceſſité indiſpenſable d'empêcher l'Eſpagne de ſubjuguer le reſte des Pays-Bas, parce qu'après cela elle pourroit, avec les ſeules forces qu'elle employoit à cette conquête, tomber fort rudement ſur la France & l'Angleterre. Sans rendre ici tous les mauvais offices que je pouvois rendre à ces conſeillers Anglois, en dévoilant une partie de leurs intrigues, j'en dis aſſez ſur ce ſujet au roi d'Angleterre, pour lui faire ſentir que je n'ignorois pas qu'ils avoient cherché à lui faire employer contre la France les forces

que je voulois lui perſuader de tourner contre l'Eſpagne.

Jacques entra de lui-même dans ce que je voulois lui faire juger de ce conſeil. Il me dit qu'il étoit fort éloigné de penſer comme quelques uns de ſes courtiſans, au ſujet de ces vieilles prétentions de l'Angleterre ſur la France ; qu'outre que la conjoncture & la politique préſente des affaires ne permettoient pas qu'il s'en occupât ſérieuſement, il regardoit ces prétendus droits comme annullés par la divine providence, qui donne & tranſporte à ſon gré les couronnes, & par le tems, qui y a mis une preſcription plus que centenaire, paroles qu'il répéta pluſieurs fois ; que cette conſidération ne l'arrêtant point, il pouvoit m'aſſurer d'avance que quelle que pût être ſa derniere réſolution, du moins il ne laiſſeroit point les Provinces-Unies, ni même Oſtende, au pouvoir des Eſpagnols ; que je ne pouvois lui en demander davantage pour le moment préſent, ni le preſſer de conclure, ſans en avoir communiqué avec deux ou trois de ſes miniſtres, dont les lumieres, auſſi bien que le déſintéreſſement lui étoient connus ; qu'il étoit d'ailleurs en état, après les réflexions que je venois de lui faire faire, de ne plus ſe laiſſer ſurprendre par la voix de la paſſion des préjugés ; en-

fin, qu'il m'inſtruiroit dans peu de ce qui pouvoit me reſter à connoître de ſes ſentimens & de ſa derniere volonté.

J'aurois bien ſouhaité de ne pas finir ſi-tôt ſur cette matiere; mais Jacques coupa court, en me répétant que nous acheverions le reſte une autre fois, & qu'il vouloit me parler du duc de Bouillon. Il m'avertit que les députés de l'électeur, Palatin l'avoient fort ſollicité en faveur de ce duc; mais que n'étant pas aſſez au fait de toute cette affaire, il n'avoit voulu s'engager à rien, dans la crainte de favoriſer un rebelle. Il me fit rapporter tout ce qui s'étoit paſſé; ce que je fis ſuccinctement; la choſe parloit d'elle-même. Ce prince me donna ſa parole qu'il ne ſe mêleroit jamais de cette affaire, quelqu'inſtance que pût lui en faire le Palatin; non plus qu'il ſouhaitoit, dit-il, qu'on ſe mêlât mal-à-propos des affaires des catholiques en Angleterre. Je connus aiſément par le ton dont ces dernieres paroles furent proférées, qu'elles renfermoient une eſpece de reproche.

Il faut ſavoir, pour entendre de quoi il eſt ici queſtion, que quelque tems avant la mort d'Eliſabeth, les partiſans de l'Eſpagne ayant, comme à l'ordinaire, les jéſuites à leur tête, exciterent des brouilleries dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne.

La religion leur ſervit de prétexte, quoique la politique en fût le véritable objet; ſoit que le roi d'Eſpagne, comme ſes flatteurs le lui faiſoient entendre, crût avoir des droits aſſez bien fondés ſur la couronne d'Angleterre, pour ſe porter ouvertement comme prétendant, après la mort de la reine; ſoit qu'il ne cherchât qu'à ſuſciter au ſucceſſeur d'Eliſabeth des embarras aſſez grands, pour ne pas lui permettre de s'occuper d'autre choſe. Les jéſuites ſe firent aſſez mal-à-propos, ce ſemble, des querelles à cette occaſion, avec les prêtres catholiques Anglois ſéculiers. La principale fut qu'ils voulurent créer un certain archiprêtre (4), dont ceux-ci ne purent s'accommoder. La choſe fut portée au pape, qui par des raiſons que j'ignore, ne favoriſa en cette rencontre, ni les jéſuites, ni

(4) Le cardinal d'Oſſat, dans ſa lettre du 28 mai 1601, à M. de Villeroi, dit, « qu'à la ſuggeſtion » d'un jéſuite Anglois, appellé le P. Perſonio, » ou Parſons, recteur du college des Anglois à » Rome, & dévot du roi d'Eſpagne, s'il en fût » oncques, le pape créa en Angleterre un certain » archiprêtre, auquel il veut que tous les eccléſiaſtiques, & encore tous les autres catholiques » d'Angleterre, répondent & croient. Par ce moyen, » ajoute-t-il, on penſe faire ce qu'on voudra de la » plus grande partie des catholiques d'Angleterre ».

l'Eſpagne ; au contraire, il écouta très favorablement les prêtres ſéculiers, qui avoient député à Rome trois des leurs, ayant un paſſeport de la main de ſecrétaire Cécil lui même ; ce qui eſt une preuve qu'Eliſabeth crut devoir appuyer les ſéculiers ; & qu'elle regarda les autres, comme ſes véritables ennemis. Henri en jugea comme Eliſabeth, & l'intérêt commun lui dicta d'abord de ſoutenir auprès du pape les prêtres Anglois contre la cabale Eſpagnole.

Voilà de quoi les ennemis de la France avoient abuſé auprès du roi Jacques, (5) pour lui inſinuer que Henri n'avoit prêté ſon appui aux prêtres Anglois, qu'à deſſein de ſe les attacher à lui-même, avec les mêmes vues que l'Eſpagne. Il ne me fut pas difficile de détromper le roi d'Angleterre. Je lui fis entendre que Henri regardant comme

(5) Le roi d'Angleterre n'avoit pas tort de prendre de mauvaiſes impreſſions coutre la France à ce ſujet. Le même cardinal donne à entendre que l'objet des politiques du parti Eſpagnol, étoit de s'en ſervir, pour unir enſemble le pape, le roi de France, le roi d'Eſpagne & les catholiques Anglois, afin de mettre ſur le trône d'Angleterre un roi catholique ; mais il eſt vrai auſſi que Henri IV, non-ſeulement ignoroit cet objet, mais encore qu'il s'accordoit avec Eliſabeth dans des vues toutes contraires. Ce fait eſt rapporté dans le Septénaire, *ann* 1604.

une chose de la derniere conséquence, de ne pas jetter le corps entier des catholiques de la Grande-Bretagne dans le parti de l'Espagne, il n'avoit pu se dispenser de paroître les autoriser en plusieurs points; mais que bien loin d'avoir porté la chose jusqu'à entrer avec eux dans des complots préjudiciables à son autorité, il n'avoit eu en vue au contraire, que de s'opposer à leur ennemi commun, & qu'il auroit abandonné ces catholiques, dès le moment qu'il les auroit vus eux-mêmes s'écarter de leur devoir.

Jacques se montra si satisfait de cette explication, qu'il m'entretint des réglemens qu'il méditoit d'apporter dans les affaires des catholiques Romains de son royaume, « par mes avis, disoit-il, & du bon plaisir » de Henri ». Il eut dans la suite plusieurs occasions de se convaincre encore mieux que je ne lui en avois point imposé, surtout par le moyen d'une lettre que lui écrivit de Paris le nonce du pape au sujet des catholiques Anglois. Jacques y répondit plus obligeamment que n'a coutume de faire la cour de Londres aux lettres de celle de Rome, & non-seulement il prit dans l'affaire dont il vient d'être parlé, le même parti que la bonne politique avoit suggéré à Henri, déterminé peut-

être par les raiſons que je lui en avois apportées ; mais il ſemble encore que pour s'aſſurer du parti catholique Anglois, il aima mieux avoir recours au pape & à ſes miniſtres, qu'à aucun prince étranger. Le pape ne fut pas de ſon côté inſenſible à cette avance (6). Un nommé Colville lui ayant dédié un livre, qu'il avoit compoſé contre ce prince, n'étant encore que roi d'Ecoſſe, S. S. ne voulut, ni recevoir cet ouvrage, ni permettre que l'auteur demeurât dans Rome. Je tiens ce fait de Henri, qui me le manda afin que j'en fiſſe uſage auprès du roi d'Angleterre, & S. M. l'avoit ſu par les lettres que mon frere lui écrivoit de Rome.

J'appris, en ſortant de chez le roi, que ce prince devoit partir le lundi ſuivant pour aller au-devant de la reine. Je jugeai que ce voyage de S. M. pouvoit faire que l'au-

(6) Il faut croire, ou que S. S. n'avoit eu aucune part dans le deſſein politique que je viens de marquer, après le cardinal d'Oſſat, ou que voyant qu'il avoit échoué, elle forma celui de gagner, s'il étoit poſſible, le roi d'Angleterre qui montra au commencement tant de bonne volonté aux catholiques, que le bruit ſe répandit qu'il alloit le devenir lui-même, & qu'il n'avoit feint d'être de la religion prétendue réformée, que pour monter ſans obſtacle ſur le trône.

dience qu'elle venoit de me promettre pour le dimanche 29, fût la derniere que j'obtiendrois; & comme je craignois de ne pouvoir consommer ma négociation dans une seule, je me déterminai à lui en faire demander une avant celle du dimanche. Jacques me fit répondre, qu'il ne pouvoit l'accorder, tout son tems étant rempli jusqu'au dimanche; mais qu'il enverroit ses ministres me trouver le vendredi 27, pour conférer avec moi, & pour préparer les matieres.

Je vis en effet arriver chez moi, le vendredi à trois heures après midi, l'amiral Howard, les comtes de Northumberland & de Mare, milord Montjoye, lieutenant général en Irlande, & le secrétaire Cécil, qui porta la parole. Après le premier compliment, il me dit que le roi d'Angleterre croyoit ne pouvoir mieux montrer à S. M. T. C. qu'il connoissoit parfaitement & sa bonne foi en traitant avec lui, & en même tems sa capacité dans les grandes affaires, qu'en se remettant sur elle de tout ce qu'il y avoit à faire pour secourir Ostende, & pour soutenir les Etats.

Je vis d'abord où tendoit cet artifice du secrétaire, de donner aux paroles que j'avois dites au roi d'Angleterre de moi-même, un sens & une étendue que je n'avois point voulu y mettre. Je lui répondis qu'à la

vérité le roi mon maître auroit fort ſouhaité qu'on prît en Europe quelques meſures pour empêcher l'invaſion de la Flandre par l'Eſpagne; mais que bien éloigné de m'envoyer faire la loi à S. M. B. il ne ſavoit pas lui-même à quoi s'en tenir ſur les affaires de ces provinces, dont l'état actuel ne lui étoit pas même bien connu; qu'on pouvoit donc s'épargner la peine de chercher à pénétrer ce que Henri avoit décidé dans ſon eſprit par rapport aux Etats, parce que dans la vérité, il n'avoit encore rien décidé; qu'il n'y avoit rien autre choſe à conclure de ce que j'avois dit à S. M. B. ſinon que quand elle voudroit bien s'y prêter, je croyois pouvoir lui répondre qu'elle ne trouveroit point S. M. T. C. dans des diſpoſitions contraires aux ſiennes, & qu'en un mot, je n'étois venu pour rien autre choſe, que pour ſavoir les intentions du roi & du parlement d'Angleterre.

Cécil repartit que dans ce qu'il venoit de dire, il n'avoit eu aucun deſſein de me ſurprendre, mais ſeulement de m'entendre parler ſur les affaires préſentes, pour voir ſi l'on n'avoit point imaginé dans le conſeil de France quelque moyen propre à lever les difficultés dont on trouvoit à Londres que toute cette entrepriſe étoit ſi remplie, qu'elle paroiſſoit impoſſible. Il convint, en expo-

ſant ces prétendues difficultés, qu'un accord pacifique des Provinces-Unies avec l'Eſpagne, étoit, dans les circonſtances préſentes, la perte de ces provinces. Enſuite raiſonnant ſur la fauſſe ſuppoſition qu'entre cet accord & une guerre déclarée avec l'Eſpagne, il n'y avoit aucun milieu, il fit voir que la guerre convenoit encore moins que l'accord à l'Angleterre déja épuiſée, & dans la conjoncture des grandes dépenſes qu'entraîne un couronnement, & il conclut encore plus clairement que la premiere fois, que c'étoit à la France à entrer ſeule dans l'exécution de ſes projets. Il ajouta ſeulement que l'Angleterre pourroit être en état de les ſeconder dans un an. Le lieu commun des richeſſes & de la puiſſance de la France ne lui manqùa pas, il chercha à me piquer de vanité, enfin il s'y prit avec toute l'adreſſe poſſible, pour m'amener au point de déclarer que le roi de France, réſolu à faire de l'affaire des Etats la ſienne propre, ne demandoit à l'Angleterre d'autres graces, que celle de la neutralité, qu'il auroit ſans doute accordée avec joie.

Je montrai à Cécil, en ſouriant à ces dernieres paroles, qu'il m'avoit tendu inutilement ce piége. Je lui dis, que ſans répondre ſérieuſement à des propoſitions, que je voyois bien qu'il n'avoit faites que

pour me faire parler, il me suffisoit de lui faire remarquer une chose qu'il devoit sentir aussi bien que moi, c'est que l'Angleterre, en laissant agir quelque tems la France seule, avant de se joindre à elle, au lieu de jetter des fondemens d'alliance avec elle, n'en jettoit que de divorce, parce que l'une voudroit jouir des conquêtes qu'elle auroit faites pendant ce tems-là, & que l'autre demanderoit sans doute à les partager. Je dis, en m'adressant à Cécil personnellement, que cela n'empêchoit pas que je ne me trouvasse d'accord avec lui, si la proposition de s'unir avec la France dans un an, avoit été sincere de sa part, parce que le roi de France ne demanderoit pas mieux que de différer jusqu'à ce tems-là la déclaration de guerre contre l'Espagne, dont il me parloit; la guerre ouverte ne convenant pas mieux à la France, dans la situation présente de ses affaires, qu'elle ne convenoit à l'Angleterre.

Je crus devoir encore répéter en cet endroit, & de la maniere la plus intelligible, que je n'étois pas venu proposer au conseil d'Angleterre une déclaration de guerre des deux rois de France & d'Angleterre à l'Espagne; mais représenter seulement que la bonne politique ne vouloit point qu'on laissât opprimer les Provinces-Unies,

Unies, faute d'un ſecours qu'on pouvoit leur donner, ſans intéreſſer le repos du reſte de l'Europe, & conférer avec S. M. B. uniquement ſur la nature de ce ſecours, & ſur les autres moyens dont on pouvoit ſe ſervir pour le préſent & pour l'avenir, en faveur des Flamands. Les conſeillers du roi prirent la parole pour me remercier de la ſincérité avec laquelle je venois de parler; & Cécil ne trouvant rien à me répondre, me dit qu'il en alloit conférer avec S. M. qu'enſuite il en communiqueroit avec les députés des Etats, & en ma préſence même, ſi je le ſouhaitois; à quoi je n'eus garde de m'oppoſer : cela dit, nous nous ſéparâmes.

Le comte d'Aremberg ayant long-tems remis de jour en jour à demander ſon audience, envoya enfin prier le roi d'Angleterre de l'en diſpenſer tout-à-fait, à cauſe de ſon incommodité, & de lui envoyer ſeulement une perſonne de ſon conſeil pour conférer avec lui. Jacques ne ſe montra pas content de cette façon de procéder. Il lui accorda pourtant ce qu'il demandoit, & ce fut Cécil qu'il chargea de cette commiſſion. Cécil, qui étoit bien informé des bruits qui couroient déja ſur lui, ne voulant pas en cette occaſion donner priſe à la médiſance, chercha à s'en excuſer, & il pria qu'on lui donnât du moins un adjoint;

c'eſt-à-dire, un témoin de ſes actions & de ſes paroles, quoiqu'il ne fît pas ſemblant de le recevoir en cette qualité. Ce ſeul fait prouve ſans replique contre Cécil, qu'il n'étoit rien moins qu'aſſuré de la faveur qu'il vouloit qu'on crût en public qu'il poſſédoit ſans réſerve. On lui aſſocia Kainlos, Ecoſſois.

D'Aremberg ne ſortit point du compliment ni des paroles les plus générales. Lorſqu'on le preſſa de venir au fait, il répondit qu'il étoit homme d'épée; qu'il n'entendoit rien à négocier; qu'il n'étoit venu que pour entendre ce que le roi d'Angleterre voudroit lui faire dire, & qu'après lui, ſon maître enverroit un homme du métier: paroles qui furent relevées & coururent dans Londres, avec toute la riſée & le mépris qu'elles méritoient. Jamais peut-être ambaſſadeur n'a rien dit en effet de ſi imprudent. On a peine à le croire de gens auſſi fins que ſont les Eſpagnols. Cette lourdiſe leur nuiſit beaucoup dans le conſeil du roi d'Angleterre. Elle fit donner de mon côté une partie de ceux qui le compoſoient. Si elle ne fit pas échouer d'un ſeul coup les deſſeins de l'Eſpagne, comme elle pouvoit le faire, c'eſt qu'elle fut réparée par l'adreſſe des autres partiſans de cette couronne, ayant Cécil lui-même à leur

tête, quoi qu'il pût faire pour persuader le contraire. On l'oublia même tout-à-fait, lorsqu'on entendit dire que l'ambassadeur Espagnol, qu'on commençoit à ne plus attendre, alloit arriver. Cécil attendoit sans doute cette arrivée pour travailler au dénouement qu'il me préparoit, & le reste des conseillers parut retomber dans leur premiere irrésolution. Je sus même de fort bonne part, que ne doutant point que cet ambassadeur ne fît à S. M. B. des propositions accompagnées d'offres auxquelles rien ne résisteroit, une partie de ces conseillers se mit à travailler à liquider le mémoire des dettes de la France & des Etats envers l'Angleterre, afin que d'un côté, les sommes contenues dans ce mémoire, de l'autre, les trésors de l'Espagne répandus dans Londres, ne trouvassent rien à leur épreuve.

Ce qu'il y eut de particulier dans ma réception du dimanche 29 juin, c'est que tous les gentilshommes de ma suite eurent l'honneur d'être traités à dîner chez le roi, & moi, celui d'être admis à sa table. S. M. m'en ayant fait avertir, j'arrivai à Grenvich sur les dix heures. J'assistai avec ce prince au service divin, où il y eut sermon. Il ne me dit rien en particulier, jusqu'au moment où l'on se mit à table. L'entretien ne roula que sur la chasse & sur le tems qu'il faisoit. La

chaleur étoit exceſſive & beaucoup plus grande qu'elle n'a coutume de l'être à Londres dans ce mois. Jacques ne fit aſſeoir que moi & Beaumont à ſa table, où je ne fus pas peu ſurpris de voir qu'on ne le ſervit qu'à genoux. Le milieu de la table étoit occupé par un ſurtout en pyramide, couvert des plus riches vaiſſelles, & même enrichi de pierreries.

Le diſcours fut le même pendant une grande partie du repas, qu'il avoit été auparavant, juſqu'à ce que s'étant préſenté une occaſion de parler de la feue reine d'Angleterre, le roi le fit, & à mon grand regret, avec quelque ſorte de mépris. Il alla juſqu'à dire que dès long-tems avant la mort de cette princeſſe, il conduiſoit d'Ecoſſe tout ſon conſeil, & diſpoſoit de tous ſes miniſtres, dont il étoit mieux ſervi & mieux obéi qu'elle-même. Il demanda enſuite du vin, ſa coutume eſt de n'y mettre jamais d'eau, & tenant ſon verre à la main vers Beaumont & moi, il but à la ſanté du roi, de la reine & de la famille royale de France. Je lui rendis ſon ſalut, & je n'oubliai pas non plus ſes enfans ; il s'approcha de mon oreille, lorſqu'il les entendit nommer, & me dit tout bas, que le premier coup qu'il alloit boire ſeroit à la double union qu'il méditoit de faire entre les deux maiſons royales. Il ne

m'en avoit jusques là pas dit un seul mot, & il ne parut pas que le moment qu'il prenoit pour m'en parler fût bien choisi. Je ne laissai pas de recevoir cette proposition, avec toutes les marques possibles de joye, & je répondis aussi tout bas, que j'étois sûr que Henri ne balanceroit pas, lorsqu'il s'agiroit de faire choix entre son bon frere & allié, & le roi d'Espagne, qui l'avoit déja fait rechercher pour le même sujet. Jacques surpris de ce que je venois de lui apprendre, m'apprit à son tour, que l'Espagne lui faisoit pour son fils les mêmes offres de l'infante, qu'au roi de France, pour le dauphin. Ce prince me parut être encore dans tous les sentimens où je l'avois laissé; quoiqu'il ne me donnât aucune occasion de l'en entretenir en particulier. Il me dit seulement devant tout le monde, qu'il approuvoit tout ce qui s'étoit dit dans la derniere conférence, entre ses conseillers & moi, qu'il ne laisseroit point accabler les Etats, & qu'on arrêteroit le lendemain, la maniere de leur prêter du secours. Il donna ordre pour cet effet, que ses conseillers vinssent le lendemain après midi à Londres, pour y conclure cette affaire chez moi, & je crus que ces paroles m'autorisoient suffisamment à remettre sur l'heure entre les mains de S. M. B. un modele de traité, que

j'avois apporté tout dreſſé, ce que je fis en préſence de ſes miniſtres. Ayant trouvé le moyen de répandre dans la converſation, quelques plaintes contre les pirateries des Anglois ſur les François, le roi témoigna que cela étoit arrivé contre ſon intention. Il ſe fâcha même contre l'amiral Anglois, qui voulut ſoutenir ce qui avoit été fait. Il quitta enfin la compagnie, pour aller ſe mettre au lit, où il lui étoit aſſez ordinaire de paſſer une partie de l'après-dînée, quelquefois même juſqu'au ſoir.

Le voyage que Jacques devoit faire, ayant été rompu, ou différé, je comptai que je retrouverois aiſément le moment de lui dire ce qui me reſtoit, & je me conſolai d'avoir fait ſi peu de choſe ce jour-là : car malgré tout ce qui venoit d'être dit, de concluſion, & de ſecours aux Etats, je ne me diſſimulois pas que les choſes n'étoient encore nullement au point où je les aurois voulu, puiſque le roi d'Angleterre me renvoyoit encore pour les finir, aux mêmes perſonnes que je ſavois n'être rien moins que bien intentionnées. Barneveld & les députés n'en tiroient pas non plus un heureux préſage, loin de ſe croire parvenus à la ligue offenſive & défenſive de la France & de l'Angleterre avec eux, dont ils s'étoient quelquefois flatés. Ils réſolurent

de faire un dernier effort auprès de moi, pour s'assurer du moins de la France.

Barneveld eut soin pour cela, de se rendre chez moi, avant tous les autres. Après m'avoir témoigné ses allarmes sur la disposition présente des affaires, & sur les effets de l'arrivée de l'ambassadeur Espagnol, qu'on disoit toujours fort proche, il me dit que les Hollandois désespérés, alloient tout abandonner & chercher un asyle hors de leurs provinces. Barneveld connut par ma réponse, que je n'étois point la dupe de ses exagérations; je lui dis, que c'étoit le conseil Anglois, & non pas moi, qu'il étoit question de persuader; parce qu'au fond, je sentois assez que la situation des Etats étoit embarrassante. Il voulut me prouver que si l'on n'obtenoit rien du roi d'Angleterre, la politique demandoit que la France se chargeât seule & ouvertement de la cause des Provinces-Unies, pendant que leurs forces n'étoient pas encore parvenues au dernier degré d'épuisement. Je répondis à Barneveld, qu'il me demandoit une chose qui n'étoit pas en mon pouvoir, n'étant venu à Londres, que pour faire, s'il étoit possible, une association avec les Anglois, ou pour connoître les raisons qui la leur feroient refuser.

Nous parlâmes ensuite des villes mar-

quées pour ôtage. Barneveld m'apprit que Cécil étant en conférence avec Caron, l'un des députés Flamands, lui avoit fait entendre que l'Angleterre étant résolue de maintenir la paix avec l'Espagne, elle vouloit que les Hollandois lui fissent cession de ces places, pour sa sûreté, & que tout ce qu'il lui avoit promis, c'étoit de les tenir en neutralité, jusqu'à fin de payement. Barneveld qui vit que cet objet me paroissoit aussi intéressant qu'il l'étoit en effet, me fit connoître, mais avec toute la réserve que doit avoir un homme chargé, sous le serment, du secret de son conseil, que les Etats y avoient mis si bon ordre, qu'il resteroit bien des difficultés à lever au conseil de Londres, avant qu'il pût se voir en possession de ces villes; mais aussi il en inféra, pour me faire arriver à son but, que devant s'ensuivre une nouvelle guerre entre l'Angleterre & les Provinces-Unies, c'étoit pour cela même qu'il me pressoit instamment de joindre les forces de la France avec les leurs, sans quoi il n'y auroit aucune égalité entre les parties. J'avouai au député, que je ne pouvois blâmer la résolution de ses maîtres, mais que le roi de France ne pouvoit que les plaindre en cette occasion, n'étant pas en état de les soutenir de vive force, contre l'Espagne & l'Angleterre ensemble.

Tous les députés Flamands revinrent en corps l'après-midi, pour assister à la conférence, & peu de momens après eux, arriverent les conseillers Anglois, nommés par S. M. Cécil portant la parole pour tous, comme à l'ordinaire, commença par dire très-succinctement, que le roi d'Angleterre vouloit bien s'intéresser en faveur des Etats, & se retournant vers moi, il me demanda si ce n'étoit pas-là ce que je souhaitois, & le véritable objet de ma commission. Je cachai ce que l'air brusque de ce secrétaire ne me faisoit déja que trop deviner, & au lieu de lui répondre directement, j'adressai la parole aux députés, & leur dis que deux grands rois voulant bien prendre part dans leurs affaires, c'étoit à eux à en marquer l'état au juste, afin qu'on pût avec une pleine connoissance, proportionner le secours au besoin qu'ils en avoient. Barneveld fit à son ordinaire, un tableau des miseres où l'Espagne les réduisoit, qu'il rendit le plus touchant qu'il put. Pour venir à quelque chose de plus précis, il dit, qu'il s'agissoit de chasser entiérement les Espagnols de la Flandre. Que les Etats s'assuroient de pouvoir y parvenir dans l'espace d'un an, par les moyens qu'il déduisit en cette sorte; que toutes les forces des Provinces-Unies, montoient à douze ou quinze mille hom-

mes d'infanterie, non compris les garnisons, & à trois mille de cavalerie; outre cinquante vaisseaux en état de servir actuellement, avec une artillerie & des munitions proportionnées; qu'il ne s'agissoit de rien autre chose, sinon que les deux rois fissent monter toutes ces forces au double, en fournissant pareil nombre de tout ce qui est marqué ci-dessus.

Je me doutai bien que de pareilles propositions n'alloient être reçues guère favorablement, & pour ne pas paroître autoriser les députés dans des prétentions véritablement excessives, je dis à Barneveld, qu'il auroit dû avoir plus d'égard à ne demander que ce qu'on pouvoit lui accorder. Je demandai ensuite à Cécil, d'un ton qui renfermoit une espece de sommation, qu'il me dît nettement la volonté de son maître, sur ce qu'on venoit de lui exposer. Cécil me répondit, que S. M. B. n'auroit pas été fâchée de se maintenir avec tous ses voisins dans une paix réelle & sincere; qu'autant qu'on pouvoit juger de l'état de la France, par les simples apparences, S. M. T. C. étoit sans doute dans les mêmes sentimens; cependant que sur les remontrances que j'avois faites au roi d'Angleterre, ce prince se déterminoit à prendre le milieu entre les desirs des Etats & les

ſiens propres, c'eſt-à-dire, qu'il conſentoit à prêter ſous-main du ſecours aux Provinces-Unies; qu'il viendroit peut-être un tems, où l'on pourroit faire mieux, mais que pour le préſent, elles n'avoient rien à attendre davantage.

Les députés ne pouvant douter que cette réſolution ne fût très-férieuſe, ſe retirerent pour conférer entr'eux ſur la propoſition de Cécil, qui continuant ſon diſcours pendant ce tems-là, me dit que le roi d'Angleterre étoit bien d'accord à la vérité de favoriſer les Etats, mais qu'il n'avoit nulle envie de ſe ruiner pour eux. Il évita d'entrer dans aucun détail ſur la nature de ces ſecours prétendus, afin qu'on ne pût dans la ſuite le rappeller à ſes promeſſes, & à quelque engagement poſitif; il dit ſeulement, qu'en cas que l'Eſpagne portât ſon reſſentiment juſqu'à attaquer perſonnellement les rois protecteurs de la liberté de la Flandre, afin que toutes choſes fuſſent égales des deux côtés, il falloit que pendant que la France contribueroit de huit mille hommes d'infanterie & de deux mille chevaux, l'Angleterre n'en fournît pour ſa portion, que la moitié, non plus que d'une eſcadre qu'il ſeroit beſoin de tenir ſur la côte d'Eſpagne, & d'une ſeconde dans les Indes; encore déclara-t-il que l'Angleterre n'avoit

aucun autre fonds pour l'entretien de ces forces, que l'argent que la France lui devoit, lequel lui ſeroit rendu dans deux ans, & qu'elle vouloit bien ſacrifier à la cauſe commune.

Je ne vis qu'avec beaucoup de mécontentement, que le ſecrétaire Anglois cherchoit ainſi à rompre tout accord, en s'éloignant, de deſſein formé, de l'état de la queſtion, & en ne faiſant que des difficultés anticipées. Je lui répondis, en cachant mon indignation, le mieux que je pus, qu'un diſcours ſi vague n'étoit point ce qu'il falloit préſentement; qu'il s'agiſſoit avant toutes choſes, de régler ſans équivoque, ce qu'on feroit actuellement en faveur des Provinces-Unies, pour le ſecours d'Oſtende; qu'après cela, ſoit que le conſeil de S. M. B. ſe portât à la guerre, ou qu'on s'y vît forcé par l'Eſpagne, il y auroit bien d'autres conſidérations à faire, ſur les ſuppoſitions ſuivantes: que cette couronne n'attaquât qu'un des deux rois, ou qu'elle les attaquât tous deux, qu'ils ſe déclaraſſent eux-mêmes les aggreſſeurs, qu'ils fiſſent des conquêtes dans les Pays-Bas ſur les Eſpagnols.

Pour faire voir encore davantage à Cécil qu'il n'effleuroit pas ſeulement la matiere, je lui fis remarquer, qu'en cas de *la* rup-

ture de l'Espagne, dont il venoit de parler, afin que la supériorité fût du côté des deux rois, celui de France, outre vingt mille hommes qu'il faudroit qu'il jettât en Flandre, ne pourroit se dispenser d'en envoyer autant sur les frontieres de Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné & Brest; sans parler des escadres de galeres, qu'il faudroit avoir pour s'assurer de la Méditerranée; qu'il étoit nécessaire d'entrer dès-à-présent dans ces détails, tant afin de prendre plus sûrement toutes ses mesures, que pour ne pas s'exposer à mille discussions, capables de troubler la bonne intelligence entre les deux princes alliés.

Répondant ensuite plus directement aux paroles de Cécil, je lui dis, que je ne voyois pas par quelle raison il vouloit faire porter au roi de France, toute ou la plus grande partie de la dépense d'une guerre, qui lui seroit commune avec le roi d'Angleterre; que si par de pareilles prétentions, le conseil Britannique cherchoit à ruiner Henri, il entendoit bien mal ses propres intérêts; que ce conseil ne faisoit pas encore attention, qu'en stipulant de part & d'autre toutes dépenses égales, la France ne pouvoit d'ailleurs manquer d'en faire de particulieres, peut-être plus grandes encore; telles étoient celles pour la défense de ses

côtes de terre & de mer, qui en tenant une partie des forces ennemies diverties de ce côté, ne feroient pas moins utiles à l'Angleterre qu'à la France elle-même. J'ajoutai, que pour toutes ces raisons, il me sembloit que le conseil d'Angleterre prenoit bien mal son tems pour redemander les sommes prêtées à la France; que Henri bien éloigné de cette idée, ne m'avoit donné aucun ordre là-dessus; que je savois seulement, par la place que j'occupois dans le conseil des finances, que son intention étoit de s'acquitter par payement d'année en année, selon qu'il en étoit convenu avec la feue reine, & qu'il s'attendoit à rembourser dans le courant de la présente, deux cens mille livres; mais qu'encore une fois le conseil Britannique prenoit une fort mauvaise voie, pour parvenir à cet acquit, en montrant par des défiances & des difficultés déraisonnables, qu'il ne visoit qu'à épuiser la France de plus en plus; conduite odieuse, & bien éloignée de celle de Henri, qui dans toutes ses actions ne montroit que de la bonne foi, & ne travailloit que pour l'utilité publique.

Mes paroles ne firent aucune impression sur les assistans; au contraire je vis mes Anglois prendre feu, & protester que si on vouloit les obliger à quelque chose de

plus, l'Angleterre abandonneroit tout-à-fait les Etats. Cécil acheva ſur-tout de ſe faire connoître à moi, dans cette conférence, pour ce qu'il étoit. Il n'uſa que d'expreſſions doubles, de propos vagues, & de faux donnés à entendre; parce qu'il ſentoit bien que la raiſon n'étoit pas de ſon côté. La modération & la ſincérité que j'oppoſois à ſes mauvaiſes ſubtilités, l'obligeoient à ſe jetter dans des contradictions, dont il rougiſſoit lui-même, lorſque d'un mot, je lui faiſois ſentir le ridicule de ſes paroles. Tantôt croyant m'intimider, il m'exagéroit les forces de l'Angleterre; tantôt il cherchoit à faire valoir les prétendues offres de l'Eſpagne à ſa nation. Quelquefois il s'étudioit à arracher aux députés & à moi, quelqu'aveu dont il pût tirer avantage. Il ſuppoſoit même malignement, que nous avions dit des choſes auxquelles nous n'avions jamais penſé. Il alla juſqu'à vouloir mettre la diviſion entre les députés & moi, en faiſant tomber ſur moi ſeul, le refus d'aſſiſter ouvertement les Etats. Il s'aviſa de demander & de faire demander par ſes collegues, que la France payât ſur l'heure à l'Angleterre, en déduction de ſes dettes, quarante ou cinquante mille livres ſterling, & il dit aux députés que c'étoit pour les employer à leurs beſoins les plus preſſans; à quoi ils ajoute-

rent, que le refus que j'en faiſois, ne devoit être imputé qu'à moi ſeul, parce que je diſpoſois, diſoient-ils, de tout l'argent de France. Si tout le mérite de ceux qu'on appelle ordinairement de fins politiques, eſt de chercher ainſi à ſurprendre les cœurs droits, & à leur faire porter la haine de leur propre méchanceté, pendant que tout le fruit leur en reſte à eux-mêmes, c'eſt en vérité quelque choſe de bien mépriſable qu'un politique. Ce qui me piquoit le plus, étoit de voir que ces miniſtres, qui n'étoient là que pour expoſer les intentions du roi, y ſubſtituoient impudemment les leurs propres : car je ſavois bien, & la maniere ſeule dont ce prince leur avoit parlé en ma préſence, me perſuadoit qu'il leur avoit commandé tout le contraire de ce qu'ils faiſoient.

Les députés qui étoient rentrés pendant ce tems-là, s'étant retirés fort mécontens, comme on le juge aiſément, & dans une plus grande perplexité qu'ils n'étoient auparavant, Cécil changea une derniere fois de batterie. Il me dit, que puiſque les choſes étoient telles, que le roi de France ne pouvoit entrer en guerre que conjointement avec l'Angleterre, que celle-ci ne pouvoit le faire, ſi elle n'étoit payée de la France & des Etats, ce que ni l'un ni l'autre ne pou-

voit faire actuellement, le mieux étoit que les deux rois continuaſſent à vivre amis, mais ſans entrer dans aucun démêlé étranger. C'étoit là vraiſemblablement le véritable but du ſecrétaire, & depuis un ſi long tems qu'il parloit, ces deux mots étoient tout ce qu'il avoit dit de ſincere.

Comme je ne jugeai pas à propos de répondre à ce diſcours, les Anglois, croyant peut-être m'avoir amené à leur point, dirent qu'ils feroient rapport au roi de tout ce qui s'étoit paſſé dans la conférence, & qu'ils lui demanderoient une audience pour moi, où tout ſeroit conclu en deux mots ſur ce pied; que ſuivant les apparences cette audience ſeroit la derniere, & que j'y recevrois mon congé, ne reſtant plus rien à faire après cela. Si je gardai le ſilence en cette occaſion, ce ne fut pas aſſurément que j'acquieſçaſſe à leurs raiſons, au contraire, la maniere dont ils venoient encore de ſe déceler eux-mêmes, & de s'avouer en quelque façon menteurs & impoſteurs, m'avoit donné pour eux le dernier mépris; mais je jugeai qu'en conteſtant, & en m'échauffant, loin de leur faire quitter une réſolution qu'ils avoient concertée enſemble, je pouſſerois peut-être la choſe juſqu'à une rupture, au lieu que dans les termes où nous en étions reſtés, l'amitié ſubſiſtant du moins entre les

deux rois, & pouvant encore être cimentée par un double mariage, (car on en parloit publiquement) il se présenteroit peut-être dans la suite, quelqu'occasion plus favorable. Je ne désespérois pourtant pas encore absolument du succès de ma commission, parce que je croyois voir que le roi n'entroit pour rien dans les desseins que ses conseillers s'efforçoient de faire réussir.

C'est de quoi je me proposai de m'assurer dans ma troisiéme audience : car je ne donne point ce nom à ma réception du dimanche. Je l'avois fait demander par Cécil au roi. Ce prince envoya le chevalier Asquins me dire qu'il me l'accordoit pour le lendemain même de la conférence dont il vient d'être parlé; & que je ne menasse avec moi que peu de personnes, parce qu'il vouloit s'entretenir particuliérement avec moi, ce qui me fut encore confirmé de sa part, par milord Oreladoux, Ecossois, l'intime ami du comte de Mare, qui étoit le mien. Milord Hume & le vicomte Savar vinrent me prendre à Londres sur le midi, & me remirent, en débarquant à Grenvich, entre les mains du comte d'Erby, de la maison royale, qui me conduisit dans la chambre du roi. Je n'avois avec moi que quatre gentilshommes & deux secrétaires.

Le roi d'Angleterre me prit par la main,

& défendant qu'on le ſuivît, il me fit entrer par ſon cabinet, dans ſes galeries, dont il ferma les portes. Il m'embraſſa deux fois avec des expreſſions qui marquoient combien il étoit ſatisfait du roi de France & de moi, & combien il étoit touché de ce que S. M. T. C. lui avoit envoyé l'homme de tout ſon royaume, qui lui étoit le plus néceſſaire. Il exigea que profitant de l'occaſion préſente, je lui parlaſſe ſans aucune réſerve. Ce moment me parut favorable pour me plaindre à S. M. de ſes miniſtres. Je lui dis après les remercimens ordinaires, qu'il m'étoit plus avantageux en toutes manieres de traiter avec elle qu'avec ſes conſeillers, qui après avoir fort mal exécuté ſes ordres dans la derniere conférence, n'avoient pas manqué ſans doute, de lui faire encore un rapport infidele de ce qui s'étoit paſſé entr'eux & moi, & les députés Flamands, & je lui promis de lui faire un récit ſincere de tout, ſi elle vouloit me le permettre.

Le roi ayant agréé ma propoſition, je n'omis rien de ce qui s'étoit dit la veille. J'inſiſtai en particulier, ſur la propoſition de rembourſer actuellement l'Angleterre de l'argent prêté, & ſur la calomnie contre S. M. T. C. & moi, dont on l'avoit accompagnée. J'ajoutai, que ſi après avoir rempli

mes lettres à Henri, d'éloges de la générosité, de la prudence & de la parfaite amitié du prince auquel j'avois l'honneur de parler, & cela, parce qu'il m'y avoit autorisé par ses actions & ses paroles, je venois ensuite à tenir subitement un langage tout opposé, sans avoir rien à apporter que des difficultés toutes frivoles, le roi mon maître ne pourroit guères penser autre chose, sinon que j'avois traité en ministre flatteur & peut-être infidele, les intérêts qui m'avoient été confiés. Outre qu'une pareille déclaration ne pouvoit passer que pour l'effet d'une intelligence décidée avec l'Espagne; d'où s'ensuivroit peut-être une rupture entre les deux rois, qui n'avoient pas moins d'intérêt que d'inclination, à demeurer toujours parfaitement unis. Je ne crus pas devoir balancer à révéler au roi d'Angleterre, qu'il y avoit plusieurs de ceux qu'il admettoit dans son conseil, qui n'étoient ni bien intentionnés, ni bien affectionnés à sa personne; que sans les lui nommer, il devoit regarder comme tels tous ceux qui se montroient assez peu zélés pour sa gloire & pour l'honneur de sa couronne, pour lui conseiller de se rendre sous le nom d'allié, l'esclave de l'Espagne; que le plus sûr pour lui, étoit de se défier de tous ceux qu'il ne connoîtroit pas parfaitement, & d'en croire toujours plutôt ses

propres lumieres, que la voix de ſes miniſtres.

Ce n'étoit pas une choſe bien difficile, que de faire entrer le roi d'Angleterre en défiance de ſes miniſtres; il n'y étoit que trop naturellement porté. Le changement que je remarquai ſur ſon viſage, en entendant mes dernieres paroles, quelques geſtes, quelques mots entrecoupés qui lui échapperent, me le perſuaderent aſſez. Je crus même ſentir, à n'en pouvoir douter, que ſoit par l'effet de cette défiance, ou par celui des louanges que je lui avois données, ce prince étoit enfin dans la diſpoſition la plus favorable où je pouvois le ſouhaiter. Je ſaiſis cet inſtant, pour jetter dans la converſation quelques propos généraux d'un projet, par lequel la tranquillité de l'Europe entiere, quant à la politique & à la religion, pouvoit naître par le moyen de S. M. B. Je m'arrêtai court après ce peu de paroles, comme ſi j'avois appréhendé de fatiguer ce prince par un trop long diſcours; mais je voyois bien qu'il n'étoit pas poſſible que la curioſité de Jacques ne fût piquée du peu que je venois de dire. Auſſi me répondit-il, que je ne l'ennuiois point, & qu'il falloit ſavoir quelle heure il étoit. Il ſortit & le demanda à ceux de ſes courtiſans qu'il trouva au bout de la galerie. On lui répondit

qu'il n'étoit pas encore tout-à-fait trois heures. « M. l'ambaſſadeur, me dit-il, je » veux rompre la partie de chaſſe que j'avois » faite aujourd'hui, pour vous entendre juſ» qu'au bout; je ſuis perſuadé que cette » occupation me ſera plus utile que l'autre ».

Ce qui me détermina à faire un pas auſſi hardi, que celui de communiquer au roi Jacques les grands deſſeins ſur l'Eſpagne & ſur toute l'Europe, qui avoient été concertés entre Henri & Eliſabeth, c'eſt que j'étois perſuadé que ce prince, déja porté intérieurement à l'alliance avec la France, n'avoit plus beſoin pour le fixer dans cette réſolution, que d'y être engagé par un motif grand & noble, & que d'un autre côté, ſes miniſtres le rameneroient toujours à leur façon de penſer, tant qu'il ne ſe ſoutiendroit pas contr'eux, par la perſuaſion qu'ils ne combattoient ſon avis, que parce qu'ils l'ignoroient. Cela ne m'empêcha pas de prendre une précaution, que je jugeai eſſentielle, & on va la voir.

Je repris donc la parole, ſi-tôt que le roi ſe fut rapproché, & je lui dis, que ſans doute il avoit quelquefois penſé, & avec beaucoup de raiſon, qu'un homme qui poſſede les emplois & les dignités, dont on ſavoit que j'étois revêtu, ne quitte point ſa place ſans un très-grand ſujet; que j'étois

dans ce cas; que quoique ma commiſſion ſe bornât à demander l'union du roi d'Angleterre avec celui de France, je m'étois cependant propoſé, avant que de ſortir du royaume, d'entretenir S. M. B. de quelque choſe d'infiniment plus conſidérable, ſur l'opinion que la renommée m'avoit donnée de ſes talens & de ſes lumieres, mais que ce que j'avois à lui dire étoit tel, que je ne pouvois le lui révéler, ſans m'expoſer à me perdre, qu'après que ce prince ſe ſeroit engagé au ſecret par le ſerment le plus ſolemnel. Jacques plus attentif que je ne ſaurois le dire, balança pourtant à faire le ſerment que je lui demandois; & pour s'en diſpenſer, il chercha à deviner de lui-même, ce que je pouvois avoir de ſi intéreſſant à lui communiquer. Lorſqu'il eut vu que les différentes queſtions qu'il me fit coup ſur coup, ne le mettoient pas plus au fait, il me ſatisfit enfin par le plus terrible de tous les ſermens; je veux dire, par celui du ſacrement de l'Euchariſtie.

N'ayant plus à craindre d'indiſcrétion, je meſurai pourtant encore toutes mes paroles, & commençant par un point, que je ſavois intéreſſer le plus le roi d'Angleterre, je veux dire, par la religion, je lui dis, que quelqu'occupé que je lui paruſſe, des affaires & des grandeurs purement mondaines, &

quelqu'indifférent qu'il m'eût peut-être cru ſur le chapitre de la religion, il n'en étoit pas moins vrai que j'étois attaché à la mienne, juſqu'à la préférer à ma fortune, à ma famille, à ma patrie, & à mon roi même; que je n'avois rien négligé, pour porter le roi mon maître à l'établir en France par de ſolides fondemens, dans la vive appréhenſion où j'étois de la voir un jour ſuccomber ſous les efforts d'une faction auſſi puiſſante, que celle qui réunit le pape, l'empereur, l'Eſpagne, les archiducs, les princes catholiques d'Allemagne, & tant d'autres corps & communautés, intéreſſés dans cette cauſe; que j'avois aſſez bien réuſſi juſqu'à ce jour, mais que peut-être je n'en avois obligation qu'aux conjonctures de pure politique, qui jettoient Henri dans le parti oppoſé à la maiſon d'Autriche; que ces circonſtances venant à changer, ou moi, qui étois le ſeul à entretenir Henri dans ce plan de politique, venant à perdre ma place ou ma faveur, je ne voyois pas de quelle maniere le roi de France pourroit réſiſter à un parti, que tout le monde & ſa propre religion lui dictoient d'embraſſer; que cette conſidération m'avoit fait ſonger depuis long-tems à chercher pour l'exécution de ce deſſein, une perſonne plus propre par ſon rang & ſa puiſſance, que je ne l'étois

à

à l'accomplir & à fixer Henri dans ses sentimens; que trouvant dans le prince auquel j'avois l'honneur de parler, tout ce que je cherchois, mon choix n'avoit pas été difficile à faire; en un mot, qu'il ne tenoit qu'à S. M. B. d'immortaliser sa mémoire, en se rendant en quelque maniere l'arbitre du sort de toute l'Europe, par un dessein auquel elle paroîtroit toujours avoir mis la derniere main, quoique l'exécution ne la regardât pas davantage que S. M. T. C.

Il ne restoit plus qu'à dire quel étoit ce dessein. J'en donnai d'abord au roi d'Angleterre une idée générale, sous celle d'un projet d'association entre tous les états & pays intéressés à abaisser la maison d'Autriche, dont le fondement étoit une ligue offensive & défensive entre la France, l'Angleterre & la Hollande, cimentée par l'union la plus étroite des deux maisons royales de Bourbon & de Stuart. Je fis envisager du premier coup d'œil cette association comme très-facile à faire. Elle ne souffroit aucune difficulté par rapport au Dannemarck, à la Suede, en un mot, à tous les princes & états protestans. On pouvoit la rendre assez avantageuse aux princes catholiques pour la leur faire embrasser; par exemple, au duc de Savoye, en flattant son humeur inquiette & ambitieuse, de l'espérance qu'il obtien-

droit le titre de roi ; aux princes d'Allemagne, en partageant entr'eux ce qu'y possédoit la maison d'Autriche, la Bohême, l'Autriche, la Hongrie, Moravie, Silésie, &c. & en rétablissant leurs anciens priviléges ; au pape lui-même, en lui accordant la propriété des pays, dont il ne possede que la féodalité. Quant au roi de France, quoique je cherchasse à persuader à S. M. qu'il n'avoit eu encore jusques-là aucune part au projet que je feignois avoir imaginé seul, je répondois pourtant que lorsque je lui en aurois fait part, il ne songeroit ni à rien retenir pour lui de ses conquêtes, ni à en tirer aucune récompense, quoique, suivant toutes les apparences, la plus grande partie du fardeau dût retomber sur lui, soit que l'on envisageât les frais d'argent nécessaires pour cette entreprise, ou les services qu'il rendroit de sa personne même. Voilà le biais dont je crus devoir prendre la chose par rapport à Henri, pour ne pas trop le compromettre.

Le roi d'Angleterre proposa tout d'abord quelques difficultés sur une union de tant de têtes si différentes, & si différemment intentionnées, les mêmes à peu près que Henri y avoit faites lorsque nous en avions parlé ensemble, & en dernier lieu à Montglar, à son retour de Metz : mais il ne laissa

pas de prendre beaucoup de goût à ce deſſein, ſur la ſimple ouverture que je venois d'en faire, & il voulut que j'entraſſe juſque dans le plus petit détail. Le diſcours ſuivant renferme à peu près en eſſence ce que je dis à S. M. B.

L'Europe eſt partagée en deux factions, qui ne ſont pas auſſi juſtement diſtinguées par leur religion différente, puiſque les catholiques & les proteſtans ſe trouvent confondus enſemble preſque par-tout, qu'elles le ſont par leur intérêt politique. La premiere eſt compoſée du pape, de l'empereur, de l'Eſpagne, de la Flandre Eſpagnole, d'une partie des princes & villes d'Allemagne & Suiſſe, de la Savoye, des états catholiques d'Italie, qui ſont Florence, Ferrare, Mantoue, Modene, Parme, Gênes, Luques, &c. Il ne faut pas manquer d'y comprendre ce qu'il y a de catholiques répandus dans les autres endroits de l'Europe, à la tête deſquels eſt cet ordre ſi turbulent des jéſuites, dont on ne peut douter que le but ne ſoit de tout aſſujettir à la monarchie Eſpagnole. La ſeconde renferme les rois de France, d'Angleterre, d'Ecoſſe, d'Irlande, de Dannemarck & de Suede, la république de Veniſe, les Provinces-Unies, & l'autre partie des princes & villes d'Allemagne & de Suiſſe. Je ne donne point ici de part à la

Pologne, la Prusse, la Livonie, la Moscovie & la Transilvanie, quoique ces pays soient assujettis à la religion chrétienne, parce que la guerre qu'ils ont presque continuellement avec les Turcs & les Tartares, en fait des peuples, en quelque maniere étrangers à l'égard de ceux de l'occident de l'Europe.

A mesurer la puissance sur les titres pompeux, sur l'étendue du terrein & sur le nombre des hommes, le premier coup d'œil ne sera pas favorable à la seconde de ces factions, & on ne pourra s'empêcher de décider pour la supériorité en faveur de la premiere: cependant il n'y auroit rien de si faux que cette idée, & en voici la preuve. L'Espagne, qu'il faut nommer ici la premiere de sa faction, quoiqu'elle ne soit que la troisiéme par le rang & la dignité, parce qu'en effet elle en est l'ame, l'Espagne, dis-je, jouit à la vérité, en y comprenant ce qu'elle possede dans les Indes orientales & occidentales, d'une étendue de terre bien aussi grande que sont la Turquie & la Perse ensemble; mais s'il est vrai, comme on ne peut en douter, que le nouveau monde, en récompense de l'or & des richesses qu'il lui apporte, la dépouille & de vaisseaux & d'hommes, cette étendue immense lui est plus à charge qu'elle ne lui sert.

Parcourons de même les autres puiſſances de ce parti, on trouvera par-tout beaucoup à rabattre des idées communes. Le pape paroît attaché à l'Eſpagne, & c'eſt en effet ce qu'il a de mieux à faire, environné comme il l'eſt de toutes parts par cette redoutable puiſſance, ſans avoir aucun ſecours à prétendre des autres potentats catholiques; mais comme il regarde au fond ſon état, comme peu différent d'une ſervitude véritable, & qu'il n'ignore pas que le roi d'Eſpagne & les jéſuites ne font qu'une vaine montre de ſoutenir ſon autorité, on ne haſarde rien à aſſurer qu'il ne cherche que les occaſions de ſecouer le joug Eſpagnol, & qu'il embraſſeroit volontiers un parti qui les lui offriroit, ſans courir de trop grands riſques; & l'Eſpagne elle-même a de lui cette opinion.

Venons à l'empereur. Il n'a de commun avec l'Eſpagne que ſon nom; ce qui ſemble ne ſervir qu'à rendre plus vives les jalouſies & les querelles qui s'élevent ſi ſouvent entre les deux branches de la puiſſance Autrichienne. Quel eſt d'ailleurs ſon pouvoir? Il réſide tout dans ſon ſeul titre. La Hongrie, la Bohême, l'Autriche & autres pays voiſins, ne ſont preſque que de vains noms; expoſé, comme il l'eſt, d'un côté, à voir fondre ſur ſes états les formidables armées du grand

ſeigneur, ſujet d'une autre côté à voir les pays de ſa domination ſe déchirer eux-mêmes par la multiplicité & la diverſité des religions qui y ont cours, dans de perpétuelles appréhenſions que les princes électeurs ne ſe ſoulevent pour rétablir leurs anciens priviléges. L'empereur peut être mis aujourd'hui, après avoir tout évalué à ſon prix, dans la claſſe des moindres puiſſances de l'Europe. Je vois de plus cette branche Autrichienne ſi dépourvue de bons ſujets, que s'il ne lui vient dans peu un prince aſſez brave, ou aſſez bon politique pour ſavoir tenir unis les différens membres dont l'Allemagne eſt compoſée, elle a tout à craindre des princes de ces cercles, qui n'aſpirent qu'à regagner leur liberté ſur le chapitre de la religion & ſur celui de l'élection. Je n'en excepte pas l'électeur de Saxe lui-même, quoiqu'il paroiſſe le plus ſincérement attaché à l'empereur, comme à celui dont il tient ſa principauté, parce qu'il eſt indubitable que ſa religion le mettra tôt ou tard aux priſes avec ſon bienfaiteur; mais en ſuppoſant que l'empereur peut tout attendre de la reconnoiſſance de cet électeur, celui-ci ne pourra rien, ou très-peu de choſe, tant qu'il aura en tête la branche de Jean-Frederic qu'il a dépouillée de cet électorat.

C'est ainsi qu'à tout bien examiner, on trouve que presque toutes les puissances, dont l'Espagne paroît s'aider, ou lui sont peu attachées, ou lui sont d'un foible secours. Personne n'ignore qu'en général l'objet de toutes les villes & des princes, soit de l'Allemagne, soit de la Suisse, est de se délivrer de la domination de l'empereur, & même de s'agrandir à ses dépens. Il ne peut pas plus compter sur les princes ecclésiastiques que sur les autres. Un empereur étranger est tout ce qu'ils souhaitent le plus, pourvu qu'il ne soit point de la religion. Rien ne feroit tant de plaisir aux archiducs, tout Espagnols qu'ils sont, qu'un arrangement, par lequel ils deviendroient en Flandre souverains indépendans de l'Espagne. Ils se lassent à la fin de n'être que ses valets. Quel est le lien qui attache le duc de Savoye aux Espagnols? la crainte seule de la France; car il les hait naturellement, & il n'a jamais pardonné au roi d'Espagne d'avoir partagé celle de ses filles qu'il lui a donnée, si différemment de la cadette. Il ne se présente rien autre chose à dire de l'Italie, sinon qu'elle ne peut que suivre la loi du plus fort.

Il est donc vrai que la seconde des factions que nous venons de marquer n'a réellement rien à craindre, pourvu qu'elle entende assez

bien ſes intérêts pour demeurer toujours unie. Or il eſt certain que ces motifs ſi naturels de déſunion ne s'y rencontrent point, ou qu'ils doivent tous, & même celui de la différence de religion, qui eſt en quelque ſorte l'unique, céder à la haine contre l'Eſpagne, qui eſt le grand & commun motif qui les anime. Quel eſt le prince tant ſoit peu jaloux de ſa gloire, qui refuſeroit d'entrer dans une aſſociation dans laquelle on verroit quatre rois, tels que ceux de France, d'Angleterre, de Suede & de Dannemarck ſe tenir par la main? Eliſabeth avoit coutume de dire qu'il n'y avoit rien qui pût réſiſter à ces quatre têtes réunies.

Ces vérités ſuppoſées, il ne reſte plus qu'à examiner par quels moyens l'on pourroit réduire la maiſon d'Autriche à la ſeule monarchie Eſpagnole, & la monarchie Eſpagnole à la ſeule Eſpagne. Ces moyens conſiſtent dans l'adreſſe ou dans la force, & j'en trouve deux pour l'une & pour l'autre.

Le premier des moyens ſecrets eſt de travailler à enlever les Indes à la maiſon d'Autriche. Comme l'Eſpagne n'a pas plus de droit d'interdire ces contrées au reſte des Européens, qu'elle en a d'y détruire les habitans naturels, & qu'il eſt libre d'ailleurs

à tous les peuples de l'Europe de se faire des établissemens dans les terres de nouvelle découverte, dès qu'une fois ils ont passé la ligne, cette entreprise seroit facile à exécuter, en mettant seulement sur pied trois flottes de huit mille hommes chacune, bien équipées & ravitaillées tous les six mois; l'Angleterre fourniroit les vaisseaux; la Flandre, l'artillerie & les munitions, & la France, comme la plus puissante, l'argent & les soldats. La seule convention à faire seroit de partager également les pays conquis.

Pendant ce tems-là, on prépareroit secrettement le second de ces moyens à l'occasion de la succession de Cleves & de la mort de l'empereur, qui ne peut être éloignée; de maniere qu'à la faveur des conjonctures que feroient naître ces deux incidens, on trouveroit des raisons pour enlever à la maison d'Autriche l'empire & ses autres dépendances en Allemagne, & pour y rétablir la forme libre de l'élection, telle qu'elle étoit anciennement.

Le premier des deux moyens déclarés est de prendre ensemble les armes pour chasser les Espagnols de la Flandre, afin d'ériger cet état en république libre & indépendante, portant seulement le titre de membre de l'empire. La chose est peu difficile, avec les

forces des alliés. Les Provinces-Unies, y compris le Liégeois, Juliers & Cleves, font un triangle, dont le premier côté, depuis Calais jusqu'à Embden, est entiérement sur la mer; le second est borné par la France, savoir, par la Picardie jusqu'à la Somme, & par le pays Messin, jusqu'à Mézieres; le troisiéme s'étend depuis Metz, par Treves, Cologne & Mayence, jusqu'à Dusseldorp. Il ne s'agit que de garder ces trois côtés, de maniere qu'on les rende inaccessibles à l'Espagne; ce que l'on peut faire sans peine, l'Angleterre se chargeant du premier, la France du second, les électeurs & autres princes intéressés du troisiéme. Toutes les villes qui peuvent se trouver sur cette ligne, à l'exception peut-être de Thionville, qui obligeroit à la forcer, céderoient d'abord qu'on les menaceroit de les mettre à contribution.

Le second moyen des deux derniers est de déclarer de toutes parts, & d'un commun concert, de la part de la ligue marquée ci-dessus, la guerre à l'Espagne & à toute la maison d'Autriche. Le détail de cette entreprise est sans doute infini; ce n'est pas ici le lieu de le faire, il trouvera sa place ailleurs. L'observation la plus essentielle au sujet de cette guerre, c'est que la France & l'Angleterre doivent renoncer à rien prendre

dans le partage des conquêtes, & les abandonner aux puissances, qui ne peuvent par elles-mêmes donner de l'ombrage aux autres. Ainsi la Franche-Comté, l'Alsace & le Tirol sont le partage naturel des Suisses; la Lombardie doit écheoir au duc de Savoye, pour être érigée avec ses autres états en royaume; le royaume de Naples, au pape, comme ne convenant bien qu'à lui; la Sicile, aux Vénitiens, avec ce qui les accommode dans l'Istrie & le Frioul. Le fondement le plus solide de cette confédération est, comme on le voit, qu'il y auroit à gagner pour tous les confédérés. Le reste de l'Italie, qui est assujettie à ces petits princes, peut être laissé dans la forme de gouvernement où il est, pourvu que tous ces petits états ne fussent censés composer ensemble qu'un seul corps ou république, dont ils seroient tous autant de membres.

Voilà à-peu-près comment j'exposai à S. M. B. le dessein que je voulois lui faire goûter. J'y ajoutai tout ce que je croyois capable de lever ses doutes & de le persuader. Je lui dis que j'avouois que cette matiere excédoit la portée de mon esprit; que je n'étois pas surpris que S. M. y trouvât dans l'abord de grandes difficultés, que Henri ne manqueroit pas d'y en trouver aussi beaucoup; mais qu'elles ne venoient que de ma

propre foibleſſe, & de l'impoſſibilité de faire bien ſentir ce qui, pour être parfaitement expliqué, demandoit beaucoup de tems & de longs diſcours; que j'étois intérieurement convaincu, que non-ſeulement ce deſſein étoit poſſible, mais encore que le ſuccès en étoit infaillible; que s'il s'y trouvoit quelque choſe de défectueux dans la maniere dont je l'avois conçu, il ſeroit aiſément rectifié par les lumieres de quatre grands rois & des plus fameux capitaines de l'Europe, auxquels on le donneroit à exécuter.

Je revins encore à l'alliance des deux rois de France & d'Angleterre, & je dis à S. M. B. que cette alliance étant le premier & le néceſſaire fondement de la confédération que je venois de lui propoſer, c'étoit par celle-là qu'il falloit néceſſairement qu'elle commençât, ſans s'arrêter aux diſcours des gens paſſionnés, ni ſe laiſſer toucher par des conſidérations auſſi frivoles que celles des dettes de la France & de la Flandre à l'Angleterre. Je l'aſſurai que l'Angleterre n'avoit rien à perdre du côté de la France, puiſque Henri ne faiſoit tant de proviſions d'armes & de munitions, & n'amaſſoit de ſi grandes ſommes que pour ſe voir un jour en état de ſatisfaire à tout, & d'accomplir par lui-même la plus grande partie de cet important projet; du moins que je croyois pouvoir me

flatter de l'y engager par le motif de la gloire & de l'utilité publique, si puissant sur l'esprit de ce prince. J'attaquai Jacques par son endroit le plus sensible; je veux dire, par l'ambition d'immortaliser sa mémoire, & par le desir qu'il avoit de paroître ressembler à Henri, & d'avoir part à ses louanges.

Enfin l'envie que j'avois de réussir, fit que je rendis à ce prince la chose si palpable, que m'embrassant avec une espece de transport, qui provenoit d'amitié pour moi, & de ressentiment des mauvais conseils qu'on avoit essayé jusques-là de lui faire suivre: « Non, M. l'ambassadeur, me dit-il, ne » craignez pas que je vienne jamais à » manquer à ce que nous avons accordé » ensemble ». Il me protesta sur le même ton, qu'il ne voudroit pas pour beaucoup n'avoir pas entendu ce que je venois de lui dire, qu'il ne démentiroit pas la bonne opinion que le roi de France & moi avions conçue de lui; qu'il étoit tel que je l'avois pensé, que les réflexions qu'il alloit faire sur tout ce que je venois de lui dire, ne feroient que le confirmer davantage dans les sentimens que je lui avois inspirés; qu'il s'engageoit à moi d'avance à signer le modele du traité d'alliance que je lui avois présenté le dimanche, & où il avoit fait quelques

petits changemens de ſa main ; que je ſignerois de mon côté au nom du roi de France, ſi je n'aimois mieux le remporter avec moi ſans être ſigné, pour le faire voir à S. M. T. C. auquel cas il me donnoit ſa parole royale, que le renvoyant ou le rapportant au bout d'un mois ou ſix ſemaines, approuvé & ſigné de la main de Henri, il y joindroit ſa ſignature, ſans la moindre difficulté. Il finit, en m'aſſurant obligeamment qu'il ne vouloit plus rien faire à l'avenir, que de concert avec le roi de France. Il me fit promettre le même ſecret que j'avois eu la hardieſſe d'exiger de lui, pour toute autre perſonne que pour le roi mon maître, & il l'étendit juſqu'à me défendre de mettre jamais ſur le papier certaine choſe qu'il me confia, & que je ſupprime à cauſe de ce ſerment.

Notre entretien avoit commencé à peu près à une heure, & en avoit duré plus de quatre. Le roi appella l'amiral Howard, les comtes de Northumberland, de Soutampton & de Mare, milord Montjoye & Cécil, & il leur déclara qu'après avoir mûrement peſé mes raiſons, il étoit réſolu à faire une alliance étroite avec la France contre l'Eſpagne. Il reprocha hautement à Cécil d'avoir agi & parlé au contraire de tout ce qu'il lui avoit commandé : explication dont le ſecré-

taire ſe tira tout-à-fait mal. « Je vous or-
» donne à vous, M. Cécil, lui dit ce prince,
» que ſans autre replique ni conteſta-
» tion, vous faſſiez dreſſer en conformité,
» toutes expéditions néceſſaires, ſuivant
» leſquelles *j'en donnerai la dextre* (7),
» & toutes ſortes d'aſſurances, aux ambaſſa-
» deurs de MM. les Etats ». C'eſt la pre-
miere fois qu'il les avoit traités avec cette
diſtinction. Après quoi, ſe tournant vers
moi, & me prenant les mains, il me dit:
« Hé bien! M. l'ambaſſadeur, n'êtes-vous
» pas maintenant bien content de moi »?

Je répondis par une inclination très-profonde, & en faiſant à S. M. les mêmes proteſtations de fidélité & d'attachement que j'aurois pu faire à mon roi. Je le priai de permettre que je les lui confirmaſſe, en lui baiſant la main. Il m'embraſſa & me demanda mon amitié avec un air de bonté & de confiance qui déplut fort à pluſieurs des conſeillers préſens. Et en me congédiant, il donna ordre au comte de Northumberland de m'accompagner juſqu'à la Tamiſe, & à Sidney de m'eſcorter juſqu'à Londres.

(7) Cette expreſſion ſignifie le ſerment ou promeſſe d'alliance qu'on fait, en préſentant la main droite.

Fin du quinziéme Livre.

LIVRE XVI.

SUITE des Mémoires de 1603. Continuation de l'ambaſſade & des négociations de Roſny à la cour de Londres. Formule de traité avec S. M. B. Subſtance de ce traité. Dépêche de Roſny interceptée. Audience de congé, & dernier entretien de Roſny avec le roi Jacques ; préſens qu'il fait à Londres ; ſon retour. Danger qu'il court ſur la mer. Accueil que lui fait Henri IV. Entretien public entr'eux ſur ſa négociation. Suite de l'état des affaires d'Angleterre ; troubles & querelles particulieres dans cette cour. Concluſion du traité fait par Roſny. Continuation des affaires d'Angleterre, d'Eſpagne, des Pays-Bas, & autres étrangeres. Roſny reprend ſes travaux dans la finance. Henri, le ſoutient hautement dans une querelle qu'il a avec le comte de Soiſſons. Il reçoit le roi à Roſny. Voyage de Henri en Normandie ; ce qui ſe paſſa dans ce voyage. Mutinerie des Proteſtans, & aſſemblée de Gap. Roſny eſt fait gouverneur de Poitou. Etabliſſement de la ſoie en

France ; entretien ſur ce ſujet, dans lequel Roſny cherche à en diſſuader Henri ; remarques ſur ſon opinion touchant la ſoie & le luxe. Colonie établie en Canada.

IL ne s'agiſſoit plus que de donner une derniere forme aux conventions qui venoient d'être arrêtées entre le roi d'Angleterre & moi, & ſignifiées par ce prince à ſes miniſtres, & d'en compoſer un traité, ou pour parler plus juſte, un projet de traité entre les deux rois. On ne pouvoit, en effet, appeller d'un autre nom, une piece qui ne devoit obtenir ſon dernier & principal effet, que de l'acceptation de S. M. T. C. entre les mains de laquelle il falloit qu'elle paſſât auparavant. C'eſt ici que je ſentis quel tort faiſoit à ma négociation, la malheureuſe précaution que la néceſſité nous avoit obligés, Henri & moi, de prendre dans le conſeil de France, de ne rien propoſer que comme de moi-même, au roi d'Angleterre.

Ce prince beaucoup mieux perſuadé que je ne l'aurois ſouhaité, que dans toutes les propoſitions que je lui avois faites, je n'avois agi que de mon ſeul mouvement & pour aſſurer la religion proteſtante contre tous les événemens de la politique, n'avoit garde

de me regarder dans tout ce que je lui avois dit de ſecret, comme l'organe du roi mon maître; & il croyoit faire beaucoup, en s'engageant le premier, ſur des apparences très-fortes, à la vérité, que le roi de France en feroit autant, avec encore plus de plaiſir. Mais quelle différence entre un pareil engagement général & ſujet à mille interprétations, & celui d'un traité, dans lequel, en vertu d'un plein pouvoir du roi, j'aurois inſéré avec toute l'attention & le détail poſſibles, toutes les clauſes & conditions, & où je ſerois entré dans toutes les explications, qui forment les liens irrévocables d'un traité politique? Je ne ſerois pas ſi hardi à aſſurer qu'au lieu d'une ſimple formule de traité, j'étois en droit d'attendre en cette occaſion de S. M. B. la ſignature d'un traité complet de tout point, & contre lequel il ne lui auroit pas été poſſible à elle-même de revenir, ſi les regrets dont les lettres du comte de Beaumont au roi ſont pleines, ſur ce manque d'un blanc ſigné, n'étoient pas un témoignage authentique, que l'amour-propre ne me fait rien dire ici de trop.

Je me ferois pourtant un reproche, ſi je paroiſſois ſoupçonner la bonne foi du roi Jacques; j'avoue au contraire, qu'aucun prince de l'Europe ne ſe montre en être

plus jaloux : mais il arrive, par je ne ſais quelle fatalité, que la choſe du monde qui paroît devoir être le moins expoſée aux caprices du ſort, je veux dire, un accord politique, pur ouvrage de l'eſprit, libre dans ſes opérations, & maître de ſes ſentimens, eſt pourtant ce qu'on connoît de plus fragile. Ceux qui le contractent ne voudroient en aucune autre occaſion, encourir le blâme d'avoir manqué à leur parole ; & cependant elle ſe trouve preſque toujours ſans exécution, pour peu qu'on trouve quelque couleur au parjure, comme ſi éluder une promeſſe ſolemnellement engagée, n'étoit pas la même choſe que la violer. Je ne pouvois douter que ſi-tôt que je ſerois parti, les conſeillers de S. M. B. ne fiſſent tous leurs efforts, pour détruire un travail qu'ils n'avoient pu empêcher. Je m'attendois bien que Cécil ſeroit un des plus ardens. La victoire que je venois de remporter ſur lui, le chagrin qu'il avoit eſſuyé de la part du roi, à mon ſujet, la confuſion dont l'avoit couvert la converſation que j'avois eue avec lui, lorſqu'elle avoit été répandue dans le monde, étoient autant de traits, qui avoient achevé d'ulcérer ſon eſprit.

On conviendra ſans peine, malgré tout cela, que j'avois ſujet d'être ſatisfait du

ſuccès de ma négociation (1). Si je me conſidérois moi-même dans cette affaire, la maniere dont elle ſe terminoit, étoit tout ce qui pouvoit m'arriver de plus avantageux : puiſqu'en remportant la gloire d'avoir réuſſi dans une entrepriſe regardée comme très-difficile, je ne courois point le riſque d'être accuſé d'avoir paſſé les bornes de ma commiſſion. Le roi & ſon conſeil étoient les maîtres de retrancher & de changer tout ce qu'ils jugeroient à propos dans un accord, dont je n'avois rendu ni eux ni moi-même, garans ; ainſi j'avois fait tout ce que je

(1) Il eſt fait mention avec éloge de cette ambaſſade de M. de Roſny en Angleterre, dans preſque toutes les hiſtoires & mémoires du tems, ſans parler de pluſieurs écrivains modernes, qui y ont joint leurs ſuffrages; dont quelques-uns, comme l'auteur des mémoires d'état de Villeroy & de l'hiſtoire du duc de Bouillon, n'ont aucun intérêt à élever la gloire de ce miniſtre. Le récit qu'en fait P. Matthieu, eſt conforme à celui qu'on vient de lire, juſques dans les moindres circonſtances, *Tom. 2, liv. 3, p. 577 & ſuiv.*; Voyez auſſi les MſT. de la Bibl. du roi, *vol. 9590*, & le premier volume de Siri, (*mém. ſecond.*) Outre le détail de l'ambaſſade du marquis de Roſny à Londres, qui de tout point ſe rapporte avec celui qu'on vient de lire, (*p. 226 & ſuiv.*) on trouve par-tout dans cet hiſtorien, des particularités très-curieuſes ſur le conſeil & ſur la perſonne du roi Jacques, ainſi que ſur les affaires de la cour d'Angleterre.

pouvois faire. A l'égard du bien de la chose, envisagée selon les desseins & l'intention du roi, auxquels j'aurois sacrifié sans peine toute autre considération, si je n'avois pas complettement réussi, c'est que je ne pouvois aller plus avant sans m'écarter des termes, je ne dis pas de mon instruction publique, mais de l'instruction secrette même. Il en résultoit toujours un avantage réel & sensible; c'est que dans une conjecture, où l'on avoit eu tant de justes sujets de craindre une union intime de l'Angleterre avec l'Espagne, ce dessein se trouvoit absolument ruiné; & S. M. B. engagée dans un autre, d'où elle ne pouvoit revenir si-tôt, ni si facilement, au premier.

Je me mis donc incontinent à rediger la formule de traité. Je la remis ensuite, pour être vue & examinée une derniere fois, au roi d'Angletere & à ses conseillers, qui la lurent plusieurs fois, y retoucherent l'un après l'autre, & y firent quelques changemens de nulle importance: enfin, elle fut arrêtée de la maniere qu'on va voir.

Le roi d'Angleterre, après de grands remercimens à S. M. T. C. de la maniere dont elle l'avoit prévenu, & de la qualité de l'ambassadeur qu'elle lui avoit envoyé, renouvelloit & confirmoit les anciens traités d'alliance, tant d'Elisabeth avec Henri, que

de l'Ecoffe avec la France, & entendoit fe les appliquer perfonnellement par celui-ci, qui en quelque forte les réuniffoit tous, & avoit de plus, pour objet particulier, la défenfe commune de leurs perfonnes contre l'Efpagne, celle de leurs états, de leurs fujets & de leurs alliés réciproques, tels & en quelque tems qu'il plût aux deux rois de fe les défigner. Les Provinces-Unies étoient déclarées jouir de cet avantage, & c'étoit les feuls alliés qui fuffent ici nommément exprimés. Il étoit ftipulé, par rapport à eux, qu'on prendroit des moyens convenables, ou pour affurer pleinement leur liberté, ou du moins pour faire en forte que s'ils étoient réputés fujets de l'Efpagne ou de l'Empire, ce ne fût qu'à des conditions, qui leur procuraffent une parfaite tranquillité, & qui ôtaffent aux deux rois alliés, la crainte d'une domination trop abfolue de la maifon d'Autriche, dans ces provinces.

Pour tout cela, outre que les deux princes s'engageoient mutuellement à fe déclarer ouvertement, à la requifition de l'un d'eux, afin de ne pas fe laiffer furprendre aux artifices de la cour de Madrid, on convenoit dès à préfent, de fournir aux Etats Généraux un fecours fuffifant pour les tirer de l'oppreffion. Le nombre des hommes qui devoient le compofer, n'étoit pas réglé ; il y

étoit ſeulement marqué que ces ſoldats ſeroient tirés de l'Angleterre ſeule, & que tous les frais de cet armement, ſeroient à la charge de S. M. T. C. une moitié purement de l'argent de France, l'autre moitié, en déduction des ſommes dûes par la France à l'Angleterre. On n'oublioit pas de marquer, que cette manœuvre des deux couronnes en faveur des Pays-Bas, ſe feroit ſans aucun éclat, & le plus ſecretement qu'il feroit poſſible; pour ne pas enfreindre directement le traité de paix fait avec l'Eſpagne. Si cette puiſſance traitant cette action d'infraction formelle, s'en prenoit aux rois protecteurs, voici ce qui étoit réſolu. Dans la ſuppoſition que le roi d'Angleterre fût attaqué ſeul, le roi de France lui fourniroit une armée de ſix mille François, ſoudoyés & entretenus à ſes frais, pendant tout le tems de la guerre, & alors il payeroit à l'Angleterre, en quatre ans, & par portions égales ce qui lui reſteroit de dû. L'Angleterre agiroit préciſement de la même maniere avec la France, au cas que l'orage tombât ſur celle-ci; le choix de la mer ou de la terre, ſeroit à la partie attaquée, & alors auſſi, l'Angleterre ne pourroit lui rien demander de ſes dettes. Enfin ſi l'Eſpagne déclaroit la guerre aux deux princes alliés à la fois, pour en tirer raiſon & utilement pour la Flandre, S. M.

T.C. tiendroit une armée de vingt mille hommes ſur les frontieres de Guyenne, Provence, Languedoc, Dauphiné, Bourgogne & Breſſe; elle en jetteroit pareil nombre du côté de Flandre & divertiroit les forces de l'Eſpagne, en croiſant avec ſes galeres dans le levant de la Méditerranée. S. M. B. de ſon côté, outre une armée de terre de ſix mille hommes au moins, qu'elle tiendroit ſur pied, enverroit une flotte dans les Indes Occidentales & croiſeroit avec une ſeconde, ſur les côtes d'Eſpagne. Tout payement des dettes ſeroit ſurſis, & chacun demeureroit chargé de ſes propres frais. De ſecrette qu'auroit été l'alliance jusqu'alors, elle ſeroit rendue publique, par un traité offenſif & défenſif entre les deux rois intéreſſés, & l'un ne pourroit, ſans l'autre, ni déſarmer, ni diminuer les forces convenues, ni entâmer aucun accord.

Tel étoit en ſubſtance le projet du traité, qui m'avoit cauſé tant d'inquiétudes & de peines. Le roi Jacques le ſigna, je le ſignai après lui; & je ne ſongeai plus après cela, qu'à repaſſer au plutôt en France, où il devoit être converti en un traité ſolemnel. Je n'oubliai pas d'en donner avis à Henri, auquel pourtant je cachai ou déguiſai une partie de cette importante nouvelle, ainſi que le détail de ce qui venoit de m'arriver

en

en dernier lieu, chez le roi d'Angleterre, en présence de ses conseillers. Mes dépêches étoient déja si longues, si fréquentes, si interrompues, & écrites avec tant de hâte, que ce n'étoit peut-être pas mal faire, que d'en épargner le travail à S. M. qui devoit avoir beaucoup de patience en les lisant. Ce n'étoit pourtant pas là le véritable sujet de mon silence. L'exactitude avec laquelle Henri m'écrivoit lui-même, tant pour m'informer de ce qui se faisoit d'important dans le conseil de France, que pour me donner de nouveaux ordres & de nouvelles instructions, conformes aux différens changemens qui arrivoient dans les affaires de ma négociation, me persuadoit assez que rien sur ce sujet ne le lassoit, ni ne le rebutoit. Mais outre que c'est un trait d'une assez bonne politique que de réserver en ces occasions quelque chose de nouveau à apprendre à son retour, pour être mieux reçu de son maître, je ne voulois pas exposer le dernier secret de ma négociation à être découvert ni en aucune maniere, divulgué. Ce qui venoit d'arriver étoit un avis pour moi, de me conduire avec une extrême circonspection. C'est un fait dont je n'ai pas parlé en son tems, pour ne point interrompre un récit plus intéressant.

Parmi le grand nombre de lettres, que je

faiſois partir de Londres, les unes adreſſées à Villeroi & au conſeil, les autres pour n'être vues que du roi ſeul, il s'en trouva une de ces dernieres, datée du 20 juillet, qui ne fut point remiſe à Henri, ce qu'il comprit par la dépêche de l'ordinaire ſuivant, & il me le manda auſſi-tôt. Cette lettre étoit de la derniere conſéquence. Je connoiſſois parfaitement le courier que j'en avois chargé : c'étoit un de mes domeſtiques auſſi ſimple que fidele, & qui me ſervoit même à ma chambre. Je le queſtionnai, & il me répondit, que le roi étant à la chaſſe au moment de ſon arrivée, il avoit porté le paquet chez M. de Villeroi, & l'avoit donné à un de ſes commis; qu'il avoit oublié de demander le nom de ce commis, qu'il ne connoiſſoit point, parce que dans le même moment Louvet parloit auſſi au commis & lui remettoit pluſieurs autres paquets, à l'adreſſe de ſon maître. Voilà ce que je mandai au roi, en le priant de faire faire de ſon côté toutes les recherches néceſſaires. Après bien des mouvemens & des informations, je ne reçus d'autres éclairciſſemens de S. M. ſinon qu'on lui avoit dit, & qu'elle croyoit que la faute venoit du maître de la poſte d'Ecouan.

Je me doutois déja de quelque choſe ; & ce manege de commis, dont la fripponnerie

m'étoit déja particuliérement connue, achevant de m'ouvrir les yeux, je demeurai frappé de l'idée, qu'il y avoit un traître, employé dans les bureaux du roi, & même que ce ne pouvoit être qu'un de ceux qui travailloient ſous Villeroi. Je récrivis à Henri, que quelque choſe qu'il pût me dire, cette ſouſtraction ne s'étoit faite qu'en cet endroit ſeul; & qu'aſſurément elle ne pouvoit pas avoir été faite par inadvertance, & ſans deſſein. Ce commis quel qu'il fût, gagné par les ennemis de l'état, pour découvrir le contenu des lettres que j'écrivois de Londres à S. M. ne put réſiſter à l'envie de décacheter celle-ci, dont l'adreſſe piqua ſa curioſité, y ayant écrit ſur l'enveloppe du paquet: *paquet pour être remis ès mains propres du roi, ſans être ouvert.* Il s'en repentit ſans doute, lorſqu'il vit qu'il n'en pouvoit faire aucun uſage: ce qu'il y avoit d'eſſentiel dans la lettre, étant exprimé avec un chiffre, dont rien ne lui pouvoit expliquer le ſens: & c'eſt ce qui me conſoloit dans ce malheur; mais la faute étoit faite, & il aima mieux apparemment jetter la lettre au feu, que de la rendre décachetée. On verra par les mémoires de l'année ſuivante, que j'avois deviné juſte.

Henri auroit ſouhaité que j'euſſe pratiqué la reine d'Angleterre & le prince ſon fils,

comme j'avois fait le roi Jacques, pour bien connoître leur caractere & leurs inclinations à l'un & à l'autre : mais comme malgré tous les bruits qui avoient couru, cette princeſſe étoit encore du côté de l'Ecoſſe & ne pouvoit arriver ſi-tôt, S. M. ne jugea pas ce motif ſuffiſant pour me faire faire un plus long ſéjour à Londres, pendant que pluſieurs autres affaires, preſqu'auſſi importantes, demandoient ma préſence à Paris, & elle fut la premiere à me preſſer de revenir au plutôt. Cet ordre étoit parfaitement de mon goût. L'envie triomphe ſur-tout des abſens. Mes amis perdoient encore plus que moi, de ce que j'étois éloigné. Je chargeai Vaucelas (2), mon beau-frere, de porter à la reine d'Angleterre, les lettres de LL. MM. que j'avois apportées pour elle, & je l'inſtruiſis de ce qu'il avoit à dire & à faire, pour parvenir à ce que le roi deſiroit ſavoir touchant cette princeſſe.

(2) André de Cochefilet, baron de Vaucelas, comte de Vauvineux, &c. Il fut depuis conſeiller d'état, ambaſſadeur en Eſpagne & en Savoye; il étoit frere de la ſeconde femme de M. de Sully. La maiſon de Cochefilet eſt marquée dans Duchesne, pour l'une des plus anciennes du Perche, originaire d'Ecoſſe, & alliée des rois d'Ecoſſe, de la maiſon de Bailleul, en Normandie.

Ma bleſſure à la bouche ſe r'ouvrit comme je diſpoſois tout pour mon départ : la fievre qu'elle me cauſa, me retarda de quelques jours, & m'empêcha même d'écrire au roi, comme à l'ordinaire. Dès que je ſentis mes forces revenues, je fis demander mon audience de congé au roi d'Angleterre, qui eut la bonté de m'épargner la peine d'aller cette fois juſqu'à Grenwich ; il me fit ſavoir par milord Oreladoux, qu'il ſe tranſporteroit exprès à Londres ; qu'il m'attendroit à Weſtminſter ; & que quelque matin que j'y vinſſe, je le trouverois prêt à me donner audience, parce qu'il comptoit partir ce jour-là de très-bonne heure pour la chaſſe, « afin de diſſiper, ajoutoit obligeamment ce » prince, le chagrin que mon départ lui » cauſeroit ».

Je m'y rendis ſi matin, que le roi n'étoit pas encore habillé. Je l'attendis près d'une heure, & j'employai ce tems à viſiter les ſépultures magnifiques & les autres morceaux rares, qui rendent célebre l'égliſe de Weſtminſter. Je fus reçu de S. M. B. avec toutes ſortes de careſſes. Jacques répondit au compliment que je lui fis, ſur le regret que j'avois de m'éloigner de lui, que ce qu'il m'avoit mandé du ſien, étoit très-véritable, d'autant plus qu'il ne s'attendoit point à me voir repaſſer la mer, à cauſe

des fonctions qui m'arrêtoient en France ; mais il jura, & par tout ce que la religion a de plus sacré, que par quelque personne que S. M. T. C. lui renvoyât le traité dont j'emportois la formule, il le signeroit sans autre discussion. Il parla de sa nouvelle alliance avec Henri, d'une maniere très-touchante ; & en disant qu'il prenoit ce prince pour son unique modele, aussi bien que pour son ami, il s'engagea à mettre au rang de ses propres ennemis, tous les ennemis de ce prince. Il fit une espece de récapitulation de toutes ses promesses, pour me donner la satisfaction de voir qu'il n'en avoit oublié aucune. Il s'obligea de ne donner ni intercession, ni accès auprès de lui, à aucun des sujets du roi de France, dont ce prince auroit le moindre sujet de se plaindre ; & il exigea la même déférence du roi de France, sur-tout par rapport à tout jésuite, qui seroit trouvé déguisé, soit dans ses états, soit sur ses vaisseaux. Il loua extrêmement Henri d'avoir chassé cet ordre de son royaume ; & dit qu'il lui conseilloit de tout son cœur de ne pas commettre la faute de les rappeller: c'est l'article sur lequel il insista le plus. Aussi haïssoit-il ces religieux de toute la haine qu'il portoit à l'Espagne, jointe à celle que l'on a contre ceux, que l'on regarde comme ses ennemis

personnels; & il ne fut bien satisfait que lorsque je me fus engagé, autant qu'il étoit en moi, à lui envoyer écrites, ces assurances qu'il exigeoit de S. M. T. C. Il me remit deux lettres pour le roi & la reine, de pur compliment, en réponse à celles qu'il en avoit reçues, où l'article de l'ambassadeur François ne fut pas traité légérement (3).

Chargé de ces lettres, & du modele du traité, je ne voulus pas attendre plus longtems à partir, que jusqu'au lendemain. Je sortis de Londres, après avoir reçu les adieux de tous les honnêtes gens, & je repris la même route, par laquelle j'étois venu. Sidney & le vice-amiral Anglois, me servirent d'escorte jusqu'à la mer; & ils eurent soin de me fournir tout ce qui m'étoit nécessaire, à moi & à toute ma suite, tant pour le voyage de terre, que pour le trajet de mer.

J'oubliois l'article des présens que je fis au nom de S. M. T. C. en Angleterre. Celui du roi fut six chevaux, parfaitement beaux & bien dressés, & richement caparaçonnés; Henri y joignit un autre don, qui devoit être estimé bien plus considérable

(3) L'historien Matthieu dit que le Roi d'Angleterre fit présent au marquis de Rosny, d'une chaîne de pierreries, de grand prix, *Ibid.*

encore, je veux dire, la perſonne de S. Antoine, le plus excellent homme de cheval, qu'on connût; celui de la reine d'Angleterre, une des plus grandes & des plus belles glaces de Veniſe, qu'on ait vues, dont le cadre d'or étoit couvert de diamans; & celui du prince de Galles, une lance & un heaume d'or, auſſi enrichis de diamans, un maître d'armes & un baladin. Le duc de Lenox, le comte de Northumberland, en un mot, tous ceux que j'ai eu occaſion de nommer, & quelques autres encore, eurent, les uns des boëtes, les autres des enſeignes, boutons, aigrettes, bagues & chaînes d'or & de diamans; pluſieurs femmes eurent auſſi des bagues & des colliers de perles. La valeur de tous ces préſens y compris, douze cens écus, que je laiſſois à Beaumont pour être répandus en quelques endroits, étoit de ſoixante mille écus. L'objet du roi, en faiſant tant de riches préſens, dont même une bonne partie fut continuée aux ſeigneurs Anglois en forme de penſion, étoit de les retenir, & de les atttacher de plus en plus à ſon parti. Je les fis ſur ma propre connoiſſance, & ſur les recommandations de Beaumont; & ma principale attention fut de les diſtribuer, de maniere qu'ils ne fiſſent naître aucune jalouſie entre ces ſeigneurs Anglois, & que

le roi lui-même n'en prît aucun ſoupçon. La précaution dont j'uſai, fut de lui demander la permiſſion de reconnoître par quelque légere gratification, les ſervices que j'avois reçus dans ſa cour.

Je reçus à Douvres une lettre de Henri, par laquelle il me faiſoit ſavoir qu'il étoit arrivé le 9 juillet, à Villers-Coterets, où il m'attendoit avec impatience. Il y paſſa quelques jours, pendant leſquels la reine fit un voyage à Lieſſe. Je ne voulus point me repoſer à Douvres, & j'ordonnai l'embarquement pour le lendemain. Il fit un ſi mauvais tems la nuit, que le vice-amiral Anglois me conſeilla très-ſérieuſement de changer de réſolution. Le plus petit délai ne paroiſſoit pas moins inſupportable à toute ma ſuite, qu'à moi-même, ſur-tout à ces damoiſeaux de ville qui ſe trouvent hors de leur élément, lorſqu'ils ont perdu le pavé de Paris. Ils me firent tous de ſi fortes inſtances de quitter Douvres ce jour-là, & la lettre de S. M. me flattoit moi-même d'un accueil ſi favorable, que je voulus qu'on appareillât. Le repentir ſuivit de bien près une ſi grande précipitation. Nous fûmes aſſaillis d'une tempête ſi violente, qu'elle nous mit dans le dernier danger. Nous fûmes le jour tout entier à faire le trajet de la Manche, & ſi maltraités de la ma-

ladie de la mer, que si trois cens que nous étions, nous avions été attaqués seulement par une vingtaine d'hommes, nous aurions été obligés de nous rendre.

Un second billet que je reçus de Henri à Boulogne, m'obligea à ne pas perdre un seul instant. Je congédiai en cet endroit, ceux qui m'avoient accompagné, après les avoir remerciés de l'honneur qu'ils m'avoient fait, & je les laissai les maîtres d'aller où bon leur sembloit. Pour moi je profitai de l'attention qu'avoit eue S. M. de faire tenir prêts des chevaux de poste dans tous les endroits de mon passage, au cas que ma santé me permît de m'en servir. Je pris la poste à Abbeville, à trois heures après midi, & j'arrivai le lendemain, sur les huit heures du matin, à Villers-Coterets.

Je ne voulus point me reposer, sans avoir eu l'honneur de saluer S. M. Je la trouvai dans l'allée du parc, qui aboutit à la forêt, où elle avoit fait partie d'aller se promener sur des chevaux, qu'on devoit lui amener. MM. de Bellievre, de Villeroy, de Maisses & de Sillery, se promenoient avec ce prince, dans une allée prochaine, M. le comte de Soissons avec Roquelaure & Frontenac. Du plus loin qu'il m'apperçut, il dit, à ce que Maisses me rapporta; « Voici l'homme que j'ai tant

» souhaité, qui est enfin arrivé : il faut faire
» appeller mon cousin le comte de Soissons, afin qu'il soit présent à la relation
» qu'il va nous faire en gros, de ce qu'il
» a vu, entendu, dit & fait, dont il ne
» m'a rien écrit : qu'on me renvoie mes
» chevaux, je n'irai point dans la forêt ».

S. M. me releva, avant que j'eusse eu le tems de m'agenouiller pour lui baiser la main, & elle m'embrassa deux fois étroitement. Ses premieres paroles furent, qu'elle étoit aussi satisfaite qu'on le pouvoit être, de la maniere dont je l'avois servie ; que mes lettres ne l'avoient point ennuyée ; & qu'elle prendroit plaisir à entendre tout ce que je n'avois pas compris dans ces lettres. Je répondis au roi que ce récit étoit un peu long, & ne pouvoit bien se faire, qu'à mesure que l'occasion se présenteroit de parler de toutes ces différentes choses. Je commençai par la personne du roi d'Angleterre, que je lui dépeignis tel à peu près que je l'ai fait dans ces Mémoires. Je n'omis, ni l'admiration que ce prince marquoit pour S. M. ni sa joie, lorsqu'on le comparoit à elle, ni sa passion de se rendre digne de cette comparaison. Je rapportai les preuves qu'il m'avoit données de son attachement à la France, de son mépris pour les chimeres dont l'Espagne avoit cherché à le remplir,

de ſon éloignement d'épouſer jamais le parti des calviniſtes François révoltés. Ce prince ſentoit par ſes propres beſoins, combien ce dernier procédé eût été déraiſonnable, y ayant un ſi grand nombre de ſéditieux dans ſes états, que j'étois fort trompé, s'ils ne lui donnoient un jour bien des affaires. J'ajoutai, que ſi moi-même j'avois été d'humeur à leur prêter l'oreille, les principaux de cette faction m'avoient fait aſſez beau jeu, pour entrer avec eux dans des entrepriſes toutes des plus ſérieuſes. Je me ſouvins de la dépêche perdue, & j'en dis hautement mon ſentiment. Je revins au roi d'Angleterre, pour rapporter à S. M. ce qu'elle ignoroit de ma derniere audience; & je lui préſentai avec la formule de traité ſignée de nous deux, les deux lettres de S. M. B. & une autre lettre écrite à S. M. depuis mon départ de Londres, par le comte de Beaumont, & que j'avois reçue dans la route. Henri ſe fit lire toutes ces lettres par Villeroy.

Beaumont mandoit au roi, que ce jour-là même, on attendoit à Londres la reine d'Angleterre avec ſes enfans; qu'elle devoit deſcendre droit à Windſor, & y faire ſa demeure avec le roi; qu'on n'étoit pas ſans appréhenſion, que ſon arrivée ne mît bien du trouble dans les affaires, & ne rendît le

courage aux mutins ; qu'heureuſement, il n'y avoit aucun homme de tête parmi eux ; que l'ambaſſadeur d'Eſpagne étoit enfin ſur les terres d'Angleterre, &, à ce qu'on diſoit, actuellement à Graveſend, avec celui du duc de Brunſwich, d'où ils alloient prendre inceſſamment la route de Londres : S. M. B. ayant envoyé des vaiſſeaux à l'ambaſſadeur Eſpagnol, pour aſſurer ſon trajet contre ceux des Etats ; que le comte d'Aremberg comptoit ſi bien ſur le changement que cet ambaſſadeur apporteroit dans les affaires, que ſachant ſon arrivée, il étoit venu d'avance l'attendre à Windſor. Beaumont ne diſſimuloit pas lui-même ſa crainte des effets qui en pouvoient arriver, auprès d'un prince ſuſceptible de nouvelles impreſſions ; moins encore par l'intérêt qu'il trouveroit dans des offres capables de l'éblouir, que par ſa timidité naturelle, ſa foibleſſe, & même par ſon ſcrupule de ne ſoutenir qu'un parti de rebelles, en appuyant celui des Provinces-Unies.

Beaumont parloit ainſi, ſur la communication qu'il avoit eue d'un plan d'accord entre l'Eſpagne & les Etats, imaginé & dreſſé en Allemagne, il en donnoit même la teneur dans cette lettre ; mais il paroiſſoit perſuadé que les députés des Pays-Bas n'y conſentiroient jamais, quand même

l'empereur ſe rendroit garant de cet accord : parce qu'ils ne le jugeoient, ni aſſez fort pour obliger l'Eſpagne à l'obſerver, ni même aſſez impartial, pour en eſpérer une bonne paix avec cette couronne ; & qu'ils ſe défieroient en général de toute propoſition, dans laquelle la France & l'Angleterre n'interviendroient pas. Il marquoit, que ces députés étoient auſſi ſur le point de s'en retourner chez eux, bien réſolus d'y animer leur république à une vigoureuſe défenſe ; dans l'aſſurance que leur donnoient mes conventions avec S. M. B. de n'être pas abandonnés des deux rois ; & ſur la permiſſion que venoit de leur donner ce prince de lever en Ecoſſe des ſoldats, commandés par milord Bucloud, qu'ils avoient accepté pour colonel de cette recrue. Beaumont avertiſſoit, en finiſſant ſa lettre, que pour être encore mieux informé de tout ce qui ſe paſſeroit, & pour faire ſouvenir le roi d'Angleterre de ſa promeſſe, s'il en étoit beſoin, il alloit lui même ſe rendre à Windſor. Je ne parle point des endroits de cette lettre, où Beaumont ſe répandoit en éloges de ma conduite & de ma négociation.

« Hé bien ! mon couſin, dit Henri, en s'adreſſant à M. le comte de Soiſſons, après que Villeroy eut achevé la lecture du

projet de traité » que vous ſemble de tout » cela ? Dites-m'en librement votre avis ». Je devinois ſans peine la réponſe, & M. le comte ne me trompa point. « Puiſque vous » le voulez, Sire, répondit-il, je vous dirai, » qu'il me ſemble que M. le marquis de » Roſny a un fort grand crédit auprès du » roi d'Angleterre, & qu'il eſt en une mer- » veilleuſement bonne intelligence avec » les Anglois ; au moins ſi ſa relation, & » tout ce qu'on vous mande, eſt vérita- » ble : qu'il vous devoit par cette raiſon, » apporter des conditions beaucoup plus » avantageuſes, & un traité en meilleure » forme, que celui qu'il vous a préſenté, » qui n'eſt en effet qu'un ſimple projet » d'eſpérances & de belles paroles ſans » aucune aſſurance que l'exécution s'en- » ſuive. Tout ce que vous dites-là, eſt bel » & bon, reprit Henri, il n'y a rien de » ſi aiſé, que de trouver à redire aux ac- » tions d'autrui ». S. M. continua à parler, comme ſi elle avoit entrepris de faire mon apologie, & tout enſemble mon éloge. Elle dit, qu'il n'y avoit que moi en France qui avec un pouvoir auſſi limité, eût pu faire ce que j'avois fait ; que l'on ne m'avoit pas même demandé mes lettres de créance à la cour de Londres, choſe qui étoit ſans exemple ; qu'elle s'étoit bien attendue aux dif-

ficultés que j'avois eu à essuyer, & qu'elle n'avoit pas espéré que je vinsse si facilement à bout de les lever; qu'elle étoit pleinement satisfaite, & qu'elle ne se repentoit que d'une chose, qui est de ne m'avoir pas donné carte-blanche. « Je connois par cet » exemple, dit ce prince, la vérité d'un » proverbe latin, que j'ai entendu dire » mille fois, mais je ne sais si j'en pro- » noncerai bien les mots : *Mitte sapientem,* » *& nihil dicas*. En tous cas je suis assuré que » si sa présence devient encore nécessaire » parde-là, il sera toujours prêt d'y retour- » ner, & de me servir avec la même dex- » térité qu'il a fait ». Je ne dis pas à beaucoup près, tout ce que le bon cœur de Henri lui inspira en ce moment pour ma défense. Ce que je trouvai de plus flatteur, & infiniment au-dessus des louanges dont ce prince m'accabla, c'est d'ajouter, comme il fit, qu'il ne craignoit point de me louer ainsi en ma presence, parce qu'il savoit qu'au lieu de me rendre par-là plus vain, & moins attentif, cela ne faisoit qu'accroître l'envie que j'avois de mieux faire encore. Ces paroles fermerent la bouche à M. le comte.

Je satisfis ensuite à plusieurs questions, que le roi, en changeant de ton, me fit sur la nature & la puissance des trois royau-

mes de la grande Bretagne, ſur le caractere des Anglois, & ſur ce qu'il penſoit de leur nouveau roi. La converſation ſe tourna après cela ſur l'affaire de Combaut. Henri, après me l'avoir fait conter en détail, donna toute ſon approbation à la maniere dont je m'y étois conduit; trouvant un égal inconvénient, ſoit à favoriſer, ou à feindre de ne pas voir l'évaſion du coupable, ſoit à l'excuſer, ou à le ſoutenir hautement. Je rapportai à S. M. des traits du jeune Servin (4), conformes au portrait que j'en ai fait plus haut. Le roi avoit déja demandé deux fois ſi l'on avoit ſervi; il rentra, pour ſe mettre à table, en diſant à Villeroy de me donner à dîner; & à moi, d'aller me repoſer juſqu'au lendemain, devant en avoir fort grand beſoin après une courſe en poſte, ſuivie d'une auſſi longue promenade; qu'il continueroit à m'entretenir le lendemain matin; & qu'il chargeroit Frontenac & Parfait, mes bons amis, de me faire ſervir de ſa cuiſine juſqu'à ce que mes équipages fuſſent arrivés.

L'après midi, le roi fit dans la forêt la

(4) L'Etoile en fait mention. « On s'étonnoit, » dit-il, comment il ſe pouvoit faire que la peſte » eût trouvé à mordre ſur une auſſi grande peſte que » celle-là ».

promenade qu'il avoit eu dessein d'y faire le matin. Le soir, il m'envoya pour mon souper, deux excellens melons & quatre perdreaux; & il me manda que j'allasse le trouver le lendemain de fort grand matin, avant qu'aucun de ses conseillers eût pu se rendre au château; ce que je fis : S. M. étoit pourtant déja habillée & avoit pris son bouillon, lorsque j'entrai dans son appartement. Elle regardoit jouer une partie de paume, dans la petite cour du château, qui servoit de jeu de paume. « Allons nous » promener, me dit ce prince, pendant » qu'il fait encore frais; j'ai des questions » à vous faire, & des particularités à vous » demander, sur lesquelles je n'ai fait que » révasser toute la nuit. Je me suis levé dès » quatre heures, parce que toutes les ima- » ginations qui me sont venues dans l'esprit » là-dessus, m'empêchoient de dormir ». Il me prit par la main, & me conduisit dans le parc, où nous fûmes près de deux heures, seuls. Belliévre, Villeroy & Sillery étant arrivés, le roi se promena encore une heure avec nous quatre. Notre occupation du matin fut la même, pendant les trois jours suivans, que S. M. passa à Villers-Coterets; c'est dans ces entretiens, que je lui rendis compte de ce que j'avois à lui dire de plus secret.

Je reçus plusieurs lettres de Beaumont, dont le contenu va servir de supplément à ce que j'ai déja dit des affaires d'Angleterre. L'arrivée de la reine à Londres, n'y apporta point tout le dérangement dont on s'étoit prévenu, les mécontens ne la trouverent point telle qu'ils s'étoient imaginés. Il semble qu'en changeant d'état & de pays, elle changea tout d'un coup, d'inclination & de manieres; par un effet des délices de l'Angleterre, ou de celles de la royauté, son esprit se tourna vers les amusemens & la volupté, de maniere qu'elle parut ne s'occuper que de cela uniquement. Elle oublia si bien la politique Espagnole, qu'elle donna sujet de croire qu'au fond elle n'y avoit semblée attachée que par la nécessité des conjonctures. Kainlos, qui l'avoit amenée continua dans la profession qu'il faisoit ouvertement, d'attachement à la France. Quelques dames, en qui cette princesse avoit le plus de confiance, dirent confidemment à Beaumont, qu'elle n'étoit pas autant Espagnole qu'on le croyoit. Il se fit présenter à elle, & lui fit des excuses pour moi, de ce que je n'avois pu l'attendre ni aller moi-même lui remettre les lettres de LL. MM.

Cependant l'ambassadeur Espagnol, qu'on avoit assuré si positivement être sur les terres

d'Angleterre, n'arrivoit point. Le comte d'Aremberg, trompé dans cette attente tout le premier, jufqu'à être venu féjourner à Windfor, fe vit enfin obligé de demander, fans lui, fon audience au roi, qui la lui accorda. Je ne fais comment elle fe paffa. Je fais feulement qu'il en demanda une feconde, pour laquelle le roi lui fit effuyer mille remifes : ce qu'on ne pouvoit pourtant attribuer qu'à fon peu de goût pour les affaires, & à fa paffion pour la chaffe, qui fembloit lui faire tout oublier; puifque dans ce même tems, bien loin que fa conduite & fes difcours euffent de quoi défefpérer les partifans Efpagnols, il parût au contraire retomber dans fes premieres irréfolutions. Beaumont ne favoit à quoi attribuer ce changement, à fon tempérament, ou aux infinuations de Cécil, qui cherchoit tous les moyens poffibles de le porter à manquer à fa parole. Heureufement il arriva mille nouveaux incidens, qui foutinrent ce prince contre cette tentation ; & les Efpagnols furent affez indifcrets, ou affez mal adroits, pour que les principaux vinffent d'eux-mêmes.

L'ambaffadeur Efpagnol ne fut pas plutôt arrivé à Londres, car il y vint enfin, qu'on vit les brigues, les méchantes intrigues, les foupçons & la défiance, remplir la cour & la

ville, & toutes les affaires dans un état violent. Il multiplia le nombre de ses créatures, parce qu'il fit des libéralités extraordinaires à tous ceux dont il crut avoir besoin. Il chercha à traiter avec les troupes Ecossoises & à les engager dans l'armée Espagnole, comme avoient fait les Etats : coup décisif, & que la Hollande ne pouvoit guère éluder, qu'en les retenant pour elle-même avec l'aide de ses protecteurs. Toutes ces démarches de l'Espagnol faites avec un air de hauteur & d'indépendance, aigrissoient d'autant plus le roi, que sa foiblesse naturelle le faisoit répugner à les arrêter, en prenant le ton de maître. Il auroit donné toute chose au monde, pour se voir hors de cet embarras, par le départ de l'ambassadeur. Il y eut plus, on parla sourdement d'une conspiration des Anglois catholiques (5) contre sa personne. Beaumont a toujours traité cette imputation, de calomnie ; & toute personne, qui aura connu l'état véritable de ce corps en Angleterre, au tems dont je parle, trouvera dans sa foiblesse & dans la bassesse de ses sentimens, une preuve sans replique pour le disculper.

---

(5) Elle fut cause de l'édit, par lequel le roi Jacques chassa les jésuites de tous ses états ; cet édit est rapporté dans le troisiéme tome des Mémoires d'état de Villeroi, *page* 217.

Mais une conſpiration plus réelle, fut celle de quelques ſeigneurs Anglois, qui formerent le complot de poignarder le roi: Leurs chefs, car elle fut avérée, & l'on fut perſuadé de plus, qu'ils ſuivoient les impreſſions des archiducs & de l'Eſpagne (6), étoient milords Cobham, Raleich, Grey, Markham, & pluſieurs autres des principaux ſerviteurs, & même des plus intimes confidens de la feue reine; quoiqu'ils euſſent paru les plus empreſſés à faire hommage à ſon ſucceſſeur. On ne nommoit pas néanmoins Cécil dans cette cabale. La choſe fit tout l'éclat qu'on peut s'imaginer. Une diſpute de religion, élevée dans les conférences des proteſtans avec les Puritains, vint augmenter le déſordre. On n'entendoit parler à la cour que des démêlés particuliers. Le comte de Northumberland cracha au viſage du colonel Vere, en préſence de toute la cour, & fut mis aux arrêts à Lambec, par ordre du roi, juſtement irrité de ce trait inſultant. Le comte de Sou-

(6) De Thou & la Chronologie Septenaire ſont de ce ſentiment. Le roi Jacques ſe contenta qu'on fît mourir milord George Brock & deux prêtres, nommés Watſon & Clarke; il envoya le pardon aux autres ſur l'échafaud : action de clémence qui lui mérita de grandes louanges, *ann.* 1603. *Mém. Recond. vol.* 1, *pag.* 243.

thampton & milord Grey se donnerent plusieurs démentis aux yeux de la reine, & se dirent des injures atroces; pour ceux-ci, ils en furent quittes auprès du roi, pour demander pardon de leur impudence, à cette princesse; & auprès d'eux-mêmes, pour faire intervenir l'autorité royale contre les voies de fait: après quoi, on les vit se parler de bonne amitié, sans être autrement satisfaits. Ces MM. sont dans l'opinion, que le nom de roi sauve l'honneur, à qui ne peut pas se le sauver à soi-même.

Lorsque par le détail que faisoit Beaumont dans ses lettres, de tous ces démêlés publics & particuliers, je vis la chose au point le plus favorable où je pusse la souhaiter, je pris ce moment, pour mettre la derniere main à l'œuvre que j'avois commencée à Londres. Je me donnai l'honneur d'écrire à S. M. B. Je lui mandai que le roi de France avoit ratifié avec plaisir le projet de traité, passé entre S. M. & moi, & qu'il envoyoit au comte de Beaumont, le pouvoir nécessaire pour le réduire en telle forme que S. M. le jugeroit expédient. Je lui réitérai les protestations d'obéissance & d'attachement que je lui avois faites; & je l'assurai qu'en le faisant, non-seulement je n'offensois pas le roi mon maître, mais que je lui rendois service, & lui obéissois.

J'écrivis en même tems à Beaumont. Je l'inſtruiſis d'abord de ce qui m'étoit arrivé à mon retour en France, de mes converſations avec le roi, & de la diſpoſition où paroiſſoit être ce prince de me renvoyer quelque jour en Angleterre. Comme je lui envoyois en même tems le traité, ſigné de S. M. je lui donnois là-deſſus les inſtructions néceſſaires pour maintenir la bonne intelligence, que cette piece établiſſoit entre les deux couronnes. Elle dépendoit en quelque maniere, de celle qui regneroit entre l'ambaſſadeur de France à Londres, & celui d'Angleterre à Paris. Celui ci s'étoit tenu fort offenſé de la ſouſcription d'une lettre, où on lui donnoit un titre qui ne lui plut pas. Je voulus bien prendre le tort ſur moi, & je le réparai.

Beaumont ayant reçu le traité, en donna avis au roi d'Angleterre, qui l'adreſſa d'abord à Cécil. Il fut bien ſurpris de voir que ce ſecrétaire, devenu tout d'un coup traitable, y donna les mains de fort bonne grace, & ſans faire la moindre difficulté. Il n'entendit que des éloges de S. M. T. C. & de moi. Tout concourant dans les mêmes vues, le traité fut reçu, ſigné & revêtu de la forme la plus authentique. J'en remerciai S. M. B. par une ſeconde lettre, lorſque Dauval fut venu de la part de Beaumont;

mont, apporter cette bonne nouvelle en France; & pour uſer de toutes ſortes de contre-batteries contre les Eſpagnols qui faiſoient des préſens à toutes mains, on en fit auſſi, & même des penſions, à tout ce qu'il y avoit d'Anglois diſtingués à la cour du roi Jacques. On continua à faire chercher pour ce prince, les plus beaux chevaux qu'on pût trouver; & on les lui envoyoit, avec des harnois ſuperbes, après qu'on les avoit dreſſés en France.

C'eſt ainſi que l'Eſpagne ſe vit fruſtrée des brillantes eſpérances qu'elle avoit conçues contre nous, de l'avénêment du roi d'Ecoſſe à la couronne d'Angleterre, & qui étoient peut-être le motif des armemens immenſes qu'elle fit cette année (*a*). Une eſcadre de douze galeres Eſpagnoles, montées par trois mille hommes, & équipées de tout point, venoit d'être battue le 27 mai, par quatre ſeuls vaiſſeaux Hollandois: c'étoit le ſecond échec en ce genre. Fréderic Spinola, commandant de cette eſcadre, y perdit la vie. L'Eſpagne, pour réparer ces pertes, fit de tous côtés des préparatifs de guerre, capables de répandre la terreur. Elle ſe rendit maître de la Méditerranée, au moyen des galeres qu'y commandoit Char-

(*a*) *De Thou. Sept. ann.* 1603.

les Doria, & pendant ce tems-là, on la voyoit s'occuper à préparer dans le port de Lisbonne, des vaisseaux pour embarquer vingt mille soldats, avec un travail si infatigable, que les dimanches & les fêtes y étoient employés.

Chacun raisonnoit à sa maniere, sur l'objet d'un appareil si terrible. Les uns vouloient qu'il regardât la Flandre, & Ostende particuliérement, les autres la destinoient à conquérir la Barbarie; parce que le roi de Gusco avoit promis au conseil de Madrid, de lui faciliter la prise de l'importante ville d'Alger, moyennant un secours d'hommes & d'argent, que ce prince garda pour lui-même, sans beaucoup s'embarrasser de tenir sa parole. Bien des personnes étoient persuadées, que l'Espagne en vouloit à la France elle-même. Le premier avis en fut donné à S. M. avec celui de veiller au château d'If, & aux isles de la côte de Marseille, pendant que j'étois en Angleterre, où ce prince me le manda, sans pourtant y ajouter beaucoup de foi, quoiqu'il sût que le duc de Savoye ne négligeoit rien pour lui rendre ce mauvais office; mais il savoit aussi que l'Espagne trouvoit ce conseil du duc, intéressé; & d'ailleurs le pape lui donnoit, coup sur coup, des assurances du contraire, qu'on pouvoit vraisemblable-

ment regarder comme venant indirectement du conseil même d'Espagne, qui avoit ses raisons pour ne pas pousser ce prince à bout.

Dans la vérité, le dénouement de tout cela, étoit renfermé dans celui que devoit avoir la double négociation de la France & de l'Espagne, auprès du roi Jacques ; & S. M. prit là-dessus, le parti le plus sage, qui fut de donner de nouveaux ordres pour la discipline, dans le Languedoc, la Provence & le Dauphiné. M. le Grand, qui venoit d'obtenir que l'artillerie de la ville de Beaune n'en fût point tirée, fut envoyé dans son gouvernement de Bourgogne, avec ordre d'agir de concert avec Lesdiguieres, & de se jetter dans Geneve, si le duc de Savoye paroissoit vouloir faire quelque nouvelle entreprise sur cette ville, quoiqu'en même tems, le conseil de France conseillât fort à cette petite république, d'entendre à la médiation que lui avoient offerte quelques cantons Suisses, pour terminer enfin, par un bon accord, cette espece de guerre lente & oisive, qu'elle avoit depuis long-tems avec la Savoye. Il fut défendu cependant de faire passer aucunes armes de France en Espagne ou dans la Flandre Espagnole, & Barault (*a*) fit arrêter

(*a*) Emeric Gobier de Barault.

à Saint-Jean-de-Luz, quatre mille cinq cens piques de Biſcaye, qu'un marchand François, de Dieppe, embarquoit pour les Pays-Bas, en fraude de cette ordonnance.

C'étoit un ſecond myſtere que le long ſéjour qu'on voyoit faire à Doria, ſur la côte de Gênes, avec les galeres dont nous venons de faire mention. Il s'avança du côté de Villefranche, comme pour prendre ſur ſon bord, les trois fils du duc de Savoye, qui ne faiſoient qu'attendre à Nice, l'occaſion de paſſer en Eſpagne. Leur pere les y envoyoit, dit-on, pour y être nourris, & élevés aux premiers grades (7); il convoitoit avec ardeur ceux du gouverneur de Milan, & du vice-roi de Naples & de Sicile; peut-être parce qu'il ſe flattoit d'en démembrer quelques pieces pour lui, à la faveur de ces titres. Tout le monde fut trompé. Doria paſſa outre, ſans deſcendre, ni s'arrêter à Villefranche : quelques-uns perſiſterent néanmoins à croire que ç'avoit été ſon deſſein, mais qu'il ne l'avoit pas voulu exécuter, par reſſentiment de ce que la Savoye n'avoit pas fait tout le cas de ſa perſonne, ni ne lui avoit rendu tous les honneurs, qu'il croyoit mériter.

(7) Le ſecond de ces princes, fut fait vice-roi de Portugal; & le troiſiéme, archevêque de Tolede, & cardinal.

D'autres ſoutenoient qu'il en uſoit ainſi, d'intelligence avec le duc de Savoye même, afin que ce prince eût un prétexe de demeurer plus long tems à Nice; où, diſoient ces ſpéculatifs, il ne faiſoit qu'attendre l'occaſion d'exécuter une entrepriſe ſur la Provence. Enfin d'autres croyoient avoir trouvé la raiſon de ſon départ, dans un ordre qu'ils ſuppoſoient qu'il avoit reçu, d'aller joindre ſon eſcadre au reſte de la grande armée de mer des Eſpagnols. Qui ſait ſi le but du conſeil de Madrid, n'étoit pas ſimplement d'accoutumer les yeux à des mouvemens, dont on ne pût deviner la cauſe? Quoi qu'il en ſoit, le voyage des enfans de Savoye ne fut pas rompu pour cela; après s'être encore ennuyés quelque tems à Nice, ils paſſerent le 20 juin, à la vue de Marſeille, ſans ſaluer le château d'If. Leur équipage étoit de neuf galeres, quatre de Malthe, trois du pape, & deux de Savoye.

D'autres troupes de terre Eſpagnoles, étoient cependant en marche, pour ſe rendre d'Italie en Flandre. S. M. étoit attentive à tous leurs mouvemens; d'autant plus qu'elle étoit inſtruite que Hébert, ſorti de France & retiré à Milan, continuoit ſes premieres brigues avec le comte de Fuentes. Le ſecret en fut découvert par une lettre, qu'il écrivoit à ſon frere, tréſorier de

France en Languedoc. Ces troupes, ainſi que je l'appris à Londres de S. M. elle-même, ſortirent de la Savoye, & paſſerent le pont de Gréſin, le premier juillet, au nombre de dix compagnies Napolitaines, commandées par dom Inigo de Borgia. Dom Sanche de Lune demeura ſeulement dans ce canton, avec un petit corps de troupes, ſans doute pour accélérer le traité entre la Savoye & Geneve, qui fut en effet conclu vers le quinze du même mois. Le reſte des troupes Eſpagnoles, qu'on tira d'Italie, conſiſtoit en quatre mille Milanois, commandés par le comte de Saint-George, qui prit la même route.

Malgré ces ſecours, qui devoient bien fortifier les archiducs, Henri jugea que les Eſpagnols ne viendroient point encore cette année, à bout de leur entrepriſe d'Oſtende. Ils paroiſſoient eux-mêmes ne plus attendre cet événement que du tems, leurs forces étant conſidérablement diminuées. Les mille chevaux que conduiſoit le duc d'Aumale, étoient réduits à moins de moitié par la déſertion, & le reſte étoit ſi fort à charge à ſes propres chefs, qu'ils alloient être obligés de les licencier au plutôt. Telle fut la ſituation des Provinces-Unies, pendant cette année, où elles remporterent encore un autre avantage contre leurs ennemis. Quel-

ques vaiſſeaux Hollandois, en petit nombre, qui alloient charger des épiceries, rencontrerent quatorze galeres Portugaiſes, de Goa, leur donnerent la chaſſe, en prirent cinq, où ils trouverent de grandes richeſſes, & diſperſerent le reſte.

L'Europe ne fut pas plus tranquille pendant le cours de cette année dans l'Orient, qu'elle l'étoit en Occident. Mahomet III, avoit cru bien s'aſſurer le trône, en faiſant égorger vingt de ſes freres (*a*). Renfermé dans le fond de ſon ſerrail, il ne s'appercevoit pas que ſa mere, à qui il avoit entiérement abandonné le ſoin du gouvernement, abuſoit de ſon autorité. Il en fut inſtruit par les janiſſaires, qui vinrent un jour en corps, & d'un air qui ne ſouffroit ni refus, ni même de délai, lui demander la tête de deux capi-aga, qui ſervoient de conſeil à la ſultane mere, & le banniſſement de cette ſultane elle-même; ce qu'il fut obligé de faire exécuter en leur préſence. Il fit enſuite mourir ſon propre fils, & la ſultane ſa femme. Enfin il mourut lui-même, frappé de peſte.

Reprenons la ſuite des affaires du royaume. De Villers-Coterêts, S. M. étant revenue à

(*a*) *De Thou. Sept. ann.* 1603, *&c.*

Fontainebleau, je la laiſſai en cet endroit; & je vins à Paris, vaquer à mes occupations ordinaires, c'eſt-à-dire, faire rendre des comptes exacts aux receveurs-généraux des généralités, & autres perſonnes en place; en deſtituer ſur de bonnes preuves de malverſation, comme il arriva à Palot, receveur dans le Languedoc & la Guyenne; pourvoir aux ſommes néceſſaires à conſerver les anciens alliés de la couronne, & à en acquérir de nouveaux, & à l'entretien de ceux qui réſidoient dans les cours étrangeres pour ce ſujet; enfin, à trouver, à force d'économie, les moyens d'enrichir l'épargne, en acquittant les dettes que le roi avoit faites pendant la ligue, & les autres engagemens de l'état. S. M. mettoit ordinairement en tête, les penſions qu'on faiſoit aux cantons Suiſſes, & elle avoit grand ſoin de s'informer s'ils étoient ſatisfaits. Moins nous avions d'alliés du côté d'Italie, plus ce prince croyoit qu'il étoit important de les ménager. Il fit préſent aux réſidens de Veniſe à Paris, d'une paire de ſes armes, qu'il avoit portées un jour de combat. Cette république l'en avoit inſtamment prié, & elle fit ſi grand cas de ce préſent, qu'elle attacha avec une eſpece de pompe, ces armes dans un endroit, où elles fuſſent expoſées à la vue, & ſerviſſent à la poſtérité de monument de

ſa vénération pour un prince ſi recommandable par ſes vertus guerrieres.

Comme cette nouvelle économie répandue dans toutes les parties des finances, retranchoit la plus grande portion des profits, que les courtiſans & les autres perſonnes qui approchoient du roi, tiroient de différens endroits, & qu'elle diminuoit les libéralités que S. M. leur faiſoit de ſa propre bourſe; ils imaginerent des moyens de remplir ce vuide, auxquels ce prince, charmé de les ſatisfaire, conſentit d'autant plus volontiers, qu'il ne lui en coûtoit rien: c'étoit de faire rendre à S. M. une infinité d'ordonnances, portant création de mille petits droits & exactions, ſur différentes parties du commerce, dont elle leur abandonnoit la jouiſſance. Cet uſage n'eut pas été une fois introduit, qu'il n'y eut plus de ſortes d'idées, qui ne vinſſent à ceux qui ſe croyoient en droit d'attendre quelque gratification de S. M. L'intérêt rendit tout le monde ingénieux, & bientôt tout ſe trouva plein de ces monopoles, qui, pour n'être pas conſidérables en ſoi, n'en portoient pas certainement, pris enſemble, un moindre préjudice à l'état, & plus directement au commerce, auquel on n'apporte point impunément les obſtacles les plus légers. Je crus devoir faire à S. M. de fréquentes & de fortes

remontrances, & je ne craignis point de m'expoſer à ce ſujet, à tout le reſſentiment de M. le comte de Soiſſons, avec lequel j'ai remarqué que je n'ai jamais pu vivre trois mois de ſuite, ſans quelque querelle.

M. le comte de Soiſſons préſenta à Fontainebleau, une requête au roi, par laquelle il lui propoſoit d'établir en ſa faveur, un droit de quinze ſols ſur chaque ballot de marchandiſes qui ſort du royaume. Cette idée n'étoit venue aſſurément à M. le comte de Soiſſons, que par ſuggeſtion; & il n'en connoiſſoit pas toutes les ſuites; du moins il aſſura au roi, que cette impoſition ne lui rapporteroit pas plus de trente mille livres par an, & il le lui perſuada ſi bien, que S. M. qui croyoit lui devoir une gratification de pareille valeur, vaincue d'ailleurs par de continuelles importunités, lui accorda ſa demande, ſans m'en dire rien (j'étois alors à Paris), & tout de ſuite, pour ne plus en entendre parler, Henri lui en fit expédier l'édit, qu'il ſigna & fit ſceller. Un reſte de ſcrupule par rapport au commerce, dont il ſentoit intérieurement l'importance, lui fit réſerver verbalement une condition, en accordant cette grace, c'eſt qu'elle n'excédât pas cinquante mille livres, & qu'elle ne ſe trouvât pas trop fatigante pour le peuple, & trop à charge au trafic.

Ce que ce prince venoit de faire, lui revint à l'esprit dès le soir même, & il commença à avoir quelque soupçon, qu'on lui en avoit imposé. Il m'en écrivit à l'heure même, & il me proposa la chose, comme on propose une question indifférente, sans me dire ce qui s'étoit passé, ni nommer personne. Je ne savois qu'imaginer sur une pareille demande. Je me mis à supputer, & m'aidant dans ce calcul, des comptes des traites-foraines & domaniales, & entrées des grosses denrées, je trouvai que le produit annuel de cet impôt, ne pouvoit être moindre que de trois cens mille écus; & regardant cette affaire comme infiniment plus sérieuse encore, pour le commerce des lins & chanvres, qu'elle me parut capable de ruiner dans la Bretagne, la Normandie & une grande partie de la Picardie, je n'hésitai pas à prendre le chemin de Fontainebleau, pour en faire mon rapport à S. M.

Ce prince m'avoua tout ce qui s'étoit passé, avec de grandes marques d'étonnement, de ce qu'on avoit ainsi abusé de son peu de défiance. Le véritable remede eût été de se faire rapporter l'édit & de le supprimer, comme obtenu sur un faux énoncé; mais pour ne pas me commettre avec M le comte de Soissons, qui n'auroit pu ignorer que

c'étoit moi, qui avois ouvert les yeux à S. M. nous préférâmes celui d'empêcher que l'édit ne fût vérifié au parlement. Il suffisoit pour cela, de ne pas y joindre, en l'envoyant à cette cour, une lettre de la main du roi, ou de la mienne, c'étoit une convention faite de long-tems, entre le roi & les cours souveraines, & sans cette formalité, quelqu'ordre qu'on pût produire d'ailleurs, le parlement savoit à quoi s'en tenir, & n'enregistroit rien. Je vis pourtant bien, & je le dis à S. M. que cet expédient ne me sauveroit pas du ressentiment de M. le comte, ni de celui de la marquise de Verneuil, que je découvris être intéressée pour un cinquiéme dans cette affaire; mais je lui parus résolu à tenir bon contre M. le comte, pourvu qu'il en fît autant contre les sollicitations de sa maîtresse, ce qu'il me promit, & de plus qu'il me soutiendroit hautement.

De retour à Paris, je vis arriver chez moi, deux ou trois jours après, M. le comte de Soissons, qui me cajola fort, « pour » avoir, disoit-il, un *Maximilien de Bé-* » *thune* tout au long dont il avoit besoin ». Il crut qu'en me caressant, & en me permettant l'air de familiarité avec lui, il obtiendroit aisément cette signature, sans même être obligé de me dire à quelle fin il me la demandoit. Je répondis froidement,

& en feignant de tout ignorer, que je n'avois jamais rien ſigné ſans connoiſſance. Il fallut avoir recours à un autre moyen. M. le comte m'apprit ce que S. M. venoit de faire pour lui, & il me dit, que comme il n'ignoroit pas le mot du guet entre le roi, les cours ſouveraines & moi, la ſignature qu'il me demandoit, étoit une lettre au parlement de Bretagne, & à la cour des aides de Rouen.

Je pris un air encore plus ſérieux, à cette déclaration, & affectant d'être fort étonné de ce que le roi ne m'avoit en aucune maniere fait part de cette affaire, & de ce qu'il n'en avoit été fait aucune mention dans le conſeil, où les réſolutions de cette importance devoient être portées, j'en pris occaſion de répondre à M. le comte, qu'un édit de cette nature, qui portoit ſi fortement ſur l'intérêt public devant être excepté de la regle commune, je ne pouvois en prendre les riſques ſur moi; qu'il devoit s'adreſſer directement à S. M. ou du moins, m'apporter un ordre de ſa main, qui pût ſervir à me juſtifier contre les reproches qu'une pareille condeſcendance ne manqueroit pas de m'attirer quelque jour. M. le comte n'inſiſta plus, que pour dire, d'un ton piqué & amer, qu'il voyoit bien que je me couvrois de cet air de circonſpection, pour faire

échouer ſon deſſein, & pour rompre avec lui. Ces paroles ne m'ayant rien fait rabattre de ma réſolution, il ſortit en grondant. Je l'entendis rappeller entre ſes dents, quelque choſe de nos vieux démêlés, & il alla décharger toute ſa bile chez la marquiſe de Verneuil.

Cette dame quoiqu'auſſi irritée que M. le comte, ne laiſſa pas de m'aborder, comme je ſortois de mon cabinet pour aller trouver le roi qui étoit revenu au Louvre. Elle ne pouvoit prendre plus mal ſon tems. Le roi trop facile, venoit encore de ſe laiſſer arracher une vingtaine d'édits, dans le goût du premier, tous, à la vérité, de fort peu de conſéquence; j'en tenois le mémoire, roulé autour de mes doigts, & je partois dans le deſſein de faire une nouvelle tentative auprès du roi en faveur du peuple, que toutes ces tracaſſeries empêchoient de payer la taille. Elle me demanda quel étoit le papier que je tenois. « Ce ſont de belles » affaires, Madame, lui répondis-je en » colere, & feignant de l'être encore bien » davantage, où vous n'êtes pas des der- » nieres ». Son nom faiſoit en effet le ſixiéme article. Je déroulai le mémoire, & lui lus tous ces noms, avec l'intitulé des édits. « Et que penſez-vous faire de tout » cela, me dit-elle? Je penſe, lui repartis-je,

» à faire des remontrances au roi. Vraiment! » reprit-elle (car elle ne pouvoit plus se » contraindre) il feroit bien de loisir de » vous croire, & de mécontenter tant de » gens de qualité, pour satisfaire vos ca- » prices; & pour qui voudriez-vous donc » que le roi fît quelque chose, si ce n'est » pour ceux qui sont dans ce billet, qui » sont tous ses cousins, parens & maî- » tresses? Tout ce que vous dites, Madame, » lui répliquai-je, seroit bon, si S. M. prenoit » l'argent dans sa bourse; mais lever cela de » nouveau sur les marchands, artisans, la- » boureurs & pasteurs, il n'y a aucune » apparence, c'est eux qui nourrissent le roi » & nous tous; ils ont bien assez d'un » maître, sans avoir tant de cousins, de » parens & de maîtresses, à entretenir ».

Madame de Verneuil ne laissa pas tomber mes paroles, & sur-tout ces dernieres; elles lui servirent à faire mille méchans rapports. Dans la rage qui la transportoit, elle courut redire au comte de Soissons, que j'avois dit que le roi n'avoit que trop de parens, & qu'il seroit heureux, lui & son peuple, si l'on en étoit défait. M. le comte ne se posséda plus. Dès le lendemain matin, il alla demander à parler au roi, & lui dit, après une longue énumération de ses services, que je l'avois si cruellement offensé dans son hon-

neur, qu'il falloit qu'il eût ma vie, si S. M. ne lui faisoit pas justice elle-même. Henri se montrant d'autant plus tranquille, qu'il le voyoit hors de lui, lui demanda ce que j'avois donc dit & fait, & s'il le tenoit de moi, ou d'un autre; à quoi M. le comte, sans vouloir entrer en explication, répondit, que si nous avions été tous deux en présence de S. M. quelques égards qu'il eût pour une personne qu'elle aimoit, il n'auroit pu s'empêcher de s'en faire raison lui même; que ce qu'il disoit étoit vrai; qu'il devoit en être cru sur sa parole, n'étant pas sujet à mentir. « Si cela étoit, mon cousin, lui dit » Henri, d'un ton tout propre à le décon» certer, vous ne tiendriez pas de ceux de » votre maison; car nous en donnons tous » des plus belles, votre frere ainé sur-tout » y excelloit. Mais puisque c'est un rapport » qu'on vous a fait, dites-moi quel est celui » qui vous l'a fait, & ce qu'il vous a dit, & » puis je verrai ce que je devrai faire, & je » vous contenterai, si vous voulez vous » payer de raison ». M. le comte repartit, qu'il avoit fait serment de ne point nommer la personne; mais qu'il la croyoit comme lui-même. « Quoi donc! mon cousin, » répliqua le roi, vous ne voulez pas me » dire ce que je vous demande, sous ombre » de serment; & moi je fais aussi serment

» de ne rien croire de tout ce dont vous
» vous plaignez, que ce que M. de Rosny
» m'en dira lui-même; car je le tiens pour
» aussi vrai, que vous pouvez faire, celui
» qui vous a fait ces beaux contes ».

M. le comte de Soissons laissa voir, en se retirant, des marques d'un transport si violent, que le roi crut devoir m'en donner avis par Zamet & la Varenne, qu'il chargea en même tems de savoir de moi, si je n'avois point tenu en effet quelque discours offensant contre M. le comte. Je répondis, que depuis la visite que j'en avois reçue à l'Arsenal, je ne lui avois point parlé, ni à aucun de ses gens, depuis plus de quinze jours; qu'il étoit bien vrai que madame de Verneuil étoit venue chez moi, mais que M. le comte n'avoit été nommé ni d'elle, ni de moi. « Oh! dit le roi, lorsqu'on lui
» rapporta ces paroles, il ne faut plus
» demander d'où vient la brouillerie,
» puisqu'on nomme madame de Verneuil,
» c'est un bon bec. Elle est si remplie de
» malice & d'invention, que sur le moindre
» mot que Rosny lui aura dit, elle en aura
» ajouté cent, & même mille; mais pour
» cela il ne faut pas négliger cette affaire ».
Dans l'état où S. M. venoit de voir M. le comte, elle avoit quelque sujet de craindre qu'il n'embrassât le parti le plus violent

contre moi. Elle renvoya la Varenne me dire, de ne point ſortir que bien accompagné, & de ne rien épargner pour ma ſûreté, ajoutant avec bonté, que tout ce qu'il employeroit pour me garder, ſeroit toujours fort au-deſſous de ce qu'il lui en coûteroit, s'il me perdoit (8).

Je ne ſortirai point de l'article de ces édits de nouvelle création, ſans parler de l'arrêt du conſeil, beaucoup plus ancien, & qui ordonne la levée du droit d'ancrage, ſur tous les vaiſſeaux étrangers qui mouillent dans nos ports. Ce n'eſt au fond, que le même que nos vaiſſeaux payent chez les

(8) Le journal de l'Etoile, traite au long de ce différend, que le roi termina, en obligeant M. le comte de Soiſſons de ſe contenter d'une lettre de ſatisfaction que lui écrivit M. de Roſny; & ſelon Mathieu, Henri IV fit venir dans ſa chambre, M. le comte de Soiſſons & le Marquis de Roſny, & les accorda, *ibid.* 591. De Thou en parle auſſi, *livre* 129. Cette fermeté de M. de Roſny, lui a mérité de grands éloges dans nos hiſtoires. « Il ne » conſidéra jamais, dit le P. Châlons, que l'intérêt » de S. M. & la conſidération d'aucune perſonne » de qualité, ni des princes ni même de la reine, ne » le put porter à la moindre complaiſance, lorſqu'il » crut qu'il y alloit de l'intérêt, ou de la gloire » du roi; ce qui lui fit des ennemis, & fut cauſe » qu'après la mort du roi, la reine lui ôta le maniment des affaires ». *Hiſt. de Fr. t.* 3, *p.* 255.

étrangers; cependant ce ne fut qu'à regret & par un ordre exprès de S. M. que j'en pourſuivis l'exécution, comme une des exactions les plus capables d'ôter la vigueur à notre commerce. Les parlemens de Rouen & de Rennes firent tous leurs efforts pour ne point l'enregiſtrer, & le maréchal d'Ornano s'y donna bien des mouvemens, auſſi y étoit-il intéreſſé pour les ſommes que l'état lui devoit, qui lui avoient été aſſignées ſur cette partie. L'établiſſement des commiſſaires examinateurs, des lieutenans particuliers, des aſſeſſeurs criminels & autres officiers de juſtice, ne rencontra pas moins de difficultés à la même cour de Rouen, qui montra le plus d'oppoſition à tous ces nouveaux édits. Ces derniers furent faits, pour ſatisfaire & renvoyer les colonels & capitaines des compagnies, qui attendirent long-tems à Paris, pour être payés, en exécution de ces réglemens. C'eſt peut-être à cauſe de tous ces obſtacles à ſa volonté, que Henri s'occupa long-tems & ſérieuſement, du projet de ſupprimer la chambre des requêtes dans tous ſes parlemens, & il commença effectivement cette année, par celle du parlement de Touloufe, qui demeura éteinte, malgré toutes les difficultés que ce prince trouva dans ſon propre conſeil, dont toutes les délibérations lui furent contraires.

La dispute que j'avois eue avec M. le comte de Soissons, avoit fait grand bruit. Le roi, pour donner à connoître qu'elle n'avoit altéré en rien son amitié pour moi, me fit dire quelques jours après, par Beringhen, qu'il avoit projetté de passer par Rosny, en faisant le voyage qu'il étoit sur le point d'entreprendre en Normandie, & qu'il vouloit que je l'y traitasse avec sa cour. La partie devoit se faire dans quatre jours; & il n'y eut d'admis, que les princes & princesses, & M. le connétable. Je fis une dépense digne de celui qui me faisoit l'honneur de venir loger chez moi; mais la fête fut troublée par un accident. Un orage subit enfla si prodigieusement les eaux, qu'elles entrerent dans les offices de Rosny (9), & y gâterent le fruit & tout le travail des officiers. La frayeur passa dans le cœur des dames, qui se crurent dans un danger bien plus grand. Je la dissipai, en faisant ouvrir un conduit, par lequel l'eau avoit coutume de s'écouler, & que j'avois fait combler, pour rendre le passage plus

(9) Je crois que l'Etoile exagere un peu cet accident, lorsqu'il dit qu'on eut peine à en sauver LL. MM. « Le roi, ajoute t-il, dit en riant à M. de » Rosny, que le ciel, & la terre s'étoient bandés » contre lui, & qu'il prît garde hardiment à soi ».

commode à S. M. & plus facile pour les voitures. J'avois déja commencé la route & le pont, qu'on voit à l'abord de Rosny; mais ni l'un ni l'autte n'étoient encore achevés. L'eau fit de fort grands ravages, à dix lieues aux environs, j'en fus quitte en mon particulier, pour deux ou trois cens écus.

S. M. alla jusqu'en Basse-Normandie, mais elle ne passa pas Caen. Elle en ôta le gouvernement à Crevecœur-Montmorency, accusé d'avoir des intelligences avec MM. de Bouillon & d'Auvergne, & sur-tout avec la Trémouille, dont il étoit parent, & elle en revêtit Bellefonds (*a*). De Caen, le roi passa par Rouen (10), où il acheva de mettre ordre aux affaires de la province. Il se déclara en cette ville, sur le mariage de ma fille, qu'on a vu ci-devant, que madame avoit proposé de marier au duc de Rohan, & qui depuis ce tems-là, avoit été recherchée par M. & Mme de Fervaques, pour M. de Laval, fils de cette dame. S. M.

(*a*) *Bernardin Gigault de Bellefonds.*

(10) « Le Roi fut malade à Rouen, d'un grand » dévoiement, jusqu'au sang, que les médecins » disoient provenir de trop d'huîtres à l'écaille qu'il » avoit mangées ». *Journal de l'Etoile, ann.* 1603.

m'ordonna à Rouen, de préférer Laval, mais elle changea encore une fois de ſentiment.

Les affaires de la religion eurent la principale part au voyage que S. M. venoit de faire, & le duc de Bouillon va encore trouver place ici (11). Il ne s'étoit pas rebuté de ſes tentatives auprès du roi d'Angleterre. Il étoit toujours retiré à la cour de l'électeur Palatin, auquel il conſeilla de faire bâtir ſur le terrein qui le ſépare de la France, une citadelle, pour la défenſe, diſoit-il, de la vraie religion. Il oſa, ſans l'aveu de S. M. ſolliciter Erard, premier ingénieur du roi, de venir lui faire un plan de cette forterеſſe; & afin de n'avoir rien à ſe reprocher du côté du ſacré, ainſi que du profane, il fit courir cette année un écrit dans lequel on ſe déchaînoit d'une furieuſe maniere, contre tout le corps des proteſtans. Il s'étoit déja ſervi fort utilement de cet artifice, qu'il ſecondoit de ſon côté (*a*), en contrefaiſant parfaitement l'homme allarmé

(11) Il ne faut plus s'embarraſſer à chercher de quoi juſtifier le duc de Bouillon. Son hiſtorien lui-même abandonne ſa défenſe, depuis la dépoſition du comte d'Auvergne, *l.* 5.

(*a*) *De Thou, liv.* 129. *Matth. t.* 2, *l.* 3, *p.* 592 *& ſuiv.*

des malheurs qui alloient tomber ſur les réformés, par l'effet des nouvelles réſolutions du conſeil de France, d'où il faiſoit partir ces libelles. Il n'étoit pourtant pas bien difficile de prouver que c'étoient ſes amis qui les avoient fabriqués & répandus juſqu'en Angleterre, dans le deſſein de rendre inutiles les démarches que S. M. y faiſoit auprès du roi Jacques; mais Bouillon en impoſoit toujours aux plus ſimples & aux plus paſſionnés, & ne perdoit pas toute ſa peine. Il ſe tint, à l'occaſion de la derniere maladie du roi, des aſſemblées de proteſtans à Saumur & en Poitou, où Dupleſſis préconiſa ce duc d'une maniere non-ſeulement affectée, mais encore pleine de témérité & d'inſolence, puiſqu'il ſembloit ne louer ſon héros, qu'aux dépens du roi, qu'il calomnia ſans aucun reſpect.

De toutes ces aſſemblées, aucune ne fit tant de bruit, que celle qui ſe tint à Gap, ſur la fin de cette année. L'électeur Palatin & le duc de Bouillon, par leurs lettres & par leurs créatures, y firent agiter des queſtions qui étoient très-capables de rallumer la guerre. Le miniſtre Ferrier s'y donna mille mouvemens par leur ordre, pour faire inſérer aux proteſtans, parmi les articles de leur confeſſion, que le pape eſt l'antechriſt. Eſt-ce l'eſprit de religion? N'eſt-ce pas plu-

tôt visiblement celui de cabale & de division, qui présidoit à la décision de ce dogme ridicule, qu'on prétendoit encore envoyer imprimé à toutes les universités de l'Europe? Ce scandale ne fut pas si-tôt porté jusqu'aux oreilles du roi, qu'il me manda de Fontainebleau, où il s'étoit rendu à son retour de Normandie, d'arrêter cette licence des réformés, & d'empêcher sur toutes choses, qu'on ne décidât le nouveau point de foi (12). Villeroy m'en fit encore des instances par son ordre. J'en écrivis à Saint-Germain & à Desbordes (13); & je ne sais si ce fut sur les raisons que j'employois, pour leur faire honte de cette imagination, ou pour ne pas irriter Henri, qu'ils voyoient résolu de ne les pas épargner; mais enfin, ils supprimerent l'article en question. Je crois que le pape en eut toute la peur; car il s'en courrouça si fort, que S. M. n'eut pas peu de peine à l'appaiser, & c'est peut-être à cet incident, que les jésuites ont eu la principale obligation de

(12) Voyez la vie de du Plessis Mornay, *l.* 2, *pag.* 296, où l'on voit les démarches de Mornay dans ce synode, pour faire recevoir ce dogme absurde.

(13) Députés du parti calviniste, pour résider à la cour, selon l'usage de ce tems-là.

leur

leur rétabliſſement en France. Le S. P. eut la conſolation de voir ſon domaine ſe remplir de nouveaux moines de toute eſpece ; auguſtins réformés, récolets, carmes déchauſſés, freres ignorans ; & dans l'autre ſexe, feuillantines, carmelites, capucines : jamais on n'a tant vu d'ordres religieux inſtitués à la fois, qu'il y en eut cette année.

On ſera moins ſurpris de la hardieſſe des proteſtans en cette occaſion, lorſqu'on ſaura qu'ils eurent celle de propoſer au roi, leur médiation en faveur de certains princes étrangers, dont S. M. n'avoit pas lieu d'être ſatisfaite. Je ne ceſſois de leur répéter que cette mutinerie retomberoit quelque jour ſur eux, & qu'ils s'en ſentiroient long-tems ; mais ils avoient leurs prophetes dont la voix leur étoit plus agréable. Bouillon, la Trimouille, Lesdiguieres & du Pleſſis, pour leur faire fermer l'oreille à mes repréſentations, & pour me rendre l'objet de leur averſion, alloient ſemant par-tout, que je ſacrifiois en toute occaſion cette même religion, pour laquelle je feignois d'être ſi zélé, & que je m'enrichiſſois par-là, de tous les biens & dignités que les autres avoient mieux mérités. Ce n'étoit pas non plus les catholiques, ſi l'on en excepte peut-être un aſſez petit nombre, qui me tenoient compte de ce que je faiſois par un principe d'é-

quité. Ainſi par le malheur de mon étoile, ou par celui de ma place, je l'avoue franchement, de tous côtés je perdois ma peine.

Pendant le fort de ces plaintes des proteſtans à mon ſujet, j'allai un jour trouver S. M. dans l'intention de la prévenir ſur les effets de leur mauvaiſe volonté. Le roi étoit dans la premiere galerie qui touche à ſa chambre, ſe promenant du côté du balcon, avec M. le duc de Montpenſier, le cardinal de Joyeuſe, & le duc d'Epernon. Il me fit ſigne d'approcher, & me demanda ſi je pourrois bien deviner de quoi il s'entretenoit avec ces trois meſſieurs. Je ne répondis que par un compliment. « Nous parlions, me dit le roi, du gouvernement » de Poitou, & ils me conſeilloient de vous » le donner; l'auriez-vous bien cru, eux » étant ſi bons catholiques, & vous ſi opiniâtre huguenot » ? Je ne ſavois pas ſeulement que ce gouvernement fût à remplir. S. M. venoit d'en recevoir la nouvelle. Lavardin, qui étoit gouverneur du Perche & du Maine, en avoit la ſurvivance, après la mort de Malicorne, qui étoit fort vieux & très-infirme. Il comptoit alors ſe défaire du ſien; mais faiſant réflexion que tous ſes biens y étoient ſitués, il rendit la parole à Malicorne, & tous deux étoient venus remettre

ce gouvernement au roi, pour en diſpoſer en faveur de l'un de ſes enfans naturels.

Henri voulut encore que je devinaſſe par quels motifs il me préféroit pour remplir cette place, à toute autre perſonne, & encore à des perſonnes qui le touchoient de ſi près. Je n'eus rien à alléguer, que la connoiſſance qu'avoit S. M. de ma fidélité & de mon ardeur à la ſervir. Le roi reprit que c'étoit préciſément parce que j'étois huguenot, mais huguenot raiſonnable & zélé pour le bien de ma patrie; qu'en cette qualité, les proteſtans ne pouvoient qu'être fort contens de ſon choix; mais qu'il comptoit que tout le royaume ne le ſeroit pas moins, parce que de mon côté je ſaurois leur inſpirer de meilleurs ſentimens: que je leur ferois connoître leur roi, leur apprendrois à le reſpecter, à ſe fier à lui & à l'aimer; & qu'en faiſant paſſer par mes mains les gratifications qu'il accordoit aux principaux membres de ce corps, on détruiroit l'autorité que le duc de Bouillon s'étoit conſervée parmi eux. S. M. ajouta, ſans doute à cauſe des trois meſſieurs préſens auxquels venoient de ſe joindre Briſſac, Ornano & Roquelaure, que quoiqu'elle ſe ſentît affectionnée à ſa religion, juſqu'à deſirer avec la plus forte paſſion, de la voir embraſſer par tous les huguenots, & principalement

par moi, cela ne lui feroit jamais oublier que Dieu s'étoit servi de ce corps, & surtout des villes de la Rochelle, Bergerac, Montauban, pour le tirer de l'oppression de l'Espagne; pour l'aider à faire valoir ses droits, & pour sauver sa vie même des fureurs de la ligue; que cette raison faisoit que quoique mécontent au dernier point, de voir que ces villes n'avoient plus rien conservé de leurs premiers sentimens d'honneur, il croyoit pourtant leur devoir les mêmes gratifications qu'il leur avoit toujours faites pour leurs fortifications & leurs colléges. Ce prince rapporta plusieurs traits d'un inviolable attachement de la province de Poitou à son prince légitime, au tems dont il parloit: « lorsqu'on n'y écoutoit, dit-il, » ni les Bouillons ni les brouillons ». Et il ne put s'empêcher de dire, qu'encore aujourd'hui, il étoit persuadé que le bien du royaume dépendoit d'entretenir une bonne paix avec les protestans.

S. M. me dit ensuite que je pouvois traiter avec MM. de Lavardin & de Malicorne, en répétant qu'elle aimoit mieux, pour le bien de son service, me donner ce gouvernement, qu'à ses propres enfans. Chacun des assistans dit un mot, en signe d'approbation & de louange. Je remerciai tout le monde, de la parole ou du geste, & je

vins travailler à la conclusion. Je dépêchai Monmartin vers MM. de Lavardin & de Malicorne, & il s'y prit si adroitement, que moyennant un millier d'écus, donnés à propos, à ceux qui leur servoient de conseil, je tirai d'eux ce gouvernement, pour vingt mille écus. Sur leur démission, Defresne m'envoya le 16 décembre, les provisions de gouverneur de Poitou, Châtelleraudois, Loudunois, &c. ce qui me fit un revenu de trente mille livres en gouvernemens; savoir, douze mille livres, ceux de Mante & de Gergeau, dont j'étois déja pourvu, tous deux assez lucratifs pour des gouvernemens particuliers, principalement Gergeau, à cause des garnisons, & dix-huit mille livres celui de Poitou : j'ai pourtant toujours compris dans cette somme, le revenu de mes deux charges de surintendant des fortifications & des bâtimens.

Je n'ometrrai point ce qui se fit cette année en France, pour l'établissement des manufactures d'étoffes, sur-tout des étoffes de soie. Henri, qui embrassoit avec passion tout ce qui lui sembloit pouvoir contribuer à la gloire & à l'utilité du royaume, se laissa persuader par les Bourgs & les Cumans, qu'il n'y avoit rien de si facile, non-seulement que de se passer des pays étrangers, pour nous fournir ce qui se consomme

en France d'étoffes de ſoie, qu'on étoit dans l'uſage d'aller chercher au loin ; mais encore de faire chez les étrangers un commerce conſidérable de cette marchandiſe. Il ne falloit pour cela, diſoit-on, que faire venir chez nous des ouvriers en ſoie, y multiplier la ſemence des vers, planter des mûriers, & conſtruire de grands bâtimens propres à ces ſortes de manufactures. Je me récriai fortement contre ce projet, que je n'ai jamais goûté ; mais le roi étoit prévenu, tout ce que je pus dire fut inutile.

Je me ſouviens qu'un jour que S. M. me fit l'honneur de venir me voir à l'Arſenal, pour convenir avec moi, des moyens de faire cet établiſſement, qui entraînoit de grandes dépenſes, nous conteſtâmes enſemble aſſez vivement. « Je ne ſais pas, me dit-il, voyant que je recevois toutes les propoſitions qu'il me faiſoit à ce ſujet, avec cet air froid & réſervé, qui m'étoit ordinaire, lorſque je n'étois pas de ſon avis : » je ne ſais pas quelle fantaiſie vous » a pris de vous oppoſer à un deſſein pro» pre à embellir & à enrichir le royaume, » à détruire l'oiſiveté parmi le peuple, & » dans lequel je trouve de plus ma ſatis» faction ». Je répondis au roi, que le dernier motif qu'il m'alléguoit, me touchoit ſi ſenſiblement, que ſi j'avois vu d'ail-

leurs de la possibilité dans le projet de la soie, je me serois contenté de lui représenter, qu'il achetoit cette satisfaction un peu cher, & qu'elle faisoit tort à celle qu'il s'étoit promise de l'exécution des grands desseins que j'avois ébauchés par son ordre avec le roi d'Angleterre; mais que je le priois de ne pas me savoir mauvais gré, si j'osois être d'un sentiment contraire sur cette gloire & cette utilité, qu'il venoit de dire qui résulteroient de cet établissement; & je lui demandai s'il auroit agréable que je lui en exposasse les raisons. « Oui-dà, je » le veux bien, me dit-il; mais à condi» tion que vous entendrez aussi les miennes » après; car je m'assure qu'elles vaudront » mieux que les vôtres ». Je fis donc faire à S. M. à peu près les observations suivantes.

C'est par une sage disposition de la providence, qui a voulu que tous les peuples de la terre, ou d'un continent, fussent attachés les uns aux autres, par leurs communs besoins; qu'une contrée se trouve propre à rapporter telle chose, & celle-ci une autre, privativement à toutes les autres. La France a le bonheur de se voir si heureusement distinguée dans ce partage, qu'excepté peut-être l'Egypte, c'est le pays le plus universellement abondant en ce

qui eſt de néceſſité ou de ſimple commodité pour la vie, qui ſoit au reſte de la terre. Ses bleds, grains & légumes, ſes vins, cidres, lins, chanvres, ſels, laines, huiles, paſtels, cette quantité innombrable de gros & menu bétail, dont l'homme fait ſa nourriture la plus ordinaire, la mettent en état, non-ſeulement de n'avoir rien à envier à ſes voiſins ſur chacune de ces denrées, mais même de le diſputer à ceux qui font de quelques-unes d'elles, leur commerce unique, telles que ſont l'Italie, l'Eſpagne, la Sicile.

Il eſt vrai que ſon climat lui refuſe la ſoie. Le printems y commence trop tard, & y eſt preſque toujours d'une humidité extrême; & cet inconvénient abſolument irrémédiable, ne regarde pas moins les vers-à-ſoie, qui par cette raiſon n'y écloſent que difficilement, que les mûriers dont ces inſectes ſe nourriſſent, qui demandent une température d'air fort douce dans la ſaiſon où ils pouſſent leurs feuilles. La peine à les multiplier dans une contrée où il n'en croît aucun, ne peut qu'être fort grande; pendant cinq ans au moins qu'il leur faut pour leur aſſurer la vie, on riſque de perdre ſon tems, ſon travail, & le produit de la terre qu'on y deſtine. Mais ces difficultés qui doivent nous rebuter par l'impoſſibilité

presqu'absolue qu'elles apportent à cette entreprise, doivent-elles autant nous fâcher? Voilà de quoi il s'agit.

Il est certain que tous les travaux & les occupations de la vie champêtre ne laissent en France d'oisifs que ceux qui veulent l'être absolument. Ainsi il faut commencer par retrancher ce motif de l'oisiveté du peuple, seul digne d'attention en cette matiere, s'il étoit fondé. Que fait-on encore, en présentant à ce peuple, la culture de la soie pour l'exercer? Premiérement, on lui fait quitter une profession d'un revenu assuré & abondant, pour une autre, d'un produit casuel & douteux, & qu'on n'aura pourtant point de peine à lui faire préférer à la premiere, parce qu'on n'est que trop naturellement porté à quitter un genre de vie dur & laborieux, tel qu'est celui de l'agriculture considéré dans toutes ses parties, pour un autre, qui ne fatigue par aucun mouvement violent, comme celui de travailler la soie. Mais cela même est une seconde raison, qui montre combien il est dangereux de laisser les peuples de la campagne s'y occuper. On a remarqué de tout tems, que les meilleurs soldats se tirent de ces familles de robustes laboureurs & d'artisans nerveux. Substituez-y des hommes qui ne connoissent qu'un travail que des

enfans peuvent faire; vous ne les trouverez plus propres pour l'art militaire, qui demande, ſuivant la remarque que j'en avois ſouvent entendu faire à S. M. elle-même, bon juge en cette matiere, une conſtitution forte, entretenue par un travail propre à nourrir toutes les forces du corps; & cet art militaire, la ſituation de la France & ſon état politique, lui font une néceſſité indiſpenſable d'empêcher avec le dernier ſoin, qu'il ne vienne à dépérir, ni à dégénérer.

En même tems que vous énerverez les peuples de la campagne, qui, en toutes manieres, ſont les vrais ſoutiens de l'état, vous introduirez parmi ceux de la ville, le luxe avec toute ſa ſuite, la volupté, la molleſſe, l'oiſiveté, & cette ruine domeſtique, qui n'eſt point à appréhender pour ceux qui ont peu, & qui ſavent ſe paſſer de peu. Eh! n'avons-nous pas déja en France, un aſſez grand nombre de ces inutiles citoyens, qui, ſous un habit d'or & d'écarlate, nous cachent toutes les mœurs de véritables femmes.

Ce qu'on objecte ſur les ſommes immenſes d'argent qui paſſent de France dans les pays étrangers, pour l'entretien de ce luxe, eſt une preuve de ce que je viens d'obſerver, & ne rend point juſte la conſéquence

qu'on prétend en tirer. Veut-on raiſonner juſte ſur l'inconvénient qui naît de cet achat & de ce tranſport de marchandiſes précieuſes? On verra que tout ce qu'il y a de mieux à faire eſt de s'en paſſer tout-à-fait, & d'en défendre vigoureuſement toute entrée en France, de fixer en même tems, par de bons & ſéveres réglemens, la qualité des habits & des ameublemens, & de remettre toutes choſes à cet égard, ſur le pied où elles étoient du tems de Louis XI, Charles VIII & Louis XII (14). La né-

(14) Il fut porté à différentes fois ſous le regne de Henri IV, pluſieurs de ces édits, ſur leſquels les marchands de ſoie de Paris firent inutilement pluſieurs repréſentations au roi & à M. de Roſny. Les mémoires hiſtoriques de France rapportent la maniere dont ce miniſtre reçut « le ſire Henriot, qui portoit » la parole, bon & ancien marchand, dont la façon » & l'habit ſentoit la ſimplicité & prud'hommie de » ces bons marchands du tems paſſé.... Le lendemain, dit cet écrivain, ils allerent trouver M. de » Sully, qui ne leur fit réponſe, que de dédain & » de moquerie; car ce bon-homme Henriot, ayant » mis un genoux en terre, ledit ſeigneur le releva » auſſi-tôt, & l'ayant tourné de tous côtés, pour » mieux contempler ſon habit à l'antique, vêtu de » ſa petite robe de marchand des bonnes fêtes, » doublée de taffetas, ſon ſaye & le reſte bigarré » de diverſes ſortes de ſoies, comme on l'a vu » autrefois aux marchands, lui dit: eh! comment » mon bon-homme, venez-vous ici avec votre

ceſſité qu'on s'impoſe de s'habiller de telles étoffes, plutôt que d'autres, n'eſt qu'un vice de fantaiſie, & le prix qu'on y met, eſt un mal qu'on ſe fait à ſoi-même avec pleine connoiſſance; & quelqu'un qui voudroit un peu étudier d'où part en premiere ſource ce qu'on appelle les modes, verroit, à notre honte, qu'un petit nombre de gens de la plus mépriſable eſpece qui ſoit dans une ville, laquelle renferme tout indifféremment dans ſon ſein, pour qui ſi nous les connoiſſions, nous n'aurions que le mépris qu'on a pour les gens ſans mœurs, ou la pitié qu'on a pour les fous, diſpoſent pourtant de nos bourſes, & nous tiennent aſſujettis à tous leurs caprices.

Mais ce n'eſt pas ſur les ſeuls habillemens de ſoie, qu'il ſeroit beſoin que la main du prince agît; il y auroit bien une autre réforme à faire ſur les diamans, pierreries, ſtatues, tableaux, &c. Si l'on ſe plaint que l'étranger nous épuiſe d'or & d'argent; ſur les équipages, les vaiſſelles, les meubles

---

» compagnie pour vous plaindre, vu que vous êtes » plus brave que moi. Voici du damas; voici du » taffetas, &c. & tournant tout en riſée, ne purent » avoir aucune raiſon; tellement que s'en retournant, ils diſoient: le valet eſt plus rude & plus » glorieux que le maître »: *Tome* 2, *pag.* 278.

& autres pieces, où ces matieres s'emploient, si l'on envisage la prodigieuse consommation qui s'en fait en France, si l'on examine ce qui s'en dépense follement en jardins, bâtimens, ouvrages somptueux, festins, liqueurs, parfums, que sais-je? offices exorbitamment achetés, mariages mis comme à l'enchere, car sur quoi ne trouveroit-on pas à travailler? les manufactures étrangeres n'emportent pas la dixiéme partie de l'or qui se dissipe en France, ou qui s'y prodigue sans la moindre nécessité. Les seules opérations qu'il y auroit à faire sur la robe & la finance, nous jetteroient dans une digression infinie. Ces deux corps, dont il semble que l'un doive être le dépositaire du bon ordre, & l'autre de l'épargne, paroîtroient aujourd'hui n'avoir été formés que pour anéantir l'un & l'autre. La richesse n'est connue que d'eux, & seulement par l'usage qu'ils en font, on connoît comment elle leur est venue. Les anciens chanceliers, premiers présidens, conseillers d'état, & autres chefs de la justice & de la finance, s'ils revenoient sur la terre, chercheroient inutilement ceux qui occupent leur place aujourd'hui : leur nom est tout ce qu'ils ont de commun avec eux (15).

---

(15) Quoique la soie & les autres instrumens du

Je traitai cette matiere avec toute l'étendue possible, pour faire entrer le roi dans mes

---

luxe, ne ſoient dans la rigueur, ni bons, ni mauvais, que par le bon ou mauvais uſage qu'on en fait; cependant, comme il eſt réellement plus ordinaire d'en faire un mauvais qu'un bon uſage, on ne ſauroit donner trop de louanges à la bonté d'intention & à la pureté de la morale de l'auteur. Les rigides défenſeurs de la morale chrétienne ſont & ſeront toujours de ſon ſentiment; mais il faut avouer que les politiques, même les plus ſéveres de notre tems, penſent différemment. Ils ne trouvent rien de convainquant dans les exemples de l'antiquité, qu'on allegue contre le luxe, pour le tems où on les cite, encore moins pour celui-ci. D'autres cauſes ont produit, ſelon eux, les révolutions qu'on lui attribue, & ces cauſes n'ayant plus lieu aujourd'hui, ces révolutions ne doivent conſéquemment plus arriver, comme en effet, elles n'arrivent plus. La multiplication des matieres d'or & d'argent en Europe, occaſionnée par les mines de ces métaux, découvertes dans le nouveau monde, & dont elle s'eſt enrichie depuis deux ſiecles, a introduit, par un effet tout naturel, le luxe ou ſuperflu, lequel n'eſt qu'un contr'échange néceſſaire de l'argent, qui ſans cela demeureroit inutile aux hommes. La face de l'Europe s'en eſt trouvée changée, elle a eu une influence indiſpenſable ſur le gouvernement, & même elle n'a laiſſé à un état, pour ſe rendre floriſſant, que le moyen du commerce, qui ouvre toutes les portes au luxe. Celui-ci ne devient abus que lorſqu'il ne ſe trouve plus en proportion avec les facultés & le produit du commerce. L'expérience, d'ailleurs, a montré mieux que tous les

ſentimens; mais je ne le perſuadai pas. « Sont-ce là, me dit il, les bonnes rai- » ſons que vous avez à m'apporter ? J'ai- » merois mieux combattre le roi d'Eſpagne » en trois batailles rangées, que tous ces » gens de juſtice, d'écritoire & de ville, » & ſur-tout leurs femmes & filles, que » vous me jetteriez ſur les bras, avec tous » vos biſarres réglemens. Vous le voulez, » abſolument, Sire, lui repliquai-je, je ne » vous en parlerai plus; le tems & la pra- » tique vous apprendront que la France » n'eſt point faite pour ces colifichets ».

---

raiſonnemens, qu'il n'eſt incompatible, ni avec l'ordre, ni avec la ſubordination. ni avec l'humeur guerriere.

Pour la ſoie, quand même on penſeroit avec M. de Sully, que la France n'eſt pas propre à la former, ſon raiſonnement eſt toujours défectueux, en ce qu'il ſemble ignorer ce que la main-d'œuvre ajoute à la matiere premiere, & de quel profit elle eſt pour ce royaume. Si cette vérité trouvoit encore quelqu'incrédule, il ne faudroit que le renvoyer à nos manufactures d'étoffes de ſoie à Lyon, à Tours, &c. & malgré ce que dit ici l'auteur, ce ſera toujours un fort grand ſujet de louange pour Henri IV, que cet établiſſement des manufactures d'étoffes de toute eſpece, qui a commencé ſous ſon regne. Voyez ſur cet article, *l'Eſſai politique ſur le commerce, chap. 9, pag.* 105, *ſeconde édition*, 1736.

Je me réduisis à faire du moins changer à ce prince, le dessein qu'il avoit formé, de prendre les Tournelles & toute cette enceinte, pour la faire servir à la construction des nouveaux bâtimens qu'il projettoit pour ses ouvriers en soie. Je lui représentai, qu'il feroit détruire un jour, ce qui lui auroit tant coûté à construire; je le fis même souvenir, que jettant ensemble les fondemens d'un dessein plus juste & bien plus noble, nous avions destiné les Tournelles pour un autre bâtiment d'un genre bien différent (16). « Alors comme » alors », me répondit Henri; & c'est tout ce que j'en pus tirer. Il suivit Zamet, qui étoit venu l'avertir que tout étoit prêt pour le dîner qu'il devoit faire chez lui.

Je l'avoue, je voyois avec un regret profond, dissiper un argent qui auroit pu être si utilement employé. J'ai calculé ce que Henri dépensoit ordinairemeut chaque an-

---

(16) Ce bâtiment étoit la construction d'une magnifique place, de soixante-douze toises en quarré, qu'on devoit appeller *Place de France.* L'on y feroit entré par huit rues, larges de six toises, portant le nom d'autant de provinces. On en forma le dessein en 1608. La mort de Henri le Grand empêcha qu'il ne fût exécuté, ou du moins il ne l'a été qu'en partie, par la Place Royale, sous le regne suivant.

née en bâtimens, pour ſon jeu, pour ſes maîtreſſes, pour ſes chiens de chaſſe, & j'ai trouvé qu'il ne s'en alloit pas en tout cela, moins de douze cens mille écus, ſomme ſuffiſante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie. Je ne pouvois m'en taire à lui-même, au haſard de le refroidir à mon égard. Il me commanda de donner ſix mille livres à madame de Verneuil; trop heureux encore, d'acheter à ce prix, la paix dans le ménage, entre ſon épouſe & ſa maîtreſſe, qui heureuſement ne fut point troublée cette année. On crut long-tems, & c'étoit le grand bruit à Fontainebleau, que la reine étoit redevenue groſſe, ce qui ne ſe trouva point: le roi me fit l'honneur de me le mander.

Je mets au nombre des choſes faites contre mon opinion, la colonie qui fut envoyée cette année en Canada. Il n'y a aucune ſorte de richeſſe à eſpérer de tous les pays du nouveau monde, qui ſont au-delà du quarantiéme degré de latitude. Ce fut le ſieur du Mont (17), que S. M. mit à la tête de cette expédition.

---

(17) Voyez dans le Septenaire, la deſcription du voyage que fit en Canada, le ſieur du Mont. Il s'y trouve auſſi une relation des mœurs des habitans de cette partie du nouveau monde; mais peu fidelle, & remplie de fables. M. de Sully ſe trompe encore

en ce point ; nos colonies nouvelles en ſont la preuve. Nous renvoyons ſur toute cette matiere, à l'Eſſai politique ſur le commerce.

Liberté & protection. Ces deux mots, qui renferment les ſeuls vrais moyens de rendre floriſſant le commerce intérieur d'un état, peuvent s'appliquer en un autre ſens, au commerce qui ſe fait dans les deux Indes ; c'eſt-à-dire, comme le marque en quelques endroits, l'auteur de ces Mémoires, qu'aucune des nations commerçantes de l'Europe n'en doit être exclue ; mais qu'elles doivent toutes le partager indifféremment, & que le moyen d'en tirer tout le parti poſſible, eſt de l'exercer par des privileges excluſifs accordés, non à de ſimples particuliers, mais à des compagnies entieres, agiſſant ſous le nom & par l'autorité du roi.

Je ne dois pas oublier ici de remarquer, que c'eſt ſous le regne de Henri le Grand, & l'année ſuivante, que fut établie en France la premiere compagnie pour le commerce des Indes orientales. Elle fut formée par un Flamand, nommé Gerard Leroi. L'édit, dont la date du premier juin 1604, accorde pluſieurs ſortes d'exemptions & de privileges à cette compagnie. Les cinquiéme & ſixiéme articles ſont remarquables, en ce qu'il y eſt porté que les gentilshommes pourront entrer dans cette aſſociation, ſans déroger. La difficulté de trouver les fonds néceſſaires, la déſunion des aſſociés, & toutes les autres cauſes qui ont depuis fait échouer tant de fois cet établiſſement, firent dès ce tems-là, qu'il n'eut point l'effet qu'on s'étoit propoſé. Il étoit réſervé au célebre M. Colbert de le rendre plus ſolide & plus durable. L'hiſtoire de cette compagnie, dont on connoît aujourd'hui, plus que jamais, tous les avantages, me meneroit trop loin, & ſe voit d'ailleurs dans pluſieurs bons ouvrages.

Fin du ſeiziéme Livre.

LIVRE XVII.

MÉMOIRES de l'année 1604. Jetons présentés à S. M. par Rosny. Mort de la duchesse de Bar : circonstances de cette mort, & affaires qu'elle occasionne. Délibérations du conseil sur le rétablissement des jésuites ; conversation de Rosny avec Henri IV, & raisons qu'il apporte contre ce rétablissement ; à quelles conditions ils sont rétablis ; protection que leur accorde Henri. Le P. Coton recherche Rosny. Mémoire contre le cardinal d'Ossat ; sentiment de Rosny, peu favorable à ce cardinal & à la politique des catholiques. Trahison de Nicolas l'Hôte : comment découverte ; particularité sur ce sujet ; examen de la conduite de Villeroy. Mémoire de Rosny sur les religions. Promotion de cardinaux, & affaires de Rome. Conversation curieuse de Henri avec Rosny, sur les chagrins domestiques que lui causent la reine & la marquise de Verneuil.

JE commençai cette année, comme toutes les autres, par un devoir auquel ma charge

m'obligeoit ; c'eſt de préſenter à LL. MM. deux bourſes de jetons d'argent, en leur faiſant le ſalut ordinaire du premier jour de l'année. J'entrai de ſi grand matin dans leur chambre, que je les trouvai encore au lit. Outre les bourſes d'argent, j'en avois fait faire deux de jetons d'or, qu'elles reçurent avec plaiſir. Roquelaure, Frontenac & la Varenne étant entrés dans ce moment, l'on ne parla que de ces jetons d'or, dont l'emblême étoit une grenade ouverte, & la deviſe faiſoit alluſion à un trait ſur Darius (1) & Zophire, connu dans l'ancienne hiſtoire. Cette idée fut d'autant plus du goût du roi, qu'il y trouva ce rapport avec les ſéditieux de France, qu'il m'avoit ordonné quelques jours auparavant, de tâcher d'y faire entrer. S. M. me fit préſent, le lendemain, de ſon portrait dans une boîte ornée de diamans, & la reine envoya à mon épouſe, une chaîne de diamans parfumée, & des bracelets d'un grand prix.

---

(1) Je ne donne point ici l'explication de ces jetons, comme n'ayant rien d'intéreſſant, je n'en parle pas même au commencement de toutes les autres années. Ceux à qui cet objet fait plaiſir, peuvent voir la ſuite de ces jetons, à la page ſixiéme du ſecond volume des anciens Mémoires, où l'auteur les a raſſemblés.

La mort de madame la ducheſſe de Bar (2), ſœur unique de S. M. qui arriva

(2) C'eſt ſans aucun fondement qu'on a voulu trouver de l'empoiſonnement dans cette mort ; d'autres l'attribuent à des potions, que la princeſſe prit pour devenir mere, c'eſt plutôt, parce que les médecins de Nancy la traiterent comme groſſe, quoiqu'elle ne le fût point. André Du-Laurens, que le roi lui envoya, n'y fut pas trompé comme eux ; mais la princeſſe étoit elle-même ſi fort perſuadée qu'elle l'étoit, par l'extrême envie qu'elle en avoit, qu'elle réſiſta à tous les remedes ; s'imaginant que ce médecin ne cherchoit qu'à lui ſauver la vie, aux dépens du fruit qu'elle croyoit porter ; au lieu qu'elle n'avoit aucun regret de la perdre, pourvu qu'on pût conſerver cet enfant prétendu. Elle perſiſta dans cette idée & dans ces ſentimens, juſqu'au dernier moment qu'elle rendit l'ame, en diſant toujours : « ſauvez mon fruit ». Le corps ayant été ouvert, on vit clairement que Du-Laurens avoit jugé avec beaucoup d'habileté, qu'au lieu d'une groſſeſſe véritable, la maladie ne provenoit que d'une tumeur ou enflure, d'où s'étoit enſuivi une inflammation, pour n'avoir pas appliqué les remedes propres à la diſſiper.

Cette princeſſe a été un exemple rare d'amour conjugal. Lorſqu'elle voyoit des nouvelles mariées, ou qu'elle en entendoit parler, elle faiſoit ce vœu en leur faveur, qu'elles aimaſſent autant leur époux, qu'elle aimoit le ſien. Elle répétoit ſouvent ce vers de Properce, en changeant le mot *Venus* en celui de *Deus : Omnis amor magnus, ſed aperto in conjuge major, hanc Venus, ut vivat, ventilat ipſa facem.* Son corps fut apporté à Vendôme, & mis à

dans le commencement de cette année, fut le premier événement auquel la cour s'in-

---

côté de celui de la reine Jeanne d'Albret, ſa mere. Le pape venoit enfin d'accorder cette diſpenſe, ſi long-tems ſollicitée; mais la ducheſſe mourut avant qu'elle fût arrivée en Lorraine.

Henri IV trouva fort mauvais que le nonce du pape, au lieu du compliment de condoléance qu'il recevoit de tous les princes de l'Europe, ſur cette mort, ne lui parlât que de la crainte de S. S. ſur le ſalut de cette princeſſe, morte hors le ſein de l'Egliſe, & il lui répondit, avec quelque mouvement d'indignation, mais très-judicieuſement, que pour penſer dignement de Dieu, il falloit croire que le moment même où l'on rend le dernier ſoupir, ſuffit à ſa grace, pour mettre quelque pécheur que ce ſoit, en état d'entrer dans le ciel. « Je ne » mets point, dit-il, le ſalut de ma ſœur en doute ». *De Thou & Chronol. Septèn. ann.* 1604.

C'eſt contre l'opinion de ces hiſtoriens, qu'Amelot de la Houſſaye dans ſes notes ſur les lettres du cardinal d'Oſſat, avance en plus d'un endroit, que cette princeſſe n'aimoit pas plus ſon mari, qu'elle n'en étoit aimée. Il juge plus ſenſément, que le but du voyage que fit le duc de Bar à Rome, étoit moins de ſolliciter la diſpenſe de ſon mariage, que de l'empêcher; mais que le pape n'eut garde de donner dans ce panneau. L'hôtel dont il eſt parlé ici, eſt l'hôtel de Soiſſons, appellé auparavant, l'hôtel de la reine Catherine de Médicis, qui le laiſſa par legs, à ſa petite-fille, Chriſtine de Lorraine; mais à cauſe des dettes de Catherine, il fut vendu en 1601, & acheté par madame la ducheſſe de Bar. Il fut revendu en 1604, cent mille livres,

téreſſa. Henri en parut ſenſiblement touché, il en porta le grand deuil, & il voulut non-ſeulement que toute la cour le portât auſſi; mais il le fit encore prendre au premier gentilhomme & aux officiers de ſa chambre, au grand-maître & aux officiers de ſa garde-robe, aux pages, en un mot, à tous ceux qui étoient de quartier, & la même diſpoſition s'obſerva dans toute la maiſon de la reine.

Madame la ducheſſe de Bar avoit laiſſé, en ſortant de France, des dettes contractées dans Paris, qui n'étoient point encore acquittées, ſans doute, parce que cette princeſſe avoit été prévenue par la mort, puiſqu'elle avoit envoyé de Lorraine, des joyaux, pour être engagés & ſervir à ſatisfaire ſes créanciers, qui avoient fait arrêt, tant ſur les maiſons, que ſur les meubles & autres effets de madame. Ces maiſons conſiſtoient en ſon hôtel de Paris, une maiſon à Fontainebleau, & une autre à Saint-Germain, dont le roi ſon frere lui avoit fait préſent; & entr'autres meubles, il y avoit dans ſa galerie, ſa chambre & ſes

---

ou environ, à M. le comte de Soiſſons, dont la fille, Marie de Bourbon, le porta en 1624, pour dot, au prince Thomas-François de Savoye-Carignan, grand-pere du prince Eugene.

cabinets, des tableaux qui méritoient d'être conſervés dans les maiſons royales, & que le roi ſouhaitoit avoir pour cet effet; mais on lui avoit fait les dettes de la ducheſſe, ſi conſidérables, qu'il ne crut pas devoir penſer à ſes meubles, avant qu'elles euſſent été liquidées; elles ne ſe trouverent monter qu'à vingt mille livres.

Je travaillai enſuite, par commiſſion de S. M. à faire l'inventaire des meubles & des joyaux de cette princeſſe. Ce qui rendoit cette diſcuſſion embarraſſante, outre la nature différente des dettes & des effets, c'étoit la ſpécification de la part que pouvoient avoir à ceux-ci, le roi de France & le duc de Bar, & la revendication qu'ils faiſoient l'un & l'autre, des bagues que la princeſſe avoit engagées à Paris. Un mémoire très-exact que madame de Pangeas nous communiqua, des bagues & joyaux de madame, ſoit avant, ſoit depuis ſon arrivée en Lorraine, & de la conſiſtance de ſes meubles de France, fut la piece qui nous conduiſit dans cet inventaire. Le tout fut exactement vérifié, en préſence de deux ou trois perſonnes du conſeil, nommées par S. M. & des commiſſaires de M. le duc de Lorraine, & cela fait, chacun des deux princes ſe remit en poſſeſſion de ce qui lui appartenoit, ou devoit lui revenir, de ces effets.

S.

S. M. destina l'hôtel de Paris à être vendu, aussi-bien en étoit-il encore dû une partie du prix de l'achat; la somme qui proviendroit de cette vente, partagée en trois, suffisoit à satisfaire le premier vendeur, avec tous les autres créanciers. La maison de Fontainebleau fut donnée par le roi, à la reine en propre, & celle de Saint-Germain, à la marquise de Verneuil. Mais comme cette vente ne pouvoit être consommée sitôt, & que les créanciers demandoient des sûretés, il fut convenu de leur consentement, entre les deux princes, que les bagues & joyaux seroient mis en dépôt entre mes mains, sans aucune autre caution que ma parole. Ils y resterent jusqu'à l'année suivante, que la reine s'en étant accommodée, j'en fus déchargé par un acte daté du 28 juin 1605, & signé de Desmarquets & de Bontemps.

Je vais satisfaire à la promesse que j'ai faite, de parler du rétablissement des jésuites. Malgré l'arrêt qui sembloit devoir leur ôter à cet égard toute espérance, ils avoient trouvé les moyens de se rapprocher de la cour, & de s'y faire, jusques dans le conseil de S. M. un fort grand nombre de protecteurs & de partisans, dont la voix, jointe aux sollicitations pressantes & presque continuelles du pape, de la maison en-

tiere de Lorraine, & d'une infinité d'autres perſonnes, ſoit du royaume, ſoit des pays étrangers, ſe trouva à la fin ſi forte, qu'il ne fut plus poſſible à Henri d'y réſiſter. Il faut même convenir que ce prince ne ſe faiſoit pas en cela une grande violence. Quelques jéſuites auxquels ce qui s'étoit paſſé l'année précédente, pendant le voyage de Metz, avoit donné accès auprès de lui, en avoient profité avec tant d'adreſſe, qu'ils étoient parvenus juſqu'à s'en faire voir avec plaiſir (3), & même, juſqu'à approcher enſuite de lui familiérement. Ceux qu'on envoya ainſi tenter la fortune, & qu'on peut croire avoir été choiſis avec tout le

(3) Ce fut principalement par leur talent pour la prédication, que les jéſuites ſe firent voir avec tant de plaiſir, à la cour & à Paris. Ceux qui ſont nommés ici, étoient tous d'excellens ſujets. Nous parlerons bientôt du P. Cotton. Le P. Laurent Mayus, ou Mayo, étoit un Provençal, de beaucoup d'eſprit & de conduite, & l'un de ceux qui travailla le plus efficacement, avec le nonce du pape, au rétabliſſement des jéſuites. « Ce jéſuite faiſant » reſſouvenir à Henri IV, qu'il avoit promis de les » rappeller en tems : Sire, lui dit-il, il eſt tems, » car il y a neuf mois que vous l'avez promis ; les » femmes accouchent au bout de neuf mois. Com- » ment ! P. Mayo, lui répondit ce prince, ne ſavez- » vous pas que les rois portent plus long-tems que » les femmes » ? *Chron. Sep. ann.* 1604.

diſcernement d'une ſociété, qui ſe connoît bien en hommes, étoient les PP. Ignace, Mayus, Cotton, Armand & Alexandre : car le P. Gonthier ne ſe montra pas d'abord, le caractere de ſon eſprit, plus ardent que ſouple, n'étoit pas alors de ſaiſon.

Lorſque les jéſuites ſe furent aſſurés de cette maniere, d'une grande partie de la cour, & qu'ils crurent pouvoir ſe flatter que ce qui leur reſtoit d'ennemis dans le conſeil, ou ſeroient les plus foibles, ou ne pourroient contredire une propoſition qu'on ſauroit être agréable au roi, ils préſenterent en forme, leur requête à S. M. qui ayant en effet pris le parti le plus favorable pour eux, ordonna un jour à M. le connétable, d'aſſembler chez lui un conſeil, compoſé de M. le chancelier, MM. de Château-neuf, Poncarré, Villeroy, Maiſſes, le préſident de Thou, Calignon, Jeannin, Sillery, de Vic & Caumartin, pour y entendre par la bouche de la Varenne, le plus zelé ſolliciteur des jéſuites, les propoſitions de la ſociété, & les raiſons ſur leſquelles elle s'appuyoit, en délibérer, & lui en faire ſon rapport (4).

(4) Le parlement de Paris ayant été informé de la réſolution du roi, au ſujet du rétabliſſement des jéſuites, députa vers S. M. le premier préſident

S. M. avoit bien pensé à moi, pour cette délibération; & si elle ne m'avoit point

---

de Harlay, pour lui faire des remontrances. Le discours de ce président fut très-véhément, on peut en voir la substance dans M. de Thou, qui après avoir rapporté, en témoin oculaire, ce qui se passa dans cette occasion, entre le roi & son parlement, se plaint d'un écrit qu'on répandit alors, sous le nom de réponse du roi aux remontrances du parlement, & qui n'est qu'un tissu de reproches, de la part de ce prince, au premier président, & de louanges des jésuites, S. M. n'ayant rien répondu autre chose aux députés du parlement, sinon, qu'elle les remercioit du soin qu'ils paroissoient avoir de sa vie, & qu'elle sauroit prendre toutes les mesures pour ne courir aucun danger. La longueur & le tour de cet écrit déposent en faveur de M. de Thou; mais d'un autre côté, cette réponse, vraie ou prétendue, de Henri IV, est rapportée dans le quatriéme tome des Mémoires d'état de Villeroi, *pag.* 400. Elle est confirmée par Mathieu, historiographe de ce prince, auquel Henri IV fournissoit lui-même des mémoires pour son histoire, *tom.* 2, *liv.* 3. C'est sur cette autorité, qui est d'un grand poids, que le P. Daniel l'a citée dans son histoire de France, *in-fol. tom.* 3, *pag.* 1939. Ce qui porte à croire que cette réponse de Henri IV, est véritable, du moins quant au fond; c'est que M. de Thou ne laisse pas de convenir, qu'après la réponse du roi, qui renfermoit un ordre d'enregistrer son édit, le parlement ayant encore cherché les moyens d'éluder cet enregistrement, S. M. fit venir une seconde fois les gens du

nommé à M. le connétable, avec ces autres messieurs, c'est qu'elle jugea, comme elle le dit à l'Oserai, son premier valet-de chambre, qui me le redit, que cette nomination ne me feroit pas plaisir; mais Sillery me servit ici un plat de sa façon. Il affecta, en parlant au roi, une surprise si naturelle, de ce que ce conseil dût se passer sans moi, & il l'assaisonna si bien de toutes les perfides louanges dont se servent l'envie & la malignité, qu'il mit ce prince dans la nécessité de dire que j'en serois aussi. Le but de ce rusé courtisan étoit de faire retomber sur moi seul, toutes les suites fâcheuses, qu'on prévoyoit également, & du refus, & de l'acceptation de la demande des jésuites: car tout le monde sentoit bien que le pas étoit glissant. Je devinai le motif de ce procédé de Sillery, & je ne fus pas longtems sans l'appercevoir bien plus clairement.

Ces messieurs étant assemblés, & moi avec eux, lorsqu'il fut question d'opiner, Bellievre, Villeroy & Sillery, jetterent les

---

roi, auxquels elle déclara sa volonté avec autorité, & même avec colere, & qu'ensuite elle envoya André Hurault de Maisses, l'un de ses secrétaires d'état, au parlement, pour y faire vérifier son édit, sans aucune modification.

yeux ſur moi, & Sillery prenant la parole, dit, que ces meſſieurs me remettoient l'honneur de la délibération, comme à celui de la compagnie, qui étoit le plus intelligent dans les affaires, & le mieux informé des volontés du roi. Ce dernier trait de Sillery, envers lequel je n'étois pas déja trop bien diſpoſé, acheva de me mettre de mauvaiſe humeur. Au lieu du compliment, dont un courtiſan auroit payé ſa flatterie, je répondis ſans déguiſement à ſa penſée. Je dis que je ne voyois pas de raiſon à changer l'uſage reçu, d'opiner ſelon le rang, & encore moins, dans un ſujet où ma religion devoit rendre mon ſentiment ſuſpect de partialité, à moins que ce ne fût à deſſein de donner dans le public, une interprétation peu avantageuſe de mes paroles, comme je ſavois que pluſieurs des aſſiſtans s'attendoient à le faire, & même l'avoient déja fait d'avance, par des imputations bien gratuites ſur un ſujet dont on ne m'avoit pas même entendu parler. J'ajoutai encore plus clairement, que quand j'opinerois le premier, je ne donnerois pas autant de priſe à celui qui me parloit, qu'il l'avoit eſpéré; mais qu'enfin je ne le ferois point, que je n'euſſe auparavant conſulté mon oracle; c'eſt que je voulois effectivement avoir un entretien avec S. M. avant que de rien ſtatuer ſur la

matiere proposée. « A ce que je vois, reprit Sillery, en souriant malicieusement, & feignant d'ignorer le sens de mes dernieres paroles, » il faudra que nous attendions à savoir votre avis, que vous » ayez fait un voyage sur le rivage de la » Seine, à quatre lieues d'ici », il désignoit Ablon, où se faisoient les assemblées des protestans. « Monsieur, lui repliquai-je, » votre énigme n'est gueres bien envelop- » pée ; & pour vous satisfaire, je vous dirai » que comme en matiere de religion, les » hommes ne sont point mes oracles, mais » la seule parole de Dieu, en fait d'affaires » d'état, je n'en ai point d'autres que la » voix & la volonté du roi, dont je veux » être particuliérement informé, avant que » de rien conclure sur un sujet de cette » importance ». Je pris ensuite un ton moins élevé ; & en m'adressant à toute la compagnie, j'ajoutai qu'en effet la précipitation ne pouvoit causer ici que de grands inconvéniens.

Après ce discours, qui pouvoit bien passer pour cet acte de delibération que je n'avois pas voulu faire, le connétable parla, profitant de l'ouverture que je venois de lui fournir, n'étant pas fâché d'ailleurs de me rendre service : car depuis celui que je lui avois rendu dans l'affaire du maréchal de

Biron, il avoit changé ſa prévention contre moi, en une affection ſincere; il dit, qu'il étoit de mon ſentiment ſur l'obligation de ſavoir, avant que de rien ſtatuer, la diſpoſition particuliere de S. M. à quoi il ajouta qu'il ne ſeroit pas même hors de ſaiſon, de la prier d'aſſiſter aux délibérations mêmes; ne fût-ce que pour arrêter les petits mouvemens de vivacité, dont on venoit de voir un échantillon dans le début de la premiere ſéance. Villeroy montrant une impatience d'aller en avant, qui ſurprit tous ceux qui connoiſſoient ſon caractere, dit, que cette affaire ne pouvant finir que par le rétabliſſement des jéſuites, il étoit inutile de traîner la choſe en longueur. Après avoir fait valoir de toutes ſes forces, le poids de l'intervention de S. S. & cautionné la vérité des promeſſes que faiſoit la ſociété, il expliqua les motifs de la conduite du roi, qui n'avoit pas, diſoit-il, référé la choſe à un conſeil dont il avoit nommé tous les membres, pour être contredit; mais pour ne pas demeurer chargé lui-même d'avoir anéanti par la force de ſon autorité, un arrêt du parlement auſſi ſolemnel que celui qui avoit été porté contre les jéſuites; & il conclut avec la derniere complaiſance, qu'il falloit épargner à S. M. l'embarraſſante néceſſité de décider ce point, de ſon propre

& ſeul mouvement. Villeroy nous faiſoit beaucoup d'honneur à tous, & le conſeil lui devoit un remerciment. De Thou fronda cet avis, comme Villeroy avoit frondé le nôtre. Il dit en branlant la tête, que ſi le deſſein de S. M. avoit été tel que Villeroy venoit de le dire, de ne point ſe mêler de cette affaire, il l'auroit renvoyée à décider, & toutes les propoſitions des jéſuites à examiner, au parlement qui en avoit été ſaiſi par S. M. elle-même; & faiſant de ſes paroles ſon opinion, il ajouta, qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre pour le roi, s'il vouloit éviter, & le blâme qu'il encourroit en agiſſant autrement, & le danger qui en réſulteroit, tant pour l'état que pour ſa perſonne même. Ce n'eſt pas là aſſurément parler en homme de cour; mais ni ſon ſentiment, ni celui de Villeroy, ne furent ſuivis, le reſte des conſeillers témoigna d'un ſeul mot, qu'avant que de paſſer plus avant ſur le fond, il en ſeroit parlé à S. M. Ainſi ſe termina cette ſéance.

J'allai le lendemain, chercher à parler à S. M. en particulier, & ayant mis tout d'abord ſur le tapis, la délibération de la veille, je vis que ce prince attendoit que je lui diſſe ce que j'en penſois. Je ne balançai point ſur le parti que j'avois à prendre, & la vérité m'oblige à dire qu'il ne fut pas

favorable aux jésuites (5). Je dis à S. M. que je ne comprenois pas comment, après un arrêt du parlement, qu'elle-même avoit fait donner, & pour une cause aussi grave & aussi juste, elle se laissoit encore prévenir en faveur d'un ordre, dont elle n'avoit que du mal à attendre, & pour l'état, & pour elle-même. Je ne pus m'empêcher de la faire souvenir du roi d'Angleterre. Comme je n'avois pas intention de m'étendre en longs discours, je me contentai de supplier ce prince de me dispenser de délibérer dans une affaire si odieuse, ou du moins de me commander si absolument & si précisément ce que j'avois à faire, que je trouvasse mon excuse dans la nécessité de mon obéissance. « Oh bien, oh bien ! me dit » Henri, puisque nous avons le loisir de » discourir là-dessus, & que vous êtes ici » tout seul, dites-moi librement ce que » vous appréhendez de ce rétablissement, » & puis je vous dirai aussi ce que j'en » espere, afin de voir de quel côté pen- » chera la balance ». Je voulus encore m'en défendre, en disant qu'il n'y avoit rien de

(5) Il est marqué dans les mss. de la bibl. du roi, que nous avons déja cités, que MM. de Sully, de Bouillon, de Meaupeau, &c. firent tout leur possible pour détourner le roi de sa résolution.

ſi inutile, que ce que me demandoit S. M. puiſqu'elle avoit déja pris ſon parti. Il répliqua qu'il ne laiſſeroit pas d'avoir égard à mes raiſons; & enfin, il m'ordonna ſi abſolument de le faire, qu'il n'y eut plus moyen de reculer.

Il n'y a aucun avantage pour l'état, à eſpérer dans le rétabliſſement des jéſuites (6)

---

(6) Le diſcours ſuivant n'a rien de plus fort, ni même d'auſſi fort, que celui du préſident de Harlay, qu'on voit dans M. de Thou, ni que tous les autres, dont les écrits, ſoit alors, ſoit depuis ce tems-là, ſont remplis, contre les jéſuites: je n'en ſens pas moins, à le tranſcrire, toute la répugnance, ſur laquelle je me ſuis expliqué dans la préface de cet ouvrage. Mais le lecteur diſtinguera aiſément ici, qu'on veut lui faire recevoir de pures conjectures pour des faits certains, & de ſimples poſſibilités, pour des deſſeins avérés. Dix pages d'une vaine déclamation ne vaudront jamais le plus petit fait, prouvé en quatre mots; & pour bien dire, M. de Sully ne prouve ici que ſa paſſion & ſon animoſité contre les jéſuites. Ce qu'il avance de fer & de poiſon, fait horreur à rapporter, & ſeulement à penſer, & ne peut être ſorti que de la bouche d'un calviniſte & d'un cruel ennemi; mais il doit d'autant moins nous ſurprendre, que M. de Roſny s'étoit ſolemnellement engagé envers le roi d'Angleterre, d'agir & parler de la ſorte, lorſqu'il ſeroit queſtion du rétabliſſement des jéſuites, pour l'intérêt de la cauſe commune, qui étoit l'héréſie, & dont il étoit un des

en France, qu'on ne puiſſe ſe promettre de tous les autres ordres religieux, & les jéſuites ont de plus des raiſons particulieres d'excluſion, fondées ſur les inconvéniens qui ſuivent de leur établiſſement dans ce royaume. Ces raiſons & ces inconvéniens ont rapport à quatre chefs, dont on va d'abord ſentir toute l'importance, la religion, la politique extérieure, la politique intérieure, ou le gouvernement du dedans du royaume, enfin la perſonne du roi.

Ce qu'on peut dire ſur la premiere, c'eſt que l'union & la paix entre les deux religions dominantes en France, paroiſſant aujourd'hui, à tous égards, le ſeul vrai fondement ſur lequel doit s'appuyer le ſyſtême qu'on ſuivra dans le conſeil, il faudroit ſuppoſer, en faveur des jéſuites, qu'ils adopteront ces vues; mais c'eſt ce qu'on doit attendre d'eux, moins que de toutes autres perſonnes qu'on puiſſe imaginer. Le premier de leurs ſtatuts, les aſſujettit ſi aveuglément à leur général, ou plutôt au pape (7), que quand ils auroient perſonnel-

---

plus zélés partiſans, comme le roi de la Grande-Bretagne étoit un des ennemis les plus déclarés de l'égliſe.

(7) Il faut remarquer par rapport à l'article de l'inſtitut des jéſuites, qui regarde la ſoumiſſion

lement sur cet article, les intentions les plus droites & les plus pacifiques, ils ne peuvent

---

aveugle à leur général, que par cette soumission, ou obéissance aveugle, on entend, 1°. le vœu qu'ils font après deux ans de noviciat. Or ce vœu est précisément comme celui de tous les autres religieux. La nature en est parfaitement la même, & l'on ne recommande chez les jésuites, que la soumission, l'obéissance, que les SS. PP. prêchoient aux fideles qui se consacroient plus particuliérement au service de Dieu. Au reste, cette obéissance ne doit être aveugle que sur des points de perfection & d'observance religieuse, elle ne peut jamais déroger aux loix naturelles, à celles d'institution divine, d'institution ecclésiastique, d'institution civile, pour le bon ordre des états.

Par cette soumission ou obéissance, on entend encore, 2°. le quatriéme vœu que font les profès de la compagnie, & qu'ils ajoutent aux trois vœux ordinaires de religion. Or ce quatriéme vœu ne leur impose d'autre obligation, par rapport au souverain pontife, que celle de lui obéir, lorsqu'il leur commandera d'aller travailler au salut des ames dans les missions. En voilà toute la substance, quoi qu'en disent une infinité de personnes, qui représentent tous les jours ce vœu avec les traits les plus odieux, & qui en prennent sans cesse occasion d'invectiver contre la société. *Insuper promitto specialem obedientiam summo pontifici, circa missiones.* « De plus, je promets une spéciale » obéissance au souverain pontife, touchant les » missions ». C'est en ces termes que le vœu est exprimé, & qu'il est proféré. Il renferme quatre circonstances, qui en font toute l'étendue, & que

ſe mouvoir que par l'intention de ces deux ſupérieurs ; dont l'un qui eſt le pape, peut nous faire beaucoup de mal, & l'autre qui eſt leur général, eſt toujours un Eſpagnol naturel, ou créature de l'Eſpagne. Or, on ne peut préſumer que le pape & ce général des jéſuites, voyent jamais de bon œil, la religion proteſtante marcher en France ſous ſes bannieres particulieres. Il arrivera donc que les jéſuites, imbus des maximes ultramontaines, adroits d'ailleurs & intelligens,

---

l'on peut voir dans le livre de l'Inſtitut des jéſuites, ou dans ſon Abrégé imprimé à Bruxelles, en 1690, *Part.* 3, *chap.* 3, *ſect.* 3. Ces circonſtances ſont ; 1°. Il eſt défendu aux jéſuites de ſolliciter par eux-mêmes, ou par quelqu'autre, le ſouverain pontife, afin qu'il les envoye dans une contrée plutôt que dans une autre. 2°. Ils doivent obéir ſoit qu'on les envoye, ou chez les Turcs, ou chez les autres infideles, dans les Indes mêmes ; ſoit qu'ils ſoient obligés d'aller travailler à la converſion des hérétiques, & des ſchiſmatiques, ou à la perfection des fideles. 3°. Ils doivent partir promptement, autant qu'il dépendra d'eux, ſans excuſe & ſans délai. 4°. Ils ne peuvent point exiger de viatique ; mais ils doivent être prêts d'aller à pied ou à cheval, avec de l'argent ou ſans argent, ainſi que S. S. le jugera convenable ; ne conſidérant que le plus grand ſervice de Dieu. Un pareil vœu a-t-il de quoi autoriſer tout ce qu'on a écrit, tout ce qu'on a dit à ſon occaſion, d'injurieux contre la ſociété, depuis deux ſiecles ?

& pour comble, jaloux de donner la victoire à leur parti, feront un schisme perpétuel dans le peuple, par leurs confessions, leurs prédications, leurs livres & leurs discours, d'où naîtra une altération entre les différens membres du corps politique, qui, tôt ou tard, reproduira les guerres civiles dont on vient de sortir.

Ils ne sont pas moins capables de susciter des guerres étrangeres; c'est le second endroit, par lequel la bonne politique s'oppose à leur rappel. Le pape porté d'inclination pour l'Espagne, ou dépendant malgré lui de cette couronne, sur-tout depuis les dernieres invasions qu'elle a faites en Italie, les Espagnols n'ayant de vues que pour la destruction de la monarchie Françoise, les jésuites liés avec l'un & l'autre, par principes, par habitude, par religion; que conclure de tout cela? sinon que la France aura dans ce corps, un ennemi d'accord avec ses ennemis pour la renverser. La religion rentre une seconde fois dans ce motif, en ce que les projets de Henri pour la gloire & la tranquillité de toute l'Europe, demandant qu'on porte quelque jour en Italie, une armée capable de tirer le pape & même malgré lui, des entraves où le tient la domination Espagnole, & que ce prince s'aide dans ce dessein, des puissances

proteſtantes, ſans leſquelles on ne peut rien contre l'Eſpagne; les jéſuites ne goûteront jamais un plan de politique univerſelle, qui rendra les proteſtans néceſſaires, & les affermira en Europe.

Plutôt que de voir un pareil deſſein s'exécuter, c'eſt le troiſiéme motif, plutôt que de paſſer à la haine, qu'ils ſeroient obligés en ce cas, de prendre contre l'Eſpagne, ils chercheront à conſumer les forces du roi contre ſes propres ſujets. Un mal preſqu'auſſi grand dans l'intérieur du royaume, c'eſt que leur accès auprès du prince, & les facilités qu'ils trouveront à diſpoſer de ſon autorité, leur feront commencer une autre eſpece de guerre contre les miniſtres & toutes les perſonnes en place, ſur le ſoupçon qu'ils n'entreront pas dans leurs ſentimens. Je me mis moi-même du nombre de ceux qui ſeroient les premiers ſacrifiés à ces nouveaux favoris.

Enfin S. M. n'avoit-elle pas fait elle-même une cruelle épreuve de leur haine, ſans leur ouvrir encore une nouvelle voie au fer & au poiſon? Et ignoroit-elle les raiſons qu'avoient les jéſuites, de lui ſubſtituer au trône de France, un autre prince, qu'ils puſſent ſe flatter de faire concourir plus facilement dans leurs projets, tant généraux, que particuliers? Si elle en doutoit

encore, j'offris de lui en donner la preuve, dans un mémoire qui m'avoit été adressé de Rome contre le cardinal d'Ossat, dont je parlerai dans un moment, & je me contentai d'ajouter encore quelques réflexions que me fournit ce mémoire.

Le roi me répondit qu'il verroit volontiers cet écrit, & il m'ordonna même de le lui communiquer; mais il demeura ferme dans son dessein, contre toutes les raisons que je pus lui apporter. Il me dit qu'à un discours dont il voyoit que j'avois médité de longue main toutes les parties, il n'avoit que deux choses à opposer; la premiere, qu'il n'étoit pas surprenant que les jésuites se fussent dévoués à l'Espagne, la seule puissance qui les avoit recherchés & caressés, lorsqu'ils étoient méprisés ou détestés presque par-tout ailleurs, & que s'ils avoient trouvé le même agrément en France, ou si on le leur procuroit aujourd'hui, ils oublieroient bientôt l'Espagne (8). S. M.

(8) Sans vouloir rien imputer aux jésuites François de ce tems-là, je remarque seulement que Henri IV jugeoit bien des dispositions où ils seroient à l'avenir. Les services qu'ils ont rendus à la France, ont fait tomber absolument ce reproche, qu'on trouve si souvent dans la bouche des ennemis qu'ils avoient alors, d'avoir cherché à élever l'Espagne sur les ruines de la monarchie Françoise. Au reste, ce n'est

avoit pour garant de cette vérité, ainſi qu'elle me le dit, le P. Mayus qui le lui

---

point le rapport intime que les jéſuites avoient avec les étrangers, qui les avoit rendus ligueurs, c'étoit la ſituation préſente des affaires de la religion. S'ils crurent, par une ſuite de l'erreur qui leur étoit commune avec la Sorbonne & la plupart des meilleurs François, devoir chercher de l'appui au dehors, ce n'étoit point qu'ils fuſſent ennemis de la nation, de la patrie, de l'état, c'eſt qu'ils croyoient ces relations néceſſaires pour ſoutenir les intérêts de la religion; c'eſt qu'ils s'imaginoient, mal-à-propos, comme pluſieurs catholiques, qu'un excès de zele aveugloit, qu'il étoit permis de tout entreprendre pour la défenſe de la foi; encore garderent-ils plus de meſures, qu'un grand nombre d'autres, puiſqu'ils ne parurent point dans Paris le jour des barricades, & qu'on ne les vit point aſſiſter à la proceſſion ridicule & biſarre de 1590. *Hiſtoire de France, du P. Daniel, tome 3.*

Autre obſervation à faire; c'eſt qu'on perſécutoit les jéſuites en Eſpagne, comme trop zélés pour la France, tandis qu'en France, on leur faiſoit un crime de leurs liaiſons trop étroites avec l'Eſpagne. Ce fut en effet le cardinal Tolet, jéſuite Eſpagnol, qui travailla le plus efficacement à obtenir l'abſolution de Henri IV, & à ſa réconciliation avec le S. P. ce qui eſt prouvé par les lettres du cardinal d'Oſſat, depuis 1595 juſqu'en 1603. Voilà ce qui piqua l'Eſpagne & Philippe II contre les jéſuites, contre le P. Aquaviva, leur général, à qui l'Eſpagne ſuſcita par cette raiſon toute ſorte d'affaires.

avoit avoué confidemment, & en même tems confirmé au nom de toute la société, par les fermens les plus terribles; se soumettant pour lui & pour tous ses confreres, à être regardés, si la chose n'arrivoit pas, comme les plus insignes traîtres.

Henri ajouta que tous ces fermens & ces promesses ne me fermeroient pas apparemment si bien la bouche, que je ne trouvasse encore quelque chose à répliquer contre ce premier motif; mais que le second devoit le faire. Il le déduisit de son propre intérêt, & de la conservation de sa personne (9), qui lui persuadoient, disoit-il, qu'il devoit recevoir en grace les jésuites, & même les bien traiter, parce que s'il les réduisoit au désespoir, en leur ôtant tous les moyens d'obtenir leur retour en France, il n'y avoit rien à quoi ils ne se portassent contre lui. Le crédit, la subtilité, les ressources de ces Peres, furent un point que S. M. traita fort au long, pour me faire convenir, comme elle en paroissoit convaincue elle-même, que malgré toutes ses précautions, il ref-

(9) « Ventre-saint-gris, disoit Henri IV à ceux qui tâchoient de le dissuader de rappeller les jésuites : » me répondez-vous de ma personne » ? Ces paroles fermoient la bouche à tout le monde. *Mss. de la biblioth. du Roi*, *vol.* 9033.

teroit à cette ſociété, toute bannie & éloignée qu'elle ſeroit, mille moyens d'attenter à ſa vie, ce qui jetteroit ce prince dans des appréhenſions continuelles qu'il vouloit s'épargner. Il conclut par cette parole de Jules-Céſar : *Qu'il vaut beaucoup mieux s'abandonner* (10) *une fois à ceux dont on ſe défie, que d'avoir à ſe précautionner continuellement contr'eux.*

Je compris par ces paroles de S. M. & par le ton dont elle les prononça, qu'elle s'étoit décidée ſur le rétabliſſement des jéſuites, & que rien ne l'en pouvoit détourner; ainſi, au lieu de nouvelles objections que j'aurois encore pu lui faire en très-grand nombre & très-ſolides, je lui dis qu'il me ſuffiſoit qu'elle eût paru faire dépendre la ſûreté de ſa perſonne & le bonheur de ſa vie, du rappel des jéſuites, pour m'y faire travailler avec autant & plus de zele que la Varenne même, & qu'elle en auroit des preuves dès que le conſeil ſe raſſembleroit. La joie parut ſur le viſage de

(10) *Inſidias undique imminentes ſubire ſemel confeſtim ſatius eſſe, quàm cavere ſemper*, dit Suétone : ce qui ne ſignifie pas tout-à-fait que la mort la moins prévue eſt la meilleure, comme il y a dans le texte des anciens mémoires, & qui ſe rapporte mieux à ce qui précede.

ce prince, en m'entendant parler ainſi. Et afin que ce ſacrifice que je lui faiſois ne demeurât pas ſans récompenſe, loin qu'il retombât ſur moi, comme j'avois paru le craindre, il me promit en ce moment deux choſes ſur ſa parole royale, l'une, que ni les jéſuites, ni perſonne au monde, ne lui feroient jamais déclarer la guerre aux proteſtans, à moins que je ne la lui conſeillaſſe moi-même; l'autre, que rien ne ſeroit capable non plus de lui faire éloigner de ſa perſonne, un miniſtre dont il ſeroit ſatisfait, de quelque religion qu'il fût; « & ſur-tout, ajouta ce prince avec une » familiarité tout-à-fait obligeante, un » homme, dont je dirois volontiers ce que » vous me diſiez l'autre jour, que Darius » diſoit de ſon (11) Zopire ». Il m'aſſura encore qu'il alloit travailler à faire paſſer dans l'eſprit des jéſuites, tous les ſentimens qu'il avoit pour moi, & que je connoîtrois avant qu'il fût peu, de quelle maniere il leur apprendroit à ſe comporter à mon égard.

---

(11) Zopire, ſatrape Perſe, s'étant fait couper le nez, les oreilles & les levres, pour faire réuſſir un ſtratagême qui mit Darius en poſſeſſion de la ville de Babylone, ce prince avoit coutume de dire depuis : *Qu'il eût donné vingt Babylones pour un Zopire. Hérodote, liv. 5.*

Je ne sais s'il n'y travailla pas dès le même jour ; car je reçus le lendemain matin une visite de la Varenne, qui me demanda la grace qu'un jésuite, qu'il m'assura être encore plus François d'inclination que de nom, vînt me baiser les mains. Je répondis à la Varenne, qu'il savoit bien que tout le monde étoit bien reçu chez moi, & que les ecclésiastiques en particulier ne s'étoient jamais apperçus de ma religion, que par le devoir que je croyois qu'elle m'imposoit de les mieux traiter encore ; sans tout cela, que le caractere, dont il me dépeignoit ce jésuite, lui répondoit qu'il ne seroit point refusé à ma porte. Ce jésuite François étoit le P. Cotton (12) qu'il

(12) Pierre Cotton, né en 1564, à Néronde, d'une famille des plus distinguées du Forez. Il y a beaucoup à changer à l'idée que l'auteur cherche à nous en donner ici & ailleurs. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & singuliérement doué du don de la parole, & de tout ce qui fait réussir à plaire. « Le roi, dit la Chronologie Septénaire, le » prit en telle affection, aussi-tôt qu'il l'eut vu, » qu'incontinent il ne se faisoit rien qu'il n'y fût » appellé. Il prêcha à Fontainebleau, puis après » dans Paris, où il n'y eut bonne paroisse qui ne » l'ait desiré ouir ; & de fait aussi, il a une grace » si attrayante, qu'on ne se peut lasser de l'écou- » ter ».

Il pensa être assassiné dans ce même tems par des

m'amena dès le jour ſuivant, comme je ſortois pour donner mon audience ordinaire

---

pages de S. M. qui lui donnerent pluſieurs coups d'épée, comme il venoit en carroſſe au Louvre, parce que quelques ſeigneurs de la cour s'étant plaints au roi que des pages crioient, en le voyant paſſer : *Vieille laine*, *vieil coton*, (cris de Paris), ce prince en avoit fait fouetter quelques-uns. Il auroit même fait punir cet aſſaſſinat avec beaucoup de ſévérité, ſi le P. Cotton n'avoit inſtamment prié S. M de leur pardonner. Ils furent ſeulement chaſſés de la cour. « Le roi, dit le même écrivain, » en augmenta encore les faveurs qu'il faiſoit aux » jéſuites. Il voulut même donner un évêché au » P. Cotton, qui, ſur cette offre, fit un trait d'état, » qui eſt revenu au bien de ſon ordre, à ſavoir, de » ne pas l'accepter ». La Chronologie Septénaire auroit parlé plus exactement, ſi elle avoit dit que le P. Cotton étoit obligé étroitement de refuſer l'évêché que le roi lui offroit, & qu'il le refuſa en effet, en vertu de cette obligation qu'il avoit contractée ; car les jéſuites font un vœu exprès, de renoncer à ces dignités eccléſiaſtiques, & ils ne peuvent même être diſpenſés de ce vœu que par le ſouverain pontife. Le P. Cotton, à en juger par ſa vie, qu'a écrite le P. d'Orléans, étoit trop religieux pour ſe conduire dans le refus qu'il fit par d'autres vues que par ces principes de déſintéreſſement & de modeſtie. P. Mathieu parle auſſi du P. Cotton, avec de fort grands éloges, *tom.* 2, *liv.* 3. Henri IV le prit en cette année pour ſon confeſſeur, par la retraite de René Benoît, curé de Saint-Euſtache ; & il exigea, dit-on encore, que la ſupériorité du

après le dîner. J'en fus abordé avec toutes les démonſtrations poſſibles de vénération & de reſpect. Il n'y eut ſorte de louanges & de flatteries dont il ne m'accablât, ſur mon eſprit, ſur mes ſervices, & auſſi ſur la protection qu'on lui avoit aſſuré, diſoit-il, que j'étois diſpoſé à accorder à ſa ſociété. Il entremêloit de fréquentes & profondes inclinations, les aſſurances réitérées qu'il me faiſoit de reconnoiſſance, de dévouement & d'obéiſſance. Je ne demeurai pas en reſte de complimens & de cérémonies. Je m'étudiai à ne rien omettre de tout ce que je jugeai convenir à la perſonne & aux circonſtances préſentes.

Le lendemain, le conſeil, toujours compoſé des mêmes perſonnes, ſe raſſembla pour la ſeconde fois. Jamais affaire ne fut ſi promptement expédiée. Sans me jetter dans un grand étalage de vaines raiſons, je dis ſuccinctement, que la conjoncture préſente requéroit que les jéſuites fuſſent rétablis en France. On exigea d'eux le ferment, qu'ils prendroient tous les ſentimens de bons compatriotes, & qu'ils n'éliroient point de provincial (13), qui ne fût Fran-

---

college de Navarre, qui avoit toujours été attachée à la qualité de confeſſeur du roi, en fût déſunie.

(13) Je ne vois pas qu'il ſoit fait mention dans

çois.

çois. Ils jurerent ; & tout le passé fut mis en oubli. Je n'ajouterai rien de plus,

---

les lettres pour la réhabilitation des jésuites, de cette élection d'un provincial François, du moins qu'implicitement. Voici les conditions qui y sont exprimées; que les jésuites ne pourront fonder aucun college en France, sans la permission du roi; qu'ils seront tous naturels François, & qu'il n'en sera souffert aucun autre dans le royaume; qu'il en résidera continuellement un près de la personne de S. M. pour lui répondre de la conduite de tous les autres; qu'ils feront, en entrant dans le corps, certains sermens entre les mains des officiaux, de ne point attenter à sa personne, de ne se mêler de rien au désavantage de l'état, &c. qu'ils ne donneront atteinte, ni aux loix du royaume, ni à la jurisdiction des évêques, ni aux droits du clergé, des universités, &c. qu'ils ne pourront prêcher, ni administrer les sacremens dans aucun diocèse, que de l'aveu de l'évêque diocésain; qu'on leur restituera ce qui leur avoit été ôté; mais qu'ils ne pourront rien acquérir de plus, sans une approbation expresse de S. M. non plus que prétendre partager avec leurs parens, les successions & biens de famille. Les villes de Lyon & de la Flèche étoient les seules où on leur permettoit de s'établir de nouveau. Celles où ils étoient fondés par ci-devant, y sont énoncées au nombre d'onze; savoir, Toulouse, Auch, Agen, Rhodès, Bordeaux, Périgueux, Limoges, Tournon, le Puy-en-Velai, Aubenas & Beziers. Il est permis à M. de Thou de se plaindre qu'une partie de ces conditions ont été depuis annullées; mais non pas d'en prendre droit contre

ſinon, que je me tins enveloppé pendant tout ce tems-là, & que je me conduiſis avec une extrême circonſpection, ſoit par rapport à cette affaire, ſoit à l'égard du ſentiment du P. Molina ſur la grace, qui fut rendu public cette année, ſoit enfin ſur quelques propoſitions de trois jéſuites, dont le pour & le contre furent débattus avec beaucoup de chaleur, & ſur-tout celle-ci : qu'il n'eſt point de foi que le pape ſoit le ſucceſſeur de S. Pierre ; & que la

---

les jéſuites, de dire qu'ils ont manqué à les obſerver.

Quant à l'élection de leur général étranger, qui fait tant de peine à M. de Sully, on ne pouvoit exiger d'eux qu'ils n'en euſſent jamais qui ne fût François de nation, l'élection de ce général ſe faiſant par divers membres de la ſociété, députés à cet effet, & qui ſont pris des différentes nations : c'eût été exiger l'impoſſible. Au regard de cette élection, il n'y a rien de réglé, ni par les loix, ni par les pratiques de la ſociété, pour le ſujet qu'on doit choiſir ; c'eſt-à-dire, que tout jéſuite, qu'on juge propre à cet emploi, François ou autre, peut y parvenir, parce que la choſe dépend d'une élection qui eſt pleinement libre. Si l'avant-dernier général ne fut pas le P. d'Aubanton, François, confeſſeur de S. M. C. c'eſt que les jéſuites François eux-mêmes s'y oppoſerent. Le P. Charles de Noyelle, qui l'étoit en 1685, étoit un gentilhomme d'Artois, ſujet du roi de France.

confeſſion peut ſe faire par lettres. Les jéſuites ſentirent en cette occaſion, le beſoin qu'ils avoient déja, que l'autorité royale intervînt en leur faveur. Si on les avoit livrés au parlement, à la Sorbonne, aux univerſités & au plus grand nombre des (14) évêques & des villes du royaume, leur doctrine n'y auroit pas jetté de profondes racines; mais le roi n'abandonna pas ſes nouvelles créatures. Il leur donna même à la ſollicitation de la Varenne, ſon château de la Flèche, où ils eurent bientôt un beau collége.

---

(14) Le Septénaire nous apprend au contraire, que les jéſuites furent demandés, auſſi-tôt après leur rappel, par pluſieurs villes, évêques, &c. *ibid. fol.* 438. « C'étoit, dit encore l'hiſtorien » Mathieu, *ibid. page 606*, le commun deſir des » catholiques de les revoir, leur abſence ayant fait » connoître le bien & le profit de leur préſence, » en l'inſtruction de la jeuneſſe, & au maniment » des conſciences.... Leurs ennemis n'eurent point » de priſe, ni ſur leurs mœurs, ni ſur les actions » de leur vie, qui s'accordent ſi bien à leur doc» trine, qu'il n'y a un ſeul mauvais accord qui en » rompe l'harmonie, leur cœur & leur langue étant » montés au même ton », &c. Cet écrivain en avoit déja parlé dans les termes les plus avantageux, *tom.* 2, *liv.* 2, *page* 270; & ce qui le rend moins ſuſpect, c'eſt qu'il avoit eu lui-même quelque démêlé particulier avec cette ſociété, comme on le voit au même livre 3, *page* 681.

Le rétablissement des jésuites fut un vrai triomphe pour Villeroy, Jannin, du Perron, & sur-tout pour d'Ossat, qui ne les avoit point oubliés à Rome, où il résidoit toujours pour les affaires de S. M. C'est ici le lieu de parler du mémoire qui me fut adressé d'Italie contre cet ecclésiastique, & dont on vient de voir que j'avois déja entretenu S. M.

Ce prince étoit allé passer quelques jours du mois d'avril à Chantilly, dont l'air pur, le séjour agréable, la chasse commode, joints aux autres délassemens de la campagne, parurent à ses médecins, nécessaires pour sa santé. Sur quelques lettres que je lui écrivis, & dans lesquelles je ne pus me dispenser de lui marquer que son absence laissoit indécises un grand nombre d'affaires, il revint incontinent à Paris, quelque chose que pussent faire ses médecins pour l'arrêter. Il se souvint, le soir même de son arrivée, du mémoire en question, & me le demanda; il ne faisoit que me prévenir, mon dessein étant de le lui montrer ce jour-là. Je le tirai d'entre mon habit & ma camisole, & je le lui laissai examiner à loisir. Je n'y avois rien changé, ni rien ajouté, excepté peut-être quelques réflexions dont cet écrit n'avoit pas besoin, pour attirer contre celui qui en étoit l'objet, toute l'indignation de S. M.

L'auteur de ce mémoire, qui avoit eu ses raisons pour n'y faire paroître, ni son nom, ni celui de la personne à laquelle il l'adressoit, s'attachoit à faire voir que d'Ossat avoit prévariqué dans tous les points de sa commission, & qu'il ne s'en étoit chargé que pour amener les choses au point d'obliger le roi à entrer dans les vues des catholiques ligueurs de son conseil, dont il étoit l'instrument, & à embrasser un plan de politique, tout différent de celui qu'on lui voyoit suivre. Ce nouveau plan, où l'on découvroit encore l'esprit de la ligue, qui lui avoit donné naissance, consistoit à unir la France d'intérêt & d'amitié avec le pape, l'Espagne, les archiducs & la Savoye, contre les puissances protestantes de l'Europe en général, & contre les réformés de ce royaume en particulier; à faire concourir Henri avec le pape, pour mettre un roi catholique sur le trône de la Grande-Bretagne; à lui faire abandonner la protection des Provinces-Unies; employer son autorité à soumettre tout au concile de Trente; en un mot, à lui faire adopter toute la politique Autrichienne, & toutes les maximes ultramontaines. On chargeoit les jésuites du soin de serrer les nœuds de cette union, dont le fondement devoit être le mariage des enfans de France & d'Espagne, & le premier

fruit, le détrônement du roi Jacques (15).

L'auteur, pour prouver qu'il n'avançoit pas des accuſations ſi graves en vain déclamateur, les juſtifioit par les lettres mêmes de d'Oſſat, tant celles dont j'ai parlé ci-devant, que pluſieurs autres qu'il avoit ramaſſées; par ſes diſcours, ſoit publics dans Rome, ſoit particuliers à mon frere, ambaſſadeur en cette cour, & à d'autres. Il dévoiloit le myſtere de ces difficultés preſqu'inſurmontables, rencontrées auprès du S. Pere ſur l'abſolution du roi, & ſur le mariage de Madame. Il montroit qu'elles étoient venues de d'Oſſat lui-même, qui, pendant ce tems-là, pour abuſer plus impunément de la confiance de ſon maître, & pour prévenir les reproches qu'il avoit ſujet d'en appréhender, lui faiſoit entendre qu'il étoit indiſpenſablement obligé de faire croire à Rome, que S. M. étoit dans tous ces ſentimens, & qu'il n'étoit pas médiocrement embarraſſé à étouffer les bruits, qui de tems en tems s'y répandoient du contraire.

Il y a certainement en tout ceci, un grand raffinement de la part de d'Oſſat. Il n'y en avoit guère moins dans les inſinuations qu'il faiſoit ſous main au roi, que

(15) Je ne vois rien à ajouter ſur cet article, à ce que nous en avons dit dans les notes ci-devant.

l'Eſpagne n'avoit à ſon égard que des vues toutes pacifiques, & que le pape étoit prêt à s'en rendre caution. Tout cela eſt ſi poſitif, & appuyé par l'auteur ſur de ſi fortes preuves, qu'il ſe fait croire malgré la paſſion & la haine, qu'on ne peut diſconvenir qui n'éclatent de toutes parts dans cette piece, contre d'Oſſat. On lui reproche de trancher du grand politique & de l'homme d'état, lorſqu'il devroit rougir de ſon ignorance & de ſon incapacité; & l'on ne veut reconnoître dans cet eccléſiaſtique, avant qu'il fût élevé à la pourpre, qu'un pédant & un valet (16), qui doit tous les diffé-

(16) La paſſion, l'injuſtice & la fauſſeté ſe font voir ſi ſenſiblement dans ces derniers traits, qu'ils achevent de détruire la foi qu'on auroit pu ajouter à ce prétendu mémoire venu de Rome, contre le cardinal d'Oſſat. Sa reconnoiſſance l'oblige à nommer en pluſieurs endroits M. de Villeroi, ſon protecteur, & à faire une profeſſion preſqu'ouverte d'attachement pour lui. Que peut-on conclure de cela? Rien certainement contre les qualités de ſon eſprit, & tout en faveur de ſon cœur. On ne ſauroit s'empêcher de remarquer, que l'auteur fait un abus ſenſible du principe de la liberté de penſer. Il s'étudie à le faire regner ſur les matieres de religion, qui ſont preſque les ſeules où il ne doit point être admis, & il paroît vouloir l'exclure de la politique, qui eſt la choſe du monde peut-être, où le pour & le contre doivent être le plus permis,

rens degrés de sa fortune, à la bassesse de ramper auprès de Villeroy, & de servir en esclave, l'aversion des autres catholiques

---

parce que rien n'est plus incertain, plus fortuit, plus sujet à varier.

Quant à la personne du cardinal d'Ossat, on convient qu'il étoit de la plus basse extraction. Les uns le font fils d'un opérateur, les autres, bâtard du seigneur de Cassanabere, & d'autres, ce qui paroît mieux fondé, fils d'un maréchal ferrant, du diocèse d'Auch. Il fut précepteur du jeune seigneur de Castelnau-Magnoac, ensuite il alla à Rome en qualité de secrétaire de Paul de Foix, & y devint secrétaire du cardinal Louis d'Est, protecteur des affaires de France. Il fut encore envoyé de S. M. à Florence, ambassadeur à Venise, à Rome, &c. L'évêché de Rennes lui fut conféré en 1596, & en 1600, celui de Bayeux, dont M. de Rosny lui obtint auprès de Henri IV, la permission de se démettre. Il avoit dessein de passer le reste de ses jours à Rome, comme en effet il y mourut, le 13 mars 1604, un mois après la mort de la duchesse de Bar, âgé de soixante-huit ans. Sa derniere lettre, est celle qu'il écrivit à M. de Villeroi, six jours avant sa mort.

Voyez les autres particularités de sa vie dans Amelot de la Houssaye, à la tête de l'édition qu'il nous a donnée des lettres de ce cardinal. Il n'a eu garde de ne pas prendre le parti de cette éminence, dans les petites discussions qu'elle eut avec le duc de Sully, & il avance, je ne sais sur quel fondement, que si ce ministre ne lui écrivoit pas, c'étoit probablement, parce qu'il ne vouloit pas l'appeller monseigneur. *Note sur la lettre 329.*

ligueurs, contre les réformés. L'auteur, en finiſſant ce mémoire, conjure celui entre les mains duquel il doit tomber, de le faire paſſer dans celles de S. M.

Mettant à part tout ce qu'il peut y avoir d'outré dans cet écrit, qu'on voit bien venir d'un ennemi déclaré, il ſera toujours vrai, que d'Oſſat ne ſauroit parer le reproche d'ingrat & de calomniateur, par rapport à ſon ſouverain & à ſon bienfaiteur, & qu'il laiſſe même, ſans y penſer, à la poſtérité tous les moyens de le convaincre de ces deux vices, dans les lettres que ſa vanité lui a fait imprimer, lorſqu'il y traduit Henri IV, comme un prince qui opprime le clergé, détruit la nobleſſe, ruine le tiers-état, & ſe rend le tyran de ſon peuple.

La vérité n'eſt pas moins bleſſée dans tout ce que ſa bile exhale contre les proteſtans. Que veut-il qu'on penſe des épithetes d'impies, d'horribles, de déteſtables, de ſacrileges, &c. qu'on y voit entaſſées, pour flétrir un corps qui fait profeſſion de convenir avec lui-même, dans tous les points fondamentaux de la doctrine de Jeſus-Chriſt, & de n'avoir pas une moindre vénération pour tous les divins monumens où ils ſont exprimés, le ſymbole des apôtres, le décalogue, l'oraiſon dominicale (17).

(17) Cette raiſon de l'auteur eſt bien foible :

A l'égard des fautes purement de politique, elles peuvent bien ne venir dans d'Offat, que d'une vue trop bornée; mais elles ne sont pas moins palpables. Dans le tems où les projets ambitieux de la maison d'Autriche, sont, pour ainsi dire, affichés par toute l'Europe, il expose la France à en être la premiere victime, en détachant d'elle sans retour, tout ce qu'elle a d'alliés, capables de la soutenir contre cette orgueilleuse monarchie. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que cette politique ruineuse n'ait pas laissé de se communiquer, comme par contagion, à la plupart de ceux qui sont employés dans l'administration des affaires publiques; & ce qu'il y a en même tems de plus triste, c'est qu'enfin elle a prévalu sur la plus saine, mais la plus petite partie (18).

---

mais on sait que c'est un des points de la nouvelle doctrine, de ne reconnoître ni les SS. PP. ni les conciles, ni les autres sources de la tradition & de la foi.

(18) Il n'en est point arrivé tous les malheurs que M. de Sully en appréhendoit; au contraire, l'événement a été tout aussi favorable à ce systême, qu'il pouvoit l'être. Il est vrai, & cette raison peut bien servir à justifier le raisonnement de l'auteur, qu'en supposant l'exécution de ces desseins, dont l'extinction du protestantisme en France étoit le principal, remise en toutes autres mains que celles du cardinal de Richelieu, il est très-douteux, non-

Elle expoſa Villeroy dans le mois d'avril de cette année, à un déboire des plus fâcheux pour un homme en place. Le roi, en partant pour Fontainebleau, où il avoit coutume de faire ſa pâque, & de paſſer cette fête ſolemnelle, pendant laquelle toute affaire ceſſoit au conſeil, congédia ſes conſeillers juſqu'au dimanche de Quaſimodo; mais dès le vendredi-ſaint, il me rappella par une lettre, dans laquelle il me man-

---

ſeulement ſi le ſuccès s'en ſeroit enſuivi, mais encore ſi une entrepriſe de cette conſéquence, manquée, n'auroit point replongé la France dans toutes les horreurs du regne des enfans de Henri II.

Le cardinal de Richelieu ne ſuivit pourtant pas en tout les vues qu'on attribue aux d'Oſſat, Villeroi, &c. puiſque toute ſa vie il eut guerre avec l'Eſpagne. La connoiſſance parfaite qu'il avoit des reſſources particulieres à la France, & qu'il avoit puiſée, ſuivant toutes les apparences, en grande partie dans les Mémoires de Sully, fit qu'il embraſſa, & en quelque ſorte, qu'il concilia ces deux ſyſtêmes oppoſés, en exécutant de l'un, le projet d'abaiſſer la maiſon d'Autriche, & de l'autre, celui de détruire le calviniſme en France. Il me ſemble qu'aucun exemple ne prouve auſſi clairement que celui-ci, de quoi un homme ſeul eſt capable. Les religionnaires de France, qui s'étoient fait tolérer, après trente ans de perſécution, après trente ans de repos, ſont ſubjugués, & preſque tout d'un coup; c'eſt que d'un côté, il ſe trouva un cardinal de Richelieu, & que de l'autre, il ne ſe trouva plus un Henri de Navarre.

doit qu'il venoit de découvrir une trahiſon dans ſa cour, ſur laquelle il vouloit conférer avec moi; qu'il feroit trouver à cet effet, des chevaux de poſte à Ablon le jour de Pâque, afin que je ne manquaſſe pas de me rendre à Fontainebleau, au ſortir de la cène; ce que j'exécutai ponctuellement. Voici de quoi il étoit queſtion.

Villeroy avoit à ſon ſervice un commis, nommé Nicolas l'Hôte (*a*). De pere en fils, cette famille avoit été attachée aux Villeroy; mais celui dont il s'agit ici, avant que d'entrer chez lui, avoit été ſecrétaire du comte de la Rochepot, lorſqu'il étoit ambaſſadeur de France en Eſpagne. L'Hôte qui avoit de l'eſprit, mais un eſprit porté à l'intrigue, ſe fit pendant ſon ſéjour en Eſpagne, des intelligences avec les ſecrétaires d'état Eſpagnols, dom Juan Idiaques Francheſes & Prada, auxquels il découvroit les ſecrets de l'ambaſſadeur ſon maître. La Rochepot ayant repaſſé en France, l'Hôte qui ſe vit ſans emploi, demanda à Villeroy, dont il étoit filleul, une place dans ſon bureau, & fut commis par lui au déchiffrement de ſes dépêches, ce qui plut très-fort à l'Hôte, & lui donna les moyens de continuer encore plus ſûrement ſon premier métier.

(*a*) Autrementdit, du Portail.

Barrault (19), qui avoit relevé le comte de la Rochepot en Eſpagne, s'apperçut quelque tems après, que les ſecrets de ſon prince étoient éventés à Madrid, & il ſe donna la torture pour deviner de quelle part cela pouvoit provenir. Ne pouvant arrêter les yeux ſur perſonne en particulier, il pria S. M. par un billet ſimple, adreſſé à elle même, de tenir pour ſuſpects tous les commis de ſes bureaux, & en particulier, ceux de Villeroy. La choſe influoit juſques ſur nos autres ambaſſadeurs dans les différentes cours de l'Europe, qui étoient dans une ſurpriſe extrême, & ſe plaignoient au roi, ainſi que Barrault, de ce que le contenu de leurs dépêches étoit ſu dans ces cours, au même tems qu'ils les recevoient, ſouvent même avant qu'ils les reçuſſent de France.

Mais ni eux, ni Barrault, ne pouvoient pénétrer plus avant, juſqu'à ce que Barrault

---

(19) Emeric Gobier de Barrault. On rapporte de cet ambaſſadeur, qu'aſſiſtant un jour en Eſpagne, à une comédie, où l'on repréſentoit la bataille de Pavie, & voyant un acteur Eſpagnol terraſſer celui qui repréſentoit François I, lui mettre le pied ſur la gorge, & l'obliger à lui demander quartier, dans des termes tout-à-fait outrageans, il monta ſur le théatre, & en préſence de tout le monde, paſſa ſon épée au travers du corps de cet acteur. *Notes d'Amelot ſur d'Oſſat.*

ſe vit un jour abordé par un François de Bordeaux, réfugié en Eſpagne, nommé Jean de Leyré, & mieux connu par le nom de Rafis, qu'il avoit porté dans le tems qu'il ſervoit la ligue, dont il avoit été l'un des boute-feux (20), & c'eſt pour cette raiſon, que n'ayant pu ſe faire comprendre dans l'amniſtie, il s'étoit vu obligé de paſſer en Eſpagne, où ſes ſervices qui conſiſtoient en quelques avis qu'il recevoit encore de ſes aſſociés en France, furent récompenſés par une bonne penſion, que cette cour lui faiſoit; ce qui dura juſqu'à ce que le conſeil d'Eſpagne ayant ſu tirer d'ailleurs des lumieres plus sûres, que de Rafis, il s'apperçut, par le mépris qu'on commençoit à témoigner pour lui à Madrid, & par le retranchement de ſes gratifications, que ſon crédit venoit de tomber tout d'un coup. Il en pénétra la véritable cauſe, & à l'inſtant, changeant de batterie, il ne s'occupa plus qu'à découvrir quel étoit le traître en France, qui venoit ainſi s'enrichir de ſon bien; ne faiſant point de doute que s'il y réuſſiſſoit, cette decouverte lui vaudroit ſon rappel dans ſa patrie, qu'il n'avoit point perdue de vue, & peut-être mieux que ce qu'on lui ôtoit en Eſpagne.

(20) L'Etoile dit qu'il avoit été l'un des ſeize.

Les gens nourris dans l'intrigue, ont des talens pour ces ſortes de choſes, que les autres n'ont pas. Rafis s'accoſta d'un autre François, domicilié en Eſpagne, nommé Jean Blas, qui lui apprit comment l'Hôte avoit abuſé de la confiance de ſon premier maître. Rafis, frappé de cette idée, s'attacha, comme par inſtinct, ſur cet homme; & s'étant fait inſtruire par d'autres endroits, qu'il étoit actuellement l'un des ſecrétaires de Villeroy, tout éloigné qu'il étoit, ſa ſeule pénétration lui dévoila ce qui demeuroit caché à tant d'autres qui étoient ſur les lieux mêmes.

Le ſoupçon qu'il avoit, s'étant tourné en certitude, il alla trouver Barrault, & lui offrit de lui faire connoître le traître dont il ſe plaignoit, & qu'il ſe donna bien de garde de lui laiſſer ſeulement ſoupçonner, à condition, ſi ſon avis ſe trouvoit vrai, qu'on lui accorderoit une abolition en forme, & une penſion honnête. L'importance du ſujet fit que Barrault n'héſita pas à lui promettre l'un & l'autre. Rafis exigea encore de Barrault, & cela en vue de ſa propre ſûreté, qu'il prendroit ſa commodité, & que lorſqu'il écriroit en France ſur les propoſitions qu'il venoit d'entendre, il ne s'adreſſeroit qu'au roi lui-même; mais Barrault ne prit ces dernieres paroles que

pour un excès inutile de précaution, qui n'excluoit pas la communication avec les principaux miniſtres de S. M. & ce fut à Villeroy lui-même qu'il s'ouvrit de l'offre & des propoſitions de Rafis. Villeroy qui ne ſe doutoit point que le traître dont on lui parloit, étoit dans ſon propre bureau, renvoya promptement la dépêche au roi. Pour l'Hôte qui viſa droit au but, en ouvrant avec ſon maître ce paquet de Barrault, il fit ſes réflexions ſur cet avis important, & prit le parti, que Rafis avoit juſtement appréhendé, c'eſt d'écrire à l'heure même à ſes correſpondans en Eſpagne, afin qu'ils priſſent, ſans perdre de tems, toutes les meſures néceſſaires pour empêcher Rafis d'en dire davantage; c'eſt tout ce qu'il imagina de plus sûr pour lui, & de plus propre à prévenir les ſuites de cette affaire, & la choſe auroit peut-être réuſſi avec toute autre perſonne que Rafis.

Celui-ci, en recevant ſon abolition que S. M. lui fit envoyer, avec une acceptation de ſes propoſitions, remarqua qu'elle n'étoit point ſignée de Loménie auquel S. M. l'auroit remiſe naturellement, ſi elle ne lui avoit été propoſée par un autre canal; & concluant delà, qu'elle avoit paſſé par le bureau de Villeroy, il courut incontinent chez l'ambaſſadeur, & ſe plaignit à

lui qu'il l'avoit trompé. Il ne lui fit plus myſtere de rien. Il lui apprit pour quelle raiſon il l'avoit preſſé de s'adreſſer directement à S. M. & à Villeroy moins qu'à tout autre. Il lui donna tous les éclairciſſemens qu'il avoit promis ſur les menées de l'Hôte. Cela fait, & en peu de mots, il dit à Barrault, que pour parer, s'il en étoit tems encore, le danger où il ſe trouvoit à Madrid, il ne trouvoit point d'autre moyen que de tâcher de gagner au plus vîte les terres de France, & il monta en effet à cheval dans l'inſtant même, dont bien lui prit; car dès le lendemain matin, la maiſon où il demeuroit, fut inveſtie par des archers, & l'on fit courir après lui en toute diligence, pour le joindre avant qu'il eût atteint la frontiere. Mais Rafis échappa heureuſement, ou plutôt, grace à la grande diligence qu'il fit avec Deſcartes, ſecrétaire de Barrault, que l'ambaſſadeur lui donna pour l'accompagner, & pour le préſenter en France. Ils ne ſe repoſerent point, qu'ils ne ſe viſſent à Bayonne, d'où continuant leur route, ſans perdre de tems, ils vinrent à Paris, & de là à Fontainebleau, où on leur avoit dit qu'étoit S. M.

Ils rencontrerent en chemin Villeroy qui ſe rendoit auſſi de Fontainebleau à ſa maiſon de Juviſy, & ils ne crurent pas

devoir lui rien cacher. Ils le prierent même de faire toujours arrêter son commis, par provision; & afin d'avoir seuls tout l'honneur de cette affaire, ils lui offrirent de retourner à Paris & de l'arrêter eux-mêmes. Villeroy, après les avoir entendus, ne goûta ni leur proposition, ni l'offre qu'ils faisoient de leurs personnes, c'est un trait d'une fort grande imprudence, il faut en convenir; mais sans doute qu'il s'imagina que l'Hôte ne pouvoit échapper. Il dit aux deux courriers, que ce commis qu'il avoit laissé à Paris, devoit venir le trouver le lendemain, qu'il seroit assez tôt pour lors de s'en assurer; qu'aussi-bien, il croyoit qu'il étoit nécessaire d'en parler auparavant à S. M. qu'ils ne risquoient rien, pourvu qu'ils gardassent un profond silence. Ce procédé les surprit, & les mécontenta au dernier point; mais c'étoit à eux à obéir. Ils lui remirent les paquets dont ils étoient porteurs, afin qu'il les donnât à S. M. ce qu'il fit le lendemain.

Le roi n'avoit pas encore reçu ces paquets, le jour de Pâque que j'arrivai à Fontainebleau, ni su par conséquent l'arrivée des deux couriers, & le nom de celui qui le trahissoit. Il n'avoit rien de plus positif, que l'avertissement de se défier des commis de Villeroy. Comme je n'arrivai que fort tard à Fontainebleau, & extrêmement fatigué,

je ne vis S. M. que le lendemain matin. Je la trouvai habillée, quoiqu'il fût à peine ſoleil levant. L'avis de Barrault lui donnoit de l'inquiétude. Ce prince me prit par la main, & entrant dans la galerie qui joint ſa chambre, il m'entretint fort au long des nouvelles qu'il venoit de recevoir de ſon ambaſſadeur. La dépêche de Londres perdue lui revint à l'eſprit, & tout ce que je lui avois dit, en taxant de ce coup les gens de Villeroy, qu'il n'avoit pris que pour un effet de jalouſie & d'inimitié, lui parut en ce moment ſi fort, qu'il m'avoua qu'il commençoit à y ajouter foi, & à concevoir mille choſes déſavantageuſes contre ce ſecrétaire d'état. Comme il ne s'attendoit pas à voir arriver ſi-tôt Deſcartes & Rafis, il m'ordonna de travailler à approfondir cette affaire, de quelque maniere que ce fût.

Il y avoit trois jours qu'elle nous occupoit, S. M. & moi, lorſque Villeroy arriva chargé des paquets dont je viens de parler. Je me promenois avec elle dans la longue galerie du jardin des pins, où je prenois congé de ce prince, pour m'en retourner à Paris, au moment que Villeroy l'aborda. Il portoit ſur ſon viſage toute la triſteſſe qu'on doit avoir, lorſqu'on a de pareilles nouvelles à annoncer à ſon maître;

& je puis dire que pour un homme qui avoit quelque ſujet de chercher à humilier un concurrent, ou du moins, de ſe réjouir de ſon humiliation, j'entrai bien dans ſa peine. Pendant la lecture qu'il fit de ces écritures, S. M. me regarda, & me ſerra la main trois ou quatre fois. Elle ne lui donna pas le tems d'achever. Au nom de l'Hôte : « Et-où eſt-il donc cet Hôte, » votre commis, lui dit le roi vivement? » Ne l'avez-vous pas fait prendre? Je crois » Sire, répondit Villeroy conſterné, qu'il » eſt chez moi; mais qu'il n'eſt pas encore » pris. Comment! reprit Henri, d'un ton » irrité, vous croyez qu'il eſt chez vous, » & vous ne le faites pas arrêter? Pardieu, » c'eſt trop de négligence; hé! à quoi vous » êtes-vous amuſé, depuis que vous ſavez » ſa trahiſon? Il falloit y pourvoir ſur l'heure » même. Retournez en diligence, & vous » en ſaiſiſſez ».

Villeroy ſe retira avec toutes les marques poſſibles de douleur & de confuſion. Pour moi, je n'en retardai pas d'un ſeul moment mon départ pour Paris, où je reçus le lendemain une lettre de S. M. qui chargea Deſcartes de m'inſtruire de ſa part, en me la rendant, de tout ce qui s'étoit enſuivi. Puiſque je me trouve engagé à en informer le public, afin qu'il ne me ſoit point re-

proché d'appuyer les relations que les ennemis de Villeroy en ont faites, je suivrai, pour ce qui me reste à dire, le détail qui en a été fait dans l'apologie de sa conduite, qu'il s'est cru obligé de rendre publique (21). Voici comment il y rapporte la suite de ce fait, après qu'il a exposé à son avantage ce qui se passa depuis le moment où il parla aux deux couriers, jusqu'à celui où il alla trouver le roi.

En rentrant chez lui, Villeroy trouva l'évêque de Chartres & quelques autres personnes de distinction, qui l'attendoient & qui l'arrêterent fort long-tems dans son cabinet, parce qu'il étoit question entr'eux, de ce qui devoit s'observer dans la cérémonie prochaine de l'ordre de la Jarretiere; ce qui fit que quand Descartes monta à son appartement, pour lui donner avis que l'Hôte venoit d'arriver de Paris avec Desnots, il n'osa entrer, par respect pour

(21) Voyez l'original de cette apologie, dans les Mémoires d'état de Villeroy, *tom.* 1, *pag.* 522; la date en est du 3 mai. On ne sauroit douter qu'elle n'exprime fidélement les sentimens & les démarches de ce secrétaire d'état, le récit en étant exactement conforme à celui de M. de Thou, de la Chronologie Septenaire, de Mathieu, & de ce que nous avons d'historiens de ce tems-là les plus dignes d'être crus.

cette compagnie. L'Hôte, ſalué tout d'abord de la nouvelle des deux couriers arrivés d'Eſpagne, garda aſſez de préſence d'eſprit pour ne paroître que médiocrement troublé de ce contre-tems. Il feignit d'avoir beſoin de manger un morceau dans la cuiſine, mais il ne fit qu'y paſſer. Il donna le change au maître-d'hôtel, en lui diſant que c'étoit à l'auberge qu'il vouloit aller ſe rafraîchir, afin de s'y débotter en même tems, & de ſe mettre en état de paroître devant ſon maître. Villeroy s'étant informé, après que ſa compagnie l'eut enfin quitté, où étoit l'Hôte, & lui ayant été répondu qu'il étoit dans les offices, comme tout le monde en étoit perſuadé, il crut ne pouvoir mieux faire que d'envoyer un domeſtique dire à ſon maître-d'hôtel qu'il entretînt l'Hôte, & qu'il ne le perdît point de vue; & de ſortir lui-même pendant ce tems là, pour aller prier Loménie de lui donner du Broc, lieutenant du prevôt, par lequel il comptoit le faire ſaiſir. Il ramena Loménie lui-même, & alla ſe placer avec lui à une fenêtre qui donnoit ſur la cour, où le coup devoit s'exécuter; précautions trop tardives! l'Hôte s'étoit déja évadé.

Quelqu'un qui jugera aſſez favorablement de Villeroy, pour l'en croire ſur ſa parole dans ce récit, ſe récriera peut-être ici du

moins, ſur la lenteur avec laquelle il trouvera que ce ſecrétaire d'état exécute des ordres qu'il vient de recevoir de la bouche du roi, & d'un ton auſſi abſolu que preſſant. Il ſeroit bien plus coupable encore, ſi mille circonſtances de l'évaſion de l'Hôte, publiées par Deſcartes & Rafis, qui ne ſe trouvent point dans ſon apologie, étoient vraies. Certainement il y auroit de l'injuſtice à croire tout ce qui fut publié à cette occaſion contre Villeroy (22). Ses ennemis avoient un trop beau champ pour n'en pas tirer avantage; les proteſtans ſur-tout le peignirent avec des traits tout à-fait odieux: c'eſt une vengeance qu'ils ne purent ſe refuſer, de ce qu'il avoit contribué plus que perſonne à enlever autrefois le roi à leur religion. Mais d'un autre côté, il ne faut pas le diſculper, comme faiſoient ſes dévoués partiſans, juſqu'à ne trouver rien de repréhenſible dans ſa conduite. Tous ceux qui m'étoient attachés, dirent hautement

(22) De Thou marque que M. de Villeroy ne fut pas en effet exempt de ſoupçon; mais il dit en même tems que Henri IV, loin de s'en laiſſer prévenir, le conſola dans ce malheur, *liv.* 132. P. Mathieu aſſure de même, que Henri IV connoiſſoit trop bien la fidélité de ce miniſtre, pour concevoir le plus petit ſoupçon contre lui, *tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 637.

que ſi pareille choſe étoit arrivée dans ma maiſon, la médiſance ſe ſeroit bien autrement déchaînée contre moi. Les ambaſſadeurs étrangers en France, & le nonce du pape même, vinrent me trouver à Paris, & dirent que ſi après une pareille découverte, il falloit que leurs dépêches paſſaſſent encore par les mains de Villeroy, leurs maîtres n'oſeroient plus rien y mettre de quelque importance.

Pour achever ce qui regarde la perſonne du traître, tout ce qu'on put faire, fut de détacher après lui des archers, qui le pourſuivirent de ſi près, qu'étant arrivé ſur le bord de la Marne, aſſez près du bac de Fay, avec un Eſpagnol qui l'accompagnoit, il ne vit plus d'autre moyen de ſe dérober à leur pourſuite, qu'en ſe jettant dans la riviere, qu'il comptoit peut-être paſſer à la nage; mais il s'y noya. L'Eſpagnol aima mieux ſe laiſſer prendre, & il fut ramené à Paris, avec le corps de l'Hôte qu'on retira de l'eau. Villeroy parut très-véritablement fâché qu'on n'eût pu ſaiſir ſon commis vif. Il avoit raiſon; c'étoit le ſeul moyen de fermer la bouche aux médiſans. Il fut le premier à me propoſer, en m'écrivant ſur cette affaire, de traiter le cadavre (23) avec

(23) Les chirurgiens qui firent la viſite du

la

la derniere ignominie, & de faire un exemple ſur l'Eſpagnol.

Cela ne fut point capable d'appaiſer la colere du roi, qui ne ſut long-tems de quel œil il devoit regarder Villeroy après cette aventure. Il balança trois jours s'il ne le chaſſeroit point d'auprès de ſa perſonne; mais Villeroy ſe jetta aux pieds de S. M. avec tant de marques d'une profonde

---

corps, conclurent tous, ſi nous en croyons l'Etoile, qu'il n'avoit point été noyé; & comme il ne paroiſſoit point non plus qu'il eût été poignardé, ni étranglé, ils jugerent qu'on l'avoit étouffé, & enſuite jetté dans la riviere. Il n'eſt point fait mention dans le Septénaire, de cette viſite de chirurgiens; mais les particularités de l'évaſion de l'Hôte, & de la maniere dont il fut trouvé, qui y ſont amplement détaillées, détruiſent ce rapport de l'Etoile, qui paroît d'ailleurs aſſez mal intentionné pour M. de Villeroy, & ne ſauroit pourtant s'empêcher de convenir que Henri IV n'en fit pas plus mauvais viſage à M. de Villeroy. « Prenant » bien la peine, dit-il, d'aller juſques chez lui » pour le conſoler, & conforter en ſon ennui, ne » montrant aucun ſoupçon de défiance pour ce qui » s'étoit paſſé, non plus qu'auparavant, encore » moins; tellement qu'on diſoit à la cour, que » l'heur lui en vouloit bien, d'avoir un ſi bon » maître; parce qu'en matiere d'un fait d'état de » telle conſéquence, les rois & les princes veulent » coutumiérement que les maîtres répondent de » leurs valets » : *Ann.* 1604, *pag.* 24.

douleur, y verſa tant de larmes, y fit tant de proteſtations d'innocence, que Henri le crut; (le public a toujours été perſuadé qu'il feignoit ſeulement de le croire,) & qu'avec ſa bonté ordinaire, il lui accorda le pardon qu'il lui demandoit avec de ſi vives inſtances.

Voilà l'état où je trouvois qu'étoient les choſes, lorſque je retournai à Fontainebleau dire à S. M. comme je ne pouvois m'en diſpenſer, les repréſentations que m'avoient faites les ambaſſadeurs étrangers. Le chiffre de tous les nôtres fut auſſi changé, & le roi ne ſongea plus qu'à profiter de cette occaſion, pour rendre Villeroy plus diligent (je parle d'après ce prince), plus circonſpect dans le choix de ſes commis, & moins fier qu'il n'étoit auparavant. S. M. concerta avec moi une lettre qu'elle jugea propre à produire cet effet, parce que je devois la rendre publique. Cette lettre me fut apportée à Paris par Perroton, de la part du prince, comme pour me faire part de l'indulgence dont il avoit jugé à propos d'uſer à l'égard de Villeroy. J'y lus que S. M. n'avoit pu refuſer un pardon aux larmes & aux prieres de Villeroy; que je ne devois pas conſerver après cela pour lui, plus de défiance qu'elle-même; que dans l'état où il étoit, c'étoit une action

de charité, que de lui écrire une lettre de consolation & d'assurance de mon amitié, & qu'elle m'en prioit.

Je secondai l'intention de S. M. sans aucune répugnance; je pourrois même dire, avec une sincérité qu'elle ne me demandoit pas, excepté que je ne pus pas me résoudre à écrire à Villeroy que je le tenois entiérement disculpé, ce qui eut été, ce me semble, ridiculement flatteur; je lui en dis assez pour qu'il pût persuader au public, par ma lettre, que je ne le regardois nullement comme coupable du crime capital dont il s'étoit vu accuser. Je lui donnois l'idée du manifeste qu'il fit paroître quelques jours après. Je lui représentois qu'il devoit s'attacher à fermer la bouche aux protestans, auxquels il avoit donné prise; qu'il ne pouvoit mieux y parvenir, qu'en adoucissant le caractere un peu violent qu'il avoit montré à leur égard, en inspirant pour eux aux catholiques des sentimens plus humains, enfin en se portant publiquement pour le promoteur du réglement que j'avois tant de fois proposé, pour établir une parfaite concorde entre ces deux corps. Si j'ajoutois dans cette lettre que son entiere justification auprès de S. M. dépendoit de la maniere dont il se comporteroit dans la suite, & si je citois là-dessus l'exemple du maré-

chal de Biron, ce n'étoit uniquement que pour ſatisfaire au commandement du roi, qui vouloit bien paſſer pour indulgent, mais non pas pour foible.

Villeroy répondit à ma lettre, en me remerciant de mes conſeils, qu'il aſſura qu'il ſuivroit exactement, & de mes bons offices, qu'il proteſta qu'il n'oublieroit jamais. Il y convient qu'il n'avoit pas dû ſe fier auſſi aveuglément qu'il l'avoit fait à un jeune homme, tel que l'Hôte, & il ne diſſimule pas que quoique ſa conſcience ne lui reproche rien de grief, la faute qu'il a commiſe en cette occaſion, eſt capable de jetter une tache ſur ſa réputation, juſques-là, que tous les ſervices qu'il eſt dans la diſpoſition de continuer à rendre à S. M. le reſte de ſa vie, ne l'effaceront jamais entiérement. Il ſe défend, ſur ce que l'Hôte lui ayant des obligations eſſentielles, il n'a pu ſe porter à croire qu'il dût jamais lui manquer. Il arriva ſouvent depuis à Villeroy, lorſqu'il m'écrivoit, de rappeller ſa faute, ſon malheur & ſon innocence, & preſque toujours l'obligation qu'il crut m'avoir en cette occaſion.

Il paroît que Barrault n'a pas non plus ajouté foi aux calomnies des ennemis de Villeroy, puiſqu'il lui écrivit peu de tems après, ce qui s'étoit dit dans une conver-

ſation entre lui & Prada, au ſujet de l'Hôte. Rafis n'eut pas ſujet de ſe plaindre. Outre les quinze cens ſoixante livres qu'il avoit reçues de Barrault pour ſortir d'Eſpagne, il toucha encore une gratification de mille écus, au-delà des conditions que l'ambaſſadeur lui avoit accordées. Cela ne nuiſit pas à Barrault lui-même, pour être payé du dernier quartier de ſa penſion. Deſcartes repréſenta au roi qu'il en coûtoit beaucoup pour s'entretenir en Eſpagne, & que quelques lettres que j'euſſe écrites, ſon maître n'avoit pu rien tirer de ce quartier.

Le mémoire ſur la religion, dont il vient d'être fait mention, conſiſtoit en quelques articles, dont l'acceptation par les catholiques & les proteſtans m'avoit paru capable de réunir les deux religions, ou du moins de les maintenir en paix, en détruiſant cet odieux préjugé par lequel l'une traite l'autre d'hérétique & de pernicieuſe à l'état, & en eſt traitée à ſon tour d'impie & d'idolâtre. Je l'avois compoſé de l'aveu de S. M. & je le lui avois fait voir pluſieurs fois en préſence de l'évêque d'Evreux, de Bellievre, de Villeroy, de Sillery & du P. Cotton.

Si les proteſtans ne croyent pas tout ce que les catholiques croyent; du moins ceux-ci ne peuvent-ils nier que nous ne

croyons rien qu'ils ne croyent comme nous, & que ce que nous croyons, renferme ce que la religion chrétienne a d'essentiel; le décalogue, le symbole des apôtres & l'oraison dominicale, étant le grand & général fondement (24) de notre commune croyance. En voilà assez. Pourquoi ne pas abandonner le reste, comme autant de points problématiques, sur lesquels le pour & le contre doivent être permis avec une entiere liberté? Nous sommes persuadés qu'il est inutile & même téméraire, de vouloir sonder les secrets réservés à Dieu seul; ici nous ne les sondons pas seulement, nous nous en rendons les juges, en nous faisant un crime les uns aux autres des différens sentimens & des différentes lumieres que nous avons tous reçus de lui sur des vérités toutes spéculatives. Laissons-en la connoissance, comme la dispensation, à lui seul; donnons seulement aux souverains, pour l'utilité commune, le pouvoir de punir ce qui blesse la charité dans la

---

(24) Il n'est pas besoin, je crois, de s'arrêter sérieusement à répondre aux argumens de l'auteur. En lui accordant la qualité d'homme d'état, on peut sans injustice, lui refuser celle de profond théologien. Tout ce qu'il dit en cet endroit, s'appelle traiter politiquement la religion.

ſociété. Il n'eſt point du reſſort de la juſtice humaine de s'ériger en vengeurs de ce qui appartient à la cauſe de Dieu.

Autre conſidération. Si malheureuſement pour nous, c'eſt nous qui ſommes dans l'erreur, les catholiques peuvent-ils s'imaginer que ce ſoit en nous injuriant & en nous perſécutant, qu'ils nous ameneront à leur façon de penſer? La compaſſion & la douceur ſont les ſeuls moyens qui ſervent véritablement la religion, & les ſeuls qu'elle enſeigne; le zele n'eſt qu'un entêtement ou un emportement, déguiſés ſous un beau nom. Voilà tout le fond de ce mémoire. Rien n'eſt ſi vrai ni ſi ſimple; mais malheureuſement les droits que les hommes donnent à la vérité ſur eux-mêmes, ſe réduiſent à fort peu de choſe; & ce qu'ils ſont convenus d'appeller raiſon & religion, à bien l'examiner dans preſque tous, n'eſt rien que leur propre paſſion.

Si la conciliation des deux religions eſt comme impoſſible, à parler moralement, elle ne l'eſt pas moins, à parler politiquement, puiſqu'elle ne peut gueres ſe faire, ſans que le pape y concoure, & c'eſt à quoi l'on ne doit point s'attendre, puiſqu'on ne l'a pas vu arriver ſous le pontificat de Clément VIII, pape le plus impartial qu'on ait vu depuis long-tems occuper le ſiége de

K iv

Rome, & le plus attaché à cette douceur & à cette tendre compassion dont l'évangile fait un précepte à ses disciples.

Ce S. Pere se trouvoit alors si vieux & si infirme, que personne ne doutant que sa fin ne dût être très-proche, le roi jugea à propos de faire partir pour Rome les cardinaux de Joyeuse & de Sourdis, afin de soutenir les intérêts de la nation dans le prochain conclave. S. M. donna au second de ces cardinaux, par le conseil du premier, neuf mille livres pour son équipage & pour les frais de son voyage, avec deux mille quatre cens écus de pension, pendant tout le tems que le besoin de son service le retiendroit à Rome.

Une des dernieres actions de Clément VIII, fut une promotion de dix-huit cardinaux d'une seule fois. Ce nombre parut si fort, qu'on crut dans le monde, que ce pape se sentant approcher de son terme, voulut donner au cardinal Aldobrandin son neveu, une derniere marque de son affection qui devoit, suivant toutes les apparences, le porter sur le trône pontifical, par le grand nombre de créatures de sa maison, qu'elle introduisoit dans le conclave, ou y placer du moins un sujet sous lequel ce cardinal pût gouverner. De ces dix-huit chapeaux, deux devant être accordés à la France, le

choix des deux hommes que S. M. nommeroit à S. S. pour les recevoir, fut le sujet d'une forte brigue à la cour, entre l'évêque d'Evreux & Séraphin Olivary, d'une part, & MM. de Villars, archevêque de Vienne & de Marquemont (25), de l'autre. Ces derniers avoient pour eux Bellievre, Villeroy, Sillery & tous leurs amis. Je crus devoir me ranger du côté de M. du Perron qui étoit mon évêque & mon ami, & pour d'Olivary qui étoit connu par une éminente piété. Ces deux-ci furent préférés, malgré tous les mouvemens du parti opposé. Du Perron ne laissa pas d'écrire, par mon conseil, une lettre de remerciment à Villeroy, comme s'il l'eût véritablement servi. Tel est l'usage de la cour.

Les affaires si pressées, qui obligerent S. M. à quitter le séjour de Chantilly, & dans le commencement d'un beau printems, étoient l'apurement & la signature des états ordinaires de dépense pour ses bâtimens, sa vénerie, ses menus plaisirs, outre ceux

---

(25) Séraphin Olivary Cazailla, Italien d'origine, mais né à Lyon, patriarche d'Alexandrie.

Jérôme de Villars.

Denis de Marquemont, archevêque de Lyon, il fut aussi cardinal dans la suite & ambassadeur de France à Rome.

des fortifications, de l'artillerie & de la grande-voyerie. Lorſque le jour fut pris pour cette opération, afin d'éviter la foule des ſolliciteurs, qui n'attendoient que le moment de nous voir enſemble, S. M. & moi, elle envoya le jeune Lomenie me dire que je ne vinſſe point au Louvre, parce qu'elle ſe rendroit elle-même le lendemain à l'Arſenal, & elle y vint en effet de ſi grand matin, qu'elle y prévint une partie des officiers intéreſſés dans les matieres qu'on y alloit traiter, & que j'avois tous mandés. Le nombre n'en étoit pas peu conſidérable; gouverneurs de places, ingénieurs, intendans & contrôleurs des bâtimens, tous les différens employés dans l'artillerie, directeurs des ponts & chauſſées, & autres.

Henri avoit des choſes fort importantes à me communiquer en particulier. J'en jugeai par un morne chagrin qu'il ne pouvoit ſi bien cacher dans ſon cœur, que je ne l'apperçuſſe ſur ſon viſage & dans toutes ſes paroles, & plus encore, parce qu'il me conduiſit dans la grande galerie des armes, l'endroit où il me faiſoit ordinairement ſes grandes confidences. On peut s'attendre ici à un de ces entretiens ſinguliers, tels qu'on en a déja lu quelques-uns dans ces Mémoires.

Notre converſation ne roula pas tout

d'abord ſur ce qui cauſoit à ce prince la principale de ſes peines. Le cœur enveloppé dans ſa propre amertume, a beſoin dans ces premiers inſtans, de s'aider d'autres objets pour en ſortir, principalement, ſi ce qui la cauſe, y mêle auſſi un peu de confuſion. Il ne fut donc queſtion d'abord que des ducs de Bouillon & de la Trémouille, & du reſte de cette cabale, à qui ſa malice venoit de faire imaginer de s'unir d'intérêt avec le prince de Condé, la marquiſe de Verneuil & les d'Entragues, ce qu'on avoit offert de prouver à S. M. par leurs propres lettres, & par des témoins irréprochables.

Comme je demandai à ce prince, qu'il me donnât un jour entier pour penſer au conſeil qu'il vouloit que je lui donnaſſe ſur cette nouvelle menée, il paſſa à m'entretenir de ſon ſéjour à Chantilly, de ſa chaſſe, enſuite des pertes qu'il avoit faites au jeu, de l'argent qu'il avoit employé en préſens à ſes maîtreſſes, & d'autres dépenſes ſuperflues qui devoient avoir leur place dans les états de dépenſes de l'année courante, auſſi-bien que de celles pour les manufactures, & pour d'autres bâtimens, qui ne l'étoient pas moins. Tout cela rapproché, compoſoit une ſomme ſi conſidérable, que Henri qui ſe la reprochoit intérieurement, ne trouva point de

meilleur expédient pour prévenir la confusion que mes paroles alloient lui donner, que d'ajouter, avant que j'eusse eu le tems de lui répondre, que je pouvois aussi y employer une gratification de six mille écus qu'il m'accordoit. Cette précaution ne m'ayant point empêché de faire voir sur mon visage beaucoup d'étonnement & de peine, sur une augmentation de dépense si frivole, Henri chercha encore à prévenir l'éclaircissement, en disant qu'après tous les travaux dont sa vie avoit été remplie, il méritoit bien quelque indulgence pour ses plaisirs. Je répondis au roi, avec ma sincérité & ma fermeté ordinaires, qu'il avoit raison, supposé qu'en la place des desseins qu'il m'avoit communiqués, & moi, par son ordre, au roi d'Angleterre, il eût mis celui de passer le reste de sa vie dans les délices & la mollesse; mais que s'il se souvenoit encore de ses anciens projets, c'étoit assurément se tromper, que de les croire compatibles avec des amusemens si coûteux; qu'il falloit choisir entre l'un ou l'autre. Je m'arrêtai après ces paroles que Henri écoutoit sans y répondre, plein d'agitation, & comme un homme qui fait dans ce moment de profondes réflexions; mais la disposition actuelle du cœur qui a toujours tant de part à nos mouvemens,

tourna le ſien au dépit & à la colere. Il ſe contenta pourtant de me dire, qu'il s'appercevoit que je prenois des ſentimens peu avantageux de lui, & de me commander de porter ſur les états, les ſommes dont il venoit de me parler, ſans m'en embarraſſer davantage.

Je ne me rebutai point. Je connoiſſois ce prince, preſqu'à l'égal de moi-même. Je ne l'avois jamais trouvé inſenſible ni à la gloire, ni à la vérité. Je ne pus croire qu'il le fût devenu en ſi peu de tems. Au lieu donc de recourir aux palliatifs ordinaires, après lui avoir dit que je voyois bien que la liberté dont j'avois uſé dans mes repréſentations, lui avoit déplu, je ne fis que le remettre de nouveau ſur la même matiere. Je lui parlai des moyens qu'on mettoit en œuvre en Allemagne & en Italie, pour préparer les voies aux glorieuſes actions qu'il comptoit faire un jour, & des ſuccès qu'y trouvoient ceux qui y travailloient par ſon ordre. Je lui répétai qu'inutilement on ſe donnoit toute cette peine, ſi un argent qui y devoit être précieuſement deſtiné, s'en alloit en de folles dépenſes. Je lui fis toucher au doigt, par un calcul fort détaillé, qu'on ne pouvoit entamer ce grand ouvrage, ſans avoir devant ſoi quarante-cinq millions tout faits; c'eſt à-dire, le revenu de deux années,

conſervé avec la plus étroite économie, & qu'avec cette ſomme, on devoit ſuppoſer encore que la guerre ne dureroit que trois ans; qu'autrement il faudroit anticiper ſur les revenus royaux, ou ſurcharger les peuples par des impoſitions extraordinaires. En voici le calcul & la preuve.

Une armée de cinquante mille hommes de pied (c'eſt le moins qu'on puiſſe employer en cette occaſion) coûte neuf cens mille livres par mois à entretenir, & neuf millions par an: l'année compoſée de dix mois ſeulement. Six mille chevaux, qui eſt la quantité répondante à cette infanterie, reviennent à trois cens quarante mille livres par mois, & par an à trois millions quatre cens mille livres. Une artillerie de quarante pieces de canon ne peut être bien ſervie à moins de cent cinquante mille livres par mois, & de quinze cens mille par an. Ces trois articles font ſeuls près de quatorze millions chaque année, & par conſéquent près de quarante-deux millions pour trois années, qu'on ſuppoſe que la guerre doit durer. Les frais de levées, d'achats, de voitures, d'aſſemblage de vivres, &c. indiſpenſables en commençant la guerre, ne ſauroient être évalués à moins de cent cinquante mille livres, & le déchet de ces mêmes vivres, avec les autres frais imprévus

dans les munitions, à pareille ſomme. Le reſte des quarante cinq millions, paſſe ſans peine en dépenſes extraordinaires, qu'il ſeroit trop long de détailler ici.

Le roi répondit encore, qu'avant que tout fût prêt pour l'exécution, il ſe préſenteroit tant d'embarras, qu'on auroit travaillé inutilement; mais dans le moment où il parloit de la ſorte, je liſois déja ſur ſon viſage, que ſa premiere colere étoit éteinte, & qu'il goûtoit parfaitement tout ce que je lui diſois. Il en convint bientôt, & il avoua en même tems, avec une ſincérité tout-à-fait louable dans un prince abſolu, que les difficultés qu'il m'avoit faites, & ce qu'il m'avoit dit de dur, ne partoient véritablement que d'un cœur accablé d'un poids bien plus grand que celui dont il s'étoit plaint d'abord, en parlant de la cabale ſéditieuſe, c'eſt celui des chagrins domeſtiques, que lui cauſoient la reine & la marquiſe de Verneuil. Ces paroles qui ne me parurent malheureuſement que trop ſinceres, firent changer de ſujet à notre converſation.

L'amour que Henri avoit pris pour mademoiſelle d'Entragues, fut un de ces coups malheureux qui répandent un poiſon lent ſur toute la vie, parce que le cœur attaqué dans le vif, ſent à la vérité tout ſon mal,

mais par une fatalité cruelle, n'a ni la force, ni la volonté d'en guérir. Ce prince essuya toutes les hauteurs, les inégalités (26), les caprices dont est capable une femme fiere & ambitieuse. La marquise de Verneuil avoit assez d'esprit pour connoître tout l'ascendant qu'elle avoit sur le roi, & elle n'en usoit que pour le désespérer. Elle ne l'entretenoit que de ses scrupules, sur la facilité avec laquelle elle s'étoit rendue à ses desirs; scrupules, qui l'impatientoient avec d'autant

---

(26) Il les lui reproche dans quelques-unes des lettres, qui nous ont été conservées parmi les MSS. de la bibliotheque du roi, où on les voit écrites de la main même de ce prince. « J'ai bien » connu par votre lettre, écrit-il à cette dame, » que vous n'aviez pas les yeux bien ouverts, ni » les conceptions aussi; car vous avez pris la » mienne d'un autre biais que je ne l'entendois. Il » faut cesser ces brusquettes, si vous voulez l'entiere » possession de mon amour; car comme roi & » comme Gascon, je ne le sais pas endurer; aussi » ceux qui aiment parfaitement comme moi, veulent » être flattés, non rudoyés, &c. Vous m'aviez pro- » mis, dit-il dans une autre, d'être sage; puisque » vous ne pouvez douter que le style de votre autre » lettre ne m'ait offensé, » &c. *Journal du regne de Henri III, tom. 2, pag. 290, &c.* Entr'autres originaux de lettres de Henri le Grand, que possede M. le duc de Sully d'aujourd'hui, il y en a deux de ce prince à sa maîtresse. Voyez le recueil des lettres de Henri le Grand, nouvellement imprimé.

plus de raiſon, qu'il n'ignoroit pas qu'elle les oublioit ſans peine avec des perſonnes d'un aſſez médiocre étage : bientôt ils ne ſe firent plus l'amour, qu'en ſe grondant. Henri achetoit fort cherement des faveurs, que rien n'aſſaiſonnoit de ce qui fait le plaiſir des cœurs tendres, & qui, pour comble, entretenoient un divorce preſque continuel, entre lui & la reine ſon épouſe.

Cette princeſſe de ſon côté, qui tenoit de la nature une humeur aſſez peu prévenante ; & de ſa nation, un penchant violent à la jalouſie, ne pouvant faire ſentir à ſa rivale tous les effets de ſa haine, s'en prenoit à ſon époux ; & ce malheureux prince étoit ainſi expoſé à deux femmes, qui n'avoient rien de commun entr'elles, que de conſpirer ſéparément à lui ôter toute ſorte de ſatisfaction. Toute la peine qu'on ſe donnoit pour les rapprocher l'une de l'autre, étoit perdue preſque dans le moment même. La reine revenoit auſſi-tôt à exiger de Henri un ſacrifice qu'il ne pouvoit lui accorder, & le refus qu'il lui en faiſoit, quoiqu'accompagné de toute la douceur, & aſſaiſonné de toutes les complaiſances poſſibles, lui étoit ſi ſenſible, qu'elle en oublioit tout, & qu'elle travailloit elle-même à entretenir la cauſe de ſes propres chagrins, en retranchant des droits d'époux, tout ce que le

cœur doit y mettre de tendre & de prévenant.

Elle fut bientot informée de la promesse de mariage que le roi avoit faite à mademoiselle d'Entragues, c'est celle dont on a vu plus haut, que je déchirai l'original qui fut refait par ce prince ; & elle n'eut point de repos, qu'il ne lui eût promis de retirer des mains de sa maîtresse, cette piece que tous les ecclésiastiques lui assuroient pourtant être nulle de plein droit ; & Henri, par pure complaisance, prit enfin sur lui de la redemander à la marquise, & d'un ton, à lui marquer qu'il ne vouloit pas être refusé. Il venoit de franchir ce pas lorsqu'il vint à l'Arsenal. L'effort qu'il s'étoit fait, le peu de fruit qu'il en avoit retiré, & les discours dont sa maîtresse avoit accompagné son refus, dans la conversation qu'il avoit eue la veille avec elle, étoient ce qui avoit porté dans son cœur une atteinte si profonde.

La marquise de Verneuil entra dans un emportement furieux, lorsqu'elle entendit parler de rendre la promesse en question ; & sans ménager ses termes, elle dit à Henri, qu'il pouvoit la chercher ailleurs. Ce prince, pour n'en pas faire à deux fois de ce qu'il avoit de désobligeant à lui dire, se mit à lui reprocher ses liaisons avec le comte d'Au-

vergne ſon frere, & avec les ſéditieux du royaume. Elle ne daigna pas répondre à cette accuſation; & prenant à ſon tour le ton de reproche, elle lui dit qu'il lui étoit impoſſible de vivre davantage avec lui; qu'en devenant vieux, il devenoit défiant & ſoupçonneux; qu'elle alloit rompre avec plaiſir, un commerce qui, n'étant pas aſſez bien récompenſé pour lui être agréable, « ne lui produiſoit pour tout, diſoit-elle, » que la jalouſie & l'indignation publiques ». Elle s'émancipa à parler contre la reine en des termes ſi mépriſans, que s'il en faut croire Henri, il fut ſur le point de la ſouffleter. Il la quitta bruſquement, pour n'en pas venir juſques-là; mais plein d'un dépit qu'il ne s'embarraſſa pas de lui cacher, & en jurant qu'il lui feroit bien rendre la promeſſe qui avoit excité cet orage.

Après tout ce détail qui rallumoit encore le courroux de Henri, en me le faiſant, il fut forcé de convenir, & je m'en ſerois bien douté ſans cela, qu'il ſe réſoudroit bien difficilement à tenir tout ce qu'il avoit promis dans ſa colere, & ſuivant la pente des amans, qui n'ont jamais tant d'envie de louer ce qu'ils aiment, qu'après qu'ils en ont dit tout le mal poſſible, il retomba ſur les bonnes qualités de ſa maîtreſſe, lorſqu'elle étoit une fois ſortie de ces

accès de fougue & de caprices. Il loua avec transſport les charmes de ſon commerce, l'enjouement de ſon eſprit, ſes reparties pleines de vivacité & de ſel. Ce que diſoit ce prince, n'étoit pas ſans fondement, & l'oppoſition qu'il y joignoit de l'humeur de la reine, le lui rendoit encore plus ſenſible. « Je ne trouve point tout cela chez moi, me » diſoit il, je ne reçois de ma femme, ni » ſociété, ni amuſement, ni contentement; » elle n'a ni complaiſance dans l'eſprit, ni » douceur dans la converſation; elle ne s'ac- » commode en aucune maniere, ni à mon » humeur, ni à mon tempérament. Lorſ- » qu'en rentrant chez moi, je veux com- » mencer à lui parler familiérement, & que » je m'approche pour l'embraſſer ou la » careſſer, elle me fait une mine ſi froide, » que je ſuis obligé de la quitter-là de dépit, » & de m'en aller chercher quelque conſo- » lation ailleurs. Ma pauvre couſine de » Guiſe eſt tout mon réfuge, loſqu'elle eſt » au Louvre, quoiqu'elle me diſe bien mes » vérités quelquefois, mais c'eſt de ſi bonne » grace que je ne m'en offenſe nullement, » & que je ne laiſſe pas de rire avec elle ». Telle étoit en effet l'humeur de ce prince; & peut-être que la reine n'a dû s'en prendre qu'à elle-même de ne l'avoir pas tiré des filets de ſa rivale, & dépris de tout autre com-

merce de galanterie; du moins, il me paroît que c'est avec toute la sincérité & la bonne intention possibles, qu'il me pressa, en achevant ce discours, d'engager la reine son épouse, à s'accommoder à ses manieres & au caractere de son esprit.

Je prenois la parole pour répondre, & il y avoit en effet bien des choses à dire sur tout cela, lorsque nous fûmes interrompus par MM. de Vic, de Trigny, de Pilles, de Fortia & autres, qui entrerent en ce moment, & dirent, qu'il y avoit plus d'une heure, que tout le monde attendoit, & qu'il étoit si tard, qu'on ne pourroit pas tout finir dans la matinée. Le roi les suivit après m'avoir recommandé le silence, & il entra dans la salle, où le reste du jour & les deux suivans furent donnés tout entiers aux affaires qui l'avoient amené. La lieutenance de la grande voyerie en Guyenne fut accordée, à ma sollicitation, à Bisçose (26), qui étoit à son service. On nomma un commissaire pour aller démolir le fort de Craon. Je laisse le détail des autres petites dispositions semblables.

Au premier moment de loisir, le roi ne manqua pas de renouer avec moi la

(26) De Bisçose ou Vissouse, étoit secrétaire des finances.

conversation interrompue. Ce qui en étoit l'objet, tenoit si fort au cœur de S. M. qu'elle m'avoit écrit billets sur billets, pour m'enjoindre d'entreprendre ce rapprochement de lui & de la reine, qu'il m'avoit proposé. Je voyois bien qu'il y avoit des risques à lui obéir. Un zele trop ardent & trop franc auprès de deux personnes de ce rang, expose souvent au ressentiment de l'une des parties, & quelquefois de toutes les deux; d'ailleurs, je me rendois justice, cet emploi me convenoit moins qu'à personne, parce que toutes ces petites tracasseries ne sont point dans mon humeur.

Je résolus donc de ne rien oublier de ce que je crus capable de porter Henri à prendre de lui-même le seul parti raisonnable; raisons, exhortations, exemples, tout fut employé de ma part, pour lui prouver qu'il ne tenoit qu'à lui de se mettre une bonne fois, & pour toujours, l'esprit en repos; qu'il ne s'agissoit que de prendre le ton de maître avec tout le monde, d'obliger la reine à renfermer en elle-même sa mauvaise humeur, ses reproches, & surtout ses plaintes en public, qui aboutissoient toujours à des éclats scandaleux; & à l'égard de ceux qui empoisonnoient l'esprit de cette princesse, de punir sévérement la plus petite parole qu'ils oseroient lui rapporter, ou

proférer contre S. M. Je repréſentai à ce prince, qu'il ne lui en coûteroit, pour aſſurer ſa tranquillité, que la plus petite partie de ce courage & de cette force d'eſprit, dont il avoit donné tant de preuves dans des occaſions d'une toute autre conſéquence; que ſa réputation ſouffroit d'une foibleſſe, preſqu'incompréhenſible dans un ſi grand prince. Je lui fis voir que tout ſouverain peut ſans tyrannie, & par le ſeul droit de la place qu'il occupe, exiger de ſes ſujets & de ſes courtiſans, auſſi bien pour ſa perſonne, que pour ſon état, l'obéiſſance néceſſaire à tenir tout dans la ſubordination & le reſpect, & qu'il n'eſt nullement blâmable de châtier rigoureuſement ceux qui ſe mêlent de troubler le repos de ſa maiſon. Aux repréſentations, je joignis les prieres. Je conjurai Henri, à mains jointes, & les larmes aux yeux, d'eſſayer l'uſage de ſon autorité. L'état où je le voyois, excitoit toute ma ſenſibilité.

Il eſt certain que ce prince n'avoit que ce parti à prendre, & je n'ai jamais bien compris pourquoi il y répugnoit ſi fort. Il ſe ſouvint des conſeils que je lui avois donnés à Blois; & la différence qu'il y trouvoit avec ceux que je voulois lui faire ſuivre en ce moment, lui donnant une eſpece d'avantage ſur moi, il me fit entendre, avec quelque

ſorte de ſatisfaction, que j'étois peut-être autant que lui, la cauſe de tout ce qui arrivoit. Mais cette différence, à bien l'examiner, n'avoit rien de réel, & lorſque je détournai S. M. de recourir à une voie dont les ſuites pouvoient être fort dangereuſes (c'eſt tout ce que je puis dire, ſans trahir le ſecret que je lui vouai alors) j'étois bien éloigné d'exclure des moyens ſi faciles & ſi peu violens qu'on ne les blâmeroit pas dans un ſimple pere de famille, pour la tranquillité de ſon domeſtique. Auſſi Henri fut-il réduit à me dire, que ſi je le connoiſſois, je verrois qu'il lui étoit impoſſible d'uſer de la moindre rigueur envers des perſonnes qu'il avoit accoutumées à vivre familiérement avec lui, & ſur-tout envers une femme.

Il ne me reſtoit plus qu'à lui dire, qu'il chaſsât donc ſa maîtreſſe, & qu'il donnât toute ſorte de ſatisfaction à ſon épouſe. Il me prévint encore, en me diſant qu'il étoit prêt, s'il le falloit, d'ôter à la reine tout ombrage, pourvu qu'il fût aſſuré de la trouver après ce ſacrifice, telle qu'il la ſouhaitoit; mais qu'il prévoyoit qu'il ſe gêneroit le reſte de ſa vie, ſans la corriger, parce que cette princeſſe, en croyant ſuivre les mouvemens de la raiſon, ne ſuivoit en effet que ceux de ſa bile. Pour me le prouver, Henri,

Henri rentra dans une longue énumération des défauts de la reine, dans laquelle il ne me répéta presque, que ce qu'il m'avoit déja dit, sur le plaisir qu'elle trouvoit à le contrarier & à le fâcher. Il ajouta seulement qu'elle lui avoit fait voir en toute occasion, une haine si forte contre ses enfans naturels, quoique nés avant qu'elle fût venue en France, qu'assurément elle n'en reviendroit point. Il s'étendit sur le peu de gratitude qu'elle avoit toujours montré, tant pour ses bons traitemens, que pour l'attention qu'il avoit à la prévenir dans tous les besoins qu'elle pouvoit avoir d'argent, quoiqu'il n'ignorât pas qu'elle ne le recevoit que pour le répandre sur la Léonor & son mari, & sur quelques autres qui lui donnoient les plus mauvais conseils. Il me prit à témoin, que jamais reine de France n'avoit reçu tant de libéralités; & il est vrai que j'avois été le premier à les favoriser, & à les faire solliciter par mon épouse, en quoi je n'agissois uniquement qu'en vue de la paix, qui s'achete souvent par ce moyen, & toujours par l'ordre même du roi. De la maniere dont ce prince s'emporta contre Conchini & sa femme, qu'il traita de créatures de l'Espagne, & d'espions du duc de Florence, personne n'auroit certainement voulu être en la place de ces deux Italiens; mais

Henri s'en tint à se reprocher à lui-même, de n'avoir pas suivi le conseil, que j'avois pris la liberté de lui donner, lorsque la reine vint en France, d'empêcher toute cette race Italienne de passer les monts avec elle.

La conclusion de tout ce long discours, fut la même que du précédent, qu'il falloit que je tentasse par les voies les plus douces, d'amener la reine à condescendre à tous les desirs du roi, & sans qu'elle pût soupçonner que j'agisse par des ordres supérieurs. Henri m'en pria, & me le recommanda avec toutes sortes d'instances, en disant qu'il ne doutoit pas que je n'y réussisse. Il se rappella une occasion semblable, où j'avois gagné sur cette princesse, qu'elle écriroit au roi son mari une lettre à laquelle aucun de ceux qui s'en étoient mêlés, n'avoit pu la résoudre.

Fin du dix-septiéme Livre.

LIVRE XVIII.

SUITE des Mémoires de l'année 1604. Continuation de l'article précédent, ſur les chagrins & les brouilleries domeſtiques de Henri IV. Roſny s'employe à les faire finir ; riſques qu'il court à cette occaſion de la part de la reine & de la marquiſe de Verneuil ; malignité de celle-ci. Conduite ſage & déſintéreſſée de la reine Marguerite. Cabale des proteſtans & des ſéditieux du royaume. Voyage de Henri dans les provinces, projetté & rompu. Roſny va viſiter ſon gouvernement : comment il eſt reçu à la Rochelle, à Poitiers, &c. Haine des proteſtans contre lui ; autres particularités & fruits de ce voyage : accueil que lui fait Henri à ſon retour. Juſtification du duc d'Epernon, fauſſement accuſé. Nouvelles brigues du comte d'Auvergne ; moyens employés par Roſny pour l'arrêter ; lettres qu'il reçoit de lui, & qu'il lui écrit : comment le comte d'Auvergne eſt arrêté : on commence ſon procès. La marquiſe de Verneuil eſt auſſi arrêtée : Roſny eſt chargé

d'aller l'interroger : il ne peut, par conseils ni par prieres, engager Henri à la faire sortir de France : foiblesse de ce prince pour sa maîtresse.

LE hasard m'offrit précisément dans le tems que tout ceci se passoit, une occasion qui me parut tout-à-fait favorable à l'exécution de la commission dont je venois d'être chargé auprès de la reine. La maniere la plus ordinaire d'accorder des gratifications à cette princesse, c'étoit ou en créant en sa faveur des édits pareils à ceux dont j'ai parlé ci-devant, ou en lui faisant toucher des pots-de-vin sur des marchés & des traités qu'elle faisoit réussir par la protection qu'elle leur donnoit, & c'étoit toujours par mes mains que ces édits ou ces marchés passoient, avant que d'avoir leur effet, soit qu'il fallût nommer, examiner, ou autoriser les personnes qui y avoient part.

On vint un jour offrir à la reine quatre-vingt mille livres, pour faire rendre un édit qui concernoit les officiers des gabelles du Languedoc. Elle envoya (1) d'Argouges me porter l'édit, & me faire part de la

(1) Florent d'Argouges, trésorier de la maison de la reine ; son fils fut premier président du parlement de Brétagne, & mourut conseiller d'état & du conseil royal.

propoſition. Je répondis à d'Argouges, que S. M. pouvoit, ſans un grand préjudice du bien public, lui accorder la grace qu'elle demandoit; mais que je ne croyois pas que la reine prît bien ſon tems pour l'obtenir, le roi m'ayant paru ſi mécontent de quelques-uns des derniers procédés de cette princeſſe, que je craignois bien qu'il n'eût pas cette complaiſance pour elle, ſi elle ne commençoit du moins par l'appaiſer, en quoi je prenois la liberté de lui offrir mes conſeils & mes peines, ſuppoſé qu'elle crût qu'ils puſſent lui être utiles en cette rencontre, comme ils l'avoient été quelques autres fois. La reine accepta & promit tout, tentée par une ſomme ſi conſidérable. Elle crut qu'elle réuſſiroit comme auparavant, en écrivant au roi une lettre fort ſoumiſe; elle l'écrivit, & m'envoya chercher pour me la faire voir, en ſe montrant diſpoſée à y changer tout ce que je jugerois à propos.

Jamais démarche ne lui avoit tant coûté à faire. Elle avoit une ſi grande averſion pour la marquiſe de Verneuil, qu'elle daignoit à peine prononcer ſon nom; mais ſi quelque choſe lui en rappelloit l'idée, tous ſes geſtes, ſes mouvemens, & ſon ſilence même, exprimoient au naturel ce qu'elle ne vouloit pas dire. Comme il étoit

néceſſaire de l'accoutumer à entendre parler de ſon ennemie, je la mis tout ouvertement ſur ce chapitre, & alors elle ſe ſoulagea, en donnant à la marquiſe mille épithetes des plus fortes. Elle dit, qu'elle ne ſe réſoudroit jamais à regarder de bon œil une femme qui oſoit ſe comparer à elle; qui élevoit ſes enfans dans les mêmes airs d'orgueil & de manque de reſpect pour elle; qui brouilloit l'état, en encourageant les ſéditieux, ſans que le roi aveuglé par ſa paſſion, ſe mît en état de la réprimer.

Je commençai par prendre part à ſes chagrins; mais en les liant avec ſa conduite envers le roi, je ne laiſſai pas de lui faire ſentir ſi bien ſon tort, qu'elle refit une ſeconde lettre telle que je la lui dictai. Elle l'envoya porter au roi, qui l'avoit laiſſée à Fontainebleau, d'où il étoit revenu à Paris. Dans la joie qu'il en eut, il y fit une réponſe aſſez douce & aſſez polie, pour qu'il dût naturellement s'attendre à une réplique ſur le même ton, de la part de la reine; mais malheureuſement, dans le tems qu'on la rendoit à la reine, ſes émiſſaires lui firent entendre que le roi n'en étoit pas moins allé, à ſon ordinaire, chez la marquiſe; qu'on s'y étoit diverti de ſa crédulité, & le reſte, ce qui lui fit oublier tout ce qu'elle venoit de promettre. Elle dit

que le roi la trompoit ; & au lieu d'écrire, elle se contenta de répondre au porteur de la lettre de S. M. d'un ton sec & dédaigneux, qu'elle n'écrivoit point, parce qu'elle s'attendoit à voir le roi le lendemain, comme il le lui mandoit. Le roi fut piqué, comme il le devoit être de ce procédé. Il ne put s'en taire. Ceux qui l'entendirent, n'étoient pas gens à tenir la chose secrette, comme moi, à qui il écrivit dans le premier mouvement ; tout fut rapporté de part & d'autre, & les cartes encore plus brouillées qu'auparavant.

Me revoilà en campagne pour appaiser ce nouveau débat ; mais que pouvois-je attendre ? tout au plus, un intervalle de calme, qui ne dureroit pas plus long-tems que tous les autres, tant que S. M. ne prendroit pas le seul parti efficace. Je le lui proposai encore, un jour que m'ayant envoyé chercher par la Varenne, pour chercher ensemble quelque consolation à ses chagrins, qui devenoient cuisans de plus en plus, je le trouvai dans l'orangerie des Tuileries, où une ondée de pluie l'avoit obligé d'entrer. Comme il me répétoit sans cesse de lui dire ce que je lui conseillois de faire, & que sur mon refus il me le commanda absolument. « Faire passer la mer, lui dis je, » d'un côté à quatre ou cinq personnes,

» & de l'autre, les monts à autant ». Le roi me répondit, que la moitié de ce conseil pouvoit s'exécuter sans peine, rien ne l'empêchant d'user de rigueur envers des séditieux qui conspiroient dans sa cour : mais qu'il n'en étoit pas de même des Italiens, parce qu'outre qu'il auroit tout à craindre de cette nation vindicative, il perceroit la reine d'un trait qui la rendroit implacable, lorsqu'elle se verroit enlever ses favoris. Un tempérament fort singulier, que ce prince crut pouvoir apporter, en réfléchissant sur ma proposition, fut de faire consentir cette princesse elle-même à ce que je lui conseillois. Il s'y arrêta, comme si la chose eût été possible ; & il voulut encore que je m'employasse de toutes mes forces à opérer ce miracle, en me promettant que si je réussissois, il renonçoit dès ce moment, à toutes ses amourettes. Voilà la nouvelle commission que je reçus de ce prince qui me laissa méditer, dit-il, sur les moyens d'y réussir, & continua seul sa promenade dans le jardin, la pluie s'étant passée pendant notre entretien.

Je ne débutai pas auprès de la reine, par lui demander de prime abord un consentement, que je ne la voyois pas disposée à donner. Je crus que si l'on pouvoit trouver le moment favorable pour l'obte-

nir, ce ne feroit qu'à la faveur d'un parfait raccommodement entre LL. MM. J'y travaillai avec tant d'aſſiduité, que je les remis enfin dans la meilleure intelligence, où elles euſſent jamais été. On convint d'oublier le paſſé, & de fermer à l'avenir l'oreille à tous les délateurs. Ce calme dura trois ſemaines, & pendant ce tems-là, la cour fut pleine de joie & de divertiſſemens; mais de nouveaux ſtratagêmes de la marquiſe de Verneuil ayant enſuite produit leur effet ordinaire auprès de la reine, par le moyen des mauvais rapports, toutes ces bonnes réſolutions s'évanouirent encore; & il fallut revenir à tenter, comme une derniere reſſource, l'expédient que le roi avoit propoſé.

On peut juger de quel air la reine reçut la propoſition de renvoyer avec quelque ſorte de honte, les perſonnes de ſa maiſon qu'elle aimoit le plus. Je m'y étois bien attendu; & je n'avois rien eſpéré, que de mon opiniâtreté à revenir ſouvent à la charge; mais cette princeſſe fut toujours inflexible; & pour tout dire, Henri tenoit ſi mal de ſon côté, la parole qu'il m'avoit donnée, de payer ce ſacrifice par celui de tout autre attachement qu'à ſon épouſe, qu'elle tiroit delà ſes meilleures raiſons, pour ne pas ſe rendre aux miennes.

Ce que j'avois prévu, arriva. La reine, aigrie par ceux que j'attaquois directement, commença à me chercher querelle à moi-même. Elle se plaignit que je ne lui avois pas tenu parole, comme s'il avoit été en mon pouvoir de séparer Henri de sa maîtresse; mais je ne manquai pas de lui faire remarquer qu'elle tenoit bien plus mal la sienne, & que par un caractere de froideur & d'antipathie, que tant de récidives faisoient regarder au roi, comme incorrigible, elle étoit elle-même la cause du mal qu'elle m'imputoit. Je lui citai madame de Guise, comme un exemple qu'elle auroit dû suivre, pour fixer sur elle le cœur & l'esprit de S. M. Elle se plaignit ensuite dans le public, que je ne faisois pas de ses lettres tout le cas que je devois. J'en fus averti par la femme de Conchini, la moins déraisonnable encore de celles à qui elle donnoit tout pouvoir sur elle. Je répondis à ce grief, qu'il étoit vrai que je n'avois pas toujours égard à celles que je voyois écrites de la main de quelqu'un de ses secrétaires, parce qu'elles étoient, ou dictées sans sa participation, par d'injustes solliciteurs qui abusoient de son nom, ou écrites dans l'intention de me faire porter la haine d'un refus auprès de cette princesse; mais que pour celles qui m'étoient écrites de sa propre main, je défiois qu'on pût me

convaince de n'y avoir pas répondu avec tout le respect & la déférence possibles.

Et pour ne rien dissimuler, il étoit besoin que je me rappellasse mon devoir, aussi fortement que je faisois, pour ne pas m'en écarter à l'égard de cette princesse. Il n'y avoit aucune fin à ses demandes. La seule dépense pour le courant de sa maison, coûtoit au roi tous les ans, trois cens quarante-cinq mille livres. Tant de gratifications, de pots-de-vin, d'édits créés en sa faveur, ne pouvoient suffire à toutes ses autres dépenses. Elle engagea un jour, de dépit, ses bagues & joyaux ou plutôt ceux des reines de France ; & l'on fut obligé de prendre au trésor royal, de quoi les retirer. L'édit des exempts en chaque paroisse, fut passé à son profit. Quelques receveurs de Rouergue & de Quercy, étant demeurés arriérés dans le payement de leurs deniers, elle les fit appliquer à son profit. Elle voulut faire les frais de la noce de l'Italien Santy, son jardinier ; & elle me demanda pour cela six cens livres, ce qui n'est qu'une bagatelle ; mais c'est principalement dans ces bagatelles, qu'on peut juger des dispositions de l'esprit des princes, par rapport à l'économie. Que pouvois-je faire, trouvant un inconvénient égal à lui accorder tout, ou à tout lui refuser ? sinon, de refuser en

effet tout ce qui intéressoit véritablement la justice & le bien de l'état; & d'empêcher, dans ce qu'on ne pouvoit se dispenser d'accorder, & sur-tout par rapport à ces édits, toute vexation dans la levée des deniers. Quant aux démêlés personnels de LL. MM. on peut dire que le roi avoit des foiblesses incompréhensibles, & la reine des travers inexcusables.

En voyant combien peu j'avois avancé, depuis le tems que je m'occupois de toutes ces tracasseries domestiques, je compris à la fin, que c'étoit là de ces choses qu'il faut laisser aux seuls intéressés à démêler entr'eux. Je retirai donc tout doucement mon épingle du jeu, & je laissai de grand cœur le champ libre à Sillery, dont le roi se servoit aussi. Il trouvoit quelquefois qu'il manioit l'esprit de ces deux dames, plus doucement que moi. Je n'ai pas de peine à le croire. Je ne sais ni flatter ni déguiser ma pensée, & ce manége ne demande que complaisances & dissimulation; sans quoi il n'y a rien à espérer, & tout à craindre, & doublement à craindre, par la part qu'ont ici l'épouse & la maîtresse. On vient de le voir, quant à la premiere; je puis aussi en parler avec pleine connoissance, pour ce qui regarde celle-ci. Si je n'avois pas pris mes mesures bien justes, je venois de ris-

quer, il n'y avoit que peu de jours, de me trouver la victime de l'amant & de la maîtresse. Voici en quelle occasion.

Dans le tems que les sujets de plainte se multiplioient de jour en jour, entre Henri & la marquise de Verneuil, je fus député par le roi, pour faire à cette dame, les plus sanglans reproches. Au lieu de fléchir & d'avouer son tort, elle le prit sur un ton si haut, que je ne désespérai pas cette fois, que la scene ne finît par une rupture éclatante; ce qui étoit tout ce que je souhaitois le plus. Non-seulement elle refusa de donner la satisfaction que S. M. lui demandoit, mais elle parut encore si résolue à rompre tout commerce avec le roi, qu'elle alla jusqu'à me solliciter avec les plus fortes instances de travailler à lui faire agréer cette résolution, comme importante également à tous les deux; & à vouloir que j'écrivisse, aussi-tôt que j'allois être retourné chez moi, une lettre à S. M. que nous concertâmes ensemble, & où elle employa des termes assez forts, pour me faire juger qu'elle agissoit sincérement. Cependant la connoissance que j'avois du caractere de cette femme, me faisant craindre qu'elle ne désavouât ce que je manderois au roi, & qu'elle ne me fît passer pour avoir cherché par de sourdes pratiques, à la brouiller

avec ce prince, ce qu'il ne m'auroit pas pardonné, tout indulgent qu'il étoit, parce que ſur l'article du cœur, il pouſſoit la vivacité fort loin, je pris la précaution d'envoyer cette lettre à la marquiſe, avant que de la faire remettre à S. M. & je lui fis dire en même tems, qu'elle la lût & l'examinât attentivement, afin qu'elle vît que je n'avois rien mis dans cette lettre, qui étoit fort longue, au-delà de ce qu'elle m'avoit dicté elle-même; & qu'elle me mandât, ſi je n'avois pas obſervé ſcrupuleuſement la teneur de ſes paroles. J'enjoignis ſur toutes choſes au porteur, de ne me rien rapporter de bouche, mais d'obliger cette dame à me marquer par écrit, ce qu'elle trouveroit à y changer, & tout ce qu'elle avoit à me dire.

Elle avoit déja beaucoup relâché de la ſévérité de ſa premiere réſolution. Mon domeſtique s'en apperçut, en ce qu'elle chicana ſur les termes, & lui témoigna n'en être pas ſatisfaite, quoiqu'elle ne parlât point de ſupprimer la lettre. Mon commiſſionnaire qui vit qu'elle le renvoyoit, après toute cette vague déclamation, ſans rien de poſitif, & qui ſe ſouvenoit de mes ordres, lui dit qu'il avoit la mémoire mauvaiſe, & la pria de mettre par écrit, ce qu'elle venoit de lui dire, afin de ne pas l'expoſer

à être grondé, pour avoir oublié, ou mal rapporté ses paroles. Elle comprit bien tout ce qu'on ne vouloit pas lui dire; mais elle étoit engagée trop avant, pour reculer. Elle prit la plume & m'écrivit, qu'elle approuvoit la lettre, à un mot près, qui étoit capable, disoit-elle, de faire monter le roi aux nues. Je mandois au roi, qu'elle le supplioit de lui accorder encore l'honneur de le voir quelquefois, mais de n'avoir aucune privauté avec elle; c'est ce mot qu'elle adoucissoit en ajoutant, *aucune privauté qui pût lui nuire;* ce qui n'étoit pas bien différent.

Je serrai soigneusement la lettre de la marquise, & j'envoyai la mienne au roi, avec quelque espérance que par fierté, si ce n'est par raison, il donneroit les mains au parti que prenoit sa maîtresse, & qu'il se lasseroit enfin de recevoir la loi d'une femme. En effet, il lut deux fois ma lettre, avec toute l'indignation & le dépit qu'elle devoit lui donner. « Hé bien! elle le veut, » disoit-il, je le souhaite encore davantage: » elle sera prise dans ses propres filets ». Le roi parloit ainsi seul entre ses dents, & à demi-bas; mais mon courier ne laissa pas de l'entendre. Il demanda du papier & une écritoire; & il m'écrivit par le même homme, un billet, par lequel il me pro-

mettoit que le lundi ſuivant, la marquiſe de Verneuil recevroit une lettre de ſa main, qui feroit foi qu'il ſavoit encore commander à ſes paſſions.

Cette lettre eſt du 16 avril; mais celle du lundi ne vint point; bien plus, ce prince étant lui-même venu à Paris, il courut auſſi-tôt chez ſa maîtreſſe, ſe flattant du moins, qu'il alloit la couvrir de confuſion, & lui arracher mille repentirs: point du tout, c'eſt lui-même qui joua ce perſonnage. Il déſavoua tous ſes agens, il ſe condamna lui-même; en un mot, il ſe mit à la merci de celle qu'il venoit de traiter avec le dernier mépris. Ce fut alors que je me trouvai fort heureux d'être ſaiſi d'une lettre de la marquiſe de Verneuil, qui mit un frein à ſon reſſentiment contre moi. Elle crut pourtant, que cette lettre ne l'empêchoit pas de chercher à me faire paſſer pour un fourbe & un calomniateur. Je ne garantis pas que Henri n'en crût rien en ce moment. La lettre que je lui montrai à l'Arſenal, le déſabuſa; mais elle ne lui ouvrit point les yeux, ſur ſa perfide maîtreſſe. Il me dit en me quittant, qu'il alloit bien lui laver la coëffe; je ne le crus point, & le devois-je, après ce qui venoit de ſe paſſer?

Après la réconciliation entre le roi &

la reine, qui ſe fit, comme on l'a vu il n'y a qu'un moment, aux dépens de la marquiſe de Verneuil, cette femme, qui, pour cette fois ſe crut abandonnée, entreprit de troubler la paix; & elle n'en vint que trop bien à bout. Il eſt étonnant combien de reſſorts elle fit jouer pour réveiller l'amour du roi, pour exciter ſa jalouſie, pour s'en faire rechercher, & même pour s'en faire craindre. Elle employa le ſacré & le profane. Elle ſe jetta dans la dévotion. Elle ſe mêla dans le parti des factieux la tête levée. Elle chercha toutes les filles auxquelles Henri avoit rendu quelques aſſiduités, & elle leur fit ſuppoſer des promeſſes de mariage, pareilles à celle qu'elle avoit elle-même. Elle abuſa de la ſienne au point de prétendre en tirer un droit chimérique, de faire caſſer le mariage de la reine; & ce qu'on ne croiroit jamais, elle trouva des eccléſiaſtiques qui la ſoutinrent dans ſes extravagances, & qui oſerent faire publiquement les bans de mariage, qu'elle ſe vantoit d'obliger le roi à contracter avec elle. En même tems, on répandoit dans le public une infinité de lettres & de mémoires, dans leſquels on prêtoit des raiſons aux ridicules prétentions de cette femme (2).

(2) Voyez les plaintes que fait à cette occaſion

Henri auroit donné beaucoup, pour pouvoir découvrir quels en étoient les auteurs. Il employa à cette recherche presque toute sa cour; & j'y fus employé comme les autres.

Je ne finirois point si je voulois épuiser tous les incidens liés à cette affaire; & qui, tout frivoles qu'ils sont pour la plus grande partie, ne laisserent pas d'attirer des affaires bien sérieuses à quelques-uns de ceux qui y eurent part; mais je me lasse moi-même de traiter un pareil sujet, & de parler au désavantage d'un prince, qui m'a donné ailleurs tant d'occasions de louer la fermeté héroïque de son cœur. Tout ce vacarme, qui n'avoit d'autre cause qu'un simple dépit amoureux, se termina à l'ordinaire, par un redoublement de passion de Henri pour son indigne maîtresse, qui porta au plus haut point la mésintelligence entre lui & la reine (3). Il étoit décidé,

---

le cardinal d'Ossat contre l'Espagne, la Savoie, & sur-tout contre un capucin, nommé le P. Hilaire, de Grenoble, qui cabaloit à Rome, en faveur des partisans de la marquise de Verneuil, *lettre des* 22 *février &* 15 *octobre* 1601, *& du* 1 *avril* 1602. La licence des libelles satyriques n'a jamais été portée plus loin, qu'elle l'étoit dans ce tems-là.

(3) « Le duc de Sully m'a dit plusieurs fois (c'est » l'auteur de l'histoire de la mere & du fils qui

que par une contradiction bien bisarre, ce prince chercheroit toute sa vie ses plaisirs & sa satisfaction, aux dépens de son repos & de sa santé. Je ne m'y intéressai plus, que par ces deux motifs. Pouvois-je voir sans la plus vive sensibilité, dépérir à vue d'œil la santé d'un prince, dont la personne m'étoit précieuse? Il n'eut point de maladie mortelle, pendant le cours de cette année; mais il ne donna jamais tant d'occupation à la Riviere & à du Laurens. Il fut obligé d'user souvent de saignées, de diette, de bouillons rafraîchissans, pour prévenir les mauvais effets d'un sang noir & brûlé, qu'on lui tiroit dans les fréquentes indispositions qu'il eut. La colere, le chagrin, l'impatience, le mettoient dans une telle agitation, qu'un jour qu'il avoit un violent dépit de quelque procédé de la marquise de Verneuil, le bras dont il avoit été saigné la veille, se r'ouvrit, comme il se mettoit à table pour dîner. Il fit le voyage

» parle ainsi) qu'il ne les avoit jamais vus huit
» jours, sans querelle. Il m'a dit aussi, qu'une fois
» entr'autres, la colere de la reine la transporta
» jusqu'à tel point, étant proche du roi, que levant
» le bras, il eut si grand'peur qu'elle passât outre,
» qu'il le rabattit avec moins de respect qu'il n'eût
» desiré, & si rudement, qu'elle disoit par après
» qu'il l'avoit frappée», &c. *tom.* 1, *pag.* 8.

de Monceaux avec la reine, pour prendre commodément les eaux de Pougues & de Spa (4).

Il n'auroit plus rien manqué à ces brouilleries domeſtiques, pour y mettre le comble, ſi la reine Marguerite y étoit entrée de ſon côté. C'eſt le ſeul malheur qui n'arriva point à Henri. On ne ſauroit au contraire donner trop de louanges à la douceur de cette princeſſe, à ſa ſoumiſſion, & ſur-tout à ſon déſintéreſſement, dans une ſituation où elle n'auroit pas manqué de motifs de ſe faire accorder tout ce qu'elle auroit deſiré. Elle demandoit rarement, & ne demandoit que des choſes peu conſidérables & juſtes; l'accompliſſement des engagemens qu'on avoit pris avec elle, & quelques exemptions pour ſon bourg d'Uſſon. Sa principale ſollicitation fut au ſujet de la ſucceſſion de la reine Catherine, ſa mere. Cette princeſſe, par ſon contrat de mariage avec Henri II, donnoit ce qu'elle avoit d'effets en propre, après ſes mâles, à ſes filles, par préférence aux enfans naturels de ſon mari. Il n'y avoit rien dans cette diſpoſition que de juſte. Cependant Charles de

(4) Les eaux de Spa ſont dans l'évêché de Liege.

Valois, comte d'Auvergne (5), prétendoit en dépouiller Marguerite. Elle manquoit de la principale piéce qui pouvoit justifier son droit. Le roi interposa son autorité pour lui en faire donner communication, & pour lui faire rendre la justice qui lui étoit dûe.

Marguerite garda cette conduite de droiture & de désintéressement, le reste de sa vie. On ne s'apperçut jamais qu'elle eût appartenu de si près au roi. Je la louerois davantage, si je ne craignois de me faire accuser de partialité à son égard. On sait quel intérêt la bonté de cette princesse lui a toujours fait prendre à ma situation & à ma fortune. Les lettres qu'elle m'écrivoit,

---

(5) En vertu d'une donation, que Henri III lui avoit faite de ces biens. Le parlement confirma en 1606, le testament de Catherine de Médicis, & les adjugea à Marguerite de Valois. Brantôme, dans le septiéme tome de ses Mémoires, *pag.* 38, fait l'énumération de ces biens, consistant dans les comtés d'Auvergne, Lauraguais, Leverous, Douzenac, Chouffac, Gorreges, Hondocourt, &c. qu'il fait monter à cent vingt mille livres de revenu: sans compter la dot de cette princesse, de plus de deux cens mille écus ou ducats, « qui en vaudroient » aujourd'hui, dit-il, plus de quatre cens mille, » avec grande quantité de meubles, richesses, & » précieuses pierreries & joyaux », &c.

ſont comme celles qu'on écrit à un véritable & ſolide ami : « Vous êtes toujours, » c'eſt ainſi qu'elle s'y exprimoit, mon re- » cours, & après Dieu, l'appui ſur lequel » je fais le plus de fond ».

Paſſons à d'autres ſujets d'inquiétude, qu'une cabale ſéditieuſe donna au roi pendant cette année; madame de Verneuil y trouvera encore ſa place. Sans répéter éternellement les noms des ducs de Bouillon, de la Trémouille & de Rohan, du comte d'Auvergne, de d'Entragues & de ſa femme, de du Pleſſis, &c. on voit bien que c'eſt de toutes ces perſonnes là que je veux parler. Le même eſprit, qui les avoit conduits dans les menées qu'ils avoient fait faire au parti proteſtant dans le ſynode de Gap, dirigeoit encore toutes leurs entrepriſes, & leur faiſoit mettre en œuvre tout ce qu'ils jugeoient propre, ſoit à ſoulever les ſujets du roi, ſoit à lui ſuſciter de nouveaux ennemis au-dehors. On auroit de la peine à croire, combien le menſonge & la calomnie répandirent & autoriſerent de bruits injurieux à ce prince, & combien il ſe tramoit de complots contre le gouvernement, ſous l'autorité de ces chefs.

S. M. en m'envoyant à Paris par d'Eſcure, un avis qu'elle venoit de recevoir

à Saint Germain-en-Laye, me mandoit, que quoique je n'eusse pas déja trop bonne opinion de tout ce corps, j'aurois de la peine à croire ce qu'elle m'en écrivoit. Je ne puis m'empêcher de dire que les protestans agissoient en France, de maniere à n'être pas plaints, si quelque jour ils y recevoient un châtiment un peu sévere. Ils se vantoient presque hautement, d'obliger S. M. non-seulement à recevoir le duc de Bouillon dans son royaume, mais encore à le revêtir des honneurs & des emplois dignes d'un chef de la religion. Du Plessis, l'ame de ce corps, ne leur inspiroit point d'autre pensée. La Trémouille avoit préparé ses créatures à tout entreprendre, en leur persuadant qu'on étoit sur le point de voir arriver en France, la révolution la plus surprenante, pendant que le duc de Rohan se chargeoit de donner cours à ce bruit dans les pays étrangers, sur-tout en Angleterre, par un homme de confiance, nommé Durand, qui cherchoit avec soin tous les moyens de détacher S. M. B. du parti de Henri. Cet homme, qui se faisoit appeller à Londres, M. de Haute-Fontaine, se montra si bon valet, que le roi demeura persuadé avec tout le monde, qu'il en avoit beaucoup plus fait, qu'on ne lui en avoit enjoint: car il fut avéré qu'il avoit traité des conditions de l'établissement

de ſon maître en Angleterre, où il vouloit le faire naturaliſer. Si cette idée n'eſt pas de Durand ſeul, elle ne peut être partie que de la ducheſſe de Rohan, la mere. Il eſt encore certain que le duc de Rohan fit préſenter de ſa part au roi d'Angleterre, par ce Durand, un cheval de prix : ce qui, dans la conjoncture préſente, ne lui étoit nullement permis, ſans l'aveu de S. M.

Celui de tous qui méritoit le plus d'être éclairé, étoit le comte d'Auvergne, dont les liaiſons avec l'Eſpagne, n'étoient preſque plus ignorées de perſonne. Il étoit alors en Auvergne, où il ne s'endormoit, ni ſur la cauſe commune, ni ſur la ſienne. Il avoit fait ſervir à ſes deſſeins, la promeſſe de mariage faite par le roi à la marquiſe de Verneuil ſa ſœur (6); & en y joignant un

(6) Les hiſtoriens ne diſent rien de bien poſitif, ſur la teneur du traité fait par le comte d'Auvergne, avec le conſeil d'Eſpagne ; mais Amelot de la Houſſaye va ſuppléer à cet article. Il eſt d'autant plus croyable, que, comme il nous l'apprend, c'eſt à ſon biſayeul maternel, nommé Antoine-Eugene Chevillard, tréſorier-général de la gendarmerie de France, que le comte d'Auvergne & la marquiſe de Verneuil confierent l'original de ce traité, comme à leur parent & intime ami. Il nous apprend encore, que Chevillard ayant été enveloppé dans la diſgrace du comte d'Auvergne,

conte

conte ſur lui-même, encore plus ridicule que cette piece, mais qui avoit pourtant trouvé des gens aſſez crédules en Eſpagne, pour traiter l'un & l'autre ſérieuſement, il eſt certain qu'il s'y étoit acquis une fort grande confiance. Nous verrons dans peu à quoi elle le conduira.

& mis à la Baſtille, il y tint ſi bien caché dans la baſque de ſon pourpoint, cet original de traité, que perſonne n'en eut connoiſſance, & que voyant qu'on le traitoit en criminel d'état, il s'aviſa de manger peu-à-peu avec la ſoupe & la viande qu'on lui ſervoit à ſes repas, le traité & la ratification de l'Eſpagne qui y étoit jointe. Le roi d'Eſpagne y promettoit au comte d'Auvergne, de l'aſſiſter de troupes & d'argent, pour mettre ſur le trône Henri de Bourbon ſon neveu : c'eſt le fils que Henri IV avoit eu de la marquiſe de Verneuil, & qui eſt appellé dans cet écrit, dauphin de France, & héritier légitime de la couronne. *Art. Entragues-Balſac, Touchet.* Amelot de la Houſſaye aſſure de plus, *note ſur les lettres du cardinal d'Oſſat, ci-deſſus*, que deux capucins, nommés le P. Hilaire de Grenoble, & le P. Archange, l'un à Paris, & l'autre à Rome, conduiſoient cette conſpiration.

M. de Sully ſemble inſinuer encore quelque choſe de plus, en faveur du comte d'Auvergne perſonnellement. Ce comte auroit-il ſuppoſé quelque piece, ou quelque diſpoſition de Charles IX ſon pere, en vertu de laquelle il eût prétendu lui-même à la couronne? Voyez auſſi ſur ce ſujet, *les Mémoires de la vie du préſident de Thou, & ſur-tout ſon hiſtoire, ann.* 1605. *Mém. Recond. di Vitt. Siri. vol.* 1, *pag.* 297.

Les moyens que S. M. employoit contre toutes ces brigues, consistoient à veiller avec son attention ordinaire aux affaires du dedans & du dehors du royaume ; & à ne remplir les intendances & autres places publiques, que de personnes connues par leur mérite, par leur probité, & en même tems par leur attachement à sa personne. On en vit un exemple dans Boucault, qui de simple avocat, fut fait président à la cour des aides de Montpellier, pour avoir utilement servi S. M. en Languedoc. Henri m'ordonna encore de faire assembler le chancelier, Villeroy & Sillery, qui avec moi, faisoient une espece de conseil chargé particuliérement de cette affaire. J'entretenois aussi toujours par ordre de ce prince, un commerce de lettres avec les principaux protestans, dont je conviens, quelque chose que dît S. M. qu'il ne lui en revenoit pas un grand avantage ; mais il compta sur-tout, & avec raison, sur le voyage qu'il se proposa de faire cette année, du côté de la Provence & du Languedoc, pendant que de mon côté, je me rendrois en Poitou, & visiterois la côte occidentale de la France.

Je goûtai extrêmement cette idée, lorsque Henri me la communiqua, & nous nous occupâmes long-tems à tout pré-

parer pour ce double voyage. La priſe de poſſeſſion de mon gouvernement, qu'il étoit néceſſaire que je fiſſe, devoit me ſervir de prétexte pour le mien. Le roi n'en avoit pas beſoin pour le ſien; au contraire il devoit paroître inſtruit du ſujet, qui rendoit ſa préſence néceſſaire dans les provinces méridionales de ſon royaume, & s'en promettre publiquement tout l'effet qu'elle devoit produire. Je viſiterois, ſoit ſur la route, ſoit en m'en écartant, ſur quelque raiſon, l'Orléannois, la Touraine, l'Anjou, le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois & la Guyenne, & S. M. s'écarteroit auſſi dans le Berry, le Bourbonnois, le Lyonnois & le Dauphiné (7), en ſorte que nous verrions l'un ou l'autre preſque toute la France. Nous réglâmes le tems de notre départ, celui de notre ſéjour, & juſqu'à l'endroit où nous pourrions nous rejoindre, qui devoit être Toulouſe; & je tenois le voyage de S. M. pour ſi aſſuré, que je ne ſongeai plus qu'à venir promptement de

(7) Voyez l'original d'une lettre écrite par Henri IV à M. de Roſny au ſujet de ce voyage en Poitou, datée du 20 juillet 1604, & apoſtillée, comme elles le ſont preſque toutes, ſur le revers, de la main de ce miniſtre. *Cabinet de M. le duc de Sully.*

Fontainebleau, où tout ceci fut arrangé, à Paris, pour mettre ordre aux affaires du gouvernement, afin que rien ne retardât notre départ, qui devoit être au plus tard, dans le courant du mois de juin. Les particuliers qui avoient des affaires pendantes au conseil du roi, en presserent la conclusion de toutes leurs forces, sitôt que le dessein de S. M. eut été rendu public, & les conseillers furent ravis de cet empressement, parce qu'une grande partie d'eux devant suivre le roi dans ce voyage, ils ne vouloient pas laisser la décision des affaires qu'ils avoient entamées, au nouveau conseil que S. M. nommeroit pour le tems de son absence.

Ce projet si bien arrangé n'eut pourtant aucun effet, quant au voyage de Henri. La déclaration qu'il en fit devant les courtisans, mit d'abord tout en rumeur, & causa à l'ordinaire de grands mouvemens à la cour. Il n'y eut presque personne qui n'entendît avec peine ce discours de S. M. & qui ne travaillât par toutes sortes de moyens à la détourner de ce voyage; les uns, comme les ministres & autres principaux employés près de la personne du roi, pour s'épargner les frais d'un voyage coûteux, & tous les délicats de la cour, pour éviter la fatigue & les autres incommodités ordinaires

dans ces ſortes d'expéditions ; en ſorte que lorſque S. M. propoſa la choſe en forme à ſes conſeillers d'état, qu'elle fit venir exprès à Fontainebleau, & aux principaux de ſa cour, qu'elle aſſembla tous pour cet effet, on ne lui oppoſa que des difficultés, ſans toucher le véritable point.

On allégua l'incertitude des ſiéges d'Oſtende & de l'Ecluſe, la crainte d'une ligue entre l'Angleterre & l'Eſpagne, l'affaire du commerce entre la France & cette couronne, celle du comte d'Auvergne & de la marquiſe de Verneuil, le différend nouvellement ſurvenu entre la république des Griſons & le comte de Fuentes, au ſujet de la Valteline, dans lequel la France ne pouvoit ſe diſpenſer d'entrer à cauſe des Vénitiens & des Suiſſes, toutes affaires dont j'ai déja parlé, ou dont je parlerai bientôt ; enfin, on imagina de ſi grands inconvéniens dans ce voyage, & on ſut ſi bien les groſſir, que le roi ſe laiſſa engager à le rompre.

On trouva même le moyen de lui faire changer auſſi d'avis ſur le mien. Les affaires qui s'agitoient au conſeil, commencerent à lui paroître d'une ſi grande importance, que pour ne pas les perdre de vue pendant un trop long tems, il voulut que je me renfermaſſe pour cette fois, dans ce que

je pouvois faire, sans sortir du Poitou, & que je remisse à un autre tems la visite des côtes maritimes. Je ne nie pas qu'une partie des raisons qui furent alléguées en cette occasion, pour détourner le roi de son entreprise, ne fussent d'un grand poids, mais je crois pourtant en avoir marqué la principale & la véritable, & je persiste encore dans mon premier sentiment, sur l'utilité dont elle auroit été pour l'état.

Un homme qui dut n'être pas peu embarrassé, à la nouvelle de ce voyage de S. M. & dont on ne s'attendoit peut-être pas à voir le nom ici, c'est Lesdiguieres, & d'autant plus, qu'on y en joignoit une autre en public, que M. le comte de Soissons alloit être revêtu du gouvernement des places de sûreté, données à Lesdiguieres. Il pouvoit même craindre que cette démarche peu pacifique de S. M. ne le regardât personnellement. On venoit d'être informé de ses correspondances avec le duc de Bouillon. Morges, qui en avoit donné secrettement avis de Dauphiné, en fournit des preuves, lorsqu'il fut venu à Paris, qui ont rendu ce fait d'autant plus incontestable, qu'elles furent encore confirmées par le nommé du Bourg.

Je partis dans le mois de juin, & je pris le plus court chemin, pour me rendre en

Poitou, accompagné de plusieurs personnes de qualité de la province, qui se rangerent auprès de moi, sur le bruit de mon voyage. Quelques-uns d'eux n'avoient d'autre intention dans cette démarche, que de me faire tout l'honneur qu'on croit devoir à un gouverneur; mais quelques autres, du nombre desquels je mets, sans hésiter, Richelieu (8) & Pont-Courlay, ne la faisoient que pour être plus à portée de savoir mes desseins, soit par ma propre bouche, soit en questionnant mes gens sur tout ce qui se feroit & se diroit chez moi; pour en informer ensuite les chefs du parti protestant, pour s'opposer à tout ce qu'ils supposoient que j'étois chargé d'entreprendre contr'eux en faveur des catholiques, enfin pour profiter de mes plus petites inadvertances, s'il m'en échappoit quelqu'une, & tâcher de me rendre, ou criminel, ou suspect auprès du roi. Si mes ennemis réussirent dans quelques-uns de leurs mauvais desseins, ce ne fut pas du moins quant à ce dernier point. Le commerce que S.M. me faisoit l'honneur d'entretenir réglément avec

(8) François du Plessis de Richelieu, pere du cardinal de Richelieu. François de Vignerod de Pont-Courlay.

moi, dès que j'étois éloigné de ſa perſonne, continua comme à l'accoutumée ; je n'en eus même que plus d'occaſions encore d'entrer dans ſa confidence, & de connoître juſqu'à quel point elle s'intéreſſoit à ma perſonne, S. M. me faiſant ſouvenir avec beaucoup de bonté, que j'étois dans un pays où, quelque ſemblant qu'on fît, on me vouloit beaucoup de mal, & que je ne devois pas ceſſer un moment d'être ſur mes gardes.

Il eſt vrai que les ennemis du roi & les miens eurent ſoin de prendre les devans, pour rendre tous mes ſoins inutiles, & pour animer la populace contre moi. Ce qu'ils trouverent de plus capable de produire cet effet, fut de répandre le bruit que je n'allois en Poitou, que pour obliger les propriétaires des (9) marais ſalans à s'en défaire, & pour les acheter tous pour le roi. Je ne découvris nulle part plus de mauvaiſe volonté à mon égard, que dans ceux qui en devoient le moins avoir ; je veux dire, dans

(9) Perefixe ne doute point que Henri IV n'ait eu véritablement ce deſſein, & il le loue fort, comme le véritable moyen de délivrer le peuple de la gabelle, qu'il aſſure que ce prince ſongeoit très-ſérieuſement à abolir, auſſi bien que la taille, *pag.* 369.

les réformés mes confreres ; je ne parle toujours que des principaux, quoiqu'ils affectassent à l'extérieur de me rendre tous les honneurs possibles. S'ils refusoient de m'instruire du secret de leurs délibérations, c'étoit toujours sur des prétextes si bien palliés, que je devois feindre de ne pas en être mécontent. Ils craignirent Parabere, qui s'étoit plus particuliérement attaché à ma personne, que les autres, quoiqu'ils le connussent fort zélé pour sa religion, parce qu'il étoit naturellement franc, & qu'il avoit des vues plus droites. Ils chargerent d'Aubigné & Constant de ne le point quitter, tant qu'il seroit auprès de moi.

Mais toutes ces dispositions malignes à mon égard, ne s'étendirent point au-delà de ce petit nombre de personnes, ou furent cachées avec beaucoup de soin. Je fus reçu avec toutes les marques de la plus haute distinction dans tous les endroits où je fis quelque séjour ; & dans ceux où je ne fis que passer, on vint à ma rencontre, on m'escorta avec pompe, on me harangua. Les ecclésiastiques même se montrerent les plus empressés, & jamais je n'entendis un mot équivoque sur ma religion. Ceux de Poitiers, qui ont la réputation d'être naturellement durs & insociables, me donnerent une toute autre idée de leur caractere,

par leurs manieres reſpectueuſes & polies.

Je fus encore plus ſurpris de ceux de la Rochelle. Cette ville orgueilleuſe, qui ſe vante ordinairement de n'avoir que le roi lui-même pour gouverneur, & ſous lui, ce maire important, qui eſt toujours élu néceſſairement ſur les trois ſujets qu'elle propoſe à S. M. pouvoit faire valoir avec moi ces belles prérogatives, d'autant plus juſtement, qu'à la rigueur elle ne ſe trouvoit point compriſe dans mon gouvernement. Cependant elle me fit une reception telle qu'elle l'auroit pu faire à un gouverneur qu'elle ſe ſeroit choiſi elle-même. J'y entrai avec une ſuite de douze cens chevaux. On ne craint guères avec une pareille eſcorte, les attentats contre leſquels S. M. m'avertiſſoit de me précautionner. Les Rochellois ouvrirent leurs portes à tout ce cortege, ſans diſtinction de perſonnes, ni de religion, ils le logerent tout entier, & preſque tous en maiſon bourgeoiſe. Dans un repas public, qu'ils donnerent à mon occaſion, & auquel je fus convié avec cérémonie, ils dirent, en buvant à la ſanté du roi, que ſi S. M. leur avoit fait l'honneur de ſe préſenter à leurs portes, eût-elle été ſuivie de trente mille hommes, ils les lui auroient ouvertes, & que ſi elles ne s'étoient pas trouvées aſſez grandes, ils auroient abattu trois cens toiſes

de leurs murailles. Je ne vis que des reſpects, & je n'entendis que des éloges de ce prince. Ils m'aſſurerent auſſi, avec les louanges les plus flatteuſes, que quand j'aurois eu avec moi deux ou trois fois plus de monde que je n'en avois, ils n'auroient pas agi différemment.

Le repas dont je viens de parler, fut de dix-ſept tables, la moindre de ſeize couverts; & le lendemain, on me donna une collation tout auſſi ſuperbe que l'avoit été le repas. On y joignit le ſpectacle d'un combat naval, entre Coreilles & Chef-de-Baye, dans lequel vingt vaiſſeaux François attaquerent pareil nombre de vaiſſeaux Eſpagnols. Les Eſpagnols vaincus furent amenés pieds & mains liés, devant un tableau du roi, expoſé publiquement, & ils me furent préſentés, comme à ſon lieutenant général. Rien ne fut oublié de ce qui pouvoit rendre ce divertiſſement parfait; habits, armes, livrées, pavillons, pannonceaux différens. Je payai cette bonne réception des Rochellois, en leur accordant au nom du roi dont je fis l'éloge publiquement, la délivrance de leurs priſonniers. Excepté eux & le ſieur de Luſſan, je punis ſévérement tous ceux qui avoient contrevenu aux traités du commerce. S. M. ſe contenta d'avoir obligé la ville de la Rochelle à lui demander cette

grace, qu'elle ſut bien d'ailleurs lui faire acheter. J'appris à Poitiers des circonſtances, qui me firent trouver le comte d'Auvergne beaucoup plus coupable encore que je ne le croyois.

Le peu de tems que le roi avoit laiſſé en ma diſpoſition, pour régler les affaires de la province, me fit remettre à un autre tems, à viſiter le haut & le bas Poitou : je ne pus obtenir de S. M. que la permiſſion d'aller à Saint-Jean-d'Angely & à Brouage, en lui repréſentant la néceſſité de ce voyage, ne fût-ce que pour détromper le peuple de ce canton, de l'opinion que le roi vouloit s'emparer de leurs ſalines. Je partis de la Rochelle pour ces deux endroits, où je fus reçu de MM. de Rohan & de Saint Luc, mieux encore que je ne m'y étois attendu. Je fis tout mon poſſible pour ramener Rohan à ſon devoir. Je lui parlai de ſes brigues en Angleterre, d'où je l'exhortai à rappeller Durand au plutôt. Il témoigna à ce diſcours, une extrême ſurpriſe, feinte ou véritable. Il ſe plaignit des impoſtures de ſes ennemis. Il déſavoua Durand, & pour me perſuader de ſa ſincérité, il convint de quelques faits, comme du cheval donné en préſent au roi d'Angleterre; mais en aſſurant qu'il en avoit obtenu une permiſſion de S. M. dont il la feroit facilement ſouvenir.

De Saint-Jean, je repris le chemin de Paris par Thouars, où je voulus m'aboucher avec le duc de la Trémouille. Je n'attendois pas de lui un accueil aussi gracieux que je le reçus, sachant combien il avoit été mortifié de me voir posséder un gouvernement, & recevoir des honneurs auxquels il avoit aspiré, jusqu'à les briguer publiquement. Je l'entretins plusieurs fois de tous les sujets de plaintes que le parti réformé donnoit au roi, & en présence même de Parabere, Saint-Germain-de-Clan, Besses, la Valliere, Constant d'Aubigné (ceux-ci ne se quittoient presque jamais) & de Préaux, la Ferriere & la Saussaye. Toutes ces personnes se récrierent fortement sur la fausseté des imputations qu'on leur avoit faites auprès du roi, protestant hardiment de leur fidélité & de leur attachement à S. M. & pour mieux m'en imposer, ils accompagnerent toutes ces assurances, de tant de civilités à mon égard, & même de basses flatteries, qu'ils tomberent dans l'autre excès d'une affectation trop marquée.

Au travers de tous leurs déguisemens, je ne laissai pas de pénétrer leurs desseins, en mettant en leur présence la conversation sur l'état des affaires d'Espagne & d'Angleterre; ils se trahissoient malgré eux, & il me fut

impoſſible de douter que toute cette petite cour de gens attachés aux ducs de Rohan & de la Trémouille, ne fût dans les ſentimens de mécontentement & de déſobéiſſance, dont on les avoit accuſés auprès de S. M. Mais je découvris en même tems, & les lumieres que je tirois de la place que j'occupois dans la province, m'en donnerent dans la ſuite toute la certitude poſſible, qu'heureuſement ces meſſieurs ne diſpoſoient en aucune maniere du reſte du parti proteſtant. Ce n'étoit plus, comme autrefois, ces chefs abſolus, qui d'un ſeul mot entraînoient tous les ſuffrages; on les fuyoit au contraire, comme des peſtiférés, lorſqu'ils venoient délibérer dans les aſſemblées: c'eſt qu'ils s'étoient détruits eux-mêmes par leur propre imprudence, en jettant tout le corps dans des démarches ſi hazardées & ſi riſibles, qu'ils avoient enfin ouvert les yeux aux moins clairvoyans; & tout ce qu'on peut dire de plus avantageux pour eux, c'eſt qu'ils compoſoient encore un parti dans le parti même, mais un parti très-foible, & qui ne ſe ſoutenoit plus que par la vaine démonſtration d'une autorité dont il ne lui reſtoit que l'ombre.

Je n'avois garde de négliger de ſi favorables diſpoſitions. J'achevai de déſabuſer le peuple. Je détruiſis les bruits dangereux

qui avoient été ſemés au ſujet des ſalines, de la gabelle, & des autres monopoles, & dont on s'étoit ſervi pour le mettre en fureur. On commença à mieux connoître le roi. Toutes les idées de tyrannie & de ſervitude s'effacerent. Je fis comprendre aux proteſtans perſonnellement qu'il étoit faux que Henri eût jamais ſongé à les exclure des charges & dignités de l'état, que ſa grande maxime avoit toujours été au contraire de tenir exactement la balance égale entre les deux religions. Je leur fis voir encore comment la prévention les avoit aveuglés ſur le compte de Clément VIII, qui avoit en toute occaſion, diſſuadé de faire la guerre aux réformés, bien loin de n'avoir penſé & travaillé qu'à les exterminer.

Les effets acheverent ce que j'avois commencé par mes diſcours. Je diſtribuai des penſions à ceux du parti qui avoient conſeillé la paix & bien ſervi le roi; & pour achever de les convaincre qu'ils ne s'étoient pas trompés ſur les intentions droites & équitables de leur ſouverain, je leur montrai le mémoire des réformations qu'il méditoit de faire dans l'état, tel qu'on l'a vu plus haut, qui les remplit de ſatisfaction. Je puis dire que par tous ces moyens, j'ébranlai ſi fort le parti du duc de la Tré-

mouille, qu'il ne put pas après cela, se faire fort de six personnes de quelque considération. Le duc de Bouillon fut si sensiblement touché de voir qu'il avoit perdu ce reste de crédit qu'il avoit jusques-là conservé dans ce canton de la France, qu'il se détermina à passer le reste de ses jours dans cette espece d'exil, qui l'arrêtoit à la cour de l'électeur Palatin, tranquille malgré lui. Ce fait n'est pas risqué. Saint-Germain qui n'ignoroit aucun des secrets du duc, l'écrivit à la Saussaye, dont il se croyoit aussi assuré que de lui-même; mais la Saussaye me remit la lettre de Saint-Germain, que je montrai à S. M.

Ayant fait de cette maniere, tout ce que la conjoncture présente & la briéveté du tems me permettoient, j'obéis aux instances que le roi me faisoit dans toutes ses lettres, de revenir au plutôt, & je suivis de fort près la derniere que j'écrivis à S. M. de Thouars, le 16 juillet. J'en partis après avoir fait une derniere visite au duc de la Trémouille. Il ne se portoit pas bien, quand j'arrivai à Thouars, je le laissai à l'extrêmité, lorsque j'en partis. Il mourut (10), sans avoir jamais

(10) Claude de la Trémouille, duc de Thouars, mourut de la goutte, n'étant âgé que de trente-quatre ans. Voyez son éloge dans *de Thou*, *liv.* 31, & *Mathieu*, *tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 663.

pu être engagé à venir trouver le roi, & sa mort ôta une tête aux séditieux.

J'arrivai le 22 juillet à Paris, où je trouvai un billet de S. M. du 18, par lequel elle m'enjoignoit d'envoyer dans tous les endroits de Normandie, de Bretagne & de Poitou, où j'avois eu dessein de me transporter, deux personnes de confiance (je choisis Nicolaï & Bois) & de venir la trouver à Monceaux, où elle m'attendoit en achevant de prendre les eaux. Je connus, par l'accueil gracieux & caressant que me fit ce prince, que j'avois eu le bonheur de le satisfaire (11). Je l'entretins trois jours de suite, sur les affaires qui avoient été le sujet de mon voyage, & j'achevois de lui dire ce qui pouvoit encore manquer aux détails que je lui avois faits dans mes lettres, soit à lui, soit à Villeroy.

On a voulu dire que le duc d'Epernon tint alors en Guyenne une conduite qui le rendit plus suspect que jamais à S. M. que j'y ajoutai foi, & que je lui rendis en cette occasion, tous les mauvais offices d'un ennemi mortel. Je m'inscris fortement ici contre ce bruit, quant à ma personne; je

(11) De Thou dit que ce voyage du marquis de Rosny délivra Henri IV de grandes inquiétudes, *liv.* 31.

le tiens faux, qûant au fait qu'on y énonce contre l'honneur de d'Epernon ; & je ne le crois guères plus fondé, quant aux sentimens qu'on y impute à S. M. contre lui. Il semble que pour établir ces sentimens, il devroit suffire de la lettre que ce prince écrivit au duc, au sujet de la dispute de du Plessis avec l'évêque d'Evreux, dans laquelle il le traite d'ami, qualité qu'il ne donnoit pas volontiers à ceux qu'il n'en croyoit pas dignes.

Ajoutons-y une vérité dont j'ai pleine connoissance, c'est que depuis ce tems-là, S. M. avoit prévenu obligeamment d'Epernon sur mille choses, & qu'elle me disoit souvent de lui rendre les visites & les autres devoirs de l'amitié, même avant que je les reçusse de lui. Si l'on fit entendre à Henri quelque chose au désavantage de ce duc pendant son séjour en Guyenne, c'est sur quoi je ne puis rien nier, ni assurer ; ce que je sais seulement encore, c'est qu'il ne resta plus de soupçon à S. M. après les lettres que d'Epernon lui envoya & à moi, par Perronne. La sincérité & le témoignage d'une bonne conscience y paroissent si clairement, dans la soumission qu'il y fait, d'aller, au premier ordre de S. M. se présenter devant elle, pour y servir de caution de sa personne, & de garant de ses sentimens, qu'il ne laisse rien à répliquer. Tout le monde a

ſu ce qui s'étoit paſſé entre le roi & le duc d'Epernon, du vivant, & même quelques années après la mort de Henri III, & combien ce prince lui en avoit témoigné de reſſentiment. Il n'en faut pas davantage. L'oubli des injures eſt une vertu rare chez les ſouverains, & qu'on y croit communément bien plus rare encore. On n'a pas fait attention aux preuves ſenſibles que Henri a données en plus d'une occaſion, de cette véritable grandeur d'ame, qui fait pardonner, & tout ce qu'il a fait dans la ſuite pour d'Epernon, acheve de montrer qu'il l'a exercée à ſon égard.

Pour moi, loin d'avoir été l'ennemi de d'Epernon, au tems dont on parle, je pourrois citer mille témoignages de bonne intelligence entre nous, mais il me ſemble que ma parole ſuffit, & pour être cru, & pour le juſtifier. On m'a toujours trouvé juſqu'ici auſſi incapable de déguiſer mes véritables ſentimens d'amitié & de haine, que de charger un innocent, & de prendre le parti d'un criminel d'état. D'Epernon fit une chûte ſi malheureuſe en Guyenne, qu'il ſe rompit la cuiſſe & le pouce, & ſe bleſſa encore à l'épaule & au coude, ce qui l'obligea de ſe tenir quarante jours au lit, couché ſur le dos. Je lui écrivis ſur ce fâcheux accident, & il m'en remercia avec la même affection

dont toutes ſes lettres étoient ordinairement remplies ; car il me traitoit alors en ami, & j'étois auſſi ſon confident dans tout ce qui regardoit la perſonne de S. M. (12) Un autre de mes amis, mais ſans avoir ceſſé de l'être, dont je reçus auſſi cette année, des lettres également remplies de confiance, d'amitié & de politeſſe, c'eſt Bellegarde ; elles ſont datées de Dijon, il étoit alors dans ſon gouvernement de Bourgogne. Je reviens au comte d'Auvergne, pour traiter cette affaire plus particuliérement.

Il n'avoit tenu qu'au roi d'ôter à ce ſujet mutin tout moyen de conſpirer contre l'état. La douceur dont S. M. uſa mal-à-propos à ſon égard, lorſqu'elle fit punir le maréchal de Biron, fut la cauſe de ſa rechûte, comme le foible qu'elle avoit toujours montré pour toute cette famille, à cauſe de la marquiſe de Verneuil, l'avoit autoriſé dans ſa premiere révolte. Il n'eut peut-être pas été encore bien difficile de retrouver l'occaſion que S. M. avoit laiſſé échapper, lorſque les avis des nouvelles brigues du comte d'Auvergne en Eſpagne, lui furent donnés, & qu'on put attendre plus de lu-

(12) Voyez l'original de ces lettres dans les anciens Mémoires, ils paroiſſent ſe contredire un peu ſur l'article du duc d'Epernon.

mieres sur cette affaire, de la prison de Morgan (13), son homme d'intrigue, qui fut arrêté en ce tems-là ; mais le roi se contenta de faire partir, par mon ordre, d'Escures pour l'Auvergne, où étoit alors le comte, afin de découvrir tout le complot, & de lui persuader par la voie de la douceurs, de venir se jetter aux pieds de S. M.

D'Auvergne comprit en effet qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre. La prise de Morgan l'avoit déconcerté. Ses mesures n'etoient pas prises assez justes, pour espérer que ses desseins demeureroient cachés, ni ses desseins assez avancés, pour pouvoir lever le masque. Il craignit d'exposer par sa fuite, le comte & la comtesse d'Entragues, & toute sa famille, à un traitement ignominieux. Il se rendit donc aux raisons de d'Escures, & s'engagea à se laisser mener par lui à la cour, & à y révéler au roi ses plus intimes secrets, jusqu'à certaine lettre de sa sœur, qu'il disoit être de la derniere importance, moyennant la grace que S. M. promit de lui accorder. L'original de cette lettre de la marquise de Verneuil ne me tomba que l'année suivante entre les mains, & on ne sut pas trop bien quelle foi on y

(13) Thomas Morgan, anglois. Voyez M. de Thou, *ibid.*

devoit ajouter, parce que le frere & la sœur paroiſſoient tantôt de concert, tantôt brouillés juſqu'à ne pouvoir ſe ſouffrir; ce qui ſemble le plus digne d'y être remarqué, c'eſt qu'elle exhorte ſon frere à une retraite ſolide chez l'étranger, à laquelle elle ſe montre déterminée elle-même.

Une choſe bien capable de faire douter de la ſincérité du comte d'Auvergne, dans les promeſſes qu'il fit à d'Eſcures, c'eſt qu'au même tems qu'il partit pour venir à Paris avec lui, il dépêcha Yverné en Eſpagne. L'évêque de Montpellier découvrit cette menée, & en écrivit au roi; mais ce prince voulut bien une ſeconde fois ſe payer de ſes belles promeſſes. Il ordonna ſeulement que le parlement inſtruiſît dans toutes les formes, le procès de Morgan, afin que le crime rendu public, donnât plus de poids à la grace qu'il étoit réſolu d'accorder à toute la famille de d'Auvergne, qui s'y trouvoit compriſe. Tout ce que ce prince y gagna, fut de ſe faire rendre enfin par d'Entragues, cette promeſſe (14) de mariage ſi fameuſe, qu'il

(14) Henri IV fut obligé, pour r'avoir cette promeſſe, de donner à la marquiſe de Verneuil vingt mille écus comptant, & de promettre le bâton de maréchal de France, au comte d'Entragues, qui n'avoit jamais été à la guerre: *de Thou, liv.* 132.

avoit inutilement pressé sa maîtresse de lui remettre; ce qui se passa en présence de MM. le comte de Soissons & le duc de Montpensier, du chancelier, de Sillery, la Guêle, Jeannin, Gêvres, Villeroy, afin qu'on ne pût dans la suite éluder cette restitution par une restriction, ni désaveu. Il fut même dressé un acte, pour justifier que c'étoit le vrai & le seul écrit fait par S. M. à ce sujet, & la déclaration de d'Entragues, conforme à cet énoncé, fut jointe à la piéce.

Cette conduite de Henri n'étoit pas bien propre à rendre le comte d'Auvergne sage. Aussi recommença-t-il ses premieres brigues, presque sous les yeux de S. M. La seule attention qu'il eut, fut de tromper le roi, qui fut long-tems la dupe de ses apparences de sincérité; mais enfin, tout le mystere fut encore une fois découvert par des lettres écrites & reçues par d'Auvergne, qui tomberent entre les mains de Loménie, & que Loménie alla aussi-tôt porter à S. M. Ce prince convint alors de tout son tort, mais trop tard; car, soit pénétration, soit avis de ce qui venoit d'arriver, le comte eut le tems de sortir de la cour avant qu'on eût pu exécuter le conseil qu'on prenoit de l'y arrêter, & il se proposa bien de ne plus s'en approcher après le danger qu'il venoit d'y

courir, & même de ſortir tout-à-fait de France, au moindre ſigne qu'il ſe trameroit quelque choſe contre lui.

Le roi me communiqua l'embarras où l'on étoit tombé par ſa faute. On fit repartir d'Eſcures pour l'Auvergne, il y fit même deux voyages coup ſur coup ; mais les moyens qui avoient ſi bien réuſſi, furent inutiles cette fois. D'Auvergne ſut toujours éluder le retour à la cour dont on le preſſoit, & avec un air ſi peu embarraſſé, qu'on ne put pas même tirer de ſon refus, la conviction de ſon crime, comme l'on s'y attendoit. Il faiſoit les plus belles promeſſes du monde, & paroiſſoit toujours diſpoſé à partir. Il fallut enfin revenir au ſeul moyen qui reſtoit à tenter ; c'étoit de s'aſſurer de ſa perſonne, ce qui ne paroiſſoit pas facile.

Je jettai les yeux ſur un homme qui me parut très-propre à faire réuſſir ce coup ; c'eſt le tréſorier Murat, dans lequel ſa haine perſonnelle pour le comte d'Auvergne, ſes intelligences dans le pays, la facilité de demeurer long-tems ſur les lieux ſans pouvoir être ſoupçonné, ſa réſolution pour un coup de main, & ſa paſſion de bien ſervir S. M. étoient autant d'excellentes diſpoſitions à ſortir à ſon honneur de cette commiſſion. Je le nommai au roi, lorſqu'il

qu'il me parla de cette affaire, & S. M. l'approuva. Je fis venir Murat, avec lequel j'agis d'abord avec toute la précaution que demandoit cette confidence. Lorſque je vis qu'au lieu d'apporter des raiſons de s'en diſpenſer, il prévenoit de lui-même mes offres, je m'expliquai clairement, & je connus que la propoſition ne lui déplaiſoit pas. Il n'exigea que d'être autoriſé par une commiſſion du grand ſceau; elle lui fut expédiée, & tenue fort ſecrette. Comme on n'avoit pas encore perdu toute eſpérance, que d'Eſcures pût attirer le comte d'Auvergne à la cour, & qu'en ce cas Murat n'avoit rien à faire, je lui enjoignis, en lui donnant ſes inſtructions, de n'agir que de concert avec d'Eſcures, & de cacher à tout le monde la part qu'on avoit voulu lui donner dans cette affaire, ſi l'on ceſſoit d'avoir beſoin de lui.

D'Eſcures partit le 17 août pour l'Auvergne; c'étoit le troiſiéme ou quatriéme voyage qu'il y faiſoit, & Murat l'y ſuivit quelques jours après, muni de lettres en blanc, pour les villes & officiers des préſidiaux, qui ne devoient être remplies que ſur les lieux. Sur ces entrefaites, on eut communication de lettres du comte d'Auvergne, où ſa crainte & ſa honte étoient exprimées de maniere, que le roi jugea

bien qu'il ne se résoudroit jamais à paroître à la cour, & qu'il trouva plus à propos que d'Escures se donnât de garde de l'en presser de la part du roi, pour ne pas l'effaroucher davantage. Murat eut ordre d'agir seul, & d'Escures de veiller de son côté à avoir les plus parfaits éclaircissemens sur les pratiques de d'Auvergne en Espagne, & s'il étoit possible, à intercepter le traité qu'il devoit déja avoir fait avec le conseil de Madrid; ce que d'Escures exécuta avec une adresse qui en déroba toute connoissance au comte, tout fin & tout alerte qu'il étoit sur les démarches du conseil.

Une petite affaire d'intérêt, qui avoit commis un frere de Murat avec le comte d'Auvergne, fut le prétexte tout-à-fait plausible, que celui-ci prit pour l'aller trouver. Cette petite discussion ayant été traitée entr'eux, le comte passa de lui-même à entretenir Murat de l'état de ses affaires, par rapport à la cour; ainsi ce fut sur ses propres paroles, que l'agent de S. M. parut regler les conseils qu'il lui donna dans la conjoncture présente. D'Auvergne fonda de violens soupçons sur les insinuations qu'il avoit reçues de la part du roi, de venir se montrer à la cour; & sur ce que d'Escures, en cherchant à lui faire entreprendre ce voyage, lui avoit paru ignorer la part

qu'y avoit S. M. il aſſura qu'il ne le feroit point; & que plutôt que de ſe mettre ainſi à la merci de ſes ennemis, il paſſeroit dans les pays étrangers. Il cita l'exemple du maréchal de Biron, qui parut l'effrayer. Il dit qu'ayant eu autrefois le malheur d'offenſer ſon roi, il ne pouvoit ſe réſoudre à paroître devant lui, ſans avoir auparavant effacé par ſes ſervices, le ſouvenir qui pouvoit lui en reſter, & ſans avoir reçu, avec une nouvelle vérification, l'abolition que S. M. lui avoit accordée. Enfin, il fit entendre qu'il n'étoit pas dans la diſpoſition de ſe fier à la cour, parce que les avis qu'il avoit reçus, du danger qui l'y attendoit, lui avoient été adreſſés par des perſonnes de la cour même, perſonnes de la premiere diſtinction, bien informées, & ſur leſquelles il devoit faire fond.

Murat ſe voyant ainſi choiſi pour confident, répondit, en affectant beaucoup de ſimplicité, que pour lui, il ne voyoit aucun inconvénient pour le comte, à reparoître à la cour, puiſqu'il avoit avoué ſa faute au roi, & qu'il en avoit obtenu le pardon, ce qui mettoit une grande différence entre le maréchal de Biron & lui; qu'il n'y avoit que le cas de la récidive qui pût autoriſer ſon ſcrupule, Henri n'ayant encore jamais manqué de parole à qui que

ce fût; ce qui faisoit encore, lui disoit-il, que personne ne pouvoit si bien le conseiller, que sa propre conscience. D'Escures & lui travaillerent avec la même apparence de sincérité à le rassurer, & à le mettre en défiance contre les donneurs d'avis.

A tout cela, le comte ne répondit autre chose, sinon qu'il ne vouloit rien risquer, lorsqu'il s'agissoit de sa tête; qu'il n'étoit aimé ni du roi, ni de la reine, ni des princes du sang; que le grand écuyer étoit son ennemi mortel; que le silence de ses amis en cette occasion, étoit une preuve que sa perte étoit décidée; que personne ne parloit pour lui auprès de S. M. qu'il ne recevoit aucunes lettres de Villeroy, de Sillery, ni de moi, parce que nous ne voulions pas qu'on nous reprochât d'avoir été les instrumens de sa perte; que le connétable ne lui écrivoit point non plus, de peur de se rendre suspect lui-même. La marquise de Verneuil fut celle dont il parut le plus mécontent, Il dit qu'au défaut de crime véritable, il connoissoit sa sœur capable de lui en imputer de faux, pour faire sa paix avec le roi, à ses dépens. Il conclut par de nouveaux sermens, de ne pas se laisser tirer de sa retraite. Comme il ne se doutoit point que d'Escures & Murat fussent venus à dessein de le lui persuader, il

leur dit qu'il avoit ſongé que Vitry devoit arriver dans trois jours, dans le deſſein de le gagner par de belles paroles, mais qu'il y perdroit ſon tems.

Cette retraite étoit Vic, méchante maiſon, & ſans aucune commodité, mais ſituée au milieu d'un bois, où d'Auvergne paſſoit les jours entiers, ſous prétexte de la chaſſe. Quand on n'auroit pas eu des preuves de ſon crime, ſes craintes, ſes allarmes, ſon agitation, qui alloit juſqu'au dérangement d'eſprit, ſon air, ſon viſage, toute ſa perſonne portoit témoignage contre lui. Il n'y eut jamais de vie plus miſérable que celle qu'il menoit. Ce qu'il ſouffroit intérieurement, vengeoit d'avance le roi & l'état. Il n'oſoit, ni demeurer chez lui, ni s'en éloigner. On ne le voyoit plus dans aucune des villes voiſines. Il avoit ceſſé d'aller chez les gentilshommes, ſes meilleurs amis. Il ne ſe fioit pas à ſa propre maîtreſſe, qui étoit une certaine madame de Château-Gay. Il ne la viſitoit plus chez elle. Lorſqu'il vouloit la voir, c'étoit dans un village écarté, ou dans le milieu de la campagne, qu'il prenoit ſon rendez-vous, toujours de nuit, & jamais deux fois de ſuite dans le même endroit. Des valets, poſtés ſur les lieux élevés dans les environs, étoient chargés de l'avertir, lorſqu'ils

voyoient paroître quelqu'un, en ſonnant d'un cor, qui n'étoit deſtiné qu'à cet uſage, & quelquefois c'étoient auſſi des chiens qu'il employoit à ſa garde.

Avec ces précautions, il défioit tous ſes ennemis, & il ſe vantoit avec fierté, & avec plus d'imprudence encore, de les tromper & de leur échapper toujours. Mais avec cela il n'avoit rien de fixe dans ſes réſolutions. Il ne vouloit jamais deux momens de ſuite la même choſe; & cet homme ſi aviſé, connut ſi peu ceux qui étoient venus pour le perdre, qu'il en fit ſes amis, les prit pour ſes conſeillers, & fut prêt mille fois à ſe mettre à leur diſcrétion; c'eſt que la prudence n'eſt pas une qualité donnée à la mauvaiſe conſcience. Pour peu que d'Auvergne en eût pu faire uſage, il auroit vu qu'il n'y avoit plus rien de sûr pour lui, que de ſe retirer au plus vîte en Eſpagne, & c'eſt le ſeul deſſein peut-être à quoi il ne penſa pas. Au moment qu'il paroiſſoit à d'Eſcures & à Murat, déterminé à ne pas s'expoſer, il leur tenoit un langage tout différent. Il leur manda un jour de venir le trouver à trois lieues de chez lui. Cet ordre les jetta d'abord dans l'inquiétude, ils y allerent pourtant; c'étoit pour leur dire, qu'il étoit réſolu à aller ſe préſenter au roi. S. M. à qui ils le manderent auſſi-

tôt, & qui en crut encore davantage, ſur un faux bruit qu'on y joignit, m'écrivit le 19 novembre, que d'Auvergne étoit à Moret, tout prêt à arriver à Paris. Ils n'avoient point été en cela trompés par le comte, c'eſt lui-même qui l'avoit été par ſa propre inconſtance; car il étoit le premier à les retenir auprès de lui, lorſqu'ils lui témoignoient vouloir s'en retourner, & il les remettoit pour derniere réponſe, au retour de Fougeu, dont il croyoit tirer de grands éclairciſſemens; à quoi les deux agens paroiſſoient déférer, par pure complaiſance.

Je tire tout ce détail des lettres de Murat. J'en reçus en même tems du comte d'Auvergne lui-même. Il s'étoit plaint aux deux agens de n'avoir point reçu de réponſe à quatre lettres qu'il diſoit m'avoir écrites. Il m'en vint effectivement quatre de ſa part, mais tout à la fois, & d'une écriture ſi ſemblable, quoique de dates fort éloignées l'une de l'autre, que je vis tout d'abord ce que j'en devois croire. Il y a apparence que dans le commencement, d'Auvergne ne ſongea point à moi, ou qu'il crut avoir des raiſons pour ne pas s'y adreſſer; mais que dans la ſuite, croyant ce moyen fort propre à faire ſa paix, car il entretint ſouvent de moi les deux agens, il y eut recours, avec la fineſſe uſée d'antidater ſes

lettres, pour me prouver qu'il avoit toujours eu cette penſée.

Si l'intention du comte fut de tirer de moi une promeſſe qu'il pût faire valoir de caution dans l'occaſion, il ſe trompa fort. Je lui fis réponſe à la vérité, mais comme ſi je n'avois eu rien de meilleur, ni de plus à lui dire, que ce que j'avois dit au maréchal de Biron dans un cas ſemblable au ſien. Il ſe vit traiter de criminel d'état, ſans que cela pût augmenter ſa défiance; & pour dire tout, c'étoit une copie de la lettre même que j'avois écrite à ce maréchal, qui compoſoit en entier celle que j'écrivis à d'Auvergne; & il ne put l'ignorer, puiſque je l'en avertiſſois formellement. C'eſt par ce contre-coup, d'une invention aſſurément fort nouvelle, que je fis entendre à d'Auvergne qu'il ne devoit ni attribuer au roi des diſpoſitions contre lui, qu'il n'avoit point, ni négliger les conſeils que je lui avois ſouvent donnés auparavant, ſur la maniere de ſe conduire, ni ſuppoſer des faits & des bruits, dont il ne trouvoit de fondement que dans ſa propre conſcience inquiette & troublée; c'eſt tout ce que je mandai au coupable; & il trouva dans ſa diſgrace, ce procédé ſi éloigné de toute ſupercherie, qu'il s'en loua beaucoup.

D'Escures & Murat trouverent enfin une occasion, telle qu'ils la cherchoient depuis long-tems. On faisoit une revue de la compagnie des chevaux-légers de M. de Vendôme. Ils communiquerent à d'Erre (*a*), qui les commandoit, le dessein qui leur vint à ce sujet, & les officiers généraux de cette troupe s'y étant prêtés, voici comment tout se passa. D'Eure alla trouver le comte, & lui dit qu'étant colonel général de la cavalerie légere, il se trouveroit sans doute à cette revue. D'Auvergne n'y vit aucun danger, parce qu'outre qu'il étoit monté sur un cheval qui alloit, disoit-il, plus vîte que le vent, & qu'il avoit accoutumé effectivement à faire dix lieues à toutes jambes, & d'une haleine, il étoit bien résolu de n'entrer dans aucun lieu clos, ni étroit, encore moins de mettre pied à terre. Il y vint donc ; Nérestan (*b*) s'avança à lui pour le saluer, à la tête de toute sa troupe ; monté sur une fort petite haquenée, & suivi seulement de quatre laquais ; mais ces laquais étoient quatre soldats robustes & déterminés, à qui l'on avoit fait prendre l'habit de livrée. Au moment que Nérestan faisoit son compliment, deux de ces sol-

(*a*) Et mieux d'Eurre, ou d'Eure.
(*b*) Philibert de Nérestan.

dats saisissent la bride du cheval du comte d'Auvergne, en même tems que les deux autres le prennent par une jambe, & le renversent de l'autre côté de son cheval, & ensuite se jettent sur lui si brusquement, qu'il n'eut ni le tems de mettre la main à ses pistolets, ni la liberté de tirer son épée, encore moins de s'enfuir. Il fut conduit sous sûre garde à Paris, & resserré dans la Bastille (15).

---

(15) « La comtesse d'Auvergne, toute éplorée, » autant douce & humble, que la marquise étoit » fiere, s'étant jettée aux pieds du roi pour lui » demander la grace de son mari, S. M. l'ayant » fort courtoisement relevée & saluée, lui dit ces » mots : *J'ai pitié de votre misere & de vos larmes ;* » *mais si je vous octroyois ce que vous me deman-* » *dez, il faudroit* (prenant la reine par le bras) » *que ma femme que voilà, fût déclarée p......* » *mon fils bâtard, & mon royaume en proie.* Ladite » dame ayant eu la permission du roi, d'envoyer de » sa part visiter son mari, & lui ayant fait demander » ce qu'il desiroit d'elle, il lui fit réponse, qu'elle » lui fît seulement provision de bon fromage & de » moutarde, & qu'elle ne s'embarrassât d'autre » chose. *Journal du regne de Henri IV.*

» Le comte d'Auvergne, dit Amelot, dans l'endroit que nous avons déja cité, » faisoit tant de fond » sur la fidélité d'Antoine, (c'est le trésorier Che- » villard) que dans les trois interrogatoires qu'il » subit, il dit avec autant de constance, que s'il » eût été innocent quant à cet article : *Messieurs*,

D'Entragues fut arrêté en même tems que le comte d'Auvergne, & la marquise de Verneuil fut en quelque maniere associée aux deux coupables, puisque le roi voulut qu'on allât aussi l'arrêter dans sa maison (16), où elle demeura sous la garde du chevalier du Guet. Ce fut cette association qui sauva la vie au beau-pere & au frere. Ils n'oserent l'espérer d'abord, & le public ne s'y attendoit pas, après tant de récidives, d'autant plus qu'on commença à instruire leur procès en toute rigueur. Le comte d'Auvergne déduisit au roi toutes ses intelligences, tant au-dehors qu'au dedans du royaume. On lui fit remettre cette promesse d'association de lui avec les ducs de Bouillon & de Biron, dont j'ai parlé ci-devant, & que S. M. n'avoit jamais pu lui arracher.

Les allées & venues commencerent en même tems de la part de Henri, vers la marquise de Verneuil, non pas pour le

---

» *montrez-moi une ligne d'écriture, par laquelle on* » *puisse me convaincre d'avoir traité avec le roi* » *d'Espagne ou son ambassadeur, & je vas signer* » *au-dessous mon arrêt de mort, & me condamner* » *moi-même à être écartelé vif* ».

(16) Dans la maison du nommé Audicourt, rue Saint-Paul.

même ſujet, car je crois bien qu'on ne s'attend pas à le voir uſer d'une grande ſévérité envers elle. Il ne put ſe réſoudre à la laiſſer un ſeul moment douter de ſon pardon. A peine put-il ſauver quelques dehors, en faiſant dire à la marquiſe, par différens meſſagers, qu'elle acheteroit cette grace par une ſoumiſſion entiere aux conditions qu'il lui preſcrivoit. La Varenne, Sigogne, toute la cour fut employée à ces meſſages, qui, de la maniere dont ils étoient faits, n'étoient, à dire vrai, que de véritables avances d'un amant qui craint, malgré ſa colere, d'avoir mis un obſtacle trop fort à ſon raccommodement avec ce qu'il aime. La marquiſe ne s'y méprit pas, & elle ſut bien en profiter. Je ſervis auſſi d'interprete à Henri en cette occaſion, quoique je viſſe bien qu'il ne s'en tireroit pas à ſon honneur; mais il le voulut abſolument, & je lui obéis dans l'intention de lui en rendre, s'il étoit poſſible, la concluſion moins honteuſe.

Le premier ordre que je reçus de S. M. fut d'aller trouver la marquiſe de Verneuil, pour l'entendre ſur toutes les choſes dont on l'accuſoit, tirer d'elle la confeſſion de ſa faute, la lui faire ſentir. Je ne puis dire que ma commiſſion s'étendit plus loin, à moins qu'on n'y joigne encore de ſanglans

reproches & des conſeils aſſez inutiles, ce ſemble, ſur la maniere dont elle auroit dû ſe comporter avec un prince à qui elle avoit tant d'obligations. Je ne la vis point la premiere fois que j'allai chez elle. Elle me fit dire qu'une fluxion qu'elle avoit ſur le viſage, l'empêchoit de parler à perſonne. Je renvoyai une ſeconde fois ſavoir par un gentilhomme, quelle heure elle vouloit me marquer. Avant que mon député fût revenu, j'en reçus un d'elle, qu'elle avoit fait partir dans l'intervalle pour me dire qu'elle m'attendoit ſur les deux heures après midi.

Je trouvai une femme à qui ſon humiliation n'avoit rien ôté de ſa premiere fierté (17), & qui bien loin de vouloir s'abaiſſer juſqu'à demander grace & ſe juſ-

---

(17) « Elle diſoit qu'elle ne ſe ſoucioit point de » mourir, au contraire, qu'elle le deſiroit; mais » que quand le roi le feroit, on diroit toujours qu'il » auroit fait mourir ſa femme, & qu'elle étoit reine » avant l'autre; au ſurplus qu'elle ne demandoit que » trois choſes à S. M. un pardon pour ſon pere, » une corde pour ſon frere, une juſtice pour elle : *Journal du regne de Henri IV.* » Ses coffres » fouillés, ajoute le même auteur, & ſes papiers » tous inventoriés, on y trouva force petits poulets » amoureux, (inſtrumens du métier) & entr'autres, » de Sigogne, qui furent cauſe de le diſgracier ».

tifier, parloit en femme outragée, & prétendoit ſe faire à elle-même ſes conditions: plaintes & emportemens contre le roi, nouvelles demandes, voilà par où elle débuta, en prenant un air prude, & même dévot. Ce n'étoit pas avec moi qu'il falloit avoir recours à ce manége. Je ne la flattai, ni la ménageai. Commençant par ce qui la rendoit plus coupable, je lui reprochai ſes liaiſons avec les ennemis de l'état. Je lui dis qu'elle auroit lieu de ſe croire fort heureuſe, ſi l'on bornoit ſon châtiment à une permiſſion de ſe bannir elle-même du royaume, & de finir ſes jours par-tout ailleurs qu'en Eſpagne, & que cette grace ne lui ſeroit accordée, qu'après qu'elle auroit ſubi l'interrogatoire des criminels & demandé pardon au roi de ſa déſobéiſſance.

Je vins enſuite à ſes indignes procédés pour la reine. Je lui fis voir que c'étoit s'attaquer au roi lui-même, & s'expoſer à une punition ſévere, que d'offenſer, comme elle l'avoit fait, une princeſſe, qui étoit ſa maîtreſſe (18), par mille diſcours injurieux. Je lui reprochai ſon affectation ridicule à ſe mettre de pair avec la reine, &

(18) Elle diſoit quelquefois, « que ſi on lui » faiſoit juſtice, elle tiendroit la place de cette » groſſe banquiere ». *Péreſ.*

à égaler ſes enfans aux enfans de France, ſes airs de hauteur & de mépris, & ſur-tout ſa malignité à jetter la diſcorde entre LL. MM. à quoi j'ajoutai qu'on ne la diſpenſeroit pas d'aller ſe jetter aux pieds de la reine, pour la prier d'oublier & de lui pardonner toutes ſes fautes.

Je ne l'épargnai pas davantage ſur la prétendue dévotion dans laquelle elle ſe retranchoit, pendant qu'elle ne craignoit pas de manquer à ſes principaux devoirs envers le roi, la reine & l'état. Je tranchai le mot, que cette apparente régularité n'étoit qu'une pure grimace, & je le lui prouvai par le détail de ſa vie, qui lui fit voir que j'étois bien informé de ſes galanteries. Je les lui particulariſai toutes, pour lui ôter ſon recours ordinaire de dire qu'elles n'exiſtoient que dans l'imagination jalouſe du roi, & j'en tirai un nouveau ſujet de confuſion pour elle, par rapport au prince qu'elle jouoit ſi indignement. Je lui montrai ce qu'elle auroit dû faire, ſi ſa dévotion avoit été un véritable retour vers Dieu, & je l'aſſurai que S. M. ne s'y feroit pas oppoſée, ſi elle y avoit trouvé toutes les marques dont la vraie dévotion doit être accompagnée.

Je lui donnai enfin toutes ſortes de bons conſeils, qu'elle ne me demandoit pas, &

qu'elle n'étoit pas disposée à suivre. Elle devoit le paroître du moins; mais elle se contenta de me répondre froidement, après m'avoir laissé tout le tems de parler, qu'elle m'en remercioit, & qu'elle prendroit du tems pour y penser. Lorsque je lui demandai si elle avoit quelques sujets de plainte dont elle s'autorisât à manquer ainsi à ce qu'elle devoit au roi, sa réponse fut que si c'étoit le roi qui lui faisoit cette question, il avoit tort, puisqu'il les savoit mieux que personne, & que si c'étoit moi, je n'en avois pas moins, puisque je n'avois aucun moyen de la satisfaire.

Continuant à la questionner, je lui demandai ce qu'elle desiroit de S. M. Elle répondit, que quoiqu'elle sût bien que sur cet article les desirs du roi ne s'accordoient pas avec les siens, elle persistoit à demander qu'il lui fût permis, aussi-bien qu'à son pere, sa mere, son frere & ses enfans, d'aller s'établir en quelque endroit hors de France. Elle ajouta, en nommant son frere, qu'il ne souffroit, qu'à cause de l'amitié qu'il avoit pour elle. J'avois de la peine à croire que cette résolution fût sincere. Je trouvai le moyen de le lui faire redire cinq ou six fois, & elle n'y changea rien. Le dépit de l'emprisonnement de sa famille, & du traitement qu'on lui avoit fait, pouvoit bien lui

avoir fait former ce dessein, & les conditions qu'elle y mettoit, achevoient de me le persuader. En l'obligeant à s'expliquer encore davantage sur cette retraite hors du royaume, elle dit qu'elle n'iroit pas chez les étrangers pour y mourir de faim; qu'elle ne vouloit pas donner à la reine la satisfaction de la voir traîner une vie malheureuse; qu'il lui falloit au moins un fonds de terre de cent mille francs bien assuré; que c'étoit encore bien peu de chose, après tout ce qu'elle avoit pu se promettre légitimement du roi. Ces paroles qu'elle prononça avec beaucoup de dépit, regardoient sans doute la promesse de mariage dont la perte lui avoit causé une extrême douleur. Elle tâcha inutilement de me cacher sa colere.

Je n'avois jamais prétendu tirer grand fruit de mon entrevue avec la marquise de Verneuil. Je ne pus cependant m'empêcher de m'attacher à ce que je venois de lui entendre dire & redire sur un établissement hors du royaume, parce que plus j'y pensois, plus j'y trouvois le vrai & le seul moyen de donner un dénouement à toute cette intrigue (19). Il

(19) M. de Sully avoit fait manquer à Henri IV une belle occasion de se défaire honnêtement de sa maîtresse, s'il en faut croire les Mémoires de Bassom-

ne s'agissoit que de faire trouver assez de force à Henri, ponr qu'il donnât son consentement à la proposition de la marquise; par-là il s'ôtoit de devant les yeux un éternel sujet de foiblesse, & pour acheter son repos, & la paix de sa maison, il ne lui en coûtoit du moins que de l'argent. Cet effort étoit-il donc si pénible? Je me ptoposai bien d'y employer tous les miens.

J'allai trouver S. M. & en lui rendant compte de la commission dont elle m'avoit chargé, je lui proposai l'expédient qui se

---

pierre, où la chose est rapportée ainsi, *tome* 1, *page* 90. « Le roi demanda s'il donneroit quelque » chose à madame de Verneuil, pour la marier à un » prince, qu'elle disoit la vouloir épouser, si elle » avoit encore cent mille écus. M. de Bellievre » dit : Sire, je suis d'avis que vous donniez cent » mille beaux écus à cette damoiselle, pour lui » trouver un bon parti. Et comme M. de Sully eut » répondu, qu'il étoit bien aisé de nommer cent » mille beaux écus, mais difficile de les trouver; » sans le regarder, le chancelier répliqua : Sire, je » suis d'avis que vous preniez deux cens mille » beaux écus, & les donniez à cette belle damoi- » selle, & trois cens mille & tout, si à moins ne » se peut, & c'est mon avis. Le roi se repentit » depuis, de n'avoir pas suivi & cru ce conseil ». Mais supposé que ce prétendu établissement ne fût point une ruse de la damoiselle, je crois qu'il manqua bien plus par la faute de Henri IV, que par celle de M. de Sully.

présentoit. Je ne fus pas étonné qu'elle ne le trouvât pas aussi heureux que moi ; mais je m'étois armé des plus fortes raisons en tout genre, pour le lui faire du moins supporter. Que ne dis je pas à ce prince ? politique, intérêt, repos, raison, tous les motifs furent épuisés. Je le rappellai à sa propre opinion sur cette femme & sur sa famille. Je rapportai des traits, d'autant plus capables de le remuer, qu'ils avoient déja autrefois produit cet effet ; les noms qu'il avoit donnés à la d'Entragues & à ses filles ; les aventures avérées qui y avoient donné lieu ; cette somme d'argent, accordée par son ordre, pour payer ce je ne sais quoi de précieux dans la premiere faveur dont il convenoit en même tems qu'il n'étoit plus au pouvoir de sa maîtresse de disposer ; l'enfant mis au monde à coups de tonnerre, & autres anecdotes semblables, très-capables de guérir un cœur délicat. Je n'ai jamais fait de discours si pathétique, ni à mon sens si persuasif. La honte que je voyois rejaillir sur Henri pour le présent & pour l'avenir, me pénétroit du plus vif sentiment. Je priai, je suppliai, je pressai ce prince en toutes manieres. Je ne me rebutai point d'une tentative inutile. Je revins plusieurs fois à la charge. Mon zele alla jusqu'à la persécution, & m'emportoit

quelquefois hors de moi-même; comme dans la converſation du jardin de la conciergerie de Fontainebleau, où nous parlions ſi haut, que nous fûmes entendus de Baſtien & de Brunault.

Je ne ſais s'il y a jamais eu rien d'auſſi incompréhenſible. Un prince, dont les rares qualités ſerviront de modele aux rois, nous réduit, ou à dérober aux yeux une partie de ce cœur héroïque, ou à avouer qu'elle ne ſert qu'à déshonorer l'autre. Je prends, ſans balancer, & en déplorant la fragilité humaine, ce dernier parti, parce que je m'y crois obligé : je m'imaginerois même n'avoir travaillé qu'à demi, pour l'inſtruction des hommes, & ſur-tout pour celle des princes que je me propoſe, ſi je retranchois quelque choſe à ce tableau. J'ouvre devant eux le cœur, où tant de grandeur ſe trouve mêlée avec tant de foibleſſe, afin que l'un leur devienne plus ſenſible par l'autre, & qu'ils ſe tiennent d'autant plus en garde contre une paſſion dangereuſe, qu'ils verront qu'elle peut faire naître en eux mille honteux mouvemens, dont ils ne ſe ſeroient pas crus capables; la timidité, le découragement, la baſſeſſe, la jalouſie, les fureurs, & même la fauſſeté & le menſonge, oui, le menſonge & la fauſſeté. Henri, cet homme, par-tout ailleurs,

si droit, si vrai, si franc, les a connus dès qu'il s'est livré à l'amour. Je me suis souvent apperçu qu'il me trompoit par de fausses confidences, lorsque rien ne l'obligeoit à m'en faire de véritables; qu'il feignoit des retours à la raison, & des résolutions que son cœur désavouoit; enfin qu'il affectoit jusqu'à la honte même de sa chaîne, lorsqu'intérieurement il faisoit serment de ne jamais la rompre, & qu'il en serroit plus étroitement les nœuds.

A l'égard de la jalousie que sa maîtresse lui reprochoit publiquement, il n'en étoit véritablement que trop atteint. Il étoit aisé de le connoître aux efforts qu'il faisoit pour supplanter des rivaux, qu'il étoit assez foible pour ne pouvoir mépriser, & assez timide pour ne pouvoir punir; *aut Cæsar, aut nihil*, m'écrivoit-il dans une de ses lettres. Que de contrastes étranges & bisarres! Il étoit convaincu que la marquise de Verneuil n'avoit recours à l'affectation de la dévotion, que pour couvrir son libertinage; & cette conviction perçoit son cœur de mille traits cruels & insupportables; mais il n'en sentoit pas moins vivement cette pointe, ce ragoût, que donne à un cœur dépravé, l'envie de triompher d'une dévotion véritable.

Une des bisarreries qui m'a toujours le

plus frappé & le plus fait déſeſpérer de pouvoir guérir ce prince, c'eſt de voir que dans ces momens, où il ſembloit ne plus conſerver de ménagement dans tout ce qu'il diſoit de ſa maîtreſſe, ce qu'il écrivoit pour lui être montré, étoit toujours fort différent. J'ai remarqué la même choſe dans la marquiſe; mais avec moins de ſurpriſe, ſoit que dans leur plus grande colere, ces amans ne puſſent s'empêcher de compter toujours un peu ſur le cœur l'un de l'autre, & que leur intelligence ſe conſervât, en quelque maniere, ſans qu'ils s'en apperçuſſent eux-mêmes, ſoit que le prince, ingénieux à s'avilir, eût donné dès longtems auparavant à ſa maîtreſſe des armes contre lui, dont il ne vouloit pas l'obliger à ſe ſervir, en la pouſſant à bout, ſoit enfin, & c'eſt le jugement le moins déſavantageux encore qu'on puiſſe porter de ce prince, qu'il ſe fût paſſé entr'eux des choſes ſecrettes, ſur leſquelles Henri, par peine, ou par honte, ne pouvoit ſe réſoudre à s'expliquer avec moi, ni avec perſonne.

J'ai mis de ſuite tout ce qui appartient au ſujet que je viens de traiter, quoiqu'une partie des faits qu'on a vus, comme la priſe du comte d'Auvergne, & le procès fait à ſa famille, ne ſoit arrivée que vers

la fin de l'année, afin de n'être pas obligé d'en couper trop ſouvent la narration (20).

---

(20) Je joins ici une anecdote de Vittorio Siri, qui regarde & les amours de Henri IV, & la conſpiration du comte d'Auvergne. Cet écrivain avance, (*Mém. Recond. vol.* 1, *pag.* 297) qu'un des points de la conjuration, étoit de ſe ſaiſir de la perſonne du roi, & de lui ôter la vie dans une embuſcade, & que d'Entragues, qui s'étoit chargé d'exécuter ce projet, ſongea à y faire ſervir l'amour qu'il s'étoit apperçu que ce prince avoit pris depuis quelque tems pour ſa ſeconde fille, qu'on nous repréſente comme beaucoup plus belle que ſa ſœur. Il envoya donc ſa femme l'enlever de Fontainebleau, ne doutant point que le roi ne s'exposât à tout pour venir la voir à Maleſherbes, qui n'eſt qu'à trois lieues de cette maiſon royale. En effet, Henri envoya d'abord à mademoiſelle d'Entragues, meſſages ſur meſſages par des courtiſans déguiſés en payſans, auxquels elle répondit qu'elle étoit obſervée de ſi près, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'elle pût voir le roi. Il ne laiſſa pas d'y aller lui-même, accompagné du maréchal de Baſſompierre, & n'oſant entrer, de peur d'être reconnu, il ſe contenta de lui parler à travers la fenêtre d'une ſalle baſſe. Il lui écrivoit tous les jours, & lui envoyoit des vers galans, qu'il faiſoit compoſer par les meilleurs poëtes de ſa cour. Enfin il convint avec elle, qu'un certain jour ils ſe verroient en liberté, dans un endroit de la prairie qu'il lui déſigna, & où il promit de ſe trouver déguiſé. D'Entragues feignoit de ne rien voir de tout cela; mais n'ayant pu s'empêcher de communiquer ou

Nous la reprendrons au commencement de l'année prochaine, pour en voir la fin,

---

de laiſſer ſoupçonner à ſa fille quelque choſe de ſon deſſein, ſoit qu'elle aimât le roi, ſoit qu'elle craignît les ſuites, elle rompit la partie, & prit d'autres précautions contre les dangers auxquels Henri ſe voyoit expoſé à ſon occaſion. Ce prince, que tant d'obſtacles rebuterent auſſi de ſon côté, ſe renflamma pour la marquiſe de Verneuil, &, ſi nous en croyons Siri, il courut ſouvent les mêmes riſques avec elle. Un jour entr'autres, qu'il étoit parti déguiſé de Fontainebleau pour aller la voir à Verneuil, il penſa tomber entre les mains de quinze ou ſeize des parens de d'Entragues, qui l'attendoient dans la campagne pour l'aſſaſſiner; & il n'échappa que par un inſigne bonheur. Mais ces circonſtances, qu'on ne trouve dans aucun des bons Mémoires de ce tems-là, reſſemblent bien à ces traits dont un étranger croit pouvoir, ſur la foi de quelques bruits populaires, égayer ſon ſujet.

Celle de ſes maîtreſſes que Henri IV a célébrée ſous le nom de Liſe, eſt, ſuivant les apparences, cette même mademoiſelle d'Entragues dont il vient d'être parlé; & nous avons encore l'original de quelques-unes des pieces de vers qu'il lui envoyoit, entr'autres d'un ſonnet, dont je ne rapporterai que les quatre premiers vers:

Je ne ſais par où commencer
A louer votre grande beauté;
Car il n'eſt rien, ni n'a été,
Que vous ne puiſſiez effacer, &c.

Le reſte eſt ſur le même ton. Quoiqu'il ſoit marqué

après

après que nous aurons ajouté pour celle-ci, quelques autres détails, tous différens de ceux qu'on vient de voir.

à la tête de ce ſonnet, qui eſt écrit de la propre main de Henri IV, qu'il a été fait par Collin, poëte dont ce prince employoit en effet aſſez volontiers la main pour les ouvrages de cette eſpece; il n'y a dans ces pieces ni aſſez de correction, ni aſſez de poëſie pour qu'on ne puiſſe pas croire que c'étoit Henri lui-même qui les compoſoit, ou du moins qu'il y mettoit la main. *Cabinet de M. le duc de Sully.*

Fin du dix-huitiéme Livre.

LIVRE XIX.

Suite *des Mémoires de 1604. Henri IV fait dépoſer ſes tréſors à la Baſtille : conſeil convoqué à ce ſujet. Conſidérations & maximes de Roſny ſur le gouvernement ; moyens qu'il employe pour recouvrer de l'argent. Vérification des rentes ; autres opérations & détails de finances ; réglemens de police & de milice. Etabliſſement d'un hôpital militaire. Talens & qualités de Henri IV pour le gouvernement. Cauſes de l'affoibliſſement des états. Rupture entre la France & l'Eſpagne, au ſujet du commerce ; Roſny le rétablit par un traité ; particularités & teneur de ce traité. Suite des affaires des Provinces-Unies, de l'Eſpagne & de l'Angleterre : accord & traité entre ces deux dernieres puiſſances ; ſujets de mécontentement des Provinces-Unies contre l'Angleterre : le connétable de Caſtille paſſe par Paris ; entretien qu'il a avec le roi. Autre converſation entre Henri IV & Roſny ſur cet ambaſſadeur. Principe erroné de Roſny ſur la loi ſalique. Acheminement*

à la réussite des grands desseins de Henri. Affaires des Grisons, & du fort de Fuentes; démarches de la France, & autres particularités sur cette affaire. Contestation avec le pape, au sujet du pont d'Avignon; terminée par Rosny en faveur du roi. Affaire de l'acquisition du comté de Saint-Paul; bon conseil à cette occasion, donné par Rosny à Henri. Ordres religieux établis en France.

DÈS l'année 1602, le roi cherchoit un lieu sûr & commode, pour y déposer l'argent de ses finances: celui qu'il destinoit à l'exécution de ses desseins, avoit jetté les yeux sur la Bastille, où il avoit fait construire des coffres, & pratiquer toutes les autres commodités nécessaires. Il s'étoit même cru obligé de rendre sur cet article une ordonnance, pour mettre de l'ordre dans cette nouvelle disposition, pour prévenir la confusion entre les différens employés, & pour empêcher que les receveurs ne se trouvassent compromis avec la chambre des comptes. Voici quelle étoit la teneur de ce réglement.

On ne devoit porter à la Bastille que ce qui demeureroit à S. M. de net, toutes dépenses, soit ordinaires, soit extraordi-

naires, prélevées ſur les revenus du quartier où elles échéoient. L'argent étoit remis aux mains du tréſorier en exercice, en préſence du ſurintendant des finances & du contrôleur général; c'eſt Jean de Vienne, qui exerçoit alors ce dernier emploi: nous en prenions chacun une clef, lui & moi, & il en reſtoit une troiſiéme à ce même tréſorier. Lorſque ſon année d'exercice étoit finie, il recevoit un certificat, ſigné de moi & de de Vienne, des ſommes qui étoient entrées dans les coffres du roi pendant ſa geſtion, qu'il remettoit à ſon ſucceſſeur alternatif, & il en retiroit un acquit pour ſervir à ſa décharge, en le repréſentant. Le tréſorier entrant pouvoit demander à vérifier le contenu du certificat, par l'inſpection des ſommes renfermées au tréſor. Sur la ſimple quittance, dont je viens de parler, le tréſorier étoit autoriſé à dreſſer ſon compte, & la chambre des comptes ne pouvoit refuſer de le lui paſſer, ſans autre examen, en cet état.

S. M. jugea encore, qu'elle devoit une bonne fois rendre ſa volonté publique, & juſtifier ſa conduite, tant ſur cet amas d'argent, que ſur les changemens qu'on avoit déja vus, & qu'on alloit encore voir arriver dans les finances, ce qu'elle fit dans un conſeil, aſſemblé extraordinairement

pour ce ſujet. Le chancelier reçut du roi, & notifia la liſte de ceux qui devoient le compoſer, conſiſtant en des députés des cours ſouveraines de Paris, auſſi nommés par S. M. les principaux membres de ſon conſeil, & les premiers adminiſtrateurs de la juſtice, finance & police. Ils ſe trouverent au jour marqué, dans le grand cabinet du Louvre, qui eſt au bout de la ſalle des gardes, joignant celui de la chambre du roi.

S. M. y entra, lorſqu'ils y furent tous aſſemblés ; & ordonnant à tout le monde de s'aſſeoir, elle leur expliqua les motifs de ſa conduite, dans un diſcours dont la ſubſtance étoit que les guerres civiles ayant réduit les finances du royaume dans un état, où à peine ſes revenus ſuffiſoient à acquitter ſes dettes annuelles, il étoit indiſpenſable, non-ſeulement de continuer à améliorer les affaires, par le moyen des recherches & des pourſuites auxquelles on avoit obligation de voir déja une partie des dettes de l'état acquittées, mais encore de faire des fonds nouveaux, afin qu'arrivant, ou une guerre conſidérable, ou une minorité orageuſe, le roi ne ſe trouvât point obligé ou de faire banqueroute, ou de replonger les affaires du gouvernement dans leur premiere confuſion, pour ſoutenir des dépen-

ses auxquelles il ne pourroit suffire autrement : qu'il étoit plus à propos de profiter du tems de la paix, pour mettre les choses au point qu'on n'eût rien à appréhender de semblable : que les opérations nécessaires pour cela, mais pourtant sans rien gâter, en les précipitant trop, étoient l'amortissement des rentes, faites par l'état sous différens titres, le remboursement des offices, & la réintégration dans les domaines aliénés.

Comme c'étoit par l'examen des rentes, que S. M. étoit résolue de commencer, & qu'on devoit l'entreprendre dès cette année, elle glissa un mot sur cet article, pour préparer les esprits à la juste sévérité de cette opération : ce fut de dire qu'on alloit s'appliquer en premier lieu, à faire une exacte distinction de ceux qui avoient réellement fourni en argent, le principal des arrérages qui leur étoient payés des deniers royaux, d'avec ceux qui n'avoient que de fausses hypotheques sur le roi. Henri ajouta qu'il faisoit un si grand fonds sur l'économie, avec laquelle il prétendoit dorénavant conduire ses finances, qu'un dessein qui lui prescrivoit d'assez grandes sommes d'argent à-amasser, ne lui paroissoit nullement incompatible avec celui de soulager le peuple, par la diminution des impôts, qu'il ne per-

droit point de vue. Il exhorta l'aſſemblée à ſeconder des intentions ſi juſtes & ſi droites, il ordonna qu'on ſe raſſemblât pour cet effet au même endroit, pendant huit jours, deux fois par jour, pour en délibérer plus mûrement; & qu'au bout de ce tems-là, on lui fît rapport des délibérations qu'on auroit formées, promettant de ſuivre les bons conſeils qu'on lui donneroit, avec la même ſincérité, qu'il leur feroit part des ſiens, & de ne pas oublier ceux qui dans cette occaſion, ſe feroient montrés ſenſibles au bien de l'état.

Il me ſemble qu'on a tort de blâmer ces ſortes d'aſſemblées, lors même qu'on ne les prend que pour une formalité, en un ſens aſſez inutile, puiſqu'elles ne ſervent, dit-on, qu'à notifier d'une maniere un peu moins abſolue, aux perſonnes appellées à partager le ſoin du gouvernement, des réſolutions du ſouverain, déja arrêtées dans un conſeil plus particulier. Celle-ci ne fut pas exempte de ce reproche; & le but que Henri s'y propoſoit, quoiqu'aſſurément il n'eût rien que de bon, de louable, & même de néceſſaire, ne fut pas plus approuvé. Je ne ſais ce que diront à cela les défenſeurs de l'autorité populaire; pour moi, il me ſemble qu'il demeure prouvé par une infinité d'autres exemples ſemblables à celui-ci,

que les vues d'un roi bon & ſage ne doivent point être en tout, & dans toutes ſortes de conjonctures, les mêmes que celles du peuple. Les conſidérations qui déterminent le peuple, ſont rarement ſans quelqu'intérêt, ou ſans quelque paſſion; mais jamais, ou preſque jamais, elles ne s'étendent au-delà du préſent. Les perſonnes mêmes les plus raiſonnables, abuſées par leur propre ſentiment, ſemblent conſpirer ſéparément, quoiqu'elles n'en conviennent, ni même ne s'en apperçoivent point, à ſe ſatisfaire, ſans s'embarraſſer des ſuites.

Cet abus eſt fondé dans le deſir naturel même. On veut jouir & être heureux, c'eſt le partage du préſent; & malheureuſement, il y a telle conjoncture de politique & de gouvernement, qui demande qu'on recule ſagement cette jouiſſance & l'accompliſſement de ce bonheur, dans dix ans, vingt ans, cinquante ans, & quelquefois plus: comment faire goûter cette privation à la multitude, & à ce petit nombre de perſonnes, qui pouvant s'élever par leurs lumieres au-deſſus de la multitude, lui demeurent attachées par les mêmes deſirs? Il n'en eſt pas ainſi d'un roi bon & ſage, ou d'un miniſtre qui le repréſente, & fait ſes fonctions. Il doit travailler, il eſt vrai, pour le bonheur de ſes ſujets, mais il ſait en

même tems, que pour vouloir trop anticiper ce bonheur, on le manque presque toujours; que quand il est manqué, il n'y a plus de proportion entre le mal trop réel, où cette erreur précipite, & le mal seulement idéal & imaginaire, dont tous les hommes se plaignent, dès-là qu'il leur manque quelque chose. Qu'un état est heureux, lorsqu'il se conduit par des principes de gouvernement, qui le mettent sur la voie de l'être! Il foule aux pieds tout intérêt particulier & passager, pour tendre à ce bien général. Sa qualité de roi ne le rend pas moins le pere de ses sujets qui ne vivront que dans trois ou quatre générations, qu'il l'est de ceux qui vivent aujourd'hui, & lui fait envisager la fausse tendresse qu'il auroit pour ceux-ci, aux dépens des autres, comme la prédilection qu'un pere de famille conserveroit pour quelques-uns de ses enfans, sachant qu'elle doit ruiner sa famille.

Le plan que Henri s'étoit tracé pour l'intérêt de l'état, exigeant donc qu'il cherchât tous les moyens d'augmenter ses finances, au lieu d'y faire tous ces retranchemens dont les prétendus zélés ne cessoient de l'entretenir, S. M. me demanda mon avis en particulier, sur ces moyens. Les progrès que j'avois faits en matiere de finances, m'en firent découvrir, qui, sans être trop onéreux

O v

aux peuples, me parurent d'une grande ressource. J'en rassemblai neuf des principaux dans un mémoire que je présentai à S. M. Les voici.

1°. Les traitans qui avoient administré dans les derniers tems les fermes les plus considérables des finances, sous couleur de différens emplois nécessaires en apparence, en avoient diverti les deniers, ensuite les avoient fait passer en compte à la ruine de l'épargne, qui paroissoit les avoir reçus, sans pourtant en avoir rien touché. Cet article avoit obéré la couronne de plusieurs millions. Je demandois une révision de tous ces comptes & états, afin de pouvoir tomber sur ces traitans, qui n'étoient pas si bien cachés, sous les différens noms dont ils s'étoient servis pour ces vols, que je ne pusse bien remonter jusqu'à eux.

2°. Le clergé de France venoit de déférer, par la bouche de ses cardinaux, archevêques & évêques, Castille, son receveur général, comme malversateur. Leur requête, qui m'avoit été adressée, étoit accompagnée d'un mémoire si net & si positif des articles d'accusations, qu'il ne tenoit qu'à S. M. de se faire restituer les sommes immenses que ce receveur avoit détournées.

3°. Tous les financiers & gens d'affaires, les trésoriers de France sur-tout, grands

destructeurs de la finance, pouvoient être associés avec Castille, par la création d'une chambre de justice, & elle ne pouvoit manquer de produire de grands avantages, pourvu qu'on sût en exclure la brigue & les souterrains, qui la rendent ordinairement de nul effet.

4°. Les abus dans l'aliénation du domaine, étoient si palpables, que plusieurs de ceux qui étoient actuellement en possession, jouissoient sans titre, & par une pure usurpation, & les autres avoient acquis à si vil prix, qu'ils avoient été plus que remboursés dans la seule premiere année, sur le pied du denier seize, alors courant: c'est ce que je fis toucher au doigt à S. M. qui empêchoit qu'on ne fît une exacte vérification de ces aliénations, afin de l'engager à consentir qu'on retirât tous ces biens, ou qu'on obligeât les acquéreurs à en solder la juste valeur.

5°. Même abus & même opération sur différentes charges & offices, dont on forceroit les possesseurs, ou à suppléer, sur le pied de leurs finances, ou à recevoir pour le remboursement, la même somme que ces offices leur avoient coûtée.

6°. La mauvaise régie avoit fait que jusqu'à présent les dettes de la couronne aux cantons Suisses, loin de diminuer, avoient

toujours été en augmentant. J'avois déja si bien fait changer cette partie de face, qu'un million payé à propos, en avoit acquitté huit, moitié sur les arrérages, moitié sur le principal. En s'appliquant de même au reste, l'état se trouveroit dans peu libre de cette dette.

7°. Autant qu'il étoit facile de faire rentrer le roi en possession de son domaine aliéné, autant lui étoit-il avantageux d'en aliéner je ne sais combien de petites parties, consistant en fonds de terre & en droits, dont les frais, soit pour réparation, baux à ferme & perception, soit sous prétexte de poursuites, de remises, d'améliorations & autres choses semblables, étoient si prodigieux, par la connivence de MM. les trésoriers des finances, qui en quelque sorte en profitoient seuls, que suivant le calcul que j'en avois fait, en réduisant dix années à une commune, il s'en falloit de plus d'un cinquiéme, qu'il n'en revînt la premiere obole au roi : c'étoit-là le grand brigandage des bureaux des finances. En aliénant toutes ces parties, au denier prescrit par l'ordonnance, le roi y devoit gagner plus que doublement, puisqu'il n'avoit qu'à racheter des deniers de cette vente, des parties de ses rentes constituées au denier dix.

8°. Il y avoit plus, par rapport à ces

retraits de revenus royaux aliénés. Un parti de traitans m'avoit offert d'en faire revenir pour quarante millions au roi, sans qu'il fût obligé de rien payer pour le remboursement, moyennant qu'on leur laissât le choix de ces parties, & qu'on convînt d'un certain nombre d'années qu'ils en jouiroient, & après lesquelles ils les remettroient au roi, francs & quittes de toute dette. Au lieu d'accepter leur proposition, S. M. n'avoit qu'à faire par elle-même les profits qu'apparemment ils y trouvoient.

9°. La France avoit en main un moyen sûr de s'attirer tout le commerce de l'Océan & de la Méditerranée, & de le voir tout d'un coup, sans de grands frais, jusqu'au centre de ses provinces. Il devoit lui en coûter pour cela de joindre par des canaux la Seine avec la Loire, celle-ci avec la Saône, & la Saône avec la Meuse (1), mais

(1) Avant le ministere du duc de Sully, on n'avoit pas encore songé en France à tirer parti des rivieres, auxquelles on convient cependant que ce royaume doit ses richesses & son abondance. Il commença par le canal de Briare, comme on verra bientôt, & il ne put pas aller plus loin. Rien peut-être n'immortalisera plus le regne de Louis le Grand, que cet admirable canal pour la jonction des deux mers. L'utilité que l'état retire de ces deux entreprises si heureusement exécutées, sans parler de

auſſi le premier coup-d'œil de ce projet n'offre pas moins de deux millions tous les

---

l'exemple que la Hollande nous fournit, nous inſtruit de ce qui nous reſte encore à faire, & prouve en même tems, que quelque difficiles que ſemblent être ces projets, ils ne ſont pourtant pas impoſſibles.

La jonction des rivieres, & la conſtruction des chemins royaux qui facilitent la communication, ſoit des différentes provinces, ſoit des différentes parties d'une même province entr'elles, ſont peut-être les deux plus importans objets dont un ſage gouvernement puiſſe s'occuper en tems de paix. En y employant ou les troupes, inutiles alors, ou ce nombre prodigieux de mendians qui le ſont en tout tems pour l'état; on trouve à la fois le moyen de faire ces ſortes d'ouvrages à des frais médiocres, & de bannir l'oiſiveté, qui ne fait ordinairement de ces derniers que des voleurs & des brigands, en même tems qu'on introduit le commerce dans toutes les parties d'un royaume.

Il paroît néceſſaire qu'il y ait un centre principal des richeſſes; mais il ne faut pas non plus ſacrifier toutes les autres villes au bien-être de la capitale: elle eſt au corps politique, ce qu'eſt au corps humain le cœur, qui ſans ceſſe reçoit le ſang, & ſans ceſſe le renvoie juſques dans les parties les plus éloignées, en ſorte que celles-ci ne ſauroient en être privées, que la machine entiere ne tombe dans la langueur. On s'épargneroit bien de la peine à étudier ces reſſorts ſecrets qui font mouvoir juſqu'aux plus petites branches du commerce, ſi l'on y ſuppléoit du moins par l'art ſi ſimple de mettre les peuples de la campagne dans l'aiſance & l'abondance.

ans, dont nous nous enrichirions ſur l'Eſpagne ſeule ; richeſſes réelles & ſolides, comme ſont toutes celles que produit le commerce.

J'entrai dans un détail beaucoup plus grand ſur chacun de ces chefs lorſque j'en fis mon rapport au roi, & j'y ajoutai celui de la vérification des rentes, qui n'y étoit point compris. Ce prince, qui s'étoit ſans doute attendu à toute autre choſe, & que ſa vivacité naturelle empêcha de faire à mes diſcours toute l'attention néceſſaire, me fit d'abord mille difficultés ſur tous ces projets; il les trouvoit grands à la vérité; mais les uns trop vagues, les autres, de peu de rapport, quelques-uns, de pénible exécution, quelques autres, difficiles à concilier entr'eux : c'eſt qu'il ne les comprenoit pas encore. Je ſavois bien ce qu'il falloit à S. M. & ce qui auroit été plus de ſon goût; des augmentations d'impôts, de nouvelles créations d'offices, de nouvelles aliénations de domaines; je pouvois, en lui produiſant un projet que j'avois formé ſur ces moyens, faire venir quatre-vingt millions comptant dans ſes coffres, & plus de ſoixante autres millions, en faiſant un bail de cinq millions par an, dont j'avois augmenté ſix de ſes fermes ; mais je fis facilement convenir Henri, que ſi ces moyens étoient fort

prompts, ils feroient auſſi très-onéreux au peuple. Qu'on ne devoit y avoir recours que dans le beſoin le plus preſſant, & employer le loiſir que donne la paix, à mettre en œuvre ceux qui demandent plus de tems & de ſoins, tels qu'étoient les neuf que je venois de lui propoſer. Je l'aſſurai pourtant que ces parties, dont il avoit paru faire ſi peu de cas, en les ménageant à propos, & les faiſant ſuivre l'une par l'autre, pouvoient avec le tems le faire riche de deux cens millions.

Le roi revint à mon avis; & nous arrêtâmes qu'on commenceroit par la vérification des rentes de l'état, lorſque j'eus fait voir à S. M. par de bons extraits, & par d'autres pieces authentiques de la chambre des comptes, de la cour des aides & autres bureaux, que cette opération pouvoit, ſans la moindre injuſtice, faire revenir ſix millions au tréſor royal. Il y entra ſi bien dans la ſuite, qu'il ſe montra le plus impatient de la voir commencer, & qu'il ne m'écrivoit pas une lettre qu'il ne m'en parlât.

Pour y réuſſir, je crus qu'il étoit néceſſaire que S. M. établît pour cela ſeul un conſeil, ou bureau. La chambre des comptes s'y oppoſa; mais on n'eut aucun égard à ſes raiſons. Ce conſeil fut compoſé de Châteauneuf, Calignon & Jeannin; des préſidens

de Thou & Tambonneau, alternativement, & de Rebours; d'un tréforier & d'un greffier, qui étoient le Gras & Regnouard. J'en étois le chef, & j'y aflistois, lorfque mes autres occupations me le permettoient; mais lorfque je ne pouvois m'y trouver, tout ne laiffoit pas de fe conduire fuivant le plan que j'en avois dreffé pour fervir de regle (2). Il n'y auroit rien que d'ennuyeux à le rapporter ici. Il fuffira de dire que j'y avois fait une diftinction très-nette & très-exacte, entre les rentes de tant de différentes créations, & de fonds différens; car il y en avoit d'acquifes à un tiers d'argent, d'autres, à une moitié, d'autres, tout en argent; il y en avoit qui avoient peu coûté aux propriétaires, d'autres entiérement frauduleufes, & d'autres fidelles. On ne toucha à celles-ci, que pour les affurer davantage, fur le pied de leur premiere origine: pour toutes les autres, elles furent fuivant le degré de fraude ou d'injuftice, ou tout à fait éteintes, ou rembourfées fur le pied du principal, ou réduites fur le pied du denier dix-huit, du denier vingt, & quelques-unes même du denier vingt-cinq. Il y en eut

(2) Ces réglemens font plus amplement détaillés dans les anciens Mémoires, les perfonnes de finance pourront les y confulter.

dont les possesseurs furent assujettis à rapporter les arrérages qu'ils avoient perçus injustement ; & d'autres, dont les arrérages touchés furent imputés sur le principal, qui servirent à amortir. L'état y gagna encore une suppression de quantité de receveurs-payeurs des rentes, qui le chargeoit d'un fardeau inutile : je n'y en laissai qu'un seul.

La recherche que j'avois proposée contre les financiers & les monopoleurs, se fit ensuite par l'érection d'une chambre de justice ; mais comme on n'en retrancha point l'abus des sollicitations & des intercessions, elle ne produisit que son effet ordinaire, l'impunité des principaux coupables, pendant que les moins considérables subirent toute la rigueur de la loi. On eut ce remede de moins, dans les tems qui suivirent immédiatement ma gestion, parce que j'avois grand soin qu'on fît porter sur le champ aux coupables la peine de leur friponnerie. Il fut informé exactement de celles qui s'étoient commises à Rouen. On commença à donner à tous ces tours adroits le nom qu'ils méritoient, & ces profits illégitimes qui avoient si long-tems appauvri la France, en enrichissant les financiers, furent traités sans façon, de vol & de péculat. La bonne foi commença à se

faire jour dans un ſanctuaire où elle n'avoit jamais habité.

Les tréſoriers de France m'ayant préſenté cette année leurs comptes, pleins de non-valeurs, pour les faire revenir d'une méthode qui m'étoit ſuſpecte au dernier point, je crus qu'il n'y avoit qu'à leur aſſigner ces prétendues non-valeurs mêmes pour le payement de leurs gages de l'année ſuivante. La deſtitution de Drouart, en la place duquel Mautauban fut établi, & quelques autres coups de cette eſpece, avertirent les principaux prépoſés dans les affaires, de faire leur devoir & de le bien faire. Par un arrêt rendu contre un nommé le Roi, il fut défendu, ſous peine de cent mille livres d'amende, d'aſſocier aucun étranger dans les fermes de S. M. Cet arrêt fut ſignifié au nom de Charles du Han, fermier-général des cinq groſſes fermes, à tous les principaux intéreſſés dans les finances, & les autres fermes du roi à Paris, & dans les villes principales du royaume.

Je portai mes plaintes au roi, d'un attentat que le parlement de Toulouſe avoit fait à ſon autorité, en défendant de ſon chef, & contre les édits de S. M. de ſortir des bleds de la province de Languedoc. Je fus averti de cette entrepriſe par les tréſoriers de France de la province, parce qu'elle

alloit à la ruine des traites-foraines, dont les fermiers demandoient un rabais considérable. Elle mettoit encore en souffrance les fortifications & les galeres, dont l'entretien se prenoit sur cette partie.

Les quatre cens mille livres d'augmentation sur les tailles, en quoi avoit été convertie une moitié du sol pour livre, continuoient encore à se percevoir, aussi-bien que la seconde moitié de pareille somme imposée sur les marchandises, quoique l'édit d'établissement de ces droits n'eût été vérifié que pour deux ans. Les bureaux de finances firent à ce sujet des représentations à S. M. Ils se plaignirent du discrédit où étoient tombées certaines fermes qui avoient rapport au commerce avec l'Espagne, qui venoit d'être interdit, ainsi que de cette multiplicité d'édits qui sortoient tous les jours du conseil de S. M. & qu'ils représentoient comme plus onéreux au peuple, que la taille même. Je ne dissimule point que ces plaintes étoient si justes, que mes remontrances au roi avoient déja de long-tems précédé les leurs. Ce prince écrivit deux lettres à ce sujet: l'une à son conseil, par laquelle il lui faisoit savoir que les conjonctures présentes, & sur-tout l'armement de l'Espagne, ne lui permettoient pas de rien retrancher sur toutes ces par-

ties pour l'année présente; l'autre, à moi, pour m'ordonner de faire entrer le conseil dans ses vues.

Je les secondois autant qu'il étoit en mon pouvoir, dans ce qui concernoit ma charge de grand-maître de l'artillerie. L'Arsenal étoit dès-lors pourvu de cent pieces d'artillerie. Il y avoit dans ses galeries, de quoi armer quinze mille hommes d'infanterie, & trois mille de cavalerie, deux millions de livres de poudre, dans le Temple & à la Bastille, & cent mille boulets. Je me souviens qu'un jour que Henri, en se promenant avec moi dans les grandes halles de l'Arsenal, paroissoit s'allarmer du grand nombre d'ennemis qui le menaçoient, & de leurs forces, je lui faisois remarquer cet appareil formidable, capable de les mettre tous à la raison. Il voulut avoir un état de ses armes, de ses munitions, & de toute son artillerie, avec un bordereau sommaire de son argent comptant, & de celui qu'il y pouvoit joindre pendant les années 1605 & 1606. Il entra dans mon cabinet, & fit écrire cet agenda par mes secrétaires, pour le porter continuellement dans sa poche.

La forme & la discipline militaire étoient un des articles du gouvernement, qui avoient le plus de besoin qu'on s'appliquât à y mettre une réformation. On a de la peine à com-

prendre que dans une nation, qui depuis sa fondation, n'a presque jamais cessé de porter les armes, & qui même en quelque maniere, en a fait son unique métier, on eût attendu jusques-là, à y mettre l'ordre convenable. La milice Françoise n'avoit rien que de rebutant. On enrôloit par force les soldats dans l'infanterie, & on les faisoit marcher avec le bâton. On leur retenoit injustement leur solde. On ne les menaçoit que de prison. Les gibets étoient sans cesse devant leurs yeux. On les réduisoit à tout tenter pour leur désertion; & pour parer cet inconvénient, il falloit que les prévôts les tinssent comme assiégés sans cesse dans leur camp. Les officiers eux-mêmes, mal payés, étoient en quelque maniere autorisés à la violence & au brigandage. Henri disoit souvent, & il parloit en cela suivant l'expérience qu'il en avoit faite lui-même, qu'il étoit impossible que l'état fût jamais bien servi, tant qu'on n'établiroit pas un autre ordre dans les troupes.

Cet ordre dépendoit en premier lieu de l'exactitude du payement. Le roi commença par l'assurer pour la suite, de maniere que rien ne pût le retarder, ni divertir ailleurs les fonds qui y furent destinés. Ce réglement fut suivi d'un autre, qui n'étoit gueres moins juste, ni moins propre à faire aimer

le métier des armes : c'eſt celui par lequel on pourvut aux néceſſités des ſoldats, lorſque les bleſſures qu'ils avoient reçues, ou les maladies qu'ils avoient contractées en ſervant S. M. les avoient mis également hors d'état, & de ſervir & de travailler. On fit en ſorte qu'il ne leur manquât rien, dans cette affligeante ſituation, ni pour le néceſſaire à la vie, ni pour leur ſoulagement (3).

---

(3) Par édit du roi, du 7 juillet 1605, (parce qu'apparemment cette affaire ne put être conſommée que l'année ſuivante) S. M. donne aux gentilshommes, officiers & ſoldats eſtropiés à ſon ſervice, la maiſon royale de la Charité chrétienne, fondée des deniers provenans des reliquats de comptes des hôpitaux, aumôneries, léproſeries, &c. & de ceux des penſions des moines lais, ou oblats : la ſur-intendance en appartenoit au connétable. Cet établiſſement a encore été changé, ou pour mieux dire effacé par celui que Louis-le-Grand y a ſubſtitué de nos jours, en élevant & dotant l'hôtel royal de Mars, ou des Invalides, monument qui ſuffiroit ſeul à immortaliſer ſa mémoire. Cette maiſon de la Charité chrétienne n'étoit auparavant qu'un hôpital ſans revenu, bâti par Henri III, pour les ſoldats eſtropiés : il étoit ſitué dans le fauxbourg Saint-Marcel, rue de l'Urſine, & il tomboit alors en ruine. Deux ans après, Henri IV fit encore bâtir l'hôpital de Saint-Louis : il accorda pour cet effet à l'Hôtel-dieu, dix ſols par minot de ſel dans la généralité de Paris pendant quinze ans, & cinq ſols à perpétuité.

La liberté avec laquelle j'ai parlé des défauts du roi, m'a acquis le droit de le louer ſur ſes bonnes qualités. L'ordre & l'économie étoient des vertus nées avec lui, & qui ne lui coûtoient preſque rien. Jamais prince n'a pu mieux que lui ſe paſſer de miniſtre. Le détail des affaires n'étoit point un travail pour lui, mais un amuſement. Les princes qui entrent par eux-mêmes dans l'adminiſtration du gouvernement, donnent ordinairement dans l'un de ces deux inconvéniens, ou de ne pouvoir s'abaiſſer à des objets médiocres, ou de ne pouvoir s'élever plus haut. L'eſprit de Henri ſe proportionnoit avec la même facilité, au petit & au grand. Toutes ſes lettres en ſont autant de preuves, & l'uſage où l'on étoit de s'adreſſer directement à lui quelquefois pour de ſimples bagatelles, le montre encore plus clairement. Il étoit dû depuis longtems deux cens cinquante écus à un marchand de vin de Giſors, qui avoit autrefois fourni le vin pour ſa maiſon. S. M. me l'envoya pour le payer, & pour l'indemniſer du retardement. « Ma conſcience, » m'écrivoit-il, m'oblige d'avoir pitié de » ce pauvre homme ». Je n'ai peut-être que trop inſéré ici de ces ſortes de traits. Ce ſeroit bien autre choſe, ſi je préſentois au public toutes les lettres que ce prince m'a écrites. Quant

Quant à ces autres idées, dont l'objet plus élevé se rapporte, ou à l'intérêt, ou à la gloire, ou au bonheur de l'état, ce prince ne les perdoit jamais de vue, pas même dans le sentiment de ses peines, ni de ses plaisirs. Pour voir si mes idées se rapportoient aux siennes, il me demandoit depuis long-tems, & il voulut que je lui donnasse un mémoire de tout ce que je croyois capable de renverser, ou simplement de ternir la gloire d'un puissant royaume. Je crus ne pouvoir mieux répondre à son intention, qu'en lui en présentant un, d'une si grande simplicité & avec si peu de ces ornemens inutiles du style, que d'un seul coup d'œil il pouvoit le parcourir tout entier. Ce n'étoit qu'une énumération, sans explication, ni preuves, des abus qui se glissent ordinairement dans les états. Je la présente ici à mes lecteurs, à qui elle peut servir du moins d'abrégé des principes qu'ils ont vus, & qu'ils doivent s'attendre à voir répandus dans ces Mémoires.

Ces causes de la ruine, ou de l'affoiblissement des monarchies, sont les subsides outrés, les monopoles, principalement sur le bled, le négligement du commerce, du trafic, du labourage, des arts & des métiers, le grand nombre de charges, les frais de ces offices, l'autorité excessive de ceux

qui les exercent, les frais, les longueurs & l'iniquité de la juſtice, l'oiſiveté, le luxe & tout ce qui y a rapport, la débauche & la corruption des mœurs, la confuſion des conditions, les variations dans la monnoie, les guerres injuſtes & imprudentes, le deſpotiſme des ſouverains, leur attachement aveugle à certaines perſonnes, leur prévention en faveur de certaines conditions ou de certaines profeſſions, la cupidité des miniſtres & des gens en faveur, l'aviliſſement des gens de qualité, le mépris & l'oubli des gens de lettres, la tolérance des méchantes coutumes, & l'infraction des bonnes loix, l'attachement opiniâtre à des uſages indifférens ou abuſifs, la multiplicité des édits embarraſſans & des réglemens inutiles.

Si j'avois à choiſir entre toutes les formes de gouvernement, dont on a des exemples dans cette monarchie, je propoſerois Clovis, Charlemagne, Philippe-Auguſte & Charles le ſage (4), & je voudrois qu'on

(4) Il ſeroit peut-être plus juſte de retrancher encore les trois premiers, & de s'en tenir au ſeul Charles V. En examinant le caractere de Henri IV, & celui du duc de Sully, on trouve dans le premier des principes d'un Romain, & dans le ſecond, ceux d'un bon Lacédémonien. Les maximes répandues

détournât les yeux de dessus tout le tems qui s'est écoulé depuis Charles VIII jusqu'à nous, & si j'avois un principe à établir, ce seroit celui-ci : *Que les bonnes mœurs & les bonnes loix se forment réciproquement.* Malheureusement pour nous, cet enchaînement précieux des unes avec les autres ne nous devient sensible, que lorsque nous avons porté au plus haut point la corruption & tous les abus en même tems, en sorte que parmi les hommes, c'est toujours le plus grand mal qui devient le principe du bien.

Les réglemens pour l'augmentation &

---

ici tiennent un peu de toutes ces deux idées mêlées ensemble. J'ai marqué plus haut quelle modification on pouvoit apporter à l'humeur trop austere de M. de Sully. Je prendrai ici la même liberté sur l'humeur trop guerriere de Henri. Il est sans contredit que l'esprit militaire est le défenseur d'un état ; il faut l'y nourrir avec soin, mais comme on nourrit un dogue pour la garde d'une maison, en l'enchaînant, & en ne lui permettant de prendre que très-rarement l'essor, de peur qu'il ne dévore ses maîtres mêmes. La seule réputation de valeur produit presque tous les mêmes effets que l'usage qu'on en pourroit faire. Un principe à mettre au nombre des préceptes naturels, c'est qu'il n'y a point de moyens qu'il ne faille préférer à la guerre, lorsque par eux l'on peut arriver au même but.

la sûreté du commerce, paroiſſant à Henri devoir tenir un des premiers rangs dans l'état, c'eſt auſſi de ce côté-là, qu'il employa la meilleure partie de ſes ſoins. Le projet du canal, pour joindre la Seine à la (5)

(5) C'eſt le canal de Briare, lequel prend depuis cette petite ville, juſqu'à celle de Montargis, qui en eſt diſtante de dix lieues. Il devoit être continué juſqu'à Moret. Mais cette partie du projet n'eut point lieu, le canal fut même abandonné, après qu'on y eut dépenſé plus de trois cens mille écus, par la malignité des envieux de M. de Roſny, ou ſelon Mézerai, par le changement de miniſtere. Cet ouvrage étoit alors fort avancé : on l'a repris depuis, & enfin il a été achevé. M. de Thou donne beaucoup de louanges à M. de Sully, en le reconnoiſſant pour l'auteur de ce deſſein : *Liv.* 132. Ce qui eſt encore mieux prouvé par les plaques, ou eſpeces de médailles d'argent & de cuivre, qu'on a trouvées en 1737, en travaillant aux écluſes de ce canal, & qu'il paroît qu'on n'auroit pas dû ôter. M. le comte de Buron, l'un des intéreſſés à ce canal, a renvoyé à M. le duc de Sully celles de cuivre, qu'il garde dans ſon cabinet de médailles, & a réſervé celles d'argent, à cauſe de leur valeur : l'une de ces médailles de cuivre eſt empreinte des armes du duc de Sully, & une autre porte cette inſcription : 1607, *Maximilien de Bethune, ſous le regne de Henri IV, par les mains de meſſire Pierre Ozon, pour lors maire & gouverneur de Montargis-le-franc.* M. le duc de Sully a déja recouvré une partie des mémoires & des autres pieces qui concernent ce canal.

Loire, ayant été ratifié, je me transportai moi-même sur les lieux, afin qu'il n'y eût aucun mécompte dans les préparatifs qui devoient précéder l'exécution, soit à prendre les hauteurs & à niveller le terrein, soit à profiter de toutes les commodités qu'on pouvoit en tirer. Je ne mis pas beaucoup de tems dans ce voyage, le roi me rappellant près de sa personne, presqu'aussitôt que j'en étois parti. Je réglai pareillement plusieurs affaires de commerce, dans le voyage qu'on a vu que je fis en Poitou.

La plus importante & la plus embarrassante, fut celle qui survint cette année avec l'Espagne, au sujet du commerce réciproque des deux nations (*a*). Le roi d'Espagne avoit mis l'année précédente une imposition de trente pour cent sur toutes les marchandises qui aborderoient de France en Espagne, ou en Flandre, aussi-bien que sur celles qui sortiroient de ces deux états pour être apportées en France. Impôt criant, qui révolta autant les sujets du roi d'Espagne, dans les deux états de sa dépendance, qu'il scandalisa les François. Le roi riposta, par une défense expresse de tout commerce avec les sujets du roi d'Espagne & des archiducs, & par une taxe encore

(*a*) *Septen. ann.* 1604.

plus forte sur les marchandises Espagnoles abordantes à Calais; mais la défense ne fut pas capable d'empêcher le transport en fraude de nos denrées dans le pays ennemi. Les marchands François trouverent encore, malgré le nouveau monopole, de si grands profits à faire sur nos grains, nos toiles & nos autres marchandises, dans la disette que l'Espagne souffroit de toutes ces choses, qu'ils s'exposoient à toute la rigueur de la loi. Il en arriva même une espece de révolte dans la ville de Marseille, dont le président du Vair donna avis en cour. Les marchands de cette ville voyoient impatiemment que pendant qu'on les forçoit de demeurer les bras croisés, les Italiens venoient à leur barbe, leur enlever leurs denrées & leur dérober leurs profits. Cette permission accordée aux Italiens par S. M. n'étoit pas, ce me semble, bien entendue.

Les Anglois, ravis de ce nouvel incident, bien loin de chercher à rapprocher les esprits, fomenterent au contraire sous main la désunion, parce qu'ils faisoient en fraude ce que les Italiens avoient fait en vertu d'une permission. On fut informé que huit à neuf vaisseaux Anglois étoient venus charger des grains aux sables d'Olonne, d'où ils étoient allés débarquer à Saint-Sébastien. Il falloit bien que les Es-

pagnols eussent compté sur cette ressource secrette, sans laquelle leur défense seroit retombée sur eux-mêmes. Henri s'y étoit attendu dans le commencement, & cette espérance, que l'Espagne se feroit plus de tort qu'à nous, jointe à la honte qu'il crut voir rejaillir sur sa couronne, si son ennemi paroissoit ainsi disposer de son commerce, lui fit encore tenir la main fort roide à l'observation de sa défense. Il m'ordonna d'envoyer un homme de confiance, revêtu de son autorité, pour punir les contraventions à son ordonnance, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à la Garonne, & le long de ces deux rivieres où elles se faisoient le plus communément : emploi, dont je chargerai la Font, qui s'en acquitta si bien que S. M. voulut ensuite l'attacher plus particuliérement à sa personne.

En même tems le roi fit porter ses plaintes au roi d'Angleterre contre ses sujets. Il lui fit dire, que si dans l'espérance de s'appliquer tout notre commerce en Espagne, il se portoit à faire la paix avec cette couronne (la chose pouvoit en effet lui paroître assez importante pour mériter qu'il fît cette démarche) il sauroit bien, lui, roi de France, prendre de telles mesures, que le dommage n'en retomberoit pas sur son royaume, & que l'Angleterre y perdroit

peut-être plus que lui. C'étoit en quelque maniere lui dire de s'entremettre pour terminer ce différend entre les deux couronnes; car Henri n'avoit pas tardé à sentir tout le préjudice qu'il venoit de se faire à lui-même, & à voir que tous les raisonnemens de son conseil avoient porté à faux, ce qui le jetta dans un grand embarras. Villeroy & Sillery furent nommés par S. M. pour suivre cette affaire de près, & j'eus ordre aussi d'en conférer avec le connétable, le chancelier, le commandeur de Chastes & le vice-amiral de Vic.

On trouvoit des inconvéniens des deux côtés. Une grande perte pour le commerce à maintenir la défense, & de la honte à la lever. Henri ne pouvoit se résoudre à prendre ce dernier parti, qui lui paroissoit marquer de la timidité avec l'Espagne: cette couronne n'ayant pas daigné faire la moindre démarche de son côté auprès de S. M. T. C. & tout ce qu'on pouvoit espérer de lui, c'est qu'en laissant subsister la défense, on fermeroit les yeux sur les infractions qu'y feroient les marchands, quitte à la réitérer s'ils en abusoient trop ouvertement, & avec préjudice de l'autorité royale. Pour moi, la playe qu'en souffroit le commerce, étoit presque tout ce que je voyois, & par cet endroit, l'Anglois & l'Espagnol m'étoient

égaux. Je représentai à S. M. que si elle n'avoit égard qu'au dommage qui en résultoit pour nous, il ne falloit pas moins user de sévérité avec l'un, qu'avec l'autre.

Le roi d'Angleterre ne refusoit pas sa médiation dans ce différend. Il offrit même de se rendre caution des promesses qui seroient faites sur ce sujet entre les deux couronnes, mais il prétendoit procéder en qualité d'arbitre, & le roi choqué de cette vanité, ne vouloit lui accorder que celle d'ami commun. Le pape commença aussi à y prendre beaucoup de part, parce qu'il en craignit sérieusement une rupture encore plus dangereuse entre la France & l'Espagne. Il écrivit au cardinal Bufalo, son nonce en France, de ne rien négliger pour la prévenir, & ce cardinal trouva peu de tems après l'occasion favorable pour y travailler.

Le comte de Beaumont, qui étoit toujours notre ambassadeur à la cour de Londres, avoit souvent mis sur le tapis l'affaire nouvelle du commerce, en présence des comtes de Villa-Mediana & d'Aremberg, ambassadeurs, l'un du roi d'Espagne, l'autre des archiducs. Il avoit même ébauché une espece d'accord avec eux, le président Richardot, & Louis Vroreylzen, lequel avoit été communiqué au connétable de Castille, qui étoit aussi à Londres; mais le départ subit

de ce connétable, & quelques autres obstacles, les avoient empêchés de venir jusqu'à signer le préliminaire de cet accord. Le connétable de Castille passa par Paris, & y vit le cardinal Bufalo, qui le pressa par tant de côtés sur cette affaire, qu'il en obtint qu'elle seroit remise à examiner entre les mains des commissaires, qu'il nomma pour le roi son maître. Le conseil de France en nomma de son côté; mais ce n'étoit point encore là la véritable porte pour en sortir; l'affaire abandonnée à tant de têtes, traînoit en une longueur insupportable. Bufalo obtint de dom Baltazar Stuniga, ambassadeur d'Espagne en France, & d'Alexandre Rovidius, membre du sénat de Milan, intéressés dans cette cause pour l'une des parties, qu'ils s'en rapporteroient à lui de tout ce qui concernoit cette affaire. Cela fait, pour n'avoir de même affaire dans l'autre partie qu'à une seule personne, il pria le roi de me charger aussi, sans aucun second, d'un pouvoir égal au sien, & dès-lors il regarda la chose comme fort avancée. J'allai le voir chez lui. J'animai son impatience d'un nouvel aiguillon, en lui représentant la guerre comme prête à se faire, & avec des préparatifs de la part de S. M. qui la rendroient peut-être plus sérieuse encore qu'on ne pensoit. En peu de jours je le fis convenir des articles que

j'avois dressés sur cette matiere, & qui assuroient pleinement la liberté du commerce: c'étoient, à peu de chose près, les mêmes qui avoient été proposés & débattus à Londres.

Ce traité, car il en devint un véritable, quoique tout se passât entre le cardinal Bufalo & moi, renfermoit en substance, de part & d'autre, que l'édit du trente pour cent, & celui de l'interdiction du commerce entre les deux couronnes de France & d'Espagne seroient & demeureroient annullés: c'étoit-là le grand point. Mais comme les deux princes avoient prétendu justifier chacun leur conduite, en faisant plusieurs plaintes réciproques, qui avoient aussi rapport au commerce, il y avoit beaucoup d'autres articles avec celui-ci qui tendoient à y remédier.

Il étoit marqué que S. M. T. C. défendroit par un édit, qu'aucun de ses sujets ne fît ou autorisât le transport des marchandises de Hollande en Espagne, & dans les dépendances de l'Espagne, en prêtant des vaisseaux, chariots & toute autre voiture; que les marchandises véritablement de France, seroient empreintes du sceau de la ville, d'où elles seroient enlevées, & qu'elles y seroient inscrites dans un registre: c'étoit pour obvier à l'inconvénient de la ressem-

blance des marchandiſes ; qu'autrement elles feroient ſujettes à confiſcation, ſans cependant qu'on pût, ſur un ſoupçon de fraude, arrêter ni retarder le cours de ces marchandiſes ; que tous les Hollandois pris dans les navires François, pourroient être arrêtés ; que les François ne porteroient aucune marchandiſe d'Eſpagne en Hollande, ni en d'autres lieux des Pays-Bas, que ceux qui feroient marqués ſur les affiches, & que pour sûreté de la parole, que peut-être ils donneroient, ſans intention de la tenir, ils s'obligeroient par écrit, devant le magiſtrat Eſpagnol du lieu d'où ils partiroient, de payer le trente pour cent, laquelle obligation leur feroit rendue, en rapportant dans un an le certificat du juge de l'endroit où ils auroient débarqué, ſoit en France, ſoit aux lieux de Flandre approuvés ; que le roi de France feroit confiſquer ces marchandiſes priſes par ſes ſujets en Eſpagne, pour être portées dans les lieux défendus, moitié au dénonciateur, le trente pour cent prélevé ; que le magiſtrat François qui auroit donné de faux certificats de décharge, feroit auſſi pourſuivi en juſtice, & puni ; que les deux rois ſe tiendroient mutuellement les chemins libres. L'article des impôts, établis depuis la paix de Vervins, ſur les marchandiſes portées d'Eſpagne en Flandre, ou de Flandre

en Eſpagne, par Calais, & lorſqu'elles entreroient dans ce port, ayant déja été arrêté auparavant devant le même cardinal, il n'y avoit rien de nouveau ſur cet article. Il étoit ſtipulé que quarante jours après la date de ce traité, il ſeroit publié le même jour dans les états reſpectifs. La date eſt du 12 octobre, & il ne fut d'abord ſigné que du cardinal Bufalo & de moi (6).

J'étois bien ſûr que Henri l'approuveroit; n'y ayant rien mis ſans en avoir pris ſon avis auparavant. Je craignois davantage la critique de Sillery & des autres conſeillers, à qui la connoiſſance en avoit été ôtée. L'expédient que je trouvai, fut d'envoyer Arnaud l'ainé porter ces articles à Sillery, en le priant fort civilement de m'en dire ſon ſentiment. Sillery répondit bruſquement, & ſans vouloir ſeulement les lire, que l'affaire étoit en bonne main, & que celui qui y avoit travaillé ſeul, pouvoit auſſi la conclure ſeul. Je ne fus pas content de cette réponſe.

(6) Voyez le traité même dans la chronologie ſeptenaire. Le roi n'y donne d'autres titres au marquis de Roſny, que celui de grand-maître & capitaine général de l'artillerie de France. Le cardinal Bufalo n'y ſigna point, mais ſeulement MM. de Roſny & de Sillery, D. Baltazar de Cuniga, pour le roi d'Eſpagne, & le ſénateur Rovidius: *Mathieu, tom. 2, liv. 3, pag. 655.*

Je renvoyai Arnaud lui dire que me paroiſſant néceſſaire que le traité fût ſigné de lui & des autres commiſſaires nommés d'abord, je le priois de venir faire cette ſignature chez moi; qu'à ſon refus, je ne pouvois me diſpenſer de faire dire par Arnaud à S. M. en lui portant le traité, que la difficulté qu'il en faiſoit, auroit retardé la concluſion de deux jours, comme cela étoit vrai. Sillery eut peur que ſi pendant cet intervalle il arrivoit quelque contre-tems, qui fît échouer l'accord ſur le commerce, il n'en demeurât reſponſable, il vint chez Bufalo, & fit ce qu'on lui demandoit; Villeroy ſigna auſſi le traité.

Le roi recevant une copie de ces articles, fortifiée de ces cinq ſignatures, ſe loua beaucoup du cardinal nonce, & lui fit préſent d'une croix de diamans; il le recommanda au pape, par une lettre des plus avantageuſes, & il lui accorda la diſtinction de le faire manger à ſa table. S. M. différa de faire publier le traité de commerce, juſqu'à ce que la ratification en fût arrivée d'Eſpagne; mais elle fit toujours par proviſion, lever ſous main la défenſe pour le tranſport des bleds, ce que les peuples ſouhaitoient avec ardeur.

Il ſe concluoit pendant ce tems-là un autre traité à Londres, entre l'Eſpagne &

l'Angleterre, auquel la France ne pouvoit manquer de s'intéresser fortement, après ce qui s'étoit passé l'année précédente entre elle & la seconde de ces couronnes. Pour en être bien instruit, il faut reprendre la suite des affaires, tant politiques que militaires, entre l'Espagne & la Flandre, avec lesquelles celles d'Angleterre ont à cet égard une liaison nécessaire.

Le siége d'Ostende continuoit toujours avec le même acharnement. Pendant que les Espagnols le poursuivoient, le prince d'Orange s'attacha au commencement de la campagne à l'isle de Cadsan, dont il se rendit maître le 10 mai, & ensuite, de tous les forts aux environs, comptant s'ouvrir par-là un chemin jusqu'à la frontiere de Calais, & il vint enfin mettre le siége devant l'Ecluse. On manda de Bruges au roi, que l'archiduc, qui ne voyoit cette entreprise qu'à regret, alloit rassembler quinze ou seize mille hommes, avec lesquels il se promettoit de secourir cette place, en forçant Ardembourg qui la couvroit; mais que Maurice s'y étoit si bien retranché, qu'on ne croyoit pas qu'il pût en être chassé, pourvu cependant qu'il eût à peu près un monde suffisant pour garder ses retranchemens. Le général Flamand prit encore la précaution de pousser ses retranchemens

jusqu'à Ardembourg, & s'il falloit qu'il fût obligé de divertir ses troupes des opérations du siége, il se mit en état de pouvoir réduire la place par famine, au défaut de la force. L'Ecluse se rendit en effet, le 20 août.

Les Espagnols, de leur côté, animés par la vive résistance de leurs ennemis & par le sentiment des pertes immenses qu'ils avoient faites devant Ostende, crurent que leur honneur étoit encore plus intéressé, après ces succès du prince d'Orange, à ne pas avoir le démenti d'une entreprise qui duroit depuis si long-tems. De Vic manda à S. M. par d'Auval qui revenoit d'Angleterre, qu'ils y avoient fait jouer trois mines; on ajouta, qu'elles avoient été sans effet. Cependant il est vrai qu'Ostende étoit alors véritablement aux abois. Les Espagnols s'étoient vantés hautement qu'ils la prendroient avant la fin de juillet, & qu'ils seroient encore à tems pour aller délivrer l'Ecluse avec toutes leurs forces réunies. Tout le monde n'ajoutoit pas foi à cette bravade, sur-tout, depuis que Persi le riche, capitaine du régiment de Nérestan, fraîchement arrivé de cette place, avoit assuré à Paris qu'elle tiendroit encore six semaines ou deux mois. L'Ecluse marcha effectivement avant Ostende; mais c'est que

les Flamands ſe défendoient avec une ardeur dont on ne voit gueres d'exemples. Secondés d'un ſecours de onze compagnies, faiſant entre mille & douze cens hommes, tout frais, que les Etats venoient de leur envoyer ſous la conduite du général Marquette, ils s'aviſerent de conſtruire un retranchement intérieur qui pût leur ſervir à obtenir une capitulation plus avantageuſe, en y tenant le fort, lorſqu'ils ſeroient réduits à cette extrémité, & ils trouverent le moyen, preſſés comme ils étoient, d'y faire entrer des munitions & de l'argent.

C'étoit un ſpectacle nouveau & ſurprenant pour toute l'Europe, qu'un petit état, qui ne forme qu'un point preſqu'imperceptible ſur la carte, eût oſé lever la tête du milieu de ſes marais, & bravé pendant un ſi long tems cette Eſpagne ſi formidable. Où prenoit-il ſes forces? où puiſoit-il ſes fonds? car on eſtimoit que cette guerre coûtoit aux Etats, vingt mille florins par jour. On ne ſavoit pas dans quel embarras ils s'étoient ſouvent trouvés; ne ſachant preſque plus où donner de la tête, & étant obligés de frapper à toutes les portes. Le duc de Bouillon leur ayant promis une ſomme d'argent, ils envoyerent le capitaine Sarroque pour la toucher, mais il n'en rapporta rien que le regret d'avoir dépenſé

à ſes maîtres quatre ou cinq mille florins, que leur coûterent leurs complimens à la princeſſe d'Orange.

Leur refuge ordinaire étoit Henri, tantôt, pour une centaine de mille écus, d'autres fois, pour deux cens milliers de poudre; c'eſt de quoi ils conſumoient beaucoup. Leurs demandes n'avoient point de fin. Buzenval, que S. M. entretenoit dans ces cantons, pour ſe faire inſtruire de tout, leur étoit bien utile pour appuyer leurs ſollicitations auprès de ce prince, qui à la fin leur demeura ſeul, pendant que tout le reſte les abandonna; auſſi ménageoient-ils précieuſement Buzenval, & ils le retinrent comme de force, lorſqu'il eut obtenu ſon congé pour revenir en France; & qui ne ménageoient-ils pas? Ils eurent deſſein de me faire un préſent conſidérable. Buzenval qu'ils conſulterent, les aſſura que je ne le prendrois point. Ils ſe contenterent de me marquer leur reconnoiſſance, en me faiſant offrir par Aerſens quelques coquillages rares, & quelques jumens de carroſſe de leur pays à mon épouſe. Henri ſe portoit à les obliger avec une facilité qui ne pouvoit partir de ſon ſeul intérêt propre, & qui doit lui faire tenir dans l'eſprit de ce peuple, le rang de l'un des fondateurs de ſa liberté. Ils ſeront bien cou-

pables, ſi jamais ils manquent à une couronne leur bienfaictrice (7). Ce prince me mandoit cette année en Poitou, que Buzenval lui faiſoit de nouvelles demandes pour les Etats, que peut-être il n'auroït pas dû leur accorder; mais qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à les abandonner, quelques bruits qui ſe répandiſſent d'Angleterre, & quelques menaces que lui fît l'Eſpagne.

On juge aiſément tout ce que la guerre préſente coûtoit à cette couronne, qui étoit la partie attaquante, par ce que je viens de dire des Provinces-Unies qui ſe tenoient ſimplement ſur la défenſive & ſans ſortir de leurs maiſons, & quel reſſentiment l'Eſpagne en conſervoit contre nous. Dans le vif chagrin que le conſeil de Madrid ſentoit d'une guerre ſi épuiſante, & qu'on y cachoit pourtant avec le dernier ſoin, il menaçoit ſouvent de ne jamais pardonner ce traitement aux François. Henri faiſoit ſemblant de ne rien entendre, & avec raiſon. L'impuiſſance de ce conſeil, ſe montroit par ce vain dépit; & l'on ſavoit en France que les finances de S. M. C. étoient épuiſées.

---

(7) C'eſt preſqu'en ces mêmes termes, que Grotius en parle dans ſon livre intitulé : *Annales & hiſtoire des troubles des Pays-Bas.*

Oſtende (8) fut enfin pris le 22 ſeptembre, & Henri eut la conſolation de voir que, pour cinq ou ſix cens mille écus, qu'il lui en coûtoit chaque année, depuis que cette expédition avoit commencé, il avoit conſidérablement avancé la ruine de l'Eſpagne, ſon ennemie.

Il ſemblera, ſans doute, qu'on devoit mieux attendre du traité que j'avois négocié l'année précédente en Angleterre. Voici ce qui s'y étoit paſſé depuis. L'Eſpagne ſentit bien que la Flandre étoit perdue toute entiere pour elle, ſi elle ne trouvoit le moyen d'apporter quelque changement aux diſpoſitions, dans leſquelles j'avois laiſſé le roi de la Grande-Bretagne. Elle renouvella toutes ſes brigues & ſes ſollicitations, après mon départ de Londres, pour obtenir du moins une neutralité dans ce qui concernoit les Provinces-Unies, ſi elle ne pouvoit mettre tout-à-fait S. M. B. dans ſon parti. D'abord les Eſpagnols crurent devoir demander beaucoup & offrir beaucoup auſſi, pour ſe faire accorder du moins une petite partie de leurs demandes. Les premieres

(8) Voyez la reddition d'Oſtende & de l'Ecluſe, & les autres expéditions de cette campagne, dans *M. de Thou, le Septenaire, Mathieu, Siri & autres hiſtoriens*, ann. 1604.

propoſitions furent miſes ſur le tapis & rejettées ſans ſeulement les examiner. Les Eſpagnols en firent ſuivre une, dont ils eſpérerent l'abandon des Hollandois par les Anglois, parce qu'ils ſavoient que ceux-ci n'avoient rien ſi fort à cœur ; c'eſt celle de rendre le commerce des Indes également libre à leurs deux nations. Le coup porta encore à faux, parce que l'Eſpagne prévoyant qu'on rabattroit toujours aſſez de ſes demandes, mit pour condition à cette offre, une ligue offenſive & défenſive entre l'Angleterre & elle, & que le conſeil du roi d'Angleterre, encore frappé vivement des raiſons du contraire, ne lui diſſimula point que ſon intérêt lui dictoit de ſoutenir la Hollande, bien loin de prendre ouvertement parti contr'elle.

On crut alors la choſe abſolument manquée ; le ſeul Beaumont ne s'y méprit point, & prédit, que malgré tous ces obſtacles apparens, on pourroit ſe rapprocher & qu'on ſe trouveroit en effet d'accord. Quelque tems après, les Eſpagnols revinrent à la charge. Pour diminuer toujours quelque choſe des premiers refus, ſuivant leur fine politique, il fut nommé des commiſſaires de part & d'autre. Les conteſtations furent ſi vives, qu'on fut cent fois ſur le point de voir tout manqué. Inſenſiblement la choſe ſe tourna en négo-

ciation plus paiſible, les commiſſaires ſe radoucirent, ceux d'Eſpagne, non-ſeulement ne marquerent aucune averſion pour la France, mais furent les premiers à dire qu'on ne devoit l'exclure de rien. On ne parloit jamais des deux rois, ſans y joindre le troiſiéme. On traitoit honnêtement, juſqu'aux Etats mêmes, & l'on paroiſſoit diſpoſé à toute ſorte d'accord avec eux, tout cela afin de diſſimuler à S. M. B. ce que cette négociation avoit de contraire dans ſon but, à la premiere, & pour lever ſes ſcrupules.

A cette batterie l'on joignit le ſecours des petits écrits anonymes, dans leſquels on s'attachoit à démontrer que la paix étoit le ſeul parti à deſirer, pour les trois rois également. On inſinua dans l'un de ces écrits, qu'on ſuppoſa partir de la main d'un Anglois, parce qu'on y élevoit fort la puiſſance du roi d'Angleterre, qui peut, diſoit-on, ſe paſſer de tout le monde, & dont perſonne ne ſauroit ſe paſſer, comme ſi les Eſpagnols n'avoient pas pu être capables d'une flatterie, qui pouvoit leur réuſſir; on inſinua, dis-je, que cette paix étoit ſouhaitée également par les trois têtes couronnées; mais que LL. MM. T. C. & B. ſouhaitoient en même tems ſecrettement toutes deux, qu'elle leur valût la poſſeſ-

ſion de la Flandre. Le trait étoit malin.

On n'étoit pourtant encore convenu de rien pendant un an entier, c'eſt-à-dire juſqu'au 21 juin de celui-ci; mais la négociation fit des progrès rapides au commencement de juillet. Elle fut pouſſée ſi avant, qu'on ne doutoit plus en Angleterre, que la déciſion n'en fût retardée que juſqu'à l'arrivée du connétable de Caſtille, qui étoit à la veille de paſſer à Londres, en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire, & muni d'un plein pouvoir de S. M. C. On eut la même opinion à Paris. On y fut même perſuadé que non-ſeulement l'Angleterre, mais les Provinces-Unies elles-mêmes avoient fait ſecrettement les conditions de leur accord avec l'Eſpagne, & que les Etats avoient terminé par l'intervention & à l'arbitrage de S. M. B. les diſcuſſions au ſujet des villes d'ôtage, de la navigation des Indes, du commerce, ſans payer le trente pour cent & les autres. Mais pourquoi, ſi cela étoit, ne voyoit-on, ni lever les ſiéges, ni ceſſer les hoſtilités de part & d'autre?

Auſſi ce bruit étoit-il faux, du moins quant à ces prétendus accord & arbitrage. Les Etats ne s'en apperçurent que trop tôt, & ils connurent en même tems, que bien loin de cela, ils ne devoient plus rien attendre de S. M. B. Ce prince s'étoit laſſé

à la fin de lutter ſi long-tems contre ſon penchant. Il vouloit être l'ami de tout le monde. Il venoit de faire prendre à ſes états réunis le nom de Grande-Bretagne, & de faire ſon entrée ſolemnelle dans Londres, où il avoit fait tenir une conférence pour concilier les Anglicans & les puritains : car il étendoit ſes idées de pacification ſur tout. Il ne ſongea point que par cette conduite, il alloit en exclure ceux préciſément qui en avoient le plus de beſoin, les Flamands qu'il laiſſoit à la merci de leurs ennemis. Les Anglois commençoient déja à gourmander ceux de cette nation qui ſe trouvoient dans leurs ports ; & lorſque les Flamands prétendoient, comme à l'ordinaire, que les Anglois ne devoient point ſe mêler de certains trafics ſur leurs côtes, ceux-ci leur répondoient effrontément, qu'ils en avoient la permiſſion du roi d'Eſpagne, leur ſouverain. Rien n'irritoit ſi fort les Hollandois que de pareils diſcours ; & ſi l'on avoit laiſſé faire les Fleſſingois, on croit qu'ils ſe ſeroient défaits de tous les Anglois qu'ils avoient parmi eux. On leur en fit comprendre toutes les ſuites, & ils ſe continrent.

Ce n'eſt pas-là ce que les Etats avoient eſpéré, lorſqu'au commencement des conférences publiques entre les commiſſaires, S. M. B. voulut qu'on y admît & qu'on y écoutâs

écoutât le ſieur le Caron, leur agent. Le Caron a avoué qu'il avoit eu d'abord tout ſujet d'être content des commiſſaires Anglois. Lorſque les Eſpagnols voulurent les preſſentir au ſujet des villes d'ôtage Hollandoiſes, qu'ils auroient eu bien envie qu'on leur remît aux mains à eux-mêmes; les Anglois leur dirent qu'ils ne pouvoient faire autre choſe que de rendre ces villes au conſeil des Provinces-Unies, lorſqu'ils recevroient de lui l'argent avancé; & ſur ce que les Eſpagnols repartirent avec mécontentement, que c'étoit à ceux qui les leur avoient engagées qu'il falloit les reſtituer, les conſeillers Anglois n'ajouterent rien autre choſe, ſinon qu'au refus des Etats de rendre les ſommes prêtées, ils ſe tourneroient vers l'Eſpagne, pour lui faire la même propoſition. On leur fut encore aſſez favorable dans l'article du commerce, qui les retint long-tems, les Eſpagnols inſiſtant que la Hollande leur ouvrît celui de toute la côte de Flandre, & de la ville d'Anvers en particulier, qu'ils avoient comme bouchée par la conſtruction de pluſieurs forts ſur l'Eſcaut, & entr'autres par celui de l'Iſlot. Mais cette bonne intention ne dura pas long-tems aux Anglois pour leurs voiſins. Le ſentiment de Buzenval, dont les lettres me fourniſſent une partie de ces

détails, ſur l'iſſue qu'on voyoit qu'avoient eue toutes ces conférences Angloiſes, c'eſt que les Anglois n'ignoroient pas quelles pouvoient être les conſéquences de ces nouvelles opérations politiques, mais qu'un grand fond de jalouſie contre nous, & un peu d'étourderie, avoient tout fait en cette occaſion.

Les choſes étoient en cet état, lorſque le roi d'Angleterre jugea à propos d'informer S. M. T. C. par ſon ambaſſadeur à la cour de France, des diſpoſitions où il étoit de faire un traité avec l'Eſpagne. L'ambaſſadeur Anglois en préſenta en même tems le mémoire au roi. S. M. B. y perſiſtoit dans l'opinion ſinguliere que ce traité & celui de l'année précédente, n'avoient rien de contraire l'un à l'autre. Jacques l'avoit voulu de même perſuader à Beaumont. Il promettoit à Henri d'en ſurſeoir la concluſion juſqu'à celle de l'affaire qui occupoit alors les deux couronnes de France & d'Eſpagne; c'eſt l'affaire du commerce, qui étoit alors fortement agitée. Cependant les commiſſaires ne laiſſerent pas de ſigner toujours le (9) traité entre l'Eſpagne & l'Angleterre,

(9) Ce traité n'eſt en rien différent d'un véritable traité de paix. Les rois d'Eſpagne & d'Angleterre y comprennent leurs alliés, c'eſt-à-dire, tous les

& ils remirent Beaumont, pour l'affaire du commerce, à la venue du connétable de Caſtille. On en parla à celui-ci, lorſqu'il paſſa par Paris pour ſe rendre à Londres, mais il fit naître, de deſſein formé, des conteſtations pour ne rien conclure avec le cardinal Bufalo, qui déja travailloit à cette affaire. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ces commiſſaires, en ne donnant aucune ſatisfaction à Beaumont ſur ce ſujet, oſoient encore lui demander de lever par proviſion l'impôt du port de Calais. Beaumont qui ſavoit que l'intention de S. M. n'étoit pas de l'abolir même après la concluſion de l'affaire du trente pour cent, avec laquelle il n'avoit rien de commun, éluda leur propoſition, en leur rendant la pareille.

Le connétable de Caſtille repaſſa par la France dans les derniers jours de novembre, en s'en retournant en Eſpagne où il portoit le traité conclu. Il arriva à Paris, comme le traité du commerce s'y concluoit auſſi. Il fit demander, le lendemain de ſon arrivée, la permiſſion de ſaluer S. M. à laquelle il ſe préſenta, la joie & la ſatisfaction répandues

---

princes & les états de la chrétienté, qui y ſont nommés, excepté les ſeules Provinces-Unies. Il eſt rapporté en entier dans *le Septenaire*, *ann.* 1604; *Mathieu*, *ibid.* 650, &c.

ſur le viſage. Il lui fit un compliment très-étudié, & qui n'en étoit peut-être que d'autant moins ſincere. Il prit pour ſon ſujet, les deux accords fraîchement faits. Il s'efforça de perſuader à ce prince, que les rois de France & d'Eſpagne étant les deux plus puiſſans potentats de la chrétienté, leur union étroite étoit un moyen néceſſaire & infaillible pour venir à bout des entrepriſes qu'ils feroient de concert, ſur quoi il fit valoir l'alliance qui avoit été de tout tems entre la France & la Caſtille. Il s'étendit ſur les avantages de cette aſſociation, qui feroit aux deux couronnes les mêmes amis & les mêmes ennemis; & ſur les moyens de la rendre inſéparable, c'étoit, diſoit-il, de n'avoir aucune partialité, de ſe défaire de toute jalouſie, ſur l'autorité & la prééminence, d'éclaircir & de vuider à l'amiable leurs prétentions ſur certains cantons & certaines villes de l'Europe. Il n'oublia pas d'inſinuer à S. M. que les proteſtans étoient des ennemis que la bonne politique demandoit qu'on abaiſsât. Il conclut ſon diſcours par repréſenter les avantages d'un double mariage des enfans des deux rois, qui ſembloit, diſoit-il, par la conjonćture du tems, être déja arrêté dans le ciel. En bon politique, il aſſura au roi qu'il n'avoit aucun aveu de ſon maître, pour tout ce qu'il ve-

noit de lui dire. Il le pria de vouloir bien lui déclarer ce qu'il penſoit ſur ces choſes, parce que, quoique ce ne fuſſent que de ſimples ouvertures, s'il voyoit qu'elles euſſent le bonheur d'être du goût de S. M. il ſeroit plus hardi à les propoſer enſuite au roi ſon maître.

Je n'étois pas préſent à ce diſcours, mais le roi voulut bien venir à l'Arſenal uniquement pour m'en faire part. Il s'arrêta, après m'avoir rapporté les paroles de l'Eſpagnol, pour me dire qu'il vouloit ſavoir la réponſe que j'y aurois faite, avant que de me dire celle qu'il y avoit faite lui-même. Je répondis à Henri ſur un ton auſſi peu ſérieux, que je la lui dirois bien ſur l'heure, mais que j'attendrois au lendemain à le ſatisfaire, afin d'y mieux penſer encore, & qu'il ne m'accuſât pas de précipitation, comme il faiſoit ſouvent lorſque mes paroles avoient le malheur de ne pas lui plaire. S. M. ſourit, & y conſentit, en me donnant un petit coup ſur la joue, ſuivant ſa coutume, lorſqu'elle étoit de bonne humeur.

J'allai le lendemain au Louvre dégager ma parole. Je trouvai le roi qui ſe promenoit ſur la terraſſe des Capucins. Je lui dis que s'il ſe ſouvenoit encore d'un mot que j'avois dit ſur les Eſpagnols, & qu'il avoit trouvé aſſez plaiſant, *qu'ils préféroient*

les (10) *œuvres à la foi*, il ne chercheroit pas long-tems ce que j'aurois répondu à l'ambaſſadeur de cette nation ; qu'après tous les manques de foi & les parjures dont elle s'étoit déshonorée à la face de l'Europe, le diſcours du connétable de Caſtille, ne m'auroit paru qu'un artifice nouveau du roi d'Eſpagne, pour mettre le divorce entre S. M. & les Provinces-Unies, & tous ſes alliés proteſtans, afin de retrouver une occaſion d'envahir ce royaume, plus favorable encore que ne l'avoit eue ſon pere. Ce trait étant une de ces noirceurs, qu'on n'oſe ſeulement entreprendre de colorer, je le rappellai à S. M. en y ajoutant que ſans l'Angleterre, la Hollande, les proteſtans François & étrangers, ſans tous les travaux & les peines incroyables de ſa propre perſonne, l'Eſpagne lui parleroit peut-être aujourd'hui en maître ; que le conſeil de Madrid, accoutumé à profaner ce qu'il y a de plus ſacré dans la religion, abuſoit du nom de mariage dont le lien n'avoit rien de capable de le retenir ; ſur quoi, je fis faire à Henri une remarque, qui, ce me ſemble, eſt juſte.

Ce n'eſt pas un trait d'une auſſi bonne

---

(10) Par alluſion à un des dogmes de Calvin, réprouvé dans l'égliſe catholique.

politique qu'on le croit ordinairement, que de marier les enfans mâles de la maison de France, dans des maisons à-peu-près égales, comme celle d'Espagne (11). Outre qu'il n'y a point d'alliance, quelqu'étroite qu'elle soit, qui ne cede à la haine que l'ambition inspire pour un rival, l'avantage qu'on pourroit envisager dans ces unions, devient nul, par la raison même qu'il pourroit devenir trop considérable. Il n'en est pas de même de celles qu'on contracte dans des maisons inférieures; on peut du moins compter sûrement sur tous les services qu'elles sont en état de rendre. L'honneur d'une alliance avec la premiere maison du monde, fait qu'elles se trouvent trop heureuses, de pouvoir contribuer à sa gloire & à sa grandeur. L'Espagne a trouvé dans cette (12) méthode, le secret d'augmenter considérablement sa puissance d'une maniere moins rapide, mais aussi moins hasardeuse que les armes.

Je ne pense pas, pour le dire ici par

---

(11) Cette politique a pourtant valu à la France la couronne d'Espagne dans la maison de Bourbon, après la mort de Charles II.

(12) « La maison d'Autriche, disoit Guy-Patin, » acquit de grands héritages, *per Lanceam carnis*, » c'est-à-dire, par alliances & mariages ».

occaſion, comme le commun, ſur le fait de la loi ſalique, cette loi ſi renommée, qui pourtant ne ſe trouve écrite nulle part, mais dont l'origine ſe démontre aſſez, par le nom qu'elle porte, comme ſon ancienneté ſe prouve par l'incertitude même de cette origine (13). On la regarde ordinairement

---

(13) « Quant à la loi ſalique : (c'eſt M. l'abbé du Bos qui parle ainſi, dans ſon *hiſtoire critique de l'établiſſement de la monarchie Françoiſe dans les Gaules, tom.* 3, *liv. 6, pag.* 290, 291.) » ce nom » lui vient probablement, de ce qu'elle étoit déja » en uſage parmi les Francs Saliens, lorſque Clovis » incorpora dans leur tribu, à l'exception de la » tribu des Ripuaires, toutes les tribus qui le recon- » nurent pour roi, en l'année 510. La plus ancienne » rédaction de cette loi que nous ayons aujourd'hui, » eſt celle qui fut faite par les ſoins du roi Clovis, » & retouchée enſuite par les ſoins de Childebert » & de Clotaire, ſes enfans.... En l'année 798, » Charlemagne en fit une nouvelle rédaction, dans » laquelle il ajouta beaucoup de ſanctions », &c. Cet écrivain établit encore (*ibid.* 273) que la diſpoſition qui ſtatue, *que la couronne de France ne tombe point de lance en quenouille*, eſt véritablement contenue dans le ſoixante-deuxiéme titre des loix Saliques.

Mais l'opinion contraire a été ſoutenue, & paroît appuyée ſur des raiſons encore plus fortes, par un autre académicien, également judicieux & ſavant (M. de Foncemagne), dans l'excellent Mémoire ſur cette matiere, inſéré dans le recueil des Mémoires de l'académie royale des inſcriptions & belles-

comme le plus ſolide fondement du royaume & de la royauté; pour moi, tout ce que j'ai

---

lettres, *ann.* 1727, *pag.* 490 & *ſuiv.* Il y eſt prouvé, qu'il n'y a aucun article, dans tout le code Salique, qui exclue les filles de la ſucceſſion à la couronne, & que le ſixiéme paragraphe du titre ſoixante-deuxiéme de ce code, où il eſt dit, « que » les mâles ſeuls pourront jouir de la terre ſalique, » & que les femmes n'auront aucune part à l'héri- » tage », ne doit s'entendre que des ſeules terres & héritages des particuliers; mais que c'étoit d'ailleurs une coutume établie de tems immémorial, chez les Germains mêmes, que les filles ne ſuccédaſſent point à la couronne, qu'il en eſt fait mention dans Tacite, &c. M. de Foncemagne avoit déja démontré dans un autre Mémoire, (*ibid. ann.* 1726, *pag.* 464 & *ſuiv.*) que le royaume de France a été ſucceſſif héréditaire, & pour les mâles ſeuls, dans la premiere race de nos rois.

Le ſentiment de ces deux Ecrivains, quoiqu'oppoſés entr'eux, ſe réunit contre le principe établi dans cet endroit de nos Mémoires: c'eſt une idée inſoutenable de tout point. Outre qu'elle tend à détruire la prééminence de la nation, elle jetteroit ce royaume dans des guerres civiles & étrangeres, preſque continuelles, par les brigues pour le choix d'un ſucceſſeur, dans la confuſion de ſes loix, qui ne ſeroient pas toujours reſpectées par des rois étrangers; & dans pluſieurs autres inconvéniens, que l'auteur n'a ſans doute pas apperçus, & je ne puis croire que cette imagination ne ſoit uniquement des compilateurs; on n'y reconnoît point les maximes du duc de Sully. Conſultez, ſur l'exiſtence &

fait de réflexions ſur ce ſujet, m'a porté à croire que la ſituation ſeule de la France, & les autres avantages qu'elle a reçus de la nature, ſont des cauſes ſuffiſantes de la prééminence qu'elle a ſur tous les autres états de l'Europe, & que la loi Salique, bien loin d'y contribuer, l'a fort ſouvent empêchée d'augmenter ces avantages, de ceux qu'on peut y joindre par une ſage politique. Qu'un prince étranger devienne roi de France, en épouſant l'héritiere, il ſe pourra bien faire à la vérité, que le premier des rois de cette race, ſera réputé Allemand, Italien, Eſpagnol, ou Anglois; mais comme il n'eſt nullement à craindre, qu'il ſoit jamais tenté de transférer le ſiége de ſon empire, ailleurs que dans une ville que tous les princes choiſiroient, s'il étoit en leur pouvoir, pour y faire leur réſidence; ce premier roi, ou prince étranger, ſera bientôt naturaliſé François, & dès la premiere génération, ſa poſtérité ſera tout-à-fait Françoiſe. La maiſon d'Autriche, établie en Eſpagne, & celle de Stuart, placée ſur le trône d'Angleterre, en ſont des exemples très-ſenſibles. Ce prince, ou premier roi étranger aura cependant uni à notre couronne, ce qu'il poſſédoit

la teneur de la loi Salique, Vendelin, Eccard, Baluze, &c. cités par les deux académiciens.

auparavant de ſon chef, pour n'en plus être jamais ſéparé. La loi Salique en défendant, pour me ſervir du terme, que le royaume de France ne tombe en quenouille, lui ôte donc un moyen de s'agrandir, & un moyen d'autant moins à mépriſer, que la violence n'ayant ici aucune part, il ne fournit aucun ſujet ni aucun prétexte à la guerre.

Ma réponſe au connétable Eſpagnol fut fort du goût de Henri. Il m'aſſura que le même eſprit l'avoit inſpiré, qu'il l'avoit ſeulement caché ſous de grands mots & de belles paroles, afin de ne pas faire entrer le Caſtillan en ſoupçon de ſes deſſeins (14).

---

(14) Jean de Serre parlant de la réception que Henri IV fit au connétable : « le roi, dit-il, le fit » recevoir à la porte de Paris, par le duc de » Montbazon, avec une fort honorable compagnie » de nobleſſe..... Comme Zamet traitoit le conné- » table à ſouper, ſurvenant fort à propos, à l'inſtant » qu'on lui préſentoit à laver : je veux, dit S. M. » ſouper avec vous. Le connétable ſurpris, voulut » mettre le genou en terre, & lui préſenter la » ſerviette. Le roi le releva, & lui dit : ce n'eſt » pas à vous de faire les honneurs, mais bien de » les recevoir : vous êtes de la maiſon ; & de fait, » le roi a de l'alliance avec la maiſon des Velaſques, » en laquelle eſt héréditaire cet office, que les rois » donnent à ceux qu'ils veulent élever au premier » grade près de LL. MM....

Cet ambaſſadeur allant en Flandre, deux ans

Ce qui venoit de ſe paſſer à Londres entre l'Angleterre & l'Eſpagne, y nuiſoit bien à la vérité, mais pourtant n'ôtoit pas toute eſpérance d'y réuſſir. Ils n'étoient pas encore en état, qu'on y mît ſérieuſement la main. En fait de politique, le tems amene tout, lorſqu'on ſait l'attendre. Je trouvai dans le cardinal Bufalo ce que je cherchois depuis long-tems du côté de Rome. Auſſi ne fis je point de difficulté de lui faire preſſentir ce qui pourroit arriver un jour, perſuadé que le royaume de Naples, dont je faiſois le partage du ſaint ſiége, étoit un motif ſuffiſant pour le rendre diſcret ſur le ſecret que je lui confiois, & même pour le faire travailler à la réuſſite. Cette éminence me paroiſſoit d'ailleurs douée de l'eſprit d'une parfaite politique. L'Eſpagne, en s'emparant, comme elle venoit de faire, des fortereſſes de Porto-Hercole, Orbitello, Talamone, Piombino, Final & Monaco, ouvroit les yeux au pape, malgré qu'il en eût. Si les Romains n'avoient pas vu dans toutes ces invaſions des avant-cou-

auparavant, avoit déja eu l'honneur de ſaluer le roi : « Il demeura, dit l'hiſtorien Mathieu, à genoux » un peu plus qu'il ne penſoit : il dit que le roi » l'avoit reçu en roi, & careſſé comme ſon parent » : *tom. 2, liv. 3, pag. 605 ; Siri ; ibid. 317.*

reurs de leur prochaine servitude, il auroit fallu qu'ils n'eussent rien senti du tout. Il est assez clair, par les démarches qu'on voyoit faire à Clément VIII, qu'il étoit fortement prévenu de ce sentiment. C'étoit-là un pape, tel qu'il le falloit à Henri; aussi ce prince s'efforçoit-il de lui complaire en toute occasion, & il lui en avoit donné une bonne preuve, en retirant près de lui le prince de Condé, pour le faire élever & instruire dans la religion Romaine.

Les princes d'Allemagne ne prenoient pas de moins bonnes impressions. S. M. m'ordonna de bien traiter l'ambassadeur du duc de Wirtemberg, pour en faire un ami; & quoiqu'elle n'eût pas lieu d'être contente de l'électeur Palatin, à cause du duc de Bouillon, elle ne le chicana point sur le payement de quelques deniers qui étoient encore restés dûs à cet électeur, & que ses ministres sollicitoient. Henri n'y apporta d'autre condition, sinon que l'électeur retireroit son fils de Sedan. A l'égard des Provinces-Unies, il est vrai que l'Angleterre leur manquoit; mais du moins elle ne se tournoit pas contr'elles, ce qui ne changeoit presque rien dans leurs affaires, cette couronne ne les ayant presque jamais assistées en rien. Si l'on vit les Etats se reposer, aussi-bien que l'Espagne, après les prises

d'Ostende & de l'Ecluse, ce ne fut uniquement que par lassitude & par épuisement, & ce repos n'étoit pas pour durer longtems; ainsi ce sujet de diversion, lorsque la France se porteroit à attaquer l'Espagne, lui demeuroit encore assuré pour longtems.

J'ai touché quelque chose d'un différend entre l'Espagne & les Grisons (15), qui fit assez de bruit cette année, pour donner lieu à plusieurs mémoires qui furent composés sur ce sujet. Je vais en donner l'explication.

Les Suisses ont pour voisins & pour alliés les trois ligues des Grisons, les treize communautés du haut & bas Valais, consistant en cinquante-quatre paroisses, dont l'évêque, nommé par eux, est seigneur. Saint-Gal, Genève, Neufchâtel, Bade & autres villes impériales & non impériales qui se sont données aux Suisses, à condition de leur conserver leurs priviléges; ces villes sont comprises sous neuf bailliages.

Les Grisons, dont il est seulement question ici, habitent les Alpes, & ce qu'on

(15) Voyez P. Mathieu, *tom.* 2, *liv.* 3; les autres historiens, & sur-tout Vittorio-Siri, qui traite fort au long ce point d'histoire: *Mémor. Récond. tom.* 1, *pag.* 369 & *suiv.*

appelle la Valteline qui eſt une vallée, ou pour mieux dire, une eſpece de large foſſe entre le pied des Alpes, appartenantes à l'Italie, & les Alpes deçà l'Italie, puiſque dans ſa plus grande largeur, elle n'a pas plus d'une petite lieue Françoiſe ſur trente ou environ qu'elle a de longueur, depuis le Tirol juſqu'au lac de Côme. Tout le fond de cette vallée eſt arroſé par l'Adda qui la traverſe entiere, & qui ſe groſſiſſant de tous les torrens qu'il reçoit, n'eſt gueres moindre que la Marne, quand il ſe décharge dans le lac de Côme. Elle renferme environ cent mille habitans, preſque tous catholiques Romains. Elle eſt très-fertile en bleds, vins, arbres fruitiers & pâturages. Ses bornes ſont, du côté de l'orient, le comté de Tirol auquel elle touche; mais les paſſages en ſont également étroits & difficiles; au midi, Breſſe & Bergame, dépendances de la république de Veniſe; la chaîne de montagnes qui l'en ſépare eſt pareillement ſi roide & d'un terrein ſi rude, qu'elle eſt inacceſſible dans toute cette longueur, excepté par les deux paſſages de Tiron pour entrer dans le Breſſan, & de Morben dans le Bergamaſque. Une pareille chaîne des Alpes, habitées par les Griſons mêmes, fait le côté du ſeptentrion. La diſpoſition de toute cette plage eſt telle, que pour

aborder en Italie des pays qu'elle a à ſon ſeptentrion, il n'y a de paſſages que ceux qui aboutiſſent dans cette vallée, qui débouche à l'occident dans le duché de Milan, par une plaine où eſt le lac de Côme, entre le Milanois & la Valteline.

C'eſt cet endroit préciſément dont il s'agit ici. A ſix cens pas du lac de Côme, l'Eſpagne venoit de faire conſtruire un fort, appellé le fort de Fuentes, du nom de celui qu'elle en avoit chargé, ſur un rocher de deux cens pieds de haut, dominant ſur tout ce terrein, qui ſépare le Milanois d'avec la Valteline, & qui n'eſt déja que trop embarraſſé par des marais & des prairies fangeuſes; ſur le bord du lac, qui en cet endroit n'eſt large que de deux ou trois cens pas, elle avoit élevé un ſecond fort vis-à-vis le premier, mais beaucoup plus petit. Pour achever de boucher entiérement ce paſſage, elle avoit fait faire de profondes tranchées dans l'intervalle, depuis le pied des montagnes juſqu'au lac. Les fortifications de ces deux châteaux étoient bien entendues, à pointes & angles, pour s'accommoder à la forme du rocher, qui d'ailleurs ne pouvoit être vu du canon, d'aucun endroit aux environs.

Il étoit impoſſible que les Griſons viſſent de bon œil une pareille entrepriſe;

car quoique les Eſpagnols témoignaſſent, ou feigniſſent de ne pas penſer à eux, dans la conſtruction de ce nouvel ouvrage, & même que pour montrer qu'ils n'avoient aucun deſſein ſur ce qui ne leur appartenoit point, ils euſſent fait reculer quelques tranchées trop avancées, il n'étoit que trop viſible que leur objet étoit de chercher à joindre un jour les états d'Italie & d'Allemagne, par l'invaſion de la Valteline; & en attendant, de barrer aux Ultramontains le paſſage en Italie, par cet endroit; d'ôter toute communication aux Suiſſes & Griſons, & aux François leurs alliés, avec l'état de Veniſe; enfin de réduire les Griſons à capituler avec eux & à les reconnoître pour leurs maîtres.

L'Eſpagne avoit déja donné aux Griſons des preuves de ce dernier deſſein. Le parti proteſtant avoit été juſques-là dominant dans les trois ligues, parce qu'il s'étoit établi dans les cantons les plus conſidérables, & qu'il avoit été embraſſé par les plus riches particuliers. Ceux-ci étoient fort attachés à la France, & ennemis mortels de l'Eſpagne, mais la différence de religion n'avoit encore mis aucun trouble parmi ces peuples, parce qu'ils voyoient que toute leur force réſidoit dans cette union. Les Eſpagnols trouverent le moyen de la rom-

pre, en envoyant dans ces cantons leurs émissaires ordinaires, les jésuites & les capucins, qui par persuasions, par argent, par promesses, réussirent sans peine à commettre les deux partis ensemble, & dégoûterent les catholiques de la forme de gouvernement de leurs compatriotes, presqu'autant qu'ils leur firent haïr leur croyance.

L'aliénation des esprits commença à paroître, en ce que le résultat des délibérations de l'assemblée des catholiques, tenue à Bade, se trouva pour la premiere fois contradictoire à celui des protestans assemblés en même tems séparément à Arau. Les uns demandoient qu'on poursuivît ceux qui avoient manié l'argent de la république, & rendirent des arrêts contr'eux; les autres les soutenoient ouvertement. Les catholiques se virent à la fin les plus forts, & ils éclaterent contre les réformés, jusqu'à entreprendre de les chasser tout-à-fait de quelques petits cantons, sous prétexte qu'ils cherchoient à livrer le pays à la France: c'est à quoi la France ne pensoit gueres; mais ce qui s'y passoit, ne pouvoit pourtant lui être indifférent, & cet intérêt lui étoit commun avec la république de Venise. Nous y avions eu long-tems pour ambassadeur le sieur Pascal, dont les Grisons s'étoient montrés si satisfaits, qu'ils en de-

manderent un qui lui ressemblât ; & comme dans leurs momens de bonnes intentions, ils demandoient aussi qu'il pût leur apprendre la guerre, on leur envoya de Vic, avec ordre à lui & à Canaye, qui exerçoit la même fonction à Venise, de n'agir que de concert.

Le meilleur & le plus court parti eût été de prêter main-forte aux ligues, pour empêcher la construction du fort de Fuentes, ou du moins de leur donner les moyens d'en construire un de leur côté, qui l'eût rendu inutile. On le sentoit bien, & ce n'auroit pas été une chose nouvelle pour S. M. que de répandre de l'argent dans ce pays-là ; mais les Grisons avoient bien refroidi tous ceux qui prenoient leurs intérêts. Loin de savoir gré à S. M. de toutes les pensions qu'elle leur distribuoit, on ne recevoit que plaintes de leur part, de ce qu'elles étoient mal distribuées, & qu'on ne laissoit pas ce soin à leurs ministres. Les Vénitiens n'étoient pas plus contens d'eux pour d'autres sujets que Canaye communiqua à de Vic ; & il s'en falloit de beaucoup, que les Suisses ne les servissent avec leur chaleur ordinaire. Ceux-ci s'étoient laissés prendre au leurre d'une réception gracieuse qui avoit été faite à leurs ambassadeurs à Milan ; & l'on ne doutoit pas du moins

que les cinq cantons de Lucerne, Schwiz, Zug, Vri & Undervald ne renouvellassent leur alliance avec le Milanois.

Malgré tout cela, la liberté des Grisons paroissoit à toutes ces parties intéressées, un point qui n'étoit nullement à négliger; & les Espagnols ne pouvoient encore gueres compter de venir à bout de fermer les yeux au sénat Helvétique, quelque mal partagé qu'elle le supposât des lumieres d'une bonne politique. Pour bien dire, c'étoit dans la diete indiquée à Coire, pour le 12 juin, que se devoient frapper les plus grands coups, & chacune des parties respectives qui en attendoit le dénouement de toute la question, ne manqua pas d'y envoyer un homme de confiance. Alphonse Cazal y vint de la part du comte de Fuentes. J'y fis porter par Montmartin à de Vic, des lettres de S. M. qui ne furent pourtant pas rendues publiques, parce que Canaye mandoit que la république de Venise étoit à l'égard des Grisons dans des sentimens bien différens de ceux de S. M. & que c'étoit un point enjoint sur tous les autres à nos ambassadeurs, de s'unir dans toutes les mêmes demandes. Les ambassadeurs François & Vénitiens se contenterent donc de solliciter sous main, & ne parurent presque point. Leur inaction devoit donner beau

jeu au comte de Fuentes. Cependant les brigues & les mouvemens d'Alphonſe Cazal, jointes à cela, n'empêcherent point que ſon parti n'y échouât. Le réſultat de la diete fut que les ligues ne vouloient entendre parler d'aucun traité avec l'Eſpagne, que préalablement le fort de Fuentes ne fût raſé, le paſſage & le commerce rendus libres, toutes choſes enfin remiſes dans leur premier état. L'alliance avec la France y reçut auſſi une nouvelle confirmation. Il eſt vrai que de cette réſolution aux effets, il y avoit encore bien loin, & les Eſpagnols avoient encore bien des reſſources pour amuſer les Griſons. Montmartin ne s'en revint pas, ſans avoir conſidéré attentivement tout ce qui avoit donné ſujet à la conteſtation, & ſans avoir, par mon ordre, tracé le plan du fort & des environs. C'eſt ſur ſon rapport & ces mémoires que j'ai formé cet article.

Une conteſtation aſſez ſemblable à celle-ci, excepté qu'elle regardoit directement S. M. s'éleva cette année au ſujet du pont d'Avignon. Ce fameux pont tomboit en ruine, & étoit prêt à ſe détruire, faute des réparations qui auroient dû y être faites il y avoit long-tems. La raiſon de ce retardement eſt que la conjoncture des affaires de France n'avoit pas permis de travailler

à la ſolution d'une queſtion entre le roi de France & le pape, ſans laquelle on ne pouvoit mettre la main à cet ouvrage; c'eſt que le pape en qualité de propriétaire d'Avignon, ſe prétendoit auſſi propriétaire de ce pont, du port & paſſage du Rhône entre Avignon & Villeneuve, & conſéquemment de tous les droits attachés à ces paſſages (16). Les réparations du pont ne ſouffrant plus de délai, pour ſavoir auquel des deux il appartenoit de les faire, de S. M. ou du pape, S. M. voulut que toute cette queſtion fût une bonne fois décidée. Comme elle étoit entiérement de ma compétence, elle me fut remiſe entre les mains; c'eſt ce qui fait que je ſuis en état d'en rendre raiſon au public.

La loi reçue en France, n'a de tout tems accordé aucun droit ſur les eaux & cours du Rhône à ſes riverains, même princes ſouverains; car il y en a qui ont cette qualité, le prince dauphin, le duc de Savoye, le comte de Provence & le prince d'Orange. La queſtion ſe réduit à ſavoir ſi le pape, qui eſt l'un de ces riverains du Rhône, eſt en droit de ſe faire excepter

(16) Le cardinal d'Oſſat en parle d'une maniere avantageuſe pour le pape, dans ſa lettre à M. de Villeroy, du 2 juin 1703.

de cette regle commune, par quelque conceſſion particuliere.

Je fis conſulter, pour décider ce point, les archives de la monarchie, les titres anciens du domaine, les regiſtres de la ſénéchauſſée de Niſmes & toutes les chartres de la province. Je fis deſcendre ſur les lieux des commiſſaires éclairés & intégres. Il demeura conſtant, par tout ce travail, que la regle qui partage les rivieres par moitié entre les riverains ne regarde point le roi de France; & en ſecond lieu, qu'il jouit d'un double droit à cet égard, par rapport au Rhône, dont, en qualité de ſouverain, il poſſede ſeul le lit, l'ancien & le nouveau canal, avec tous les droits qui en dépendent. Des provinces que ce fleuve traverſe, le Languedoc eſt celle ſur laquelle ce droit eſt encore le plus inconteſtablement établi, parce qu'elle eſt un ancien fief de la couronne qui n'en a jamais été démembré, & que les comtes de Toulouſe ont toujours tenu en cette qualité; elle a cela de différent du Dauphiné & de la Provence, qui ſont des acquêts. Mais ni cette raiſon, ni celle que ces deux provinces peuvent être aliénées pour apanage ou pour dot, n'empêchent point que la Provence & le Dauphiné ne ſoient compris ſous la même regle que le Rhône,

par le droit de régale, que rien ne peut faire perdre à nos rois. Une infinité d'arrêts intervenus en leur faveur, contre les riverains du Rhône, le leur confirment encore, & le traité fait avec le duc de Savoye après la derniere guerre, l'établit formellement. Voici ce qui avoit pu rendre la chose douteuse pour le pape, par rapport à Avignon.

Un fonds de quatre mille livres fut autrefois affecté par les rois de France pour les réparations de ce pont, Ce fonds fut ensuite délaissé à des religieux hospitaliers, qui se nommerent *freres desservans l'hôpital du pont d'Avignon*, parce qu'en effet cet hôpital joignoit le pont, & on leur fieffa en même tems tous les droits qui en pouvoient revenir au roi, moyennant la soumission qu'ils firent, de ne rien laisser manquer à l'entretien du pont. Ils jouirent fort long-tems de ces revenus & de ces droits; mais sans que les recteurs du pont satisfissent à l'obligation qu'ils avoient contractée. A la fin, ce fonds primitif se trouva dissipé & perdu, on ne sait pas trop comment; & pendant ce tems-là, les officiers de S. S. firent différentes entreprises pour se mettre en possession du pont & des droits. Rien ne leur parut plus propre à cela, que de prendre volontairement la charge des réparations qu'il falloit y faire;

ils voulurent y travailler de tems en tems; mais quoique le conseil de S. M. ne fît pas à beaucoup près sur cette démarche d'usurpation, tout ce qu'il devoit, les poursuivans furent pourtant toujours contredits & déboutés de leurs demandes; toutes preuves qui achevent de démontrer le bon droit de S. M.

Je fis rendre un arrêt définitif, qui servit de solution à ce différend. Par cet arrêt, le Rhône & ses isles, ses ports, péages, droits & dépendances, notamment le pont d'Avignon, sont déclarés appartenir uniquement au roi, par droit de régale, de domaine & de patrimoine de la couronne. S. M. fit en conséquence commencer les réparations du pont, & des recherches pour recouvrer les premiers fonds perdus. Ainsi fut terminée cette affaire, qui importoit presqu'autant à cause du duc de Savoye, qu'à cause du pape.

S. M. fit aussi l'acquêt du comté de Saint-Paul, l'un des appanages de M. le comte de Soissons. Ce prince se voyant abymé de dettes, se détermina à vendre ce comté, pour satisfaire ses créanciers, qui le pressoient vivement. Il crut sans doute, qu'après la naissance d'un fils, que sa femme venoit de lui donner, il ne lui convenoit plus de vivre dans le dérangement. Il reçut avec son

air grave & ſtoïque, les complimens que lui fit S. M. ſur cette naiſſance, & enſuite il envoya Guillouaire, lui faire offre de ſon comté de Saint-Paul. Henri, dans cette acquiſition, enviſagea premiérement ſon goût, & enſuite l'inconvénient pour l'hommage, s'il paſſoit dans les mains de quelque prince étranger. Il reçut donc favorablement la propoſition de M. le comte; & en attendant qu'on convînt du prix avec lui, il lui fit toujours une avance conſidérable, pour le tirer d'affaire avec ſes créanciers.

Depuis, y ayant fait une plus mûre réflexion, S. M. qui juſques-là ne m'avoit point parlé de ce marché, écrivit à M. le comte de Soiſſons, qu'il vînt trouver Caumartin & moi, auxquels elle avoit attribué la connoiſſance de cette affaire, & elle m'écrivit auſſi pour ſavoir ce que j'en penſois. Je ne déſapprouvois pas tout-à-fait cet acquêt, que Villeroy me manda que S. M. avoit fort à cœur, au contraire, je ſervis M. le comte de tout mon pouvoir; mais je trouvois qu'il y avoit bien des choſes à obſerver dans la forme. Cette affaire prenant un tour à ne pas ſe conclure ſi-tôt, je partis pour mon voyage de Poitou, pendant lequel Henri n'écoutant que ſon impatience, & perſuadé qu'il ne pouvoit jamais y avoir de grands

risques, fit reprendre l'affaire par MM. de Bellievre, de Villeroy, de Sillery & de Maisses, qui consommerent le marché avec M. le comte, par un contrat d'échange. A mon retour, le roi me l'apprit, & me vit très-surpris de ce qu'on avoit été si vîte. Il en voulut savoir la cause; il me fit même une espece de reproche de ce que je me déclarois contre l'acquisition d'une belle terre, qui avoit passé aux prédécesseurs de M. le comte, des mains de mes ancêtres. C'est pour cette raison que j'étois plus au fait que personne sur cette matiere; & voici ce que j'en appris à S. M.

Du tems que ce comté étoit encore possédé par les comtes de ce nom, il y avoit eu de grands débats, pour savoir s'il relevoit du comté de Boulogne, ou de celui d'Artois, c'est-à-dire, de la France ou de l'Espagne. Cette affaire étant de celles dont l'éclaircissement ne se fait pas facilement; il fut convenu dans les derniers traités, faits par François I & Henri II, avec les rois d'Espagne, que jusqu'à ce qu'il eût été autrement décidé, il seroit libre aux seigneurs de Saint-Paul, de relever de celui des deux comtés qu'ils aimeroient le mieux. Les comtes de Saint-Paul suivans préférerent l'hommage du comté d'Artois, & donnerent à l'Espagne, par cette préférence, une es-

pece de droit, qui étoit capable de rallumer la guerre, d'abord que le roi de France, possesseur de ce fief, déclareroit ne vouloir plus relever que du comté de Boulogne, qui étoit lui-même, & il ne pouvoit, sans une espece de déshonneur, faire autrement. Il étoit triste de voir recommencer la guerre pour une bagatelle de cette nature, & honteux de l'éviter en se soumettant à rendre hommage à une couronne, qui le devoit elle-même à la France. Le roi avoua que j'avois raison. Le remede qu'on trouva fut de rompre le premier contrat, & d'en passer un second sous le nom d'une tierce personne, remettant à se déclarer lorsque les choses seroient au point de pouvoir le faire, sans se compromettre.

La discussion de cette affaire se fit à Fontainebleau, où Henri fit cette année un long séjour. Il y fit venir de Saint-Germain, le dauphin & ses autres enfans. Sa premiere idée fut que M. le dauphin ne passât point par Paris, en faisant ce voyage; mais je le fis changer d'avis. Les enfans de France vinrent coucher à Saint-Cloud, traverserent Paris, avec madame de Monglat leur gouvernante, & se rendirent à Fontainebleau par Savigny.

S. M. fit recevoir dans l'ordre de Malthe, celui de ses enfans naturels, qu'on appelloit

Alexandre Monſieur (17). Elle donnoit de Fontainebleau ſes ordres pour ſes bâtimens. On y fit la même dépenſe cette année que les autres, & plus grande encore, parce qu'on y ajouta les bâtimens deſtinés aux nouvelles manufactures. C'étoit à moi à obéir. J'obéis à regret, & ſans ouvrir la bouche. Je me ſouviens ſeulement, que comme dans le même tems, on voyoit auſſi s'établir en France par la miſſion du pape, un grand nombre (18) d'ordres religieux, je citai à

(17) Cette cérémonie ſe fit dans l'égliſe du Temple, en préſence du légat & des ambaſſadeurs. Le petit prince ne pouvant prononcer lui-même ſes vœux, Henri IV, par un mouvement de vivacité, deſcendit de ſon trône, & vint les faire pour lui, entre les mains du grand-prieur. Il promit de les faire ratifier à cet enfant, lorſqu'il auroit atteint ſeize ans : *de Thou, liv.* 132.

(18) Tous les politiques ſe ſont toujours fortement recriés contre la trop grande multiplication des ordres religieux, & le nombre exceſſif des moines dans ce royaume. Si nos rois & nos plus grands miniſtres n'ont pas ſuivi cette maxime, ce n'eſt pas qu'ils n'ayent goûté la ſolidité de leurs raiſons ; mais ils ont cru devoir donner la préférence à la religion ſur la politique, puiſque s'il eſt vrai que les moines ſont inutiles à l'état, il n'eſt pas moins inconteſtable, que la religion ſouffriroit de leur aboliſſement. « Ainſi, qu'il faudroit être » ou méchant, ou aveugle, dit le cardinal de Richelieu, dont le témoignage ſur cette matiere eſt moins

S. M. l'exemple de Charlemagne, pour les uns, & des Romains pour les autres.

Mahomet III étant mort de la peste, Achmet son fils qui lui succéda, âgé seulement de quatorze ans, pour appaiser les rumeurs contre le mauvais gouvernement, chassa sa grand-mere, qui en étoit la cause. Sinan Bacha, qui servoit de conseil à cette princesse, fut cité pour rendre compte de sa conduite; mais au lieu d'obéir, il prit la fuite. La Perse, qui étoit en guerre avec cette couronne, profita de cette confusion pour s'emparer de quelques villes. Notre ambassadeur à la Porte, étoit le sieur de Salignac.

---

suspect que celui de M. de Sully, » pour ne voir » & n'avouer pas que les religions sont non-seulement utiles, mais même nécessaires; aussi faut-il » être prévenu d'un zele trop indiscret, pour ne » connoître pas que l'excès en est incommode, & » qu'il pourroit venir à un tel point, qu'il seroit » ruineux; ce qui se fait pour l'état, se faisant pour » Dieu, qui en est la base & le fondement. Réformer les maisons déja établies, & arrêter l'excès » des nouveaux établissemens, sont deux œuvres » agréables à Dieu, qui veut la regle en toutes » choses » : *Testam. Polit.* 1. *part. chap.* 2, *sect.* 8.

Fin du Tome V.

TABLE
DES MATIERES
Du cinquieme Volume.

A

ACHMET, empereur des Turcs, ſuccede à Mahomet III. Troubles arrivés à Conſtantinople à ſon avénement, 390.

Aerſens, (François) donne avis de l'union prétendue de l'Eſpagne avec l'Angleterre, pour envahir la France, 26 & *ſuiv.*

Alexandre, (le pere) jéſuite, eſt un des envoyés pour travailler au rappel de ſa compagnie, 171.

Alexandre, fils naturel de Henri IV, eſt reçu dans l'ordre de Malte, 389, N. 17.

Alger, voyez *Eſpagne.*

Allemagne. Avantages pour les électeurs & princes d'Allemagne, dans le grand deſſein de Henri IV, 77, 78. Véritable politique des cercles par rapport à la maiſon d'Autriche & à l'Eſpagne, 78, 79.

Amour. Combien cette paſſion eſt dangereuſe pour les princes, 306 — 310.

Ancrage (droit d') établi malgré les remontrances de Sully, 138.

Anglicans, conférences entr'eux & les Puritains, 360.

Angleterre & *Anglois*. Caractere de la nation, 22. Jalousie des Anglois contre les Ecossois, 22, 23. Droits prétendus de l'Angleterre sur la Normandie, la Guyenne, le Poitou, 26, 27. Maniere dont on sert le Roi d'Angleterre à table, 51, 52. Opposition des ministres Anglois aux négociations de Sully, & aux intérêts des Provinces-Unies, 57 — 67. Conjuration de quelques Anglois contre le Roi Jacques, 117. Les Anglois profitent de l'interdiction du commerce entre la France & l'Espagne, 342.
Antechrist. Dogme du pape Antechrist proposé au synode de Gap, 143.
Arsenal, voyez *Sully*.
Archiducs. (les) Dispositions & véritable politique des archiducs en Flandre, par rapport à l'Espagne & à la maison d'Autriche, 79, 80.
Archiprêtre établi en Angleterre par le pape, cause de trouble, 42, 43, N. 4, 5, voyez *Clément VIII*, *Jacques*, *jésuites*.
Aremberg. (Jean de Ligne, comte d') Fautes qu'il fait dans sa négociation auprès du roi Jacques, 49 — 51.
Aremberg, (le comte d') revient à Windsor, 109. Délais que Jacques lui fait essuyer. Il continue de cabaler à Londres, 116, 177.
Argouges, (Florent d') trésorier de la maison de la reine, 244, N. 1.
Artois. (comtes d') La suzeraineté du comté de Saint-Paul disputée entr'eux & les comtes de Boulogne, 387.
Asquins, (chevalier d') de la faction Ecossoise à la cour de Londres, 15, 22, 66.
Aubigné, (M. d') 273.
Augustins réformés, institués, 145.
Avignon. Contestation sur le pont de cette ville;

entre le pape & le roi de France, terminée à l'avantage du roi, 381.

Autriche. (maison d') Voyez *puissances* du nord, *Jacques*, roi; pays subjugués par elle, 35, 36, voyez *Charles-Quint*, *Philippe II*; nécessité & moyens de l'abattre, 37, 38, 39, 80—83, voyez *Henri IV*; foiblesse de cette maison, 77—79.

Auvergne, (comte d') 141. Procès qu'il perd contre la reine Marguerite, pour la succession de Catherine de Médicis, 260. Entre avec l'Espagne dans un complot pernicieux contre l'état & la personne de Henri IV, 264, N. 6. Il demande pardon au roi, & reprend encore ses menées avec l'Espagne, 287. Ses irrésolutions & ses terreurs, 289. Sa retraite à Vic, 292. Lettre qu'il en écrit à Sully, & qu'il en reçoit, 295, 296. Comment il est arrêté, 298, N. 15.

B

BAR. (la duchesse de) Sa mort, 165. Particularité sur sa mort, *ibid.* N. 2. Son éloge, 166, N. Où inhumée, *ibid.* N. Son hôtel à Paris, 167. Voyez *Sully*, (Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, duc de)

Bar. (le duc de) Motif de son voyage à Rome, 166, N.

Barbarie, voyez *Espagne.*

Barneveld, (Jean Olden de) donne avis de la prétendue union de l'Espagne & de l'Angleterre contre la France, 26. Mécontentement qu'il essuie de la part des ministres d'Angleterre, 54, 55. Conférences qu'il a à ce sujet avec Sully, auquel il confie les secrettes résolutions des Etats-Généraux, 56. Conférences entre lui,

Sully & les miniſtres Anglois qui ne veulent rien accorder, 57 — 66. Voyez *Cecil*.

Barrault, (Emeric Gobier de) ambaſſadeur de France en Eſpagne, travaille à découvrir la trahiſon de l'Hôte, 205 — 210. Trait de fermeté de cet ambaſſadeur, 205, N. 19. Eſt inſtruit de la trahiſon de l'Hôte, 207, 208. Il en donne avis à Henri IV, 210. Ne croit point Villeroi coupable, 221.

Barreau, voyez *Sully*.

Beaumont, (Chriſtophe de Harlai, comte de) ambaſſadeur de France à Londres, eſt admis à la table du roi Jacques, 51. Il continue à donner avis de l'état des affaires en Angleterre, 108. Avis utile qu'il donne de Londres, 109, 110. Il ſert utilement dans l'affaire de la défenſe du commerce avec l'Eſpagne, 345. Dans celle du traité de l'Eſpagne avec l'Angleterre, 361, 363.

Beaupré, (S. Germain de) agit dans le ſynode de Gap, pour faire ſupprimer le dogme du pape Antechriſt, 144.

Bellegarde. (Roger de Saint-Larry, duc de) Ses liaiſons avec Sully, 284.

Bellievre, (Pomponne de) 221. Il ſollicite le chapeau de cardinal pour MM. de Villars & de Marquemont, 225. L'un des commiſſaires dans l'affaire de l'interdiction du commerce avec l'Eſpagne, 343. Dans celle de l'acquiſition du comté de Saint-Paul, 386.

Bergerac. Services rendus par cette ville à Henri IV, 148.

Béringhen, (Pierre de) 140.

Bontems, 169.

Borgia, (D. Inigo de) conduit des troupes Eſpagnoles en Flandres, 126.

Boucault, président de la cour des aides de Montpellier, 266.
Bouillon, (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de) cherche inutilement à gagner le Roi d'Angleterre, 39, 40. Ses brigues à la cour du palatin à Londres, & dans les assemblées des calvinistes François, 142, 227, 262. Et avec Lesdiguieres, 270. Il se fixe à la cour de l'électeur palatin, 280. Promet du secours aux Flamands, & les trompe, 353.
Bourbon, (Alexandre de) voyez *Alexandre*, fils, &c.
Bourbon. (maison de) Nécessité & moyens de l'unir avec celle de Stuard, pour abaisser la maison d'Autriche, 73 — 75.
Bourbon, (Henri de) duc de Verneuil. Voyez *Verneuil*.
Briare, (canal de) pourquoi entrepris: commencé, 340, N. 5.
Broc, (du) lieutenant du prevôt, laisse échapper l'Hôte, 213 & *suiv*.
Brock, (Georges) est mis à mort par ordre du roi Jacques, 118, N. 6.
Brunswick, (duc de Lunebourg,) 109.
Bufalo, cardinal, nonce du pape, 345, 350, 363. Est instruit des desseins de Henri IV, 372.
Buzenval. (Paul Choart de) Amitié qu'a pour lui le conseil des Provinces-Unies, 354.

C

CADSANT. (isle de) Sa prise, 351.
Calignon, (N. de) admis au conseil sur le rétablissement des jésuites, 171. A celui pour la vérification des rentes, 328.
Canada. Colonie qu'on y envoye, 161.

Canaux pour la jonction des rivieres, combien utiles, 325 — 327, N. 1.
Canaye, (Philippe de Frêne) ambassadeur à Venise, 379.
Capucins (les) brouillent les protestans avec les catholiques chez les Grisons, 378.
Capucines, instituées, 145.
Cardinaux François promus, 225.
Carmes Déchaussés, établis en France, 145.
Carmélites, instituées, *ibid.*
Caron, (le) agent des Provinces-Unies à Londres pour la paix, 361.
Castille, receveur général du clergé, est accusé de malversations, 322.
Catherine de Médicis. Ses dispositions testamentaires en faveur de ses filles; valeur de sa succession, 260.
Catholiques. Leur faction en Europe opposée à la faction protestante; forces de ces deux factions, 75, 76.
Catholiques des ligues Grises tiennent leur assemblée dans la ville de Bade, 378.
Caumartin, (Louis le Fevre de) est appellé au conseil sur le rétablissement des jésuites, 171. Commissaire dans l'affaire de l'acquisition du comté de Saint-Paul, 386.
Cazal, (Alphonse) député par l'Espagne à l'assemblée des ligues Grises à Coire, y échoue, 380, 381.
Cecil, (Guillaume) secrétaire d'Elisabeth. Son caractere, son ambition, ses artifices, 21. Ses manieres pour obtenir la faveur du nouveau roi d'Angleterre, 20, 21. Voyez *Jacques*. Conférences entre lui, les conseillers Anglois & Sully, où il cherche à le surprendre & à le tromper, 45, 49. Il est député au comte d'Aremberg,

49, 50. Son penchant en faveur de l'Efpagne, 50, 51. Il fe montre en tout contraire aux Flamands, 56, 57. S'oppofe qu'on donne du fecours aux Etats Généraux, 91. Il continue à appuyer le parti Efpagnol, 116, 118. Il fe déclare enfin malgré lui pour le traité d'alliance entre la France & l'Angleterre, 120.

Chambre des comptes, s'oppofe à la vérification des rentes, 328.

Chantilly. Séjour ordinaire de Henri IV, dans le printems, 196, 225.

Charité chrétienne, (hôpital ou maifon de la) donnée aux foldats invalides, 335, N. 3. Sa fondation primitive, *ibid.* N.

Charlemagne, empêcha que les ordres religieux ne fe multipliaffent trop en France, 389, N. 18.

Charles V, roi de France. Son regne propofé pour modele d'un bon gouvernement, 338, N. 4.

Chaftes, (Aimar de) employé dans l'affaire de l'interdiction du commerce avec l'Efpagne, 344.

Château-Guay, (madame de) maitreffe du comte d'Auvergne, 293.

Châteauneuf, (Charles de l'Aubepine, marquis de) appellé au confeil fur le rappel des jéfuites, 171. Eft du confeil pour la vérification des rentes, 328.

Clément VIII, caufe du trouble en Angleterre, en y établiffant un archiprêtre, 41, N. 4. Politeffes réciproques de ce pape & du roi d'Angleterre, 44, N. 6. S'intéreffe pour le rappel des jéfuites en France, fe plaint du fynode de Gap, & établit plufieurs ordres religieux, 144. Promotion de cardinaux, dans laquelle il a égard aux recommandations du duc de Sully, 224. Il s'emploie pour la conclufion du traité de commerce avec l'Efpagne, 345. Il favorife

les desseins de Henri IV contre l'Espagne, 372.
Clergé de France se déclare contre les jésuites, 185.
Cochefilet, (maison de) distinguée, 100, N. 2.
Cobham. (milord) Avis qu'il confirme à Sully, 26.
Colluin, ministre protestant, écrit contre le roi Jacques, 44.
Come. Fort bâti sur ce lac par les Espagnols, cause de trouble, 376.
Commerce. Edits ruineux pour le commerce accordés par Henri IV, 130, 332. Combien lui est utile la jonction des rivieres, 325, N. 1. Et la construction des chemins royaux, *ibid.* N. Interdiction du commerce avec l'Espagne, 332. Suite de cette affaire, 263. Rétabli par un traité de commerce, 344.
Condé, (Henri II de Bourbon, prince de) se joint aux séditieux, 227.
Connétable de Castille passe en France; extrait de son compliment à Henri IV, sur l'accord entre l'Espagne & l'Angleterre, 363, 364.
Conseils extraordinaires établis, pourquoi, 318, 319.
Constant, 273.
Conversations entre le roi d'Angleterre & Sully, à sa premiere audience, sur différens sujets, 7 — 12. Autre secrette, à la seconde audience, sur le dessein contre la maison d'Autriche, 33 — 41. Entre Henri IV & Sully à son retour de Londres, 107. Sur la soie & les manufactures, 149, 150. Contre le rappel des jésuites, 176 — 180. Sur les dépenses de ce prince & ses chagrins domestiques, 226 — 230. Entre Sully & la marquise de Verneuil sur sa mauvaise conduite, 301 & *suiv.* N. 17 — 18.
Cotton, (Pierre) employé pour le rétablissement

de la société en France, 171. Il rend visite à Sully, 191. Traits de sa vie, *ibid.* N. 2. Et de l'amitié de Henri IV pour lui, *ibid.* N.

Crevecœur Montmorenci est déchu de son gouvernement de Caen, 141.

Cuman, entrepreneur des manufactures, 149.

Cusco. (roi de) Sa promesse au conseil de Madrid, 122.

D

Danemarck, (Anne de) reine d'Angleterre. Son arrivée à Londres, 115. Elle y change tout d'un coup de manieres & de politique, *ibid.*

Darius. Trait de ce prince & de Zopire, 164, 189.

Dauphin, (M. le) est mené à Fontainebleau, 388.

Derby, (le comte) escorte Sully dans son ambassade à Londres, & le conduit à Grenvich, 6. Il le conduit dans la chambre du roi, 66.

Desbordes, député général des protestans, 144, N. 13.

Descartes vient en France, 209.

Domaine du roi. Abus à corriger dans cette partie, 323.

Drouart, destitué de son emploi, 331.

E

Ecluse. (l') Siége & prise de cette place, 352 & *suiv.* N. 8.

Ecossois. Jalousie des Anglois & des Ecossois, 22, 23.

Edits. Petits édits accordés aux particuliers, dommageables au commerce, 332.

Edmond, agent d'Elisabeth en France, vient à Calais complimenter Sully, 33.

Elisabeth. Louanges données à sa politique, 18, 19, 25. Appui qu'elle donna aux prêtres Anglois contre la cabale Espagnole, 42, N. 5. Paroles de cette reine sur l'union du roi de France, d'Angleterre, de Suede & de Danemarck, 80.

Elisabeth de France, reine d'Espagne, tombe malade, 257.

Empire & Empereur. Leur véritable politique par rapport à l'Espagne, 77, 78.

Entragues. (François de Balzac d') Suites de ses brigues, 262. Se fait donner le bâton de maréchal de France, 286, N. Il est arrêté, 299. Anecdotes sur les amours de ses filles, 311, N. 20.

Epernon, (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d') traité favorablement par Henri IV, 282. Chûte malheureuse qu'il fait, 205.

Escures, (Pierre Fougeu d') 262, 285.

Espagne & Espagnols. Grandes offres qu'elle fait au roi Jacques contre la France, 26, 32, 34, 35. Elle soutient les prêtres Anglois contre le roi Jacques, & brigue pour le détrôner 42 — 44, N. 4, 5, 6. Idée de la faction catholique en Europe, à la tête de laquelle est l'Espagne, 75. L'Espagne entre dans la conspiration des milords contre Jacques, & autres brigues, 197. Tente à s'emparer de la *Barbarie*, & peut-être d'*Alger*, 122. Sa flotte est battue par les Hollandois, 121. Suite de la guerre dans les Pays-bas, 125. Part qu'a le conseil de Madrid dans la trahison de Nicolas l'Hôte, 204. Le commerce est interdit avec l'Espagne, 332. Suite de cette affaire, 341. Suite de la guerre dans les Pays-bas. Dépenses qu'elle coûte à l'Espagne, 351. Les Espagnols enta-

ment un accord avec l'Angleterre, 356. Qui eſt enfin conclu, 362. Origine de la grandeur de cette couronne, 367.
Etoffes. Etabliſſement des manufactures d'étoffes de ſoie, 149. Conſidération ſur cette matiere, 154, 155.

F

FAY, (bac de) 216.
Ferrier, miniſtre proteſtant, l'un des ſéditieux, 143.
Ferriere, (la) calviniſte mal intentionné, 277.
Fervaques, (André d'Alegre, comteſſe de) cherche à marier ſon fils à mademoiſelle de Sully, 141.
Finances & Financiers. Luxe & magnificence des gens d'affaires, 156. Diverſes opérations ſur les finances, 321, 326, 330.
Fleche, (la) château donné aux jéſuites, 195.
Flandres, *Pays-Bas* & *Provinces-Unies.* Conférences au ſujet de l'union de la Flandre avec l'Eſpagne contre la France, 28—30, 55, 57.
Fleſſingue. Haine de ſes habitans contre les Anglois, 360.
France. Fertilité & autres avantages de ce royaume, 151, 152.
Francheſes. (D. Juan-Idaique) Ses correſpondances avec Nicolas l'Hôte, 204.
Fuentes, (comte de) continue à cabaler contre la France, 125. Il échoue à l'aſſemblée de Coire, 380.

G

GAP. Synode où les calviniſtes propoſent le dogme du pape Antechriſt, 143.
Geneve. Entrepriſe ſur cette ville, manquée par

le duc de Savoie, & ſuivie d'un traité de paix, par la médiation des Suiſſes, 123.
Gonthier, (le pere) jéſuite. Son caractere, 171.
Grande-Bretagne. Nom donné à trois royaumes réunis ſous le nom d'Angleterre, 360.
Gras, (le) tréſorier du conſeil pour la vérification des rentes, 329.
Grey, (milord) conſpire contre le roi Jacques, 118.
Griſons. Origine de leurs différends avec l'Eſpagne, 377. Suite de cette affaire; ils ſe déclarent contre l'Eſpagne, 380.
Guillouaire, agent du comte de Soiſſons, 386.
Guiſe. (Catherine de Clèves, ducheſſe de) Agrémens de ſa ſociété, 236.

H

HAN, (Charles du) fermier général des cinq groſſes fermes, 331.
Harlay, (Achille de) s'opppoſe au rétabliſſement des jéſuites, 171, N. 4.
Hebert, (Charles) continue ſes brigues à Milan, 125.
HENRI IV. Ses raiſons pour prendre le parti des prêtres Anglois, 42, 43. Faute de ce prince de n'avoir pas donné carte blanche à Sully, 90. Formule de traité d'alliance entre lui & le roi d'Angleterre, 94. Ses préſens au roi, à la reine & à la cour d'Angleterre, 103, 121. Il fait un voyage à Lieſſe, 105. Careſſes de Henri à Sully, à ſon retour de Londres, & entretien public où il le loue & le juſtifie contre le comte de Soiſſons, 106. Ses entretiens ſecrets avec Sully, ſur l'objet d'une ambaſſade, 112. Il fait des penſions

aux principaux seigneurs Anglois & au roi, 121. Mesures prises contre les brigues d'Espagne à Londres, 122. Il retracte l'édit qu'avoit surpris le comte de Soissons, & soutient Sully contre le ressentiment de la marquise de Verneuil, 130 & *suiv.* Convention secrette entre le roi, le ministre & les cours souveraines, sur les petits édits, 132. Il soutient M. de Sully contre le comte de Soissons, 136, 137. Il entreprend de supprimer la chambre des requêtes dans tous les parlemens; parlement où il la supprime, 139. Pourquoi il visite la Normandie, 140. Ne passe pas Caen, dont il ôta le gouvernement à Crevecœur Montmorenci, qu'il donne à Bellefonds, 141. Tombe malade à Rouen, *ibid.* N. 10. Nouveaux mécontentemens qu'il essuie de la part du duc de Bouillon & des protestans 142 & *suiv.* Il donne le gouvernement de Poitou à Sully, 146. Etablit des manufactures d'étoffes de soie; conversation entre lui & Sully à ce sujet, 149, 158, 160. Il va dîner chez Zamet; sa dépense à la chasse, au jeu & en maitresses, 161. Envoie une colonie en Canada, *ibid.* Jetons que lui présente Sully, 164. Il est touché de la mort de la duchesse de Bar; en porte le grand deuil, 167. Le fait porter à sa cour, *ibid.* Sa réponse au nonce sur cette mort, 166, N. Il charge Sully de la discussion des effets de cette princesse, 168. Dont il dispose, 169. Il travaille au rétablissement des jésuites, 170. Raisons pour lesquelles il les rappelle malgré les raisons & les conseils de Sully, 184 & *suiv.* Auquel il promet toutes sortes de satisfactions de leur part, 189. Il leur donne la Fleche, 195. Séjour de ce prince à Chantilly, 196. Il découvre & poursuit la trahison de Nicolas

l'Hôte, 204. Maniere dont il traite Villeroy, 212. Il lui rend ses bonnes graces & le console, 215, N. 22. Il envoie ses cardinaux au conclave, 224. Fréquentes visites qu'il fait à Sully à l'Arsenal ; conversation singuliere sur ses chagrins domestiques, 226. Il se fâche de la fermeté de Sully, 229. Lui en fait excuse, 231. Lui confie ses déplaisirs sur la reine & la marquise de Verneuil, *ibid.* Lettre de reproche qu'il écrit à la marquise, 232, N. 26. Il lui demande la promesse de mariage, qu'elle lui refuse, 234. Agrémens qu'il trouvoit dans son commerce, 235, 236. Défauts & caractere qu'il reproche à la reine, 241. Il ne suit point le conseil que lui donne Sully, 238. Et l'engage à employer les voies de la douceur, 242. Il se racommode par Sully, & se rebrouille de nouveau avec la reine, 245. Il ne peut se résoudre à agir en maître dans sa maison, 247. Sa foiblesse pour madame de Verneuil, dont les artifices mettent Sully en danger de perdre la confiance de Henri IV, 253. Sa santé souffre de ses chagrins, 259 Il fait rendre justice à la reine Marguerite, sur les biens de sa mere, 260, 261. Il travaille à prévenir les complots du comte d'Auvergne avec l'Espagne & les calvinistes contre lui, 262, 265. Et projette avec Sully un voyage au midi de la France, que les courtisans font rompre, 266 & *suiv.* Il envoie Sully en Poitou, 271. Se fait rendre la fameuse promesse de mariage ; à quel prix, 286, N. 14. Il fait arrêter le comte d'Auvergne, 297, 298. Réponse qu'il fait à la comtesse d'Auvergne, 298, N. 15. Il fait aussi arrêter d'Entragues & la marquise de Verneuil, 299. Il ne peut se résoudre à éloigner la marquise, & pardonne, à

cause d'elle, aux deux coupables; particularités sur ce sujet, 298, N. 16. Ses amours, 306. Galanteries de ce prince & périls qu'il court en allant voir ses maitresses, 311, N. 20. Il dépose son argent à la Bastille, 315. Discours qu'il tient en plein conseil à cette occasion, 318. Il entreprend la vérification des rentes, *ibid.* & *suiv.* Etablit une chambre de justice, 330. Talens de ce prince pour le gouvernement, 336. Il interdit mal-à-propos le commerce avec l'Espagne, 341. Et répare cette faute par un traité de commerce, dont il récompense le cardinal Bufalo, 344 & *suiv.* Il continue à appuyer secrettement les Provinces-Unies, 355. Communique à Sully le compliment que l'ambassadeur lui avoit fait; demande à Sully son avis, 365. Réception qu'il fait à l'ambassadeur d'Espagne, 371, N. 14. Il s'attache les princes d'Allemagne; sa réception à l'ambassadeur du duc de Wirtemberg, 373. Il se remet en possession du pont d'Avignon, 381, 382. Achete du comte de Soissons le comté de Saint-Paul, 384 & *suiv.* Fait recevoir son second fils naturel dans l'ordre de Malte, 388. Bâtimens qu'il fait construire pour ses manufactures, 389.

Henriot, comment reçu de M. de Sully, 155, N. 14.

Hospitaliers du pont d'Avignon en divertissent les fonds, 384.

Hoste. (Nicolas l') Son caractere, ses intelligences avec les secrétaires d'état Espagnols, 203. Histoire de sa trahison, découverte par Rafis, 206. On cherche à l'arrêter, 209. Il se sauve, 213 & *suiv.* Et se noye dans la Marne, 216. Particularités sur cette affaire, *ibid.* N. 23.

Howard, (milord) amiral d'Angleterre, reçoit le comte d'Aremberg, 281. Sert la faction Espagnole contre Sully, 15, 86.

Humes, (milord) de la faction Espagnole à Londres, 298. Conduit Sully à Grenvich, 32, 66.

J

JACQUES STUARD, roi de la Grande-Bretagne. Honneurs qu'il rend à Sully; entretien public entr'eux, 6 — 13. Il invective contre le Roi d'Espagne & son conseil, 10, 11. Loue Henri IV, 11. Sa passion pour la chasse, 12, 13. Il se plaint à Sully du comte d'Aremberg, 13. Parle à Sully en faveur de Duplessis, 15. Reprend Sully de traiter le pape de *sainteté*, 14. Crainte & haine que lui inspire contre les Espagnols & les archiducs une conspiration prétendue des jésuites, 16 — 18. Voyez *Espagne*. Seconde audience qu'il donne à Sully, qui lui fait goûter les desseins de Henri IV sur l'Espagne & les Provinces-Unies, 32 — 39. Ses plaintes contre la maison d'Autriche, 34. Son projet avec Sully pour l'abaisser, 35, 36. Il promet de ne point soutenir Bouillon, 40. Reproche à Henri IV d'avoir appuyé les prêtres Anglois, 41, 42. Politesses réciproques entre le pape & lui, 42, 43, N. 6. Son conseil s'oppose à soutenir les Provinces-Unies, 46, 47. Son mécontentement du comte d'Aremberg & des Espagnols, 45, 50. Il traite Sully à dîner; particularités sur ce repas, 51, 52. Parle indécemment de la feue reine Elisabeth & de son conseil, 52. Il promet à Sully satisfaction sur les pirateries des Anglois, 54. Troisiéme audience & longue conversation secrette qu'il a avec Sully,

qui lui fait connoître ses ministres, 67 & *suiv.* Et lui développe le grand dessein de Henri IV ; précaution prise pour cela, 69 & *suiv.* Il desire de paroître ressembler à Henri IV, 85. Prend le parti de Sully contre ses ministres, 86. Son serment à cet égard, 87, N. 7. Audience de congé polie qu'il fait à Sully, 88. Signe un formulaire de traité, 94. Audience de congé ; caresses & promesses qu'il fait à Sully, 101, 102. Sa haine contre les jésuites, *ibid.* Présens réciproques, 103. N. 3. Craintes de ce prince sur l'arrivée de l'ambassadeur d'Espagne à Londres, & ses irrésolutions, 109 & *suiv.* Sa clémence dans le châtiment des conjurés contre lui, 118 & *suiv.* Nouveaux troubles à sa cour ; il chasse les jésuites de ses états, 117, N. 5. Il envoie à Sully le traité signé, 120. Il profite de l'interdiction du commerce entre la France & l'Espagne, 343. Puis cherche à terminer ce différend, 345. Se laisse aller à un accord avec l'Espagne, contraire à son traité avec Henri IV, 356. Il fait prendre à ses états le nom de Grande-Bretagne ; mauvais effet de son esprit de pacification, 360. Il moyenne un traité avec l'Espagne, 362.

Janissaires (les) obligent Mahomet III à chasser la sultane mere, 127. Et Sinan Bacha, 390.

Jeannin (René) travaille pour le rappel & le rétablissement des jésuites, 171. Est commis à la vérification des rentes, 328.

Jésuites. Disculpés sur une prétendue conjuration contre le roi d'Angleterre, 17, N. 1. Troubles qu'ils excitent en Angleterre dans l'affaire des prêtres Anglois, 40, 41, N. 4. Affaire de leur rétablissement ; conseils assem-

blés ſur ce ſujet, raiſons pour & contre ; conditions de ce rétabliſſement, & autres particularités, *169 & ſuiv.* Ils ſont juſtifiés ſur leur attachement à la ligue, 185. Recherchent la protection de Sully, 191, 192. Réflexions ſur ce ſujet, & éloge de cette ſociété, *ibid.* N. 13. Sentimens de quelques jéſuites ſur la grace, ſur l'autorité du pape, & ſur la confeſſion, 194. Mémoire contre leur politique, 196. Ils brouillent les catholiques avec les proteſtans Griſons, 377.

Jetons d'or & d'argent préſentés à Henri IV par Sully, 164, N. 1.

Jeu. Paſſion & dépenſes de Henri IV pour le jeu, 160.

If. (iſle & château d') Deſſein de l'Eſpagne ſur cette iſle, 125.

Ignace travaille utilement au rétabliſſement de la ſociété en France, 171.

Ignorans (freres) inſtitués, 145.

Indes. Remarques ſur un établiſſement de colonies aux Indes, 161, N. 17.

Invalides. (ſoldats) Etabliſſement pour eux, 335, N. 3.

Joyeuſe, (le cardinal de) conſeille à Henri IV de donner le gouvernement de Poitou à Sully, 146. Eſt envoyé à Rome pour le conclave, 224.

Iſlot, (fort de l') conſtruit ſur l'Eſcaut par les Eſpagnols, 361.

Italie. Partie du grand deſſein qui la concerne, 83. Henri IV s'en attache les princes, 321.

K

KAINLOS, eſt aſſocié au comte d'Aremberg, 50. S'attache au parti de la France, 115.

L

LANGUEDOC. Cette province est un ancien fief de la couronne non aliéné, 383.

Laval. (Guy, comte de) On propose de le marier à mademoiselle de Sully, 141.

Lavardin, (Jean de Beaumanoir de) est fait gouverneur du Maine & du Perche; se démet du gouvernement de Poitou en faveur de Sully, 146.

Laurens, (André du) médecin de Henri IV; 165, N.

Lenox. (comte de) Il étoit de la faction Ecossoise à Londres, 18. Sully lui fait des présens, 104.

Léonor, (la) haïe du roi Henri IV, 241.

Lesdiguieres, (François de Bonne de) est accusé d'intelligences avec Bouillon, 270.

Ligue. Faction puissante en Europe, se conduisant par les principes de la ligue, 197.

Loire. Utilité de sa jonction avec la Seine & la Saone, 325, 326.

Lomenie, (Antoine de Brienne de) secrétaire d'état, 214.

Londres. Coutume de ne point y traiter les ambassadeurs, 7. Le peuple se souleve contre les Espagnols, & loue la conduite de Sully, 19, 20. Honneur qu'elle fait à Sully à son départ, 102, 103. Troubles qui y surviennent, 116, 117.

Lorraine, (Charles de) s'accommode avec Henri IV sur les meubles de la duchesse de Bar, 168, 169.

Lune, (D. Sanche de) commande un corps de troupes Espagnoles en Italie, 126.

Lussan est pardonné, 275.

M

MADAME, (Catherine de Bourbon,) ducheſſe de Bar. Sa mort, 165. Particularités ſur ſa mort, ſur ſon caractere, ſur la diſpenſe de ſon mariage, *ibid.* N. 2. Diſcuſſion au ſujet de ſa ſucceſſion, 168.

Mahomet III. On l'oblige de chaſſer la ſultane ſa mere; ſa mort, 127.

Maiſſes, (André Hurault de) ſe trouve au conſeil ſur le rétabliſſement des jéſuites, 171. L'un des commiſſaires dans l'affaire du comté de Saint-Paul, 387.

Maius ou *Maio*, (Laurent) jéſuite, s'emploie utilement pour le rétabliſſement de ſa compagnie en France, 171, N. Promeſſe qu'il fait à Henri IV au nom de la ſociété, 186.

Malicorne, ſe démet du gouvernement de Poitou, 146.

Marguerite de Valois. La juſtice lui eſt rendue contre le comte d'Auvergne, ſur la ſucceſſion de Catherine de Médicis, 261, N. 5. Eloge de ſa modération & de ſon déſintéreſſement, *ibid.*

Marie de Médicis, reine de France. Ses préſens à Sully & à ſon épouſe, 164. Chagrins qu'elle cauſe au roi par ſa mauvaiſe humeur, ſa jalouſie, &c. 232, 233. Graces qu'elle ſe fait accorder, 244. Sa haine pour la marquiſe de Verneuil, 245. Elle écrit une lettre de ſoumiſſion à Henri IV, 246. Ils ſe réconcilient & ſe brouillent de nouveau, 247, 248. Elle cherche querelle à Sully, 249.

Markham, (milord) conſpire contre le roi d'Angleterre, 118.

Marquets, (des) 169.
Marseille. Soulevement qui y arrive sur la défense du commerce avec l'Espagne, 342.
Meuse. Utilité de sa jonction avec la Saône, 325.
Milice. Réglemens pour la milice, 335.
Molina, jésuite, 194.
Mont (du) ou des Monts, envoyé en Canada, 161, N. 17.
Montmartin, traite du gouvernement du Poitou pour Sully, 149. Employé utilement auprès des Grisons dans la Valteline, 380, 381.
Montmorenci, (Henri de) favorise le rappel des jésuites, 171. Est employé à lever la défense du commerce entre la France & l'Espagne, 343.
Morges. Avis qu'il donne contre Lesdiguieres, 270.
Mornay, (Philippe) seigneur du Plessis. Le roi d'Angleterre parle en sa faveur, 15.
Murat, trésorier de France, contribue à la détention du comte d'Auvergne, 297.
Mûriers cultivés en France, 150.

N

NASSAU, (Henri de) ambassadeur des Provinces-Unies à Londres, 10.
Nerestan, (Philibert de) capitaine des gardes, fait arrêter le comte d'Auvergne, 297.
Northumberland, (comte de) conduit Sully au palais du roi Jacques, 6. Sa capacité, 16. Rapport qu'il fait à Sully, *ibid.* Avis important qu'il lui donne, 32. Il le conduit à la seconde audience, 33. Il est nommé un des députés pour conférer avec lui, 45, 68, 69. Présens qu'il reçoit, 103, 104. Insulte qu'il fait au colonel Vero, 118.

O

OLIVARI, (Séraphin) obtient le chapeau de cardinal, 225, N. 25.

Orange, (Maurice de Naſſau, prince d') prend Cadſant 351. Aſſiége l'Ecluſe, qu'il prend enfin, 352.

Orange. (princeſſe d') Préſent qu'elle reçoit, 354.

Orbitello, pris par les Eſpagnols, 372.

Ordres religieux. Pourquoi on a permis l'établiſſement de tant d'ordres religieux en France; s'ils ſont utiles à l'état, 389, N. 18.

Oreladoux, (milord) Ecoſſois, 101.

Ornano, (Alphonſe d') eſt intéreſſé dans l'édit du droit d'ancrage, 139, 147.

Ozerai, (l') valet de chambre de Henri IV, 173.

Oſſat. (Arnaud d') Son opinion ſur l'affaire des prêtres Anglois, 41, 42. Mémoire qu'il préſente au roi contre Sully, 185. Chef d'accuſations de ce mémoire, 198. Sa juſtification; particularités ſur ſa naiſſance, ſa vie & ſa mort, 199 & *ſuiv*. N.

Oſtende, attaquée en vain par les Eſpagnols, 352. Priſe de cette place, 356. Sa réſiſtance épuiſe l'Eſpagne, 374.

Oval ou d'*Auval*, courier de France à Londres, 352.

P

PALATIN, (l'électeur) continue à ſoutenir Bouillon, & cherche en vain à le faire appuyer par le roi Jacques, 143.

Palot, receveur général, deſtitué, 128.

Pangeas, (madame de) donne un mémoire exact des effets de Madame, 168.

Pape. Politique du pape uni avec l'Eſpagne & les jéſuites, 182 & *ſuiv.* Le pape exclus de la poſſeſſion du pont d'Avignon, 382 & *ſuiv.*

Parabere, ſert utilement le roi, 273.

Parfait, officier de la bouche de Henri IV, 113.

Parlement de Paris, s'oppoſe au rétabliſſement des jéſuites, 171, N. 4.

Paſchal, ambaſſadeur de France chez les Griſons, 378.

Perron. (Jacques Davy, cardinal du) Il s'emploie en faveur des jéſuites, 196. Il obtient le chapeau de cardinal, 225.

Perſe. Ses guerres avec la Turquie & la Moſcovie, 390.

Perſonio, (Robert) jéſuite, cauſe du trouble en Angleterre par les conſeils qu'il donne au pape, 41, N. 4.

Perſy-le-riche, capitaine du régiment de Néreſtan, ſert au ſiége d'Oſtende, 352.

Peuple. Peu propre à conduire un état, 320.

Philippe III, roi d'Eſpagne. Propoſitions prétendues d'union entre lui & le roi d'Angleterre contre la France, 26 & *ſuiv.* Entretiens & projets du roi Jacques & de Sully ſur les moyens d'abaiſſer ſa puiſſance, 33, 34. Ses deſſeins ſur la Barbarie, & ſur les côtes de la Méditerranée, 122 & *ſuiv.* Il fait venir à Madrid les enfans de Savoie, & leur donne les dignités d'Eſpagne, 124, N. 7.

Place de France. Projet & deſſein de cette place, 160.

Pleſſis-Mornay, (Philippe du) intrigue en faveur de Bouillon, 143. Excite les proteſtans à la révolte, 263.

Poitou. Le gouvernement en eſt donné à Sully, 146. Valeur de ce gouvernement, 149.
Politiques. Belles réflexions politiques ſur le gouvernement, 322. Autres ſur la ruine & l'affoibliſſement des états, 337.
Pontcarré, eſt appellé au conſeil ſur le rétabliſſement des jéſuites, 171.
Pont-Courlay, gentilhomme calviniſte. Ses brigues contre Sully, en Poitou, 271.
Porto-Hercole, pris par les Eſpagnols, 372.
Pougues, (eaux de) priſes avec ſuccès, 260.
Prada, ſecrétaire d'état du roi d'Eſpagne, 204.
Princes. Devoirs des princes par rapport à l'adminiſtration de leurs états, 320.
Proteſtans. Brouilleries entre les proteſtans Anglois & les *Puritains*, 118. Les proteſtans François tiennent une aſſemblée ſéditieuſe à Saumur, 143. Ils cabalent au ſynode de Gap, *ibid.* Leur déchaînement contre Villeroy, à l'occaſion de la trahiſſon de l'Hôte, 215. Suite des brigues de leurs chefs, 262. Leur oppoſition à Sully dans ſon voyage de Poitou, 277.
Puritains, voyez *Proteſtans.* Conférences à Londres entr'eux & les Anglicans, 360.

R

RAFIS, (Jean de Leyré, dit) découvre la trahiſon de l'Hôte, 206. En donne avis à Barrault, & ſe ſauve d'Eſpagne, 207. Vient en apporter les preuves à Henri IV, 211 & *ſuiv.*
Raleich, (milord) confirme à Sully l'avis qu'il avoit reçu, 26. Il conſpire contre le roi d'Angleterre, 26, 118.
Rebours, commis à la vérification des rentes, 329.
Récollets, inſtitués 145.

Regale, (droit de) inaliénable, en quoi il consiste, 385.
Regnouard, correcteur des comptes, employé à la vérification des rentes, 329.
Religieux & *Moines*. Ordres Religieux établis en trop grand nombre par Clément VIII, 145. Autres qui s'établissent en France, 389.
Rentes. Leur vérification, 318.
Requêtes, (chambre des) supprimée au parlement de Toulouse, 139.
Richardot, (Jean, président de) employé dans l'affaire du traité de commerce entre la France & l'Espagne, 345.
Richelieu, (François du Plessis de) cherche à desservir Sully pendant son voyage en Poitou, 271, N. 8.
Richelieu, (cardinal de) a suivi le systême politique de Sully pour l'abaissement de la maison d'Autriche, 202, N. 18.
Rochelle. (la) Respects & honneurs qu'elle rend au roi en la personne de Sully, 274.
Rochepot, (Antoine de Sully de la) revient en France, 204.
Rohan. (Henri II, duc de) Son mariage avec mademoiselle de Sully, 141. Ses cabales dans le parti calviniste, & auprès du roi d'Angleterre, 263.
Rohan. (Marguerite de Béthune, duchesse de) Son mariage, 141.
Roquelaure, (Antoine de) ami de Sully, 106.
Rosny. Château & terre appartenant à Sully, 140.
Rovidius, (Alexandre) sénateur Milanois, employé dans l'affaire du commerce entre la France & l'Espagne, 346, 349, N.

S

Saint-Antoine, (N. de) 104.
Saint-George, (comte de) conduit des troupes Eſpagnoles en Flandre, 126.
Saint-Germain de Clan, prend les intérêts de Bouillon, contre Henri IV & Sully, 277.
Salignac, (Jean de Gontault de) ambaſſadeur à la Porte Ottomane, 390.
Salique, (loi) voyez *Sully*.
Sancy. (Nicolas de Harlay de) Sa conduite blâmée, 14.
Santy, jardinier de la reine, 251.
Saône. Utilité de ſa jonction avec la Loire, 325.
Sarroque, capitaine Flamand, 353.
Savar, (vicomte de) 66.
Savoye. (Charles-Emmanuel, duc de) Utilité du grand deſſein de Henri IV pour le duc de Savoye, 73. Anime l'Eſpagne contre la France, 122. Il termine ſes guerres avec la république de Geneve, 123. Il envoie ſes enfans à Madrid, 124. Part qu'il a dans l'affaire du pont d'Avignon, 384.
Sauſſaye, (la) rend ſervice au roi dans le parti proteſtant, 277.
Séditieux. (parti des) Leurs cabales en France, 227.
Seine. Utilité de ſa jonction avec la Loire, 325.
Servin. Caractere monſtrueux de ce jeune homme, 113, N. 4.
Sidney, (milord) eſt nommé pour eſcorter Sully, à ſon départ, 87. Eſt nommé pour recevoir Sully dans Londres, 103.

Sillery, (Nicolas Brulart de) travaille dans le conſeil & à la cour, pour le rappel des jéſuites, 171. D'avis contraire à Sully ſur la tolérance des religions, 221. Il brigue le chapeau de cardinal pour Villars & Marquemont, contre du Perron & Olivari, 225. Employé utilement dans les brouilleries domeſtiques de Henri IV, 252. Obligé de ſigner le traité de commerce avec l'Eſpagne, 350. Il eſt nommé commiſſaire dans l'affaire de l'acquiſition du comté de Saint-Paul, 387.
Sina Bacha, voyez *Janiſſaires*.
Soiſſons, (Charles de Bourbon, comte de) blâme indirectement les négociations de Sully à Londres, 111. Il ſe brouille de nouveau avec ce miniſtre, ſur un édit obtenu par ſurpriſe, 130.
Soiſſons, (hôtel de) *166*, N.
Sol pour livre converti en augmentation ſur la taille, 332.
Sourdis, (François d'Eſcoubleau, marquis de) va à Rome pour le conclave, 224.
Southampton. (comte de) Amitié du roi d'Angleterre, 22, *86*. Querelle qu'il a avec Grey, 118.
Spa, (eaux de) priſes avec ſuccès, 260.
Spinola. (Frédéric) Combat naval où il eſt tué, 121.
Stuart. (maiſon de) Comment la couronne d'Angleterre paſſe à cette maiſon, 370.
Stuniga ou *Cuniga*, (D. Balthazard de) eſt envoyé ambaſſadeur en France, & eſt employé dans l'affaire du trente pour cent, 349, N. *6*.
Suiſſes. Leurs diſpoſitions & leur véritable politique par rapport à la maiſon d'Autriche, 79. En quoi le grand deſſein de Henri IV leur étoit avantageux, 83. Ils ſe rendent média-

teurs entre le duc de Savoye & la républi-que de Geneve, 123. Abus dans la maniere d'acquitter les dettes de la France aux Suisses, 323. Part qu'ils ont dans l'affaire de la Valteline & des Grisons, 377.

SULLY. (Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, duc de) Détail de ce qui se passa à sa premiere audience, 6, 7. Sa réponse au roi Jacques sur ce qu'il le reprenoit de traiter le pape de *sainteté*, 14. Louanges qu'on lui donne dans Londres, 18, 19. Obstacles qu'il a à vaincre, 20 — 22. Il pénétre les dispositions des cours du nord, 23 — 25. Son sentiment sur les prétendues propositions faites au roi d'Angleterre par l'Espagne contre la France, 25 — 28. Il rassure Henri IV sur la prétendue union de l'Espagne & de l'Angleterre, 31, 32. Conseille Henri IV de veiller à la sûreté de ses provinces, 32. Seconde audience & entretien secret où il fait goûter à Jacques son plan & ses raisons en faveur des Provinces-Unies, 32 — 38. Voyez *Jacques*, roi. Sa conférence avec Barneveld, 54 — 57. Avec les ministres Anglois & les députés Flamands ; opiniâtreté des Anglois, fermeté avec laquelle il leur parle, 57 — 63. Troisiéme audience & conversation secrette où Sully fait connoître au roi d'Angleterre ses ministres, 65, 66. Ses plaintes contre ses ministres, 67, 68. Il expose à ce roi le grand dessein, 69 — 83. Et le lui fait goûter, 84 — 86. Son remercîment à ce monarque, 87. Bon traitement qu'il reçoit du roi d'Angleterre, 89. Modele du traité qu'il conclut avec lui, 102. Faute de n'avoir point apporté un blanc-signé ; succès & éloge de cette né-

gociation, 93. Dépêches interceptées, 98. Son ſoupçon contre les commis de Villeroi, *ibid.* Il reçoit à Weſtminſter ſon audience de congé, 101. Careſſes & honneurs que le roi lui fait; ſes préſens au roi, à la reine & aux ſeigneurs & dames de Londres, 103, 104. Il ſe rembarque; danger qu'il court dans le trajet, ſon ſéjour à Douvres, 105. Il vient trouver Henri IV à Villers-Cotterets; accueil qu'il en reçoit; entretien public ſur ſon ambaſſade, 106 *& ſuiv.* Entretiens ſecrets entre Henri IV & lui ſur le même ſujet, 114. Il reprend ſes travaux dans les finances, 128. Il fait des repréſentations au roi ſur quantité de petits édits accordés trop facilement, 129. Eloge de ſa fermeté, 138, N. 8. Il reçoit & traite le roi à Roſny; accident qui trouble cette fête, 140. Il s'emploie à appaiſer les mutineries des calviniſtes, & fait ſupprimer le le dogme du pape Antechriſt, 143. Il eſt fait gouverneur de Poitou, 146. Pourquoi il s'oppoſe à l'établiſſement des manufactures de ſoie, 149, 150. Ses réflexions à cet égard, & principes ſur le luxe, ſur les arts que l'on doit cultiver en France, 152. Ses maximes ſur la police, 154. Comment il reçoit les marchands de ſoie qui venoient lui faire des repréſentations, 155, N. 14. Ses plaintes contre les gens de robe, 157. Il blâme les dépenſes exceſſives de Henri pour le jeu, ſes maitreſſes, &c. 160. S'oppoſe à la colonie envoyée en Canada, 161. Il préſente à leurs majeſtés les jetons d'or & d'argent, 164. Il eſt employé à la diſcuſſion de la ſucceſſion de la ducheſſe de Bar, 168. Opine dans le conſeil en parlant au roi, contre le rétabliſſement des jé-

ſuites, 173; qu'il favoriſe enſuite pour plaire au roi, 190 & *ſuiv.* Il préſente un mémoire contre d'Oſſat, & invective contre la politique des miniſtres & des courtiſans dévoués à l'Eſpagne, 196. Il eſt auteur du ſyſtême politique du cardinal de Richelieu, pour l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche, 202. Il aide à découvrir la trahiſon de l'Hôte, 204. Maniere dont il ſe conduit en cette occaſion avec Villeroi, 211. Mémoire qu'il a compoſé pour la tolérance des religions, 221. Converſation ſinguliere où Henri lui confie ſes chagrins domeſtiques, cauſés par la reine & par la marquiſe de Verneuil; fermeté de ce miniſtre en parlant au roi, qui lui fait des excuſes de ſon emportement, 227. Il donne à ce prince un conſeil qu'il ne ſuit pas, 238. Et s'emploie à appaiſer ces démêlés; ſon reſpect pour la reine, & déférences de cette princeſſe pour lui, 241. Il raccommode le roi & la reine qui enſuite ſe brouillent, 246. Il ne peut inſpirer à Henri la fermeté néceſſaire en cette occaſion; & encourt lui-même la haine de la reine, 249. Sujet de plaintes que lui donne cette princeſſe, 250. Il ceſſe de ſe mêler de ces tracaſſeries, qui l'expoſent à perdre les bonnes graces du roi, 252; & tâche inutilement à engager la marquiſe de Verneuil à ſe ſéparer elle-même de ce prince, 254. Louanges réciproques de la reine Marguerite & de Sully, 262. Il veille à prévenir les cabales des ſéditieux, *ibid.* Et cherche à engager Henri à ſe montrer dans les provinces, 266. Il va viſiter le Poitou, 270. Calomnies contre lui, 271 & *ſuiv.* Honneurs & reſpects qu'on lui rend; utilité de ce voyage, 277.

Il va visiter Saint-Jean-d'Angely, Brouage, 276. Puis se rend à Thouars ; déconcerte les projets de la Trémouille, 277 & *suiv.* Loue la modération de Clément VIII envers les protestans, 279. Services qu'il rend à d'Epernon, 281. Mesures qu'il prend pour faire arrêter d'Auvergne, 287. Lettres qu'il reçoit de lui & qu'il lui écrit, 295. Reproches qu'il fait à la marquise de Verneuil, qu'il est chargé d'interroger, & autres particularités à cet égard, 301. Il ne peut engager Henri IV à la renvoyer, 306. Anecdote à ce sujet, 305, N. 19. Il fait déposer le trésor du roi à la Bastille ; conseil & réglement à ce sujet, 315. Ses réflexions sur le gouvernement & le devoir des rois, 319. Son mémoire sur les moyens d'augmenter les finances, & de rétablir le commerce, 321 & *suiv.* Entreprend la vérification des rentes, 328. Etablit une chambre de justice ; autres réflexions sur la finance, 330. Il garnit l'Arsenal de tout le nécessaire, 333. Il oblige les trésoriers de France à mettre de l'ordre dans leurs comptes, 331. Sur la milice ; établissement pour les soldats invalides, 334, 335. Causes de la ruine & de l'affoiblissement des états, 337. Jugement qu'il porte sur le caractere & la politique de quelques-uns de nos rois, 338 & *suiv.* Il commence le canal de Briare, 341. S'oppose à l'édit du trente pour cent, & ensuite répare cette erreur par un traité de commerce avec l'Espagne, *ibid.* Ses maximes de gouvernement trop austeres, 339. Il oblige Villeroi & Sillery à signer le traité de commerce, 350. Favorise sous main les Flamands, 353. Ses conseils à Henri contre la politique Espagnole, 365. Son sentiment sur la loi *Salique*, & sur

les alliances de la maiſon de France, 368. Il fait part au cardinal Bufalo des grands projets de Henri IV, 372. Soutient les Griſons contre l'Eſpagne dans l'affaire de la Valteline, 376, 377. Remet le roi en poſſeſſion de ſes droits ſur le pont d'Avignon, 381. Le détourne de l'acquiſition du comté de Saint-Paul, 385, 386. Cherche à le diſſuader ſur les bâtimens pour ſes manufactures, & ſur la trop grande multiplication des moines, 389.

Sully. (ducheſſe de) Préſens qu'elle reçoit de leurs majeſtés, 164.

Sultane, (mere de Mahomet III) chaſſée de Conſtantinople par les janiſſaires, 127.

T

TALAMONE, uſurpé par l'Eſpagne, 372.

Tambonneau, (le préſident) commis à la vérification des rentes, 329.

Taxie, (Jean) comte de Villa-Mediana, ambaſſadeur d'Eſpagne à Londres, 13.

Thou, (Jacques-Auguſte, préſident de) opine dans le conſeil contre le rétabliſſement des jéſuites, 171. Eſt commis à la vérification des rentes, 329.

Tolérance ſur la religion, conſeillée par Sully, 221.

Toulouſe. Mécontentement de Henri IV contre ce parlement, 331. Ses anciens comtes, vaſſaux des rois de France, 383.

Tournelles. Henri IV établit ſes manufactures dans l'enceinte de ce château, contre le conſeil de Sully, 160, N. 16.

Traité entre l'Eſpagne & l'Angleterre, 362, N. 9.

Trémouille. (Claude de Thouars, duc de la) Ses cabales parmi les calviniſtes contre l'état, 141. Sa mort, 280, N. 10.

Trente pour cent, (édit du) publié, ensuite révoqué, 348.
Trésor royal, est établi à la Bastille, 315.

V

VARENNE, (Guillaume Fouquet de la) employé dans les brouilleries de Sully avec le comte de Soissons, 137. Bons offices qu'il rend aux jésuites, dans l'affaire de leur rappel, 171. Il est député par Henri IV à la marquise de Verneuil arrêtée, 300.
Vaucelas, (André de Cochefilet, baron de) député vers la reine d'Angleterre, 100.
Velasque, (Jean Ferdinand de) ambassadeur Espagnol, est envoyé ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Londres, 13. Cabale contre Henri IV, 116. Est employé à l'affaire du trente pour cent, 319. Conclut à Londres l'accord entre l'Espagne & l'Angleterre; comment reçu de Henri IV, 363 & *suiv.* N. 14.
Venise. Avantage pour cette république dans le grand dessein de Henri IV, 83.
Vere, (le colonel) 118.
Verneuil. (Catherine Henriette de Balzac d'Entragues, marquise de) Sa haine pour Sully, 133. Présens qu'elle reçoit de Henri IV, 161. Ses cabales dans le parti séditieux, 227. Ses inégalités, sa mauvaise humeur, 232, N. 26. Elle refuse avec hauteur de lui rendre la promesse de mariage, 234. Elle se met en tête de faire casser le mariage de la reine, 257 & *suiv.*
Vers à soie, élevés & cultivés en France, 149.
Vic, (Dominique de) est appellé au conseil sur le rappel des jésuites, 171. Employé dans l'affaire du trente pour cent, 348. Ambassadeur chez les Grisons, 379.

Villa-Mediana, (le comte de) ambassadeur d'Espagne à Londres, 345.
Villars, (Jérôme de) archevêque de Vienne, 225.
Villeroi, (Nicolas de Neufville de) opine & travaille pour les jésuites dans l'affaire de leur rappel, 171. Examen & justification de la conduite de Villeroi en l'occasion de la trahison de Nicolas l'Hôte, 211. Lettres réciproques de lui & de Sully sur ce sujet, 219. Il demande le chapeau de cardinal pour MM. de Villars & de Marquemont, & est refusé, 225. Il signé le traité de commerce entre la France & l'Espagne, 350. Conseille à Henri IV l'acquisition du comté de Saint-Paul, 386.
Vitry, (Louis de l'Hôpital) 293.
Université de Paris. Elle s'oppose inutilement au rappel des jésuites, 195.
Vroreylzen, travaille au traité de commerce entre la France & l'Espagne, 345.

W

WATSON, prêtre Anglois, conspire contre le roi Jacques, 118, N. 6.
Westminster, (palais de) 101.
Wirtemberg, (duc de) 373.

Y

YVERNÉ, envoyé en Espagne par le comte d'Auvergne, 286.

Z

ZAMET, (Sébastien) employé dans les brouilleries du comte de Soissons avec Sully, 137.
Zopire. Trait de Darius & de Zopire, 189, N. 11.

Fin de la Table du cinquiéme Volume.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 009 576 899